This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

L o 8,35

Bound

JUN 16 1906

Harvard College Library

FROM

The University
by
Exchange

IV, 7053.
Lo 8·35

ÉTUDE

SUR LE

POÈME D'ORIENTIUS

THÈSE

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

POUR LE DOCTORAT ÈS LETTRES

PAR

Louis BELLANGER

Ancien élève de cette Faculté,
Professeur agrégé au Lycée d'Auch.

Paucaque perstrinxit florente Orientius ore.
(FORTUNAT, *Vie de saint Martin*. I, 17.)

PARIS
A. FONTEMOING
Libraire-Éditeur,
4, RUE LE GOFF, 4

TOULOUSE
ÉDOUARD PRIVAT
Libraire de l'Université,
45, RUE DES TOURNEURS, 45

1902

ÉTUDE

SUR LE

POÈME D'ORIENTIUS

ÉTUDE

SUR LE

POÈME D'ORIENTIUS

THÈSE

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

POUR LE DOCTORAT ÈS LETTRES

PAR

Louis BELLANGER

Ancien élève de cette Faculté,
Professeur agrégé au Lycée d'Auch.

Paucaque perstrinxit florente Orientius ore.
(FORTUNAT, *Vie de saint Martin*, I, 17.)

PARIS
A. FONTEMOING
Libraire-Éditeur,
4, RUE LE GOFF, 4

TOULOUSE
ÉDOUARD PRIVAT
Libraire de l'Université,
45, RUE DES TOURNEURS, 45

1902

12/11/10

L o 8.35

~~M 6 1111.8 6~~

~~IV.~~ 7033

HARVARD COLLEGE LIBRARY
OCT 12 1905
CAMBRIDGE, MASS.

From the University
by exchange.

A

M. ROBINSON ELLIS

Professeur de langue et littérature latines à l'Université d'Oxford,

HOMMAGE RESPECTUEUX,

L. B.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

AVANT-PROPOS..... 1

BIBLIOGRAPHIE..... 9

PREMIERE PARTIE

Questions préliminaires concernant Orientius et son poème.

CHAPITRE PREMIER. — La critique du texte et son histoire; travaux dont le poème d'Orientius a été l'objet.. 19

CHAPITRE II. — La date du Poème et les signes du temps..... 68

CHAPITRE III. — Recherches sur la personne du poète... 83

CHAPITRE IV. — Examen des pièces iambiques d'Orientius et des morceaux dactyliques qui lui sont attribués..... 99

CHAPITRE V. — La légende de saint Orientius..... 128

DEUXIEME PARTIE

La technique dans le Commonitorium.

CHAPITRE PREMIER. — La langue..... 137
CHAPITRE II. — La versification..... 158
CHAPITRE III. — La composition et le style..... 180
CHAPITRE IV. — L'imitation chez Orientius..... 204

TROISIÈME PARTIE

Les idées.

CHAPITRE PREMIER. — Doctrine et sentiments d'Orientius. 229
CHAPITRE II. — Sources de ses idées..... 262
CHAPITRE III. — Traces de l'influence d'Orientius..... 276

CONCLUSION..... 283

APPENDICE

Traduction française du grand Poème et des deux Prières..... 293

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE..... 341

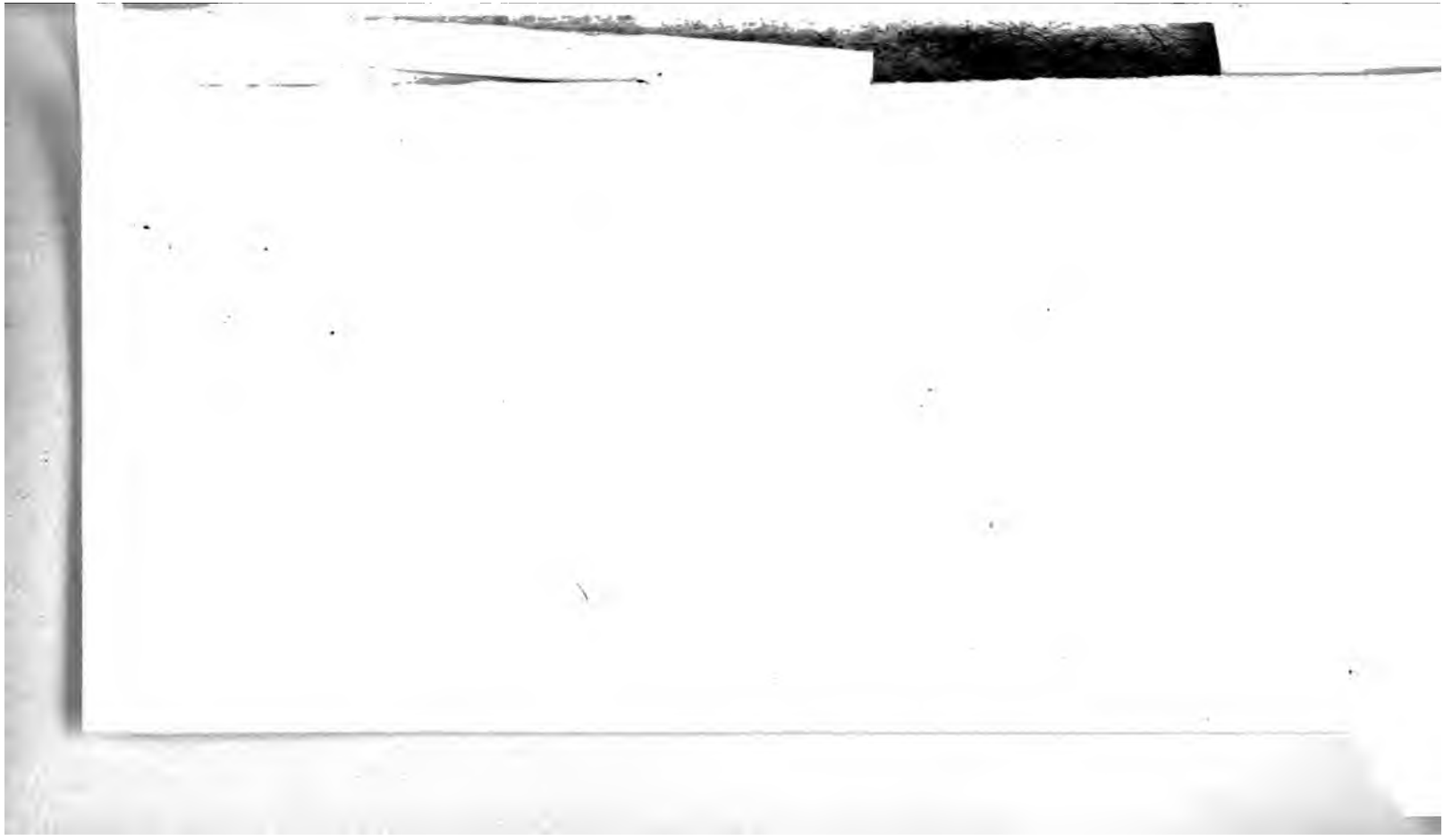

AVANT-PROPOS

Le poème didactique fut de tout temps en grand honneur dans la littérature latine. C'est un des genres où se montre le mieux la force originale de l'esprit romain. Représenté par des œuvres nombreuses, il a pour lui les noms les plus illustres, ceux de Lucrèce et de Virgile.

Dans les derniers siècles, il n'est pas étonnant que la tradition se continue[1]. On chante les arbres, la chasse, la géographie, l'astronomie, la médecine, les villes célèbres : les doctes sœurs ont chanté toute espèce de sujets, tous les sentiers ont conduit les poètes sur les pentes de l'Hélicon

Omne genus rerum doctae cecinere sorores
Omnis ad accessus Heliconis semita duxit.
(Manilius, *Astronom.*, II, 152.)

1. « Les siècles de décadence sont une bonne épreuve à juger « combien un genre littéraire est vraiment naturel à un peu- « ple, a chez lui de fortes et profondes racines. » (A. Puech, *Prudence*, p. 220.)

Il est vrai que ces productions sont froides, ternes et sans beaucoup d'attrait. Mais à côté de ces œuvres, d'intérêt généralement médiocre, se rangent les poèmes dus à une inspiration religieuse. On y voit la Muse chrétienne ouvrir de nouvelles sources à la pensée, à l'imagination, au sentiment.

Le plus ancien des versificateurs chrétiens, Commodien, écrit ses Institutions et son Poème apologétique. Puis apparaissent Draconce[1], saint Hilaire d'Arles[2] et Marius Victor[3]. Ce sont des poèmes didactiques ou épico-didactiques que ceux où Juvencus raconte la Genèse, met en vers l'Évangile et célèbre le triomphe de Jésus-Christ sur la mort. Le *Carmen Paschale* de Sédulius appartient au même groupe d'ouvrages, ainsi que plusieurs des œuvres de Prudence et le très curieux poème que Prosper d'Aquitaine fit contre les Ingrats, c'est-à-dire contre les Pélagiens, les ennemis de la grâce.

D'ailleurs, les auteurs chrétiens qui écrivirent en vers furent de tout temps plus ou moins didactiques. Avec eux la poésie semble vouloir redevenir ce qu'elle était aux époques primitives : elle se propose d'enseigner la morale et la religion. De nouveau le poète est une sorte de

1. Poème sur Dieu, *De Deo*.
2. Poème sur le Commencement du monde.
3. Trois livres sur la Genèse.

personnage sacré, un interprète de la divinité. On dirait que le temps est revenu où le ciel rendait des oracles rythmés et où la langue des vers traçait les préceptes du bien vivre :

> ..... *Dictae per carmina sortes*
> *Et vitae monstrata via est.*
> (Horace, *Ep. aux Pisons,* 403 et 404.)

C'est parmi ces œuvres didactiques des premiers siècles chrétiens qu'il faut placer le Poème d'Orientius. L'ouvrage était certainement connu dans le haut moyen âge, car il a été cité et loué par plusieurs auteurs de cette période, notamment par Paul Diacre et par Sigebert de Gembloux. Mais du douzième au seizième siècle on ne voit pas qu'il en soit fait mention d'une façon bien nette et bien précise. Au seizième siècle, le cardinal Baronius se plaignait de la disparition de l'œuvre : « Dolemus nobilis ingenii omnia « periisse monimenta, imo et nomen ipsum « ferme oblivione sepultum, quod vix tandem « eruderatum obtectaque rubigine purgatum « reddere liceat[1]. »

Quelques années après ces plaintes de Baronius on découvrit un manuscrit du premier livre. Cent ans plus tard, l'ouvrage entier revit le jour avec deux petits poèmes du même auteur.

1. Baronius, *Annales ecclesiastici*, ad annum 484, par. 138.

Ce nom d'Orientius apparaît dès lors entouré d'importants témoignages d'estime. Juste Lipse ne l'a pas jugé indigne de son attention, car il a proposé plusieurs conjectures pour améliorer le texte du premier livre. Gaspar Barth vante l'harmonie et l'habileté de son style[1], et il dit de lui : « Stylus Orientii pressus est atque nervosus et « quamvis saeculi quo vixit latinitatem redoleat, « tamen non est languidus nec barbarus[2]. » Le P. Commire s'exprime ainsi au sujet du même ouvrage : « Les vers se sentent un peu de la « barbarie du siècle ; mais sans parler de l'an- « tiquité qui les rend respectables, on ne laisse « pas d'y trouver en plusieurs endroits des « tours, des expressions, des pensées qu'on doit « louer dans tous les temps. » (*Journal de Trévoux*, juillet-août 1701, p. 195.) « Ce poème, dit « à son tour Dom Ceillier, a de la douceur, les « vers en sont coulants et les matières trai- « tées avec beaucoup de netteté[3]. » Aux yeux d'André Rivinus (Bachman), Orientius passe pour un auteur qu'on ne saurait trop louer : « Certe non potest sanctus Orientius non op- « timus, carissimus, gratissimus, pretiosissi-

1. Barth, *Adversaria,* liv. XIX, chap. VIII, p. 134.

2. *Ibid.*, XLIII, 9. — Barth l'appelle encore, au même chapitre, *scriptor eruditus et venustus.*

3. Dom Ceillier, *Hist. gén. des aut. sacr. et eccl.*, t. XVI, p. 185.

« mus et saluberrimus haberi et apparere[1]. »

De la part des savants du dix-neuvième siècle qui se sont adonnés à l'étude de la littérature latine chrétienne, il n'a pas reçu moins d'éloges. L'un lui trouve de la chaleur et de l'énergie[2], l'autre pense qu'il est *ex meliore nota inter consimiles*[3], un autre enfin loue sa sincérité de sentiment[4].

Ce qui m'a poussé à entreprendre ce travail, c'est la conviction qu'Orientius mérite de voir son nom associé à celui des meilleurs auteurs ecclésiastiques latins. Malgré l'imperfection relative de son art, il serait à souhaiter qu'on lui fît dans l'histoire littéraire une place plus honorable.

Il ne sera donc pas sans profit d'apporter ici les renseignements nécessaires à la connaissance exacte de son œuvre, afin de réveiller en sa faveur l'attention de ceux qui cultivent les

1. Rivinus, Préface de son édition d'Orientius. A citer encore le jugement de Schröckh : « Es ist fliessend, nicht unan-« genehm, und in einem ziemlich reine Ausdrucke geschrie-« ben ; einzelne Verse haben auch nicht selten etwas von poe-« tischem Schmuck und Schwung. (Schröckh, *Christl. Kirchengesch.*, XVIII, 38.)

2. Teuffel, *Gesch. der röm. Lit.*, 5e édition, nº 469, 9, p. 1188.

3. Article de Baehrens dans les *Neue Jahrbücher für Philol.*, 1888, p. 389.

4. Sanday, dans la *Classical Review*, 1888, t. II, p. 21.

lettres romaines et de contribuer ainsi à faire mieux goûter la poésie latine chrétienne.

Elle le mérite, parce qu'elle est sérieuse et riche d'idées, parce qu'elle tente de rajeunir l'art ancien et prélude aux genres cultivés au moyen âge.

Les Grecs ont bien une poésie philosophique; ils possèdent aussi une poésie morale et religieuse, mais ils n'ont pas l'équivalent de la poésie chrétienne des peuples de langue latine. Les Prudence, les Paulin de Nole, les Sedulius, et aussi les Orientius, ont réalisé ce que saint Jérôme, dans une lettre à saint Paulin, regrettait de ne pouvoir faire : « Si contingeret docere « quae didici, nasceretur nobis aliquid quod « docta Graecia non haberet[1]. »

Une des raisons qui rendent le Poème d'Orientius intéressant c'est qu'il nous transporte à une époque où le monde civilisé était livré à de terribles catastrophes, à un bouleversement général. C'est le temps de la grande irruption des peuples septentrionaux; c'est aussi celui de l'entière transformation de la société païenne et de la décomposition du monde romain. D'un côté, les institutions de l'empire vont être emportées par la tourmente venue du Nord. De

1. *S. Hieronymi Epistola LVIII, ad Paulinum altera*, dans la *Patrologie latine* de Migne, t. XXII, p. 585.

l'autre, les esprits et les cœurs changeant pour ainsi dire d'orientation, la vie morale et intellectuelle de l'antiquité est remplacée peu à peu par les idées et les sentiments que répandent les docteurs de la foi nouvelle. Grâce aux auteurs comme Orientius, nous comprenons mieux les efforts que firent les lettrés chrétiens, l'activité d'âme qu'ils déployèrent pour tirer des invasions barbares de salutaires leçons et pour répandre dans le monde des vertus fondées sur une science nouvelle de l'âme, de ses passions et de ses destinées.

Les premiers chapitres de ce travail seront consacrés à des questions préliminaires : d'abord discussion du texte qui nous est parvenu; ce sera le moyen de donner de la sûreté aux citations et de les tirer d'une source unique; puis fixation de l'époque où a dû vivre le poète, effort pour retrouver son identité, et examen des petits poèmes qu'il a écrits ou qu'on lui attribue. On se propose ensuite d'étudier la syntaxe et la métrique, puis de faire voir qu'on trouve dans cette exhortation en vers de sérieux mérites de style, de la vigueur, des images heureuses, des sentiments sincères, d'indiquer les imitations qu'Orientius a faites des poètes antérieurs et celles qu'on a faites de lui, de montrer l'intérêt des pensées elles-mêmes et de suivre les traces d'inspiration antique, évangélique et biblique.

Enfin, un appendice contiendra une traduction française du poème et celle de deux Prières qui, d'après le manuscrit, sont aussi l'œuvre d'Orientius.

Les observations que j'ai faites sur la critique du texte, sur la syntaxe et sur le style empiètent quelquefois les unes sur les autres : c'était inévitable; et, loin de m'en défendre, je pourrais invoquer ces empiétements très naturels en faveur de l'unité de mon travail.

Je suis très redevable à M. Robinson Ellis, professeur de latin à l'Université d'Oxford. Son édition d'Orientius a été le point de départ de cette étude. Ses encouragements fréquents et ses indications précieuses m'ont ensuite beaucoup aidé à l'écrire. Non moins profitables m'ont été les conseils de mon ancien maître, M. Louis Havet : ils m'ont permis d'améliorer considérablement mon œuvre et dans le détail et dans l'ensemble.

Au commencement du volume on trouvera un fac-simile du seul manuscrit d'Orientius parvenu jusqu'à nous. Parmi les manuscrits d'auteurs latins que nous possédons, c'est un des plus beaux et des plus précieux.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS.

Sancti Orientii Versus, nº 457 des nouvelles acquisitions latines à la Bibliothèque Nationale, Manuscrit en parchemin contenant 9 feuillets.

MONGAILLARD (Le P. Antoine). *Vasconiae descriptio*, nº 718 de la bibliothèque de la ville de Toulouse. Manuscrit en papier contenant 553 feuillets.

OUVRAGES ANCIENS ET COLLECTIONS.

ANDRÈS. *Vida de San Orencio, obispo de Aux*. Saragosse, 1648.

ANTONIO. *Bibliotheca hispana vetus*. Madrid, 1788, 2 vol.

BAJOLE (Le P. J.). *Histoire sacrée de l'Aquitaine*. Cahors, 1644.

BARONIUS. *Annales ecclesiastici*. Edition de Lucques; 1758.

BARTH (Gaspar). *Adversariorum commentariorum libri sexaginta*, 1624. Frankfurt.

— Edition de Claudien. *Claudii Claudiani quae exstant*, 1640.

BARTSCH (K.). *Sprichwörter des XI Jahrhunderts Prora et Puppis,* dans la *Germania, Vierteljahrschrift für deutsche Altertumskunde.* Vienne, 1873. T. XVIII.

BASNAGE. *Henrici Canisii lectiones antiquae* (t. I). *Animadversiones criticas et notas in singulos auctores adjecit Jacobus Basnage.* Amsterdam, 1721.

BOLLANDISTES. *Acta sanctorum,* 1er mai. Venise, 1737.

— *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum antiquiorum saeculo XVI, qui asservantur in Bibliotheca nationali Parisiensi.* T. I. Bruxelles et Paris, 1889.

CASTRO (Rodriguez de). *Biblioteca española.* T. II, 1785.

CAVE (G.). *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria.* Oxford, 1740-49.

CEILLIER (Dom). *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques.* Paris, 1729-1763. T. XIII.

Collectio Pisaurensis omnium poematum, carminum fragmentorum latinorum. T. VI. Pesaro, 1766.

COMMIRE (le P.). Trois articles dans les *Mémoires de Trévoux.* Année 1701, janvier-février, p. 37; juillet-août, p. 195; septembre-octobre, p. 303.

Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum, editum consilio et impensis Academiae litterarum Caesareae Vindobonensis. Vienne, 1866 et sq.

DELRIO. Edition du Ier livre du *Commonitorium*; in-18. Anvers, 1600.

DUPIN (L.-E.). *Nouvelle bibliothèque des auteurs ecclésiastiques,* 1690. T. IV.

ECKART (G.). Article dans *Monatlicher Auszug aus allerhand neu herausgegebenen nützlichen und artigen Büchern,* 1701.

FABRICIUS. *Bibliotheca latina mediae et infimae aetatis.* T. V; 1734.

FORTUNAT. *Vita sancti Martini.* Edit. Fr. Leo. Berlin,

1881; dans les *Monumenta Germaniae historica, Auctores antiquissimi.* T. IV.

FREYTAG. *Apparatus litterarius.* Leipzig, 1752.

FUNCK. *Joannis Nicolaï Funccii Marburgensis Commentarius de inerti ac decrepita latinae linguae senectute.* Lemgo, 1750.

Gallia christiana. T. I. Paris, 1715.

GALLAND. *Bibliotheca graeco-latina veterum Patrum.* Venise, 1765-1781. T. X.

HEINSIUS (Nicolas). Edition d'Ovide. Amsterdam, 1661; 3 vol.

HUESCA (Le P. Ramon de). T. V du *Teatro historico de las Iglesias del Reyno de Aragon.* Pampelune, 1792.

LE CLERC (Jean). *Bibliothèque ancienne et moderne.* T. XV. Amsterdam, 1721.

MAÏ (Angelo). *Classicorum auctorum e Vaticanis codicibus editorum*, etc. T. V. Rome, 1833.

MARTÈNE. *Veterum scriptorum et monumentorum collectio nova.* T. I; 1700.

MARTÈNE et DURAND. *Thesaurus novus anecdotorum.* Paris, 1717. T. V.

MARTÈNE. *De antiquis Ecclesiae ritibus.* Venise, 1701.

MICON. *Florilegium*, dans les *Monumenta Germaniae historica. Poetae latini medii aevi.* T. III. Edition de Traube; 1896.

MIGNE. *Patrologie latine.* Paris, 1844 sq.

— *Scripturae sacrae cursus completus.* T. XXI. Paris, 1841.

MILON. Dans les *Monumenta Germaniae historica. Poetae latini medii aevi.* T. III, p. 615 sq.

RIVINUS. Edition du Ier livre d'Orientius. Leipzig, 1651.

SALVIEN. *Œuvres.* Edition Pauly, dans le vol. VIII du *Corpus* de Vienne.

SCHRÖCKH. *Christliche Kirchengeschichte.* Frankfurt et Leipzig, 1768 sq.

SCHURZFLEISCH. Edition du *Commonitorium d'Orientius*. Wittemberg, 1706.

SIGEBERT DE GEMBLOUX. *De viris illustribus sive scriptoribus ecclesiasticis*, dans la *Patrologie latine* de Migne. T. CLX, p. 565 sq.

TILLEMONT (LE NAIN DE). *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*. Bruxelles, 1695.

— *Histoire des empereurs*. Bruxelles, 1732; 6 vol.

DEVIC (Dom) et VAISSETE (Dom). *Histoire générale de Languedoc*. Nouvelle édition. Toulouse, 1874-1882; 15 vol.

VINJOY (Don Manuel Joseph Fernandez). *Poema sagrado pastoral del español insigne san Orencio obispo*. Madrid, 1795.

OUVRAGES ET TRAVAUX CONTEMPORAINS.

BAEHRENS. Article dans les *Neue Jahrbücher für Philologie und Pädagogik;* 1888, p. 389 sq.

CANÉTO. *Sainte-Marie d'Auch*. Atlas monographique de cette cathédrale. Paris, 1857.

COLLOMBET (P.-Z.). *Le Commonitorium de saint Orientius*, à la fin du volume intitulé : *Saint Jérôme, Vies de saint Paul ermite*, etc. Lyon et Paris, 1840.

COUTURE (Léonce). *Les reliques de saint Orens, évêque d'Auch*. Article de la *Revue de Gascogne*. T. XVI. Année 1875, p. 249 sq.

DAHN. *Die Könige der Germanen*. Munich, 1861; 6 vol.

DELISLE (Léopold). *Notice sur les manuscrits disparus de la bibliothèque de Tours*. Paris, 1883.

DRAEGER (A.). *Historische Syntax der lateinischen Sprache*. 2. *Auflage*. Leipzig, 1882; 2 vol.

DUCHESNE (L.). *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*. TT. I et II. Paris, 1894 et 1900.

EBERT. *Histoire générale de la littérature du moyen*

âge en Occident. T. I, traduit de l'allemand par Aymeric et Condamin. Paris, 1884.

Ellis (Robinson). Edition du *Commonitorium d'Orientius*, dans le vol. XVI du *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum* de l'Académie de Vienne; 1887.

— *New suggestions on the Ibis*. Article du *Journal of Philology*. Année 1885, p. 92.

— *The prosody of Mico the levite*. Article du *Journal of Philology*. T. XLIV. Année 1893.

Fauriel. *Histoire de la Gaule méridionale sous la domination des conquérants germains*. Paris, 1836.

Gams. *Series episcoporum Ecclesiae catholicae*. Ratisbonne, 1873.

Georges. *Ausführliches lateinisch-deutsches Handwörterbuch*. Leipzig, 1880.

Grimm (W.). *Zur Geschichte des Reims*. Article dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, année 1851, pp. 627-686 : *Abhandlungen der königlichen Akademie der Wissenschaften zu Berlin aus dem Jahre* 1851.

Haverfield. Article dans l'*Academy*, n° du 21 mars 1888.

— Article dans la *Classical Review*. T. II, p. 263.

Hilberg. *Vorlaüfige Mitteilungen über die Tektonik des lateinischen Hexameters*. Article dans les *Verhandlungen der 39. Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner in Zürich*, 1887, p. 231 sq.

— *Zu Orientius*, dans les *Wiener Studien*. T. XI, pp. 165-166.

Koffmane (Gustav). *Entstehung und Entwickelung des Kirchenlateins bis auf Augustinus*. Breslau, 1879.

Lavisse et Rambaud. *Histoire générale, du quatrième siècle jusqu'à nos jours*. T. I. Paris, 1893.

Lécrivain. *Note sur la vie de saint Orens, évêque*

d'Auch, dans les *Annales du Midi*, 3e année, 1891, pp. 257 et 258.

LEJAY. Article de la *Revue critique*, 9 avril 1888.

MANITIUS (M.). *Geschichte der Christlich-lateinischen Poesie*. Stuttgart, 1891.

— *Beiträge zur Geschichte des Ovidius und andrer römischen Schriftsteller im Mittelalter*. Leipzig, 1900. Tirage à part du *VII Supplementbande des Philologus*, pp. 723 sq.

— Article dans la *Zeitschrift für die österreichischen Gymnasien*. Année 1886, pp. 408 sq.

— Articles dans la *Wochenschrift für Klassische Philologie*, nos du 12 septembre 1888 et du 13 novembre 1895.

— Article dans le *Rheinisches Museum*, année 1894, pp. 172 sq.

MOMMSEN (Th.). *Römische Geschichte;* 1885. T. V.

MUELLER (Lucien). *De re metrica poetarum latinorum*. Leipzig, 1861.

— Fin d'un article intitulé : *Zu den Versus Scoti cujusdam de Alphabeto*, dans le *Rheinisches Museum*, année 1867. T. XXII, p. 500.

NETTLESHIP. Article dans le *Journal of Philology*. T. XVII, p. 118.

PITRA (Dom). *Spicilegium Solesmense, complectens sanctorum Patrum scriptorumque ecclesiasticorum anecdota hactenus opera*. Paris, 1855. TT. II et III.

PUECH (A.). *Prudence. Etude sur la poésie latine chrétienne au cinquième siècle*. Paris, 1888.

RANNINGER (F.). *Ueber die Alliteration bei den Gallolateinern der 4., 5., 6. Jahrhunderte. Programme*. Landau, 1895.

SANDAY (W.). Article dans la *Classical Review*, 1888. T. II, pp. 19-21.

SCHENKL. Article dans les *Wiener Studien*, n° du 2 juin 1897. *Adnotatiunculae ad Orientium*.

SITTL (K.). Article dans le *Jahresbericht über die Fortschritte der Klassischen Altertumswissenschaft*, année 1889. T. LIX, pp. 25 sq.

TEUFFEL (W.-S.). *Geschichte der römischen Literatur*, *5. Auflage, neu bearbeitet von L. Schwabe*, 1890. Leipzig; 2 vol.

THAMIN (R.). *Saint Ambroise et la morale chrétienne au quatrième siècle*. Paris, 1895.

THOMAS (P.). *Notes critiques sur Manilius et Orientius*, dans le *Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 65e année, 3e série. T. XXIX, p. 553 sq.

PREMIÈRE PARTIE

Questions préliminaires concernant Orientius et son poème.

CHAPITRE PREMIER.

La critique du texte et son histoire; examen des travaux dont le poème d'Orientius a été l'objet.

Un manuscrit contenant le premier livre d'Orientius fut trouvé par le jésuite hollandais Héribert Rosweyd en 1599, au monastère d'Anchin, près de Douai. Rosweyd communiqua sa découverte à un ami de Juste Lipse, le P. Martin-Antoine Delrio, un des hommes les plus savants du seizième siècle, un de ceux qui connaissaient le mieux l'antiquité[1]. Delrio fit imprimer ce premier livre d'Orientius l'année suivante à Anvers. Voici le titre de cette édition, dont j'ai pu avoir un exemplaire entre les mains : « *S. Orientii episcopi Illiberitani Commonitorium, nunc primum typis excusum, emendatum et notulis illustratum a Martino Delrio Societatis Jesu presbytero.* Antverpiae. Apud Joach. Trognaesium. MDC. » Elle est dédiée au cardinal Baronius.

Le mot *Commonitorium,* avertissement, exhorta-

1. Delrio naquit à Anvers en 1551. Il est l'auteur d'un Commentaire sur les tragédies de Sénèque, *In Senecae tragoedias Adversaria.* Anvers, 1576.

tion, est souvent employé par les chrétiens des premiers siècles. Comme Sigebert de Gembloux avait appelé ainsi les Vers d'Orientius, les modernes ont, à la suite de Delrio, donné ce nom à l'ouvrage[1]. Mais c'est un titre sans authenticité; aucun des deux manuscrits ne le donne, tandis que le nom de l'auteur est attesté par lui-même au vers 417 du second livre. Delrio se demande (p. 12 de l'édition *princeps*) si le titre de l'ouvrage ne devrait pas être *Monita*, avertissements, car ce mot revient souvent sous la plume du poète[2].

On n'a pu retrouver le manuscrit dont s'est servi Delrio. Il n'y a pas lieu de trop regretter cette perte, car l'édition *princeps* en reproduit le texte scrupuleusement et dans les moindres détails. Au moins l'éditeur le dit dans sa Préface : « Quam potui optima « fide transcripsi, nihil mutans eorum quae in contextu « inveni mendorum, orthographiae quoque priscae « vestigiis relictis, quae poterant auctoris aevo in usu « fuisse[3]. »

Delrio a cependant cherché à corriger certains passages, mais il a mis ses conjectures en marge. Il y a joint quelques émendations de Juste Lipse, de Schondonch et de Fabricius.

1. Cette expression, *Commonitorium*, se trouve dans saint Augustin (*Rétractations*, liv. I, ch. v). — Cf. ce que dit Dom Ceillier : « On nous a donné sous le nom de saint Orient un ouvrage en vers hexamètres et pentamètres intitulé *Mémoire* ou *Avertissement*. C'était assez le goût de ce temps d'en composer sous ce titre, comme on le voit par ceux que nous avons cités de Marius Mercator et de Vincent de Lerins. (*Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, t. XIII, p. 503.)

2. « An ergo libri titulus *Monita?* »

3. Préface de l'édition *princeps*, p. 8.

Les notes explicatives de Delrio renferment d'excellents rapprochements avec les vers d'autres poètes. Elles éclairent bien des endroits embarrassants. Dans la Préface est étudiée — mais non d'une manière définitive — la question de savoir quel est l'auteur de l'œuvre. Le talent du poète est aussi apprécié en quelques lignes.

A la fin de l'édition on lit l'approbation suivante : « *Commonitorium istud morale, ante annos 1100*[1] *a B. Orientio conscriptum, quod doctrinam Christianae consentaneam pietati contineat, atque ad eam suavi, sed acuta tamen nervosaque breviloquentia lectorem alliciat, dignissimum judico quod tandem ex latebris erutum nunc lucem adspiciat, cum doctissimis notationibus R. P. Martini Delrii soc. Jesu Theol.* — Datum Lovanii pridie calendas Julii MDXCIX. G. Fabricius, Noviomagus. Apostolicus ac Reg. librorum Censor. »

Une seconde édition du premier livre fut publiée par le même Delrio, à Salamanque, en 1604. Elle ne diffère de l'édition *princeps* qu'en deux points : elle est précédée d'une Préface de Ramirez de Prado et contient une note très longue pour expliquer le vers 264. Freytag dit que l'édition de Salamanque est tellement rare qu'on s'est demandé si elle avait jamais existé : *Adeo rara est ut etiam a nonnullis viris doctis in dubium vocata fuerit.* (*Apparatus litterarius*, t. II,

1. L'auteur de cette approbation émet donc l'avis que le poème fut écrit à la fin du quatrième siècle ou au commencement du cinquième; mais il ne fait probablement là qu'adopter l'opinion de Delrio.

p. 1406.) La preuve qu'elle existe c'est qu'on en peut voir un exemplaire à la Reading Room du British Museum (837, L. 27).

Après Delrio les auteurs qui ont appliqué leurs soins au texte d'Orientius et à son interprétation sont Barth et Rivinus (Bachman). Le premier, dans ses *Adversaria critica*, a examiné plusieurs vers et essayé de corriger quelques endroits embarrassants. Le second a publié à Leipzig, en 1651, une édition nouvelle du même poème [1].

Nicolas Heinsius, dans son *Commentaire d'Ovide*, a laissé des observations sur deux passages du Ier livre du *Commonitorium* [2].

Le premier livre d'Orientius fit partie de la *Bibliotheca Patrum*, imprimée à Cologne en 1618. Il fut encore reproduit dans le recueil des Pères publié à Lyon en 1677.

En 1700 un autre manuscrit d'Orientius, plus complet que le premier, fut trouvé à Saint-Martin de Tours par de Galiczon, qui occupait une des dignités de cette église, celle de préchantre. Il mit ce manuscrit entre les mains du bénédictin Dom Edmond Martène, de la congrégation de Saint-Maur. Martène le publia, d'abord dans le recueil intitulé : *Veterum scriptorum Collectio nova*, puis dans le cinquième volume de son *Thesaurus novus anecdotorum*.

Ce manuscrit, dont le premier éditeur fut Dom Mar-

1. Elle est comprise dans un petit volume qui a pour titre : *Patrum Hispanorum Musae Sioniae*. Il est au British Museum (1213, K. 14).

2. A propos du vers 534 du XIVe livre des *Métamorphoses*.

tène, contient les deux livres du poème suivis d'autres petites œuvres. Il eut des destinées assez aventureuses. Après la Révolution il passa à la bibliothèque municipale de Tours. C'est là que le trop fameux Libri s'en empara. Profitant probablement d'une de ses tournées d'inspection, il arracha les seize feuillets du recueil dont ils faisaient partie[1]. Plus tard, il les vendit à lord Ashburnham. Cette pièce de grande valeur resta en Angleterre une quarantaine d'années. Enfin, en 1888, quand M. Léopold Delisle fit rentrer en France une bonne partie des trésors volés par Libri, les *Sancti Orientii Versus* devinrent la propriété de la Bibliothèque Nationale.

Manitius appelle ce manuscrit *Ashburnhamensis Librianus*[2]. Cette désignation a le tort d'appeler l'attention sur Libri, homme dont il est bon de parler le moins possible. On lui fait trop d'honneur en donnant son nom à un manuscrit.

Le volume qui contient les *Vers d'Orientius* a été relié en maroquin vert. Des seize feuillets de vélin dont il se compose, notre poème ne remplit que les onze premiers. Les autres renferment de petites pièces de vers d'Orientius, ou attribuées à Orientius, et le récit en

1. Ce recueil était le manuscrit 118 de Saint-Martin de Tours. Les autres morceaux forment aujourd'hui le ms. 284 de la bibliothèque de la ville de Tours. Ce manuscrit contenait autrefois sept fascicules. Libri en arracha deux, les *Vers d'Orientius* et la *Vision de Wettin*. (Voir là-dessus Léopold Delisle, *Notice sur les manuscrits disparus de la bibliothèque de Tours*, p. 127.)

2. Manitius, *Geschichte der christlich-lateinischen Poesie*, p. 192.

prose de la vision du moine Wettin. Il se trouve aussi, entre les petits poèmes et la *Vision de Wettin*, quelques lignes d'un fragment de saint Augustin : *Sententia sancti Augustini episcopi de ultima pœnitentia.*

Chaque feuillet mesure 256 millimètres sur 185, et contient deux colonnes d'écriture. La colonne a trente-deux lignes.

Le texte est calligraphié en magnifique minuscule caroline. L'écriture appartient au dixième siècle ou au commencement du onzième. Les titres, les *implicit*, les *explicit* et la plupart des majuscules sont à l'encre rouge.

Souvent, aux endroits où l'encre était décolorée, une autre main a tracé de nouveaux caractères. De là de nombreuses surcharges dans l'écriture.

La forme des majuscules est originale : boucle du P très étroite, barre de l'A souvent omise. On trouve des majuscules au milieu de certains mots. A la fin du second livre il arrive souvent que les capitales du commencement des distiques ne sont pas figurées.

Les abréviations sont nombreuses. Celle que le copiste affectionne le plus est le signe &, mis pour *et*, même au milieu des mots. Un autre signe d'abréviation, consistant en un trait presque vertical, remplace fréquemment *m* et *n*, soit au milieu, soit à la fin des mots : *dapno*, *imm'sum*, *contepne*. Le même signe, ou à peu près, se substitue encore à d'autres lettres; ainsi : *vix'* = *vixit*, *reg'* = *regit*, *n'ri* = *nostri*, *nat'a* = *natura*.

La particularité orthographique la plus frappante

est l'emploi fréquent de la lettre *h* dans des mots qui ne la comportent pas. Le copiste écrit *hac* pour *ac*, *adherit* pour *aderit*, *heremo*, *habiit*, *subthrahit*, *horis* pour *oris*. Il note souvent *ci* par *ti* devant voyelle, *convitia*, *supplitii*, *dissotianda*, *discrutianda*, *speties*, *sotiam*.

Le second livre m'a paru moins bien copié que le premier. On s'y heurte à beaucoup plus de difficultés; plusieurs fois les mots sont transposés maladroitement : à la fin de son travail, la main du copiste devait être lasse, si toutefois le même homme a tout copié.

Si nous comparons le texte du manuscrit d'Anchin, qui ne contient que le premier livre, avec celui du manuscrit de Tours, nous verrons que B (celui d'Anchin) mérite bien moins confiance que A (celui de Tours)[1]. Les leçons de B sont souvent ineptes et presque toujours sans valeur. Sans doute il y a aussi des fautes dans A, mais là le copiste paraît avoir reproduit sincèrement ce qu'il avait sous les yeux. Dans B, on reconnaît la main pédante de quelque clerc de l'époque carolingienne, corrigeant et refaisant le texte confié à ses soins. Ce clerc savait scander et se préoccupait de la versification : ses corrections choquent d'ordinaire plutôt le bon sens que la métrique. Au vers I, 255, *ut te quem raptim*, etc., devient :

Vitae quem rectae fugiens commendat honestas,

ce qui ne donne pas un sens satisfaisant[2]. Au vers

1. M. Ellis désigne ainsi ces deux manuscrits.
2. De même aux vers I, 395, 396, la leçon *formae* donnée par B sent l'interpolation.

I, 320, il lit : *famosos despice cultus*, au lieu de *vultus*, qui seul est acceptable.

Autres variantes de B, non seulement faibles, mais mauvaises :

Sic vultum quandoque placet, consumere tempus, etc. (I, 419.)

Cum poscit gelidus sitiens. (I, 587.)

Quelle que soit la valeur du manuscrit de Tours, il est probable que le texte présente encore des lacunes : entre les vers I, 199 et 200 ; entre II, 133 et 134; au milieu du vers II, 183; entre II, 262 et 263; II, 319 et 320; II, 332 et 333.

Martène a commis plusieurs erreurs dans la reproduction qu'il fit de ce texte, et ses fautes ont été acceptées par d'autres. Ainsi Teuffel[1] nous dit qu'Orientius fait du mot *ibi* (l. II, v. 115) un spondée, alors que le manuscrit donne *ibis*.

Après la publication faite par Dom Martène du premier et du second livre d'Orientius, un anonyme proposa dans le *Journal de Trévoux* (1701) plusieurs corrections au texte du poème. Cet anonyme n'était autre que le P. Jean Commire, l'élégant poète latin. Ses conjectures sont tout à fait admirables. Aucun de ceux qui se sont occupés du texte d'Orientius ne s'est montré si habile. La justesse d'une de ses émendations se trouve confirmée par les études récentes qui ont été faites sur le *De Arte metrica* de Micon, moine du

1. *Gesch. der röm. Liter.*, par. 464, 9, p. 1188.

neuvième siècle. Micon cite ce vers du second livre d'Orientius :

... nullum
Austero properes plectere judicio.
(II, 34.)

Le manuscrit de Tours donne *proceres*, qui ne présente pas de sens; Commire avait proposé *properes*. Au lieu de ces vers inacceptables qu'on lit dans l'édition de Martène :

Ille prior forsan qui serior adfuit ibi
Atria pulsabit, stulta querela notus
(II, 105 et 106),

il lit :

Ille prior forsan qui serior adfuit, ibit,
At tua pulsabit stulta querela notos.

A ce distique embarrassé et difficilement explicable :

Non quod nos istic terrena morte peremptis
Excipient unam crimina multa necem
(II, 285 et 286),

Commire substitue très ingénieusement :

Non qui mos est hic, etc.

Aux observations de Commire Dom Martène riposta avec amertume dans la Préface de son *De antiquis Ecclesiae ritibus*. Il accuse le correcteur de parti pris et de mauvaise foi. Il prétend que Commire — que

d'ailleurs il ne nomme pas — a voulu surtout faire parade de sa connaissance du latin et proclame qu'on ne doit pas corriger les auteurs chrétiens comme on corrigerait une copie d'élève[1]. Il ajoute que ces auteurs ne sont pas tirés de la poussière des archives pour servir de modèles oratoires ou poétiques, mais pour nous enseigner l'art de vivre honnêtement et pieusement. « La sagesse, dit-il, est chez eux cachée sous un modeste vêtement, et, au milieu des négligences du style, elle brille comme une pierre précieuse sur des haillons[2]. »

Dans cette diatribe Martène fut peu judicieux et ne sut pas reconnaître, d'un côté la sagacité de Commire, de l'autre la régularité ordinairement assez stricte d'Orientius en matière de syntaxe et de prosodie. S'il répond si vivement à son correcteur, n'est-ce pas parce que celui-ci appartenait à un ordre peu sympathique au sien? Il y a là un incident de la rivalité entre Bénédictins et Jésuites, et, au fond, un contrecoup des discussions du Jansénisme.

Prêcher la fidélité aux données du manuscrit, c'est fort louable, surtout quand on a affaire à un auteur qui n'est pas de l'époque classique. Mais cette fidélité doit-elle aller jusqu'à admettre des leçons incompréhensibles ou des transpositions qui ne trahissent

1. « Non eodem modo castigantur antiquioris aevi, ecclesiastici praesertim auctores, quo puerorum in scholis scriptiunculae corriguntur. »

2. « Quae si humili ac Deum reverenti corde quis legat, facile animadvertit sub tenui palliolo latere sapientiam, quae ipsa plerumque in dictionis artisque neglectu, velut gemma in centone clarius micat. »

que la négligence du copiste? Il faut beaucoup de sobriété dans les changements s'il s'agit d'un auteur de la décadence, mais on peut lui laisser certaines incorrections et la plupart de ses tours embarrassés, sans admettre ce qui est absurde et inexplicable.

Ce qu'il faut accorder à Dom Martène, c'est que les fautes contre la grammaire ou contre la métrique s'expliquent fréquemment par les habitudes du temps[1]:

Une appréciation de l'édition de Martène, avec des remarques sur le texte, fut faite par Georges Eckart dans un périodique allemand de l'année 1701, *Monatlicher Auszug aus allerhand neu herausgegebenen nützlichen und artigen Büchern.*

Les deux livres du *Commonitorium* furent publiés de nouveau en 1706, à Wittemberg, par Schurzfleisch. Cette édition est un travail consciencieux, mais sans originalité ni pénétration. Toutes les études antérieures ont été mises à profit. Le texte est précédé de recherches sur la personne de l'auteur.

Une autre édition donnée par le même Schurzfleisch parut un peu plus tard à Weimar, en 1716, avec ce titre : *Orientius supplemento auctus, sive nova e codice manuscripto Oxoniensi recensio.* Schurzfleisch croyait qu'il existait à Oxford un manuscrit d'Orientius.

En réalité, il n'y a pas de manuscrit d'Orientius à Oxford, mais le texte imprimé de l'Orientius de Rivinus avec des corrections en marge[2]. La *nova recensio*

1. Si l'on veut bien admettre provisoirement — ce qui sera démontré dans le chapitre suivant — qu'Orientius est un auteur du cinquième siècle.

2. Un des bibliothécaires de la Bodléienne a inséré cette note

de Schurzfleisch est presque entièrement faite d'après ces corrections et d'après le texte de Rivinus. Sur cent quinze leçons, il n'y a divergence que pour neuf passages[1]. Ce que Schurzfleisch appelle le manuscrit d'Oxford n'est donc autre chose que le texte de Rivinus annoté. Cependant je serais disposé à croire, jusqu'à preuve du contraire, que ces annotations viennent d'un manuscrit perdu. Tel n'est pas l'avis de M. Ellis, mais la présence d'une imitation possible d'Orientius dans l'épitaphe d'un archevêque de Cantorbéry, qui mourut au septième siècle, permet de penser que quelque copie du poème avait pénétré en Grande-Bretagne[2].

Dans sa *Bibliothèque ancienne et moderne*, Jean Le Clerc a fait de très bonnes remarques critiques sur Orientius en examinant le tome V du *Thesaurus novus* de Martène. Il rend justice à Commire et approuve particulièrement sa manière de corriger le vers 160 du premier livre :

Seque tuis sternet terra notanda rotis,

sur la première page : « The ms. collations in this volume form the Codex Oxoniensis of Orientius referred to by Schurzfleisch : the locality of the original ms. is unknown.

« F. Madan, 9 jan. 1885. »

1. Voici ce qu'en dit M. Ellis dans son édition du *Corpus* de Vienne (p. 202) : *His correcturis aut saltem ipsi textui Riviniano ita conspirant ea quae Schurzfleischius tanquam ex codice Oxoniensi notavit ut ex lectionibus locorum 115 ab eo commemoratis 9 tantum in Linc. 8° D 137* (c'est la cote du livre à la Bodléienne) *discrepent.*

2. Voir plus loin, au chapitre de l'imitation chez Orientius, p. 221.

au lieu de :

Teque tuis sternet,

correction confirmée par ce fait que, sur le manuscrit, il y a une simple barre pour figurer la lettre du commencement du mot; on peut y voir un *s* aussi bien qu'un *t*.

J. Le Clerc s'écarte de Commire, et avec raison, au sujet du vers 152 :

Lentaque de terris igne metalla coquis.

« Le critique, dit-il, voudrait lire *lecta* ou *secta*, parce que autrement il n'y a pas de sens, à ce qu'il croyait. Le P. Martène a néanmoins très bien fait de retenir *lenta*, qui est assurément la véritable leçon et qui fait un très bon sens; car c'est, en parlant des métaux, la même chose que *ductilia* ou *mollia*. C'est ainsi que Cornelius Severus a dit, dans son *Etna*[1], *lentities plumbi* (v. 540). Les copistes n'étaient pas capables d'employer *lentus* en ce sens de leur chef. »

Le *Commonitorium* fut imprimé de nouveau en 1766, dans le tome VI de la Collection des poètes latins publiée à Pesaro (*Collectio Pisaurensis omnium poematum, carminum, fragmentorum latinorum*).

Le texte de Martène y est reproduit sans soin et sans intelligence, avec d'incroyables fautes d'impression. Ainsi les quatre premiers vers du passage sur

1. Cornelius Severus n'est plus regardé comme l'auteur de *l'Etna;* le poème est communément attribué aujourd'hui à Lucilius Junior, ami et correspondant de Sénèque.

l'ânesse de Balaam ne présentent aucun sens, transcrits comme ils le sont dans cette édition : au lieu de *voce fruens*, il y a *fameris*, et, au lieu de *quadrupes*, *quod rupes !*

Dans sa *Bibliotheca graeco-latina veterum Patrum* (Venise, 1765-1781), André Galland inséra le poème d'Orientius (t. X, pp. 515 sq.), toujours d'après le texte de Dom Martène.

L'ouvrage fut encore réimprimé en 1861, dans le 61e volume de la *Patrologie latine* de Migne. Ce n'est guère qu'une copie, faite avec négligence et ignorance, de l'édition d'André Galland. Plusieurs phrases sont incompréhensibles et la ponctuation est souvent défectueuse.

En 1887, M. Robinson Ellis, professeur de latin à l'Université d'Oxford, donna, dans le tome XVI du *Corpus* de Vienne, une édition savante très soignée, avec une préface, un appareil critique et des index.

A l'appareil critique de M. Ellis on pourrait ajouter la citation qu'a faite Paul Diacre[1] et qui contient la variante *tibi dat* pour *donat*, au vers 567 du premier livre :

Munera quae tibi dat moriens haec munera non sunt,

et celles de Micon :

Claudendus parvi corpore sarcofagi[2],

corpore, au lieu de *marmore* (I, 558);

1. *Homilia de Sanctis*, dans la *Patrologie latine* de Migne, t. XCV, p. 1347.
2. Ce vers d'Orientius est attribué par Micon à Prudence.

Austero properes plectere judicio,

properes, au lieu de *proceres* (II, 34) ;

Praetereo clades Spartanas et Troïca bella[1].

(I, 347.)

M. Ellis, qui publia le *Commonitorium* en 1888, ne pouvait utiliser ces trois leçons, car Traube n'édita le *Carmen prosodiacum* de Micon qu'en 1896, dans les *Monumenta Germaniae historica, Poet. lat. aev. Carol.*, t. III, p. 786.

L'excellente édition de M. Ellis a été l'occasion d'un assez grand nombre de travaux sur le texte d'Orientius. Des articles lui ont été consacrés dans plusieurs revues philologiques. Le plus important est celui que Baehrens fit paraître en 1888 dans les *Neue Jahrbücher für Philologie und Pädagogik*. Baehrens a montré là une ingéniosité et une subtilité excessives. Il exige trop d'Orientius et lui suppose bien des raffinements de style et de pensée. Souvent il cherche à compliquer et à embarrasser ce qui est aisé et facile. Cependant quelques-unes de ses corrections sont heureuses. Il a fort bien résolu la difficulté qui se présente au commencement du second livre (II, 7 sq.). Il montre que là Orientius fait allusion à un passage de Cicéron (*Pro Caelio*, par. 46) ; Cicéron se demande pourquoi il y a si peu d'orateurs, et il en donne comme motif les privations qu'il faut s'imposer pour le devenir : *Obterendae sunt omnes voluptates, relinquenda studia*

1. Il est curieux de voir Micon et le manuscrit d'accord pour transcrire un vers où il y a une syllabe de trop.

delectationis, ludus, jocus, convivia, sermo etiam paene familiarium deserendus. Baehrens lit donc :

Cum (*au lieu de* an) si ventosae moveat te gloria linguae
Qua (*au lieu de* quam) suadet vano Tullius eloquio.
Sint fugienda jocus, convivia, sermo, voluptas
Sisque etiam aequaevis dissociande tuis.

Qua et *sint* sont d'excellentes corrections. Mais je laisserais *an* au début de la phrase, comme plus bas II, 93, 94. En ce qui concerne la correction du dernier vers, *sis dissociande*, l'attribut de *sum* construit au vocatif ne me paraît pas convenir à Orientius; je sais bien que plus haut on lit :

Obvius ibis,
Per tenerum blandis aera vecte notis
(II, 4),

mais le vers entier est exclamatif et doit être séparé par une virgule de *obvius ibis*. Je préfère lire : *tuque*[1]. La même erreur, *t* pour *s*, se trouve au vers 160 du livre I[2].

Le changement fait par Baehrens au vers 187 du livre I est bien spécieux : il propose d'unir les ablatifs deux à deux et de lire : *cursu grege, voce boatu*. Sans doute, ce groupement de doubles ablatifs est conforme aux habitudes du latin, mais la leçon des deux manuscrits n'est pas absurde et peut très bien se défendre : « Les animaux cherchent à sauver leur compagnon en courant (*cursu*), en se rassemblant (*grege*),

1. Avec M. L. Havet.
2. Le manuscrit A donne *Teque tuis sternet* et nous lisons *Segue tuis*.

en criant (*voce*), en volant (*volatu*). » C'est une série comme celle de II, 232 :

Jam dubii gressu, lumine, voce, manu.

Reconnaissons que les expressions ne sont pas tout à fait symétriques, mais la symétrie est-elle tellement dans le goût de l'auteur? Ne fait-il pas comme Horace et Tacite qui, loin de fuir le manque de symétrie, le recherchent au contraire? Ajoutons que *voce* et *volatu* forment allitération, ce qui n'était pas pour déplaire à Orientius.

Paul Lejay (*Revue critique* du 9 avril 1888) estime qu'il y a lieu de faire une transposition de vers au début du second livre : « Le second livre du *Commonitorium* présente, dit-il, une disposition assez obscure dans l'état actuel. En effet, après quelques vers d'introduction, l'auteur parle de la vaine gloire (13-40), puis du mensonge (41-44), puis de la gourmandise (45-51) et spécialement de l'ivresse depuis le vers 51; ensuite il revient à l'orgueil pour décrire les tourments de l'ambitieux (v. 95 et suiv.). » Lejay voudrait donc que l'on disposât les vers de la façon suivante : 1-12, 93-134, 13-92, 136 et suiv.

Ce changement ne s'impose pas, — loin de là, — d'abord parce que dans les vers 93-134 l'auteur ne revient pas précisément à l'orgueil, mais amplifie cette idée : quand on désire une récompense, on doit fuir la paresse,

Praemia qui sperat, desidiam fugiat.

Il fait là un raisonnement *a fortiori* qu'il amène très

logiquement : « Vos préceptes, dira le lecteur, sont difficiles à suivre, — mais, pour gagner le ciel, que ne ferait-on pas? Si vous vous donnez tant de peine pour mériter la faveur des hommes et obtenir des honneurs terrestres, que ne devez-vous pas accomplir pour Dieu qui vous promet l'éternelle vie? » Ainsi ce n'est pas de l'orgueil, considéré comme vice, qu'il s'agit dans les vers 95 et suivants, mais des tracas qu'entraîne la recherche des honneurs d'ici-bas. Ces vers, par suite, ne se relient aucunement avec ceux qu'Orientius a écrits plus haut sur les mouvements de l'orgueil, en tant que passion, et sur le respect humain. Ajoutez que le vers 13 :

Praecipuus labor est blandam contemnere laudem,

forme le commencement d'un développement sur le mépris des jugements humains et serait déplacé après le vers 134, par lequel s'achève une tirade sur les efforts stériles dc l'ambitieux.

J. Hilberg, dans les *Wiener Studien* (t. X, p. 165), et Manitius, dans la *Wochenschrift für Klassische Philologie* (n° du 12 septembre 1888), ont essayé de porter remède à quelques phrases difficiles. Plus tard, le même Manitius écrivit, dans le *Rheinisches Museum* (année 1894, pp. 172 sq.), un autre article critique plus important. Pour remplacer le vers I, 12 du manuscrit de Tours :

Heu noxarum malus origo praecipitat,

il lit :

Heu nos noxarum fons male praecipitans.

Peut-être eût-il mieux valu accepter la correction de Schurzfleisch, car bien qu'elle ne soit ni brillante, ni entièrement satisfaisante, elle garde le mot *origo :*

Heu mala noxarum turpis origo parit.

On peut approuver Manitius de retenir au vers I, 56 le mot *tutis* que donnent les deux manuscrits : l'opposition entre la rapidité du temps et la tranquille sécurité de l'éternité est ainsi mieux marquée[1] que si on lit *totis*.

Au vers 46 du second livre il propose :

Ne sapor antiquum serviat illecebris,

antiquum remplaçant *antiquorum*, c'est-à-dire *Adami et Evae*. Je préfère lire avec Commire *antiquis*, adjectif se rapportant à *illecebris*, et garder *saeviat*.

Manitius croit qu'un distique manque entre le vers 228 du livre II et le vers 229. Il me semble que les idées se suivent assez bien et qu'Orientius veut dire ceci : « A quoi vous sert d'avoir joui la veille, si vous êtes malheureux aujourd'hui ? à quoi bon avoir mangé et bu, si vous mourez de faim et de soif ? car (*cum*) le temps fait oublier (*eripiat sensum*) les impressions passées. »

Au tome LIX du *Jahresbericht* d'Ivan Müller, Karl

1. « Es ist im Gegensatz zu dem schnellen Verlaufe des irdischen Lebens gesagt. » — Voici comment Delrio expliquait ce mot *tutis* dans une note de l'édition *princeps* (p. 33) : « Tutis, non volubilibus, sed solidis, mutari nesciis et periculi infortuniique expertibus sæculis. Sic Apostolus spem vocavit anchoram animae tutam et firmam. » (*Ad Hebraeos*, VI, *prope finem*.)

Sittl avait étudié soigneusement plusieurs difficultés du texte d'Orientius. Dans le vers 3 du premier livre il préfère la leçon *vincat*[1] du manuscrit d'Anchin à la leçon *vitet* du manuscrit de Tours. Il donne pour motif que tourner les obstacles ne doit pas être précisément l'idéal de la vertu chrétienne[2]. Mais si l'on prend *vitet* dans le sens de « ne pas s'exposer aux dangers », ne peut-on pas le garder? Ce mot *vitet* assone avec les deux verbes précédents *reseret* et *fuget*, et nous verrons plus loin que ces rapprochements de sons semblables plaisent beaucoup à notre poète. D'ailleurs la question est tranchée par le *felici tramite* du v. 4.

Dans le *Journal of Philology* (tome XVII, page 118), Nettleship a proposé plusieurs conjectures. D'un endroit presque désespéré (II, 219-222), il arrive à dégager un sens. Voici ce que fournit le manuscrit :

> Quid vitam traxisse juvat si vivere cessas,
> Quaeve bonis merces, si teneare malis,
> Cum nisi, dum frueris, fructu tangere fruendi
> Et vita haec vitae vivat in officio.

« En substituant *nec* à *et* dans le dernier vers, le sens, dit Nettleship, devient suffisamment clair; en effet (*cum*), à moins que vous ne soyez touchés par la jouissance au moment même ou vous jouissez de la vie, cette vie même n'est plus (*nec*) dans son rôle propre de vie, c'est-à-dire ce n'est plus la vie dans le vrai sens du mot. »

1. Commire la préférait aussi.
2. « Ist es etwa das Ideal christlicher Tugend dem Widrigen auszuweichen. »

Mais M. L. Havet préfère, au vers 222, lire *num* au lieu de *cum*. On a ainsi une autre phrase interrogative après le *quid* du distique précédent et on n'a pas besoin de changer *nec* en *et*. On dira donc : Cette vie même est-elle dans son rôle propre de vie, est-ce une vie digne de ce nom ? Vivez-vous vraiment si vous ne sentez pas que vous jouissez de la vie. La même idée est exprimée dans ce mot attribué à Trajan : « J'ai demeuré soixante-seize ans sur la terre et j'en ai vécu sept. »

Le *Bulletin de l'Académie de Belgique* (tome XXIX) contient des *Notes critiques* de Paul Thomas sur Orientius. Sa correction du vers II, 94 :

Munere quo speres emeruisse hominem

est peu acceptable; il propose *spernes*. Il traite aussi la question du mot *vergentia* au vers 65 du livre II, et met en avant *marcentia*, terme propre, dit-il, pour désigner les effets de l'ivresse. Ellis avait indiqué *turgentia*, Baehrens *vertentia* et Schenkl *mergentia*. J'estime que la répétition du verbe *vergere* dans deux vers peu éloignés est, de la part d'Orientius, une simple négligence et qu'on peut conserver la leçon du manuscrit. *Vergentia* est un verbe transitif employé intransitivement. On sait que la langue du quatrième et du cinquième siècle est riche en verbes de cette sorte.

Karl Schenkl a donné dans les *Wiener Studien* (2 juin 1897) une excellente contribution à l'étude du texte d'Orientius.

Il trouve que les conjectures de Baehrens sont sou-

vent téméraires. Il rejette la correction de Delrio acceptée par M. Ellis, *consequitor* (I, 50), et garde la leçon du manuscrit, *consequitur*.

A propos du vers :

Vitam quae sequitur vita parare potest
(I, 52)

il fait remarquer très justement que l'auteur aime à jouer sur les mots et que cet emploi au même vers du même terme, *vita,* dans deux sens différents, est bien conforme à son goût ordinaire. On pourrait renforcer l'observation de Schenkl en notant que de tels jeux d'expression, renfermant un sens sérieux et profond, plaisent infiniment aux auteurs chrétiens de toutes les époques : « Apprenez que l'homme passe infiniment l'homme », dit Pascal dans les *Pensées*.

Schenkl discute aussi les vers 348 et 351 du premier livre. La ponctuation et la lecture qu'il propose d'après Marx pour le vers 348 sont d'autant meilleures qu'elles ne nous éloignent pas du manuscrit de Tours :

Et raptum, excidium quam prope, Roma, tuum ?

Pour le vers 351 (l. I) on ne voit pas pourquoi il n'a pas admis la leçon du manuscrit d'Anchin, *error*.

En tous cas il reproduit inexactement la leçon du manuscrit de Tours. Celui-ci porte, non pas *lascivum duceret victum*, mais *lascivum ducere victum*.

Au vers 391 du livre II, Schenkl lit avec beaucoup de vraisemblance :

Haec erit aeterni formula judicii
Gloria quod justum submota morte tenebit.

Quod au lieu de *quae* (ms.) : La formule du dernier jugement consistera en ceci que, etc.

Comme après ces travaux il reste encore un certain nombre d'endroits douteux, voici quelques observations pour en fixer la lecture.

Je me dispenserai de donner un appareil critique, car celui de M. Ellis est presque parfait. Je ne reviendrai pas non plus sur les leçons déjà étudiées dans les pages précédentes à propos des articles qui viennent d'être examinés. J'indiquerai aussi les conjectures faites par M. L. Havet à l'occasion de mon travail : il a eu l'obligeance de me les communiquer avant de les publier.

Vers I, 9. M. L. Havet remplace *nunc*, mot oiseux, par *nos*, qui fait antithèse avec le mot *tu* du vers 14 :

Ut quia nos istud quod protinus effugit aevum.

La locution *animae dispendia* du vers 47 (liv. I) est singulière, mais s'explique par l'analogie d'autres expressions, comme *dispendia silvae* (Lucain, VII, 2) : Quelles que soient les dépenses faites par l'âme, la marche pénible à laquelle elle est soumise, elle ne connaît pas de fin.

Aux vers 49 et 50 le texte est assez clair tel que l'ont transmis les deux manuscrits. On peut garder *consequitur* et admettre qu'Orientius a pris *cura* comme sujet, à l'exemple de Phèdre, qui écrit :

Quod interiore condidit cura angulo.

(L. IV, fable LXXIX, v. 5, p. 198 de l'éd. Havet.)

Orientius a dit ailleurs :

Quidquid haves totum dat tibi cura Dei.
(I, 130.)

L'*a* de *cura* s'allonge devant le groupe *pr;* la particule *et* a été probablement ajoutée par un lecteur qui ne se rendait pas compte de cet allongement.

Je ne vois rien de choquant dans l'opposition de *unam* et de *hanc*. Orientius emploie ces deux mots comme il emploierait *unam* et *alteram*, peut-être même a-t-il recherché là, comme il semble l'avoir fait ailleurs, le manque de symétrie.

I, 76. Préférer à toute autre la correction qu'on lit dans l'édition de Rivinus qui est à la Bodléienne :

Orbis et hic meus est et quod in orbe meum.

I, 85. Lire avec le manuscrit de Tours :

Sensu majori vincentem verba loquentis,

le mot *sensu* s'opposant au mot *verba :* « l'idée est tellement grande que les paroles ne la sauraient rendre. » Orientius affectionne cette opposition entre idée et expression, fond et forme : *sentire* et *loqui* (I, 26), *eloquium* et *sensum* (I, 39), *aures* et *sensum* (I, 15). Dans Pline le Jeune on trouve les mots *sensus* et *verba* formant exactement la même antithèse : « *Sensus reconditi occursant, verba sed qualia! exquisita et exculta.* » (*Lettres*, II, 3.)

I, 115. On peut retenir le mot *succedunt*, malgré ou plutôt à cause du manque de symétrie dans l'expres-

sion[1] : il y a alternance entre les nuits et les jours, mais non entre les mois et les années :

Noctes atque dies succedunt, mensibus anni.

I, 117. Vers plus embarrassant, à cause du solécisme *ver blandus* que donnent les deux manuscrits. Suivant Martène on ne doit pas s'étonner qu'Orientius ait commis un solécisme, parce que les poètes s'en permettent facilement. Mais Martène se trompe en appliquant ce principe général à Orientius, qui est plutôt correct et soigné. Le *perfundet* du manuscrit d'Anchin est sans doute issu de *ver fundet*. Conserver le *ut* du manuscrit de Tours et lire :

Ut fudit blando varios ver germine flores.

La particule *ut* annonce le vers suivant : à peine le printemps....., déjà l'été.

I, 130. Au lieu de *habes,* Baehrens propose *haves*, correction excellente et très vraisemblable.

I, 167. Le manuscrit de Tours donne :

Aut quibus haec copiis, quibus persolvere donis.

Le *c* de *haec* a amené la confusion de *opibus* avec *copiis.*

Le manuscrit d'Anchin a *quibus et persolvere donis.*

Pour faire disparaître la cheville *et* M. L. Havet propose de lire *quantis,* que j'adopte.

1. Cf. A. Cartault, *Etude sur les satires d'Horace*, p. 256, sur l'asymétrie dans Horace : « Il préfère la disproportion, qui paraît plus conforme à la nature et qui sent moins l'apprêt ».

I, 199-200. Il doit y avoir une lacune entre ces deux vers : quelle catégorie d'êtres humains <n'a pas avantage à remplir un tel devoir>, qui peut en nier la légitimité ou la facilité.

I, 213. *Proprii* ne va pas bien pour le sens et M. L. Havet a raison de conjecturer *fratrum;* rien d'étonnant qu'on ait lu PRII au lieu de FR̃V :

Te quoque permoveat fratrum par cura laboris.

I, 223. Lire avec M. Ellis, d'après le manuscrit d'Anchin :

Pacta tibi dubio non vis nutare paratu,

paratu ayant le sens d'acquisition, possession.

Le manuscrit de Tours porte :

Pacta tibi dubio non vis mutare paratum,

vers absurde. La faute commise au dernier mot est fréquente, car les copistes ou bien ne connaissaient pas les supins en *u*, ou bien écrivaient machinalement *um* à la place de *u*. La même erreur se rencontre dans plusieurs manuscrits d'Horace à propos du vers 124 de la IVe satire du premier livre :

Sive vetabat : an hoc inhonestum et inutile factu.

Le mot *factum* n'est guère possible, tandis que *factu* convient très bien.

I, 246. Garder le mot *parvis* que donne le manuscrit de Tours, au lieu de *pravis*[1] : si une punition fut

1. *Pravis,* adopté par M. Ellis dans son édition, est une

assignée aux méfaits peu graves (*parvis*), c'est afin d'habituer les esprits à l'idée de la peine de mort dans les cas qui la comportent.

I, 247. Au lieu de *Et licet haec melius*, M. Havet lit : *Haec licet in melius.*

I, 249. Je préfère la leçon du manuscrit d'Anchin :

Ast tamen est rectum,

à celle du manuscrit de Tours :

Est tamen est rectum.

I, 255-256. Il me semble que le distique peut bien s'expliquer tel que le donne le manuscrit de Tours :

Ut te, quem raptim fugiens commendat honestas
Perpes post obitum gloria suscipiat.

(I, 255-256.)

Le poète oppose la vertu fuyante, c'est-à-dire du temps qui fuit, à la gloire durable du ciel (*perpes*).

I, 263. Avec le manuscrit de Tours, lire *credita.*

I, 264. Juste Lipse conjecturait :

Aut carnem solidans pulvis odorque tegit[1],

au lieu de la leçon du manuscrit d'Anchin :

Aut arvum solidans, etc.

correction due à une seconde main dans le manuscrit de Tours. Le manuscrit d'Anchin a *parvis*.

1. Commire proposait *artus :*

Aut artus solidans,

et supposait une allusion aux momies d'Egypte, que le baume et les odeurs endurcissent.

Le manuscrit de Tours porte aussi « *aut ar uum* », avec une lettre grattée entre l'*r* et l'*u*. C'est probablement le copiste lui-même, ou quelqu'un de son temps, qui l'aura effacée. On ne peut, par suite, affirmer qu'il y ait le mot *arauum*, bien que la lettre grattée paraisse avoir été un *a*. Cette leçon *arvum*, donnée par les manuscrits, ne serait pas à la rigueur impossible : la terre est affermie (*solidans*) et rendue intangible par le rit funéraire, c'est-à-dire que la cérémonie sacrée empêche désormais qu'on y touche. C'est l'explication fournie à Delrio par Ramirez de Prado et donnée dans l'édition de Salamanque. Toutefois, la correction *Arabum* est bien tentante : ressuscitera non seulement la chair qu'enferme la pierre ou que l'embaumement maintient, mais les parcelles enlevées par l'eau, le vent...

I, 275 :

Scilicet ad motus animarum carne reversa.

Texte suspect. M. L. Havet songe à *ad cinctus* : « la chair redevenant l'enveloppe des âmes ».

I, 283. Le manuscrit de Tours donne, avec une faute de quantité, *spiceus densis*, etc. M. Ellis propose *spiceus at densis* et Commire *spiceus ex densis*. M. Havet indique *triticeus*, qui est bien préférable.

I, 300. La première lettre du vers n'apparaît pas nettement dans le manuscrit de Tours. Je lirais donc *quam* plutôt que *nam*, en supposant l'addition de deux lettres *q* et *u* :

Quam, puto, sic hominis sors melior fuerat!

I, 306. M. Ellis écrit : *quod raptim insontes*. Le manuscrit de Tours a en effet *insontes*, mais avec *in* souligné. Sans doute, les deux derniers jambages de l'*m* précédent ont été écrits deux fois par négligence ; c'est une dittographie. Je lis : *quod raptim sontes*.

I, 313 et 314. On peut rester fidèle aux deux manuscrits et lire :

Haec si falsa putas, merito post vera probabis :
Ut falsa effugies, si modo vera times.

L'auteur veut dire : « Si tu regardes ces croyances comme fausses, plus tard, par des châtiments mérités, tu en constateras la vérité ; et, si tu redoutes ces vérités, tu n'en auras pas plus à souffrir que si elles étaient fausses, car alors les peines n'existeront pas pour toi[1]. » Sans doute, la phrase a besoin d'explication, mais elle est d'un style non contraire au goût ordinaire du poète et de ses contemporains. Saint Eucher, dans le *De Contemptu mundi et saecularis philosophiae*[2], dit : « Si cogitamus ista, si ista meditamur, non timebimus mortem timendo. »

I, 321. Les deux manuscrits ont :

Praecipue semper famosos despice vultus.

1. « Mihi et Schondoncho videtur nihil hoc loco corrigendum. Sententia hujusmodi est : si hic degens falsa putaris, post vera esse doceberis experientia : si vero nunc credideris esse vera, non magis illis laedere, quam si falsa et nulla forent, nimirum quia tu illa evades ; vitando culpam, effugies poenam. » (Note de Delrio, p. 28 de l'édition *princeps*.)

2. Dans la *Patrologie latine* de Migne, t. L, p. 717 : *Sancti Eucherii Lugdunensis episcopi epistola paraenetica ad Valerianum cognatum*.

Commire et Ellis préfèrent *formosos*. Je retiens *famosos*, parce que cet adjectif a un sens analogue à celui du participe *laudatam* qu'on lit plus bas :

Cernere laudatam sic fugies faciem.
(I, 344.)

I, 326. Au lieu de l'épithète *assiduam* donnée par les manuscrits, Baehrens a fait une brillante conjecture à laquelle je souscris, *attiguam*[1] :

Nemo inter flores blandorum ambitus odorum
Naribus attiguam non metet ungue rosam.

I, 347. Adopter la conjecture de M. Havet : *Praetereo fraudes Spartanae*, « les perfidies de la femme de Sparte », c'est-à-dire d'Hélène; au lieu de *clades Spartanas*.

I, 377. Les deux manuscrits donnent *sanctus et victor;* lire, avec Commire, *sanctus et invictus*.

I, 378. J'admettrais volontiers la correction de l'édition de la Bodléienne :

Heu male feminei subditur arte chori.

I, 381 :

Tu quoque Levitis tantum dilecta nec uxor,

texte inacceptable, car il ne concorde pas avec le récit biblique : la femme outragée était bien l'épouse du lévite. Dans le manuscrit de Tours, le mot *levitis* n'est

1. Cf. « Attiguae domus » (Apulée, *Metam.*, L, 148, 7), et « Attigua ramis humiliora poma » (Sulp. Sev., *Dial.* I, 13, 8).

pas écrit très nettement; je le remplace par *levitae*. De plus, je change *nec uxor*[1] en *marito* en m'appuyant sur ce verset du *Livre des Juges* (XX, 3) : « Interrogatusque Levita, maritus mulieris. »

I, 382. Baehrens et Manitius ont pensé qu'il fallait lire *choro* plutôt que *toro*, mais *torus* est probablement pris, par métonymie, dans le sens de passion amoureuse.

I, 400. Préférer la leçon du manuscrit de Tours :

Crux tibi sit gladius, crux tibi sit clipeus,

gladius avant *clipeus*.

I, 404 :

Ac ne paulatim facilem spes palpet amorem.

On peut se demander si ce vers n'est pas altéré, ou s'il n'y a pas une lacune, l'hexamètre ne se reliant pas très bien avec le pentamètre suivant.

I, 425. Rien n'empêche de conserver *maerent* qui est très expressif. M. Ellis se demande si *marcent* ne vaudrait pas mieux.

I, 429. Au lieu de *et*, M. Havet lit *os :*

Cervix, colla, manus, os quod nunc omnibus horret.

I, 434. Le même lit *flos fit*, au lieu du *flos est* de Baehrens.

I, 433. M. Ellis adopte, à la suite de Delrio, *abdere* au lieu de *addere*. Baehrens fait une conjecture très ingénieuse :

Nequitiam et motis addere luminibus.

1. « Accepit uxorem de Bethleem Juda. » (*Juges*, XIX, 1.)

« La femme évitera de donner un air mutin au mouvement de ses yeux. » M. Havet prend *motis* qui est excellent, parce qu'il correspond à *ludentia*, et il change *seque* en *signa*.

La faute *seque*, dans les deux manuscrits, doit provenir de ce que *gn* aura été lu *qu*[1].

I, 455. Au lieu de *corpore* lire *pectore*, parce que l'écrivain ne peut se contenter ici de la chasteté matérielle. Il a dit (II, 329) :

Corpore nec solo sed toto et pectore casti.

Et puis la répétition *corpore, corporeas* ne produit pas un heureux effet.

I, 456. Je garde *decute* (ms. de Tours) contre M. Ellis qui lit *discute*.

I, 476. Les deux manuscrits ont *crudelitatis*. Delrio et Ellis lisent avec raison *credulitatis*.

I, 493. Lire avec M. Havet *fluctus* au lieu de *portus* :

Quid quereris diros fluctus ventosque furentes.

La faute consistant à employer *p* pour *f* était facile à faire. Ainsi, au vers 213, il est probable, nous l'avons vu, que *fratrum* a été mal lu et changé en *proprii*.

I, 496. La correction d'Heinsius[2], *si tignis*, au lieu de *si lignis* (ms. d'Anchin) et *sit ignis* (ms. de Tours), s'impose tout à fait.

D'ailleurs, dans le manuscrit de Tours, le *t* est à

1. De même, au premier vers des « Orationes », *tibique* vient probablement de *te igniti*.
2. *Ad Ovidii Mét.*, XIV, 534.

peine séparé de l'*i* et *sit ignis* est presque écrit en un seul mot. De plus, entre *si* et *t*, il semble qu'un petit point a été intercalé postérieurement. Ces particularités ne motivent pas précisément la correction, mais peuvent servir à la faire passer plus facilement.

I, 505. A la fin du vers, le manuscrit de Tours donne *mentes* et celui d'Anchin *mortes*. M. Havet lit *messes*, opposant les moissons de la guerre à celles que la faucille coupe et que le soc a préparées.

I, 529. Au lieu de *factus* lire *falsus*.

I, 535. Les deux manuscrits ont la même leçon pour la fin du vers : *tantus furor laxat habenas*. Dans celui de Tours l'*a* de la dernière syllabe est au-dessous de la ligne et l'*s* monte ensuite au-dessus. Le mieux est de souscrire à la correction de Rivinus :

Dic rogo quis miserum tantus furor urget habendi?

L'édition annotée de la Bodléienne fournit la leçon suivante :

Dic rogo quis furor o misero tibi laxat habenas,

mais c'est un vers indigne d'Orientius, et puis la faute ne s'expliquerait pas.

I, 536. M. Havet croit qu'Orientius avait dû écrire ici :

Ut te non satiet quod tibi jam satis est.

I, 565. Baehrens fait ici une correction heureuse : *quam* au sens exclamatif au lieu de *quae*[1] :

Nam servata nimis quam mox bona non tua fient!

1. Il renvoie à Festus, p. 261 : « *Quam mox* significat *quam cito.* »

I, 592. Le manuscrit d'Anchin et le Rivinus annoté de la Bodléienne se rencontrent pour lire :

Si bene non poterit quae bene velle cupit,

ce qui est préférable à la leçon du manuscrit de Tours adoptée par M. Ellis : *quae bene vel cupiet.*

Entre ce dernier vers et le suivant :

Hinc fuit ut Dominus monitis felicibus omnes,

Fabricius soupçonnait la chute de toute une tirade contre la colère[1].

I, 602. Pour expliquer et conserver l'expression *cum ratione* on n'a pas assez tenu compte de ce fait qu'Orientius l'emploie ailleurs et qu'elle paraît bien avoir chaque fois le sens du grec κατὰ λόγον[2], c'est-à-dire « d'une façon proportionnée, mesurée, raisonnable ». Aux vers I, 43, 44, il dit :

Principio geminam debes cognoscere vitam,
A Domino indultam cum ratione homini.

Il s'agit des deux vies que Dieu a accordées à l'homme avec sagesse et mesure.

Il écrit encore dans les petits poèmes :

Monstrat adorandum tota ratione character;

tota ratione veut dire là « de toute façon ».

1. D'après une note de Delrio, p. 28 de son édition : « Fabricius suspicatur hic deesse monita contra Iram, quibus optime subjungitur laus pacis. »

2. Expression qui se trouve notamment dans Lucien, Περὶ Πένθους, IV, 6.

La même locution *cum ratione* se trouve dans Sénèque (*De Ira*, I, 5) : « Num aliquando castigatio necessaria est? Quidni, sed haec sincera, cum ratione. » Ce qui signifie : « La punition doit être donnée avec mesure. »

J'expliquerais donc ainsi ce membre de phrase :

..... Concordia
Quae brutis etiam cum ratione datur,

« la concorde qui a été départie dans une certaine mesure même aux animaux privés de raison[1] ».

I, 615. *Depone rumorem*, dit le manuscrit de Tours, probablement pour *tumorem*. Une faute semblable a été faite au vers I, 65, par le copiste du manuscrit d'Anchin, *rure* pour *ture*.

Dans l'étude du second livre on ne peut s'appuyer que sur un seul manuscrit, celui de Tours.

II, 2. Schenkl change *premis* en *premes*, car Orientius aime à mettre le subjonctif présent dans la première partie de la phrase conditionnelle et l'indicatif futur dans la seconde.

II, 12. L'auteur a dû écrire *consociere*. La faute *consociande* vient de l'analogie du mot *dissociande* du vers 10.

II, 27. Je maintiens le mot *comtemtum* (ms.), contre M. Ellis qui lit *contentum*.

1. M. Ellis croit que l'expression *cum ratione* est simplement une brachylogie pour *in commune cum hominibus qui sunt ratione praeditis*.

II, 30 :

Supplicat et Stephanus, supplicat et Jacobus,

telle est la leçon du manuscrit. M. Ellis lit *et Jacob*, et Baehrens *en Jacob*, mais il n'y a pas lieu de s'étonner que la prosodie des noms propres tirés de l'hébreu soit incertaine. Juvencus fait aussi du mot *Jacobus* un anapeste. On peut se demander si c'est de saint Jacques qu'il s'agit, car les Actes des Apôtres (VII, 59) rapportent que saint Etienne priait pour ses ennemis, mais n'en disent pas autant pour saint Jacques. La légende de saint Jacques le Mineur, consignée dans les Bollandistes (1er mai, p. 23), contient un texte qui supprime tous les doutes : « *Praecipitatus non perierat, sed conversus et geniculatus dicebat : Precor te, Domine Deus noster, dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt.* » Et plus bas : « *Cessate, quid facitis? justus pro vobis precatur.* »

II, 37. Le manuscrit a :

Injuste alterius cupiet de crimine vitam.

Il y a de plus, en marge, *describere*. M. Havet lit *destringere*.

II, 39. Lire *damnatis*, au lieu de *damnati*.

II, 56. Conserver *madidos*, ce mot ayant un sens proleptique, et mettre *inroret* au pluriel à cause du sujet *nubila densa*.

II, 67. *Ablatum*, leçon du manuscrit, peut se soutenir. Les deux mots suivants sont *vultus fumante*. Il est bien probable que *sf* est pour *sp* et qu'il faut lire *vultu spumante*. Nous avons vu déjà deux fois que le

copiste avait sans doute confondu *f* et *p* : I, 213, *proprii* pour *fratrum*, et I, 493, *portus* pour *fluctus*.

II, 79. Dans le manuscrit, l'*s* de *posses* a été ajoutée au-dessus de la ligne par une autre main que celle du premier copiste. Je lis *posset* et je change *magno sumptu* en *magnus sumptus*.

II, 93, 94. Martène donne ce distique tout à fait inacceptable :

An tibi fragiles mundi quaerantur honores
Munere quos speres emeruisse hominem.

Il faut, avec Commire, introduire *si* entre *tibi* et *fragiles*. Dans le manuscrit, il n'y a pas *quos* mais *quᵘ* : on peut y lire *quo*. *Quo* sera interrogatif et *an* exclamatif. On trouve la même construction, II, 7-11 : *an si, quo!*

II, 113 et 114. Je me range à l'avis de Commire : *ibis* au lieu de *ibi*, d'autant plus volontiers que *ibꝫ* avec le ꝫ barré (telle est la graphie du manuscrit) veut certainement dire *ibis* et non *ibi*. *Ibis* n'est plus dès lors une conjecture, mais la leçon même du manuscrit. Martène a introduit cette sotte lecture, *ibi*, reproduite presque partout après lui.

II, 117, 118, 119. Avec le manuscrit, nous lirons *en* (une seconde main a écrit *an*). De plus, nous joindrons ce distique au suivant en changeant *nam* du vers 119 en *nunc* :

En honor arrisit quem semper in ordine mos est
Sumere sero quidem, sed posuisse cito
Nunc quod tu dederas, mox conferet alter et alter.

Mais le pléonasme *quem semper mos est* reste suspect.

II, 121. Le manuscrit porte : *durans honor infl& ag'té*, c'est-à-dire, à ce que je suppose, *inflet agentem*. Préférer cette leçon à toute autre, *agentem* voulant dire « celui qui exerce cet honneur ».

La période qui va du vers 129 au vers 135 est étrangement construite. La fin est corrompue d'une façon tout à fait désespérée.

II, 130. Le manuscrit donne :

Tantaque nunc homines ambitione colis.

Sans doute, les auteurs chrétiens de l'extrême décadence font quelquefois bref l'*a* de l'ablatif[1]. Cependant Orientius étant un écrivain soigné d'ordinaire, il serait étonnant qu'il eût laissé se glisser dans ses vers une telle faute de quantité. Mais le mot *nunc* est bien suspect. Baehrens le corrige en *hic*. M. Havet suppose *hinc* qui s'éloigne moins de la leçon du manuscrit.

II, 133-134. Il y a une contradiction interne entre ces deux vers :

Anteferens verum falsis, ingentia parvis,
Vilia magnificis, perdita perpetuis.

On doit supposer la chute d'un pentamètre et d'un hexamètre avec le sens suivant ou à peu près : « Alors que tu préfères la vérité au mensonge, les grandes choses aux petites, laisse les autres préférer des objets méprisables à des biens magnifiques et éternels. »

1. Saint Hilaire d'Arles écrivit bien :

Fit mulier vultu, mulier de costa viri fit.

(*Metrum in Genesim*, V, 116; *Patrologie* de Migne, t. L, p. 1290.)

II, 157. Le raisonnement n'est pas très net si on garde le texte du manuscrit :

Haec quia conscendunt animos et mente videntur
Inferiora illis crede futura bonis.

M. Havet propose très heureusement :

Haec quia confundunt animos, commenta videntur,

« comme ces merveilles confondent notre esprit, elles nous paraissent fabuleuses ; croyez cependant qu'elles sont inférieures aux joies du ciel. »

II, 163. Je retiens le mot *despectant* du manuscrit, contre M. Ellis qui lit *respectant*.

II, 171. Le manuscrit a *metuis sub rupibus* avec les deux syllabes *endis* ajoutées au-dessus de la ligne par une seconde main. M. Ellis remplace *metuendis* par *tetricis*. Ce qui doit faire préférer cette leçon, c'est que, par erreur, *tri* a bien pu être écrit *tu*, comme plus haut *Atria* pris pour *At tua* (II, 106).

II, 172. M. Ellis dit en note qu'il préférerait *evaluere* à *praevaluere*, parce que ce verbe *evalere* est employé dans le *De Providentia*[1]. On peut conserver *praevaluere*, car le préfixe *prae* est tout à fait à sa place ici.

II, 183. Le manuscrit présente une lacune entre *excidium* et *incendia*. J'adopte la conjecture de Schenkl qui suppose *clades*.

II, 190. En expliquant *graminibus* par poisons, on peut très bien garder ce mot. Ce sens de poison,

1. *Patrologie latine* de Migne, t. LI, p. 618.

d'herbe vénéneuse, se retrouve ailleurs, et Ovide dit de Médée :

Neve parum valeant a se data gramina, carmen
Auxiliare canit.

(*Métam.*, VII, 137.)

Schurzfleisch et M. Ellis substituent *grandinibus* à *graminibus;* mais la grêle endommage les récoltes, d'ordinaire elle ne tue pas les hommes. Pour appuyer ma résolution de maintenir *graminibus*, M. Ellis, qui abandonne volontiers sa correction *grandinibus*, m'a signalé un passage de Catulle à rapprocher de celui-ci; Orientius s'en est peut-être souvenu, car les termes correspondent exactement chez les deux auteurs. Voici la phrase de Catulle (XXIII, 9, 10) :

Non incendia, non graves ruinas,
Non facta impia, non dolos veneni.

Incendia correspond dans Orientius à *igni*, *ruinis* à *ruinas*, *dolos veneni* à *graminibus*, *facta impia* à *gladiis*.

II, 201 et 202. M. Ellis ponctue ainsi :

Dumque geris quodcumque geris vel non geris, ultro.
Mors movet alternum nil remorata pedem.

Je préfère mettre la virgule après *ultro* et faire rapporter ce mot à *geris* plutôt qu'à *movet*.

II, 208. M. Havet remplace avec raison *proficit* par *deficit*.

II, 215 et 216. Ces deux vers ont été l'objet de beau-

coup de discussions. Le texte du manuscrit est le suivant :

Intereunt decies qui ternos vixerit annos
Atque illum vixit qui modo missile sim.

Après bien des incertitudes et des tâtonnements, j'adopte la brillante conjecture de M. Havet :

Intereunt decies qui denos vixerit annos
Atque dies luxit cui modo vix decimus.

dicm ainsi écrit a pu amener la fausse lecture *illum*, et *decim* être lu *ile(im.*

II, 218. Baehrens a raison de corriger *mortis* en *sortis :*

Certe supremo tempore sortis idem est.

II, 227. Dans le manuscrit, le passage est tout à fait corrompu :

Cumque tua s hodie stringat ieiunia sitis[1],

et *assidua,* en marge, écrit d'une encre plus noire.

Commire ajoute *arida fauces* et supprime les mots *jejunia* et *assidua :*

Cumque tuas hodie stringat sitis arida fauces.

II, 228. Garder, contre Haverfield, le verbe *praemaduisse* qui va bien pour le sens. Si ce mot n'a pas été

1. L'appareil critique de M. Ellis n'est pas ici tout à fait exact : il a omis le mot *jejunia,* qui apparaît très nettement dans le manuscrit entre *stringat* et *sitis.*

employé par d'autres, cela n'est pas une raison pour affirmer qu'il n'est pas latin. Orientius nous fournira ainsi un *addendum lexicis*. Mais il faudra changer *cibo* en *scypho;* c'est nécessaire pour que ce vers corresponde au précédent. La conjecture, me dit M. Ellis, est rendue vraisemblable par un manuscrit de Pline l'Ancien où *scyphi* est écrit *ciphi*[1]; la difficulté prosodique venant du sigmatisme disparaît ainsi. C'est le même accident qui a mutilé ce mot et rendu le vers précédent illisible.

II, 231. Retenir *primaevo* (ms.) et lire *decusso* avec Baehrens, car *decurso* formerait avec *flore* une image incohérente.

II, 239-240. L'initiale du distique n'est pas nettement indiquée dans le manuscrit (revers du feuillet septième, ligne première de la seconde colonne)[2]. Le vers commence par *ec*. Pourquoi ne pas supposer un *n* devant *ec*? Le sens alors sera : « Et malheureux que nous sommes, vivant pour ainsi dire sous un autre soleil, la mort d'autrui n'est pas pour nous un avertissement de notre propre mort. »

II, 246. Le manuscrit porte *et*, et M. Ellis lit *at*. Je préfère garder *et*, particule qui peut marquer aussi une opposition.

II, 250. M. L. Havet croit avec raison qu'il faut lire *censet* et non *cernit*.

1. Voir Pline l'Ancien, édition de Sillig, Gotha, 1855, XXXIII, 155 : *cyphi* est la leçon du *Vossianus*, qui, d'après Gronovius, est *venerandae antiquitatis; cyphis* est la leçon du *Riccardianus*, manuscrit du neuvième siècle.

2. Sur le revers du feuillet septième beaucoup de majuscules sont omises au commencement de l'hexamètre.

II, 255. La leçon du manuscrit

Felix qui licitum finem putat esse laborum,

n'est peut-être pas inacceptable, car le mot *licitum* semble expliqué par le distique précédent :

Et quas criminibus poenas lex sancta minatur
Serius excipere credimus esse lucrum.

« Nous considérons comme un profit de recevoir le plus tard possible les châtiments que nous ont mérités nos crimes. Par suite, celui-là est heureux qui considère la fin de ses travaux, c'est-à-dire la mort, comme un terme qu'il peut voir venir sans craindre (*licitum*), qu'il lui est permis de considérer sans danger. » Mais la correction de M. L. Havet, *letum*, est préférable; car ce mot aura sans doute été écrit *lcetum*. A ce neutre se rapporte *quod*.

II, 256. Le manuscrit nous fournit :

Quod post ne timeat caverat ante timens.

La concordance des temps n'est pas observée, mais la phrase se comprend : « Craignant avant (c'est-à-dire pendant cette vie) il avait pris ses précautions pour n'avoir rien à craindre plus tard. »

II, entre 262 et 263, M. L. Havet soupçonne la chute d'un distique parce qu'*illic* ne se rapporte à rien de net.

II, 264. Je lis *substratoque ostro*, en tenant compte des deux points noirs qui annulent l's de la fin du mot *substrato* dans le manuscrit.

II, 276. Dans la description des peines de l'enfer, le manuscrit donne ce vers :

His lum' tunc flamma severa dabit.

Paul Thomas a bien résolu la difficulté dans l'article du *Bulletin de l'Académie de Bruxelles* mentionné plus haut. Il lit :

His lumen moestum flamma severa dabit.

« Le copiste, dit-il, qui avait sous les yeux *lumen moestum* a sauté la première syllabe de *moestum*, puis *tum* a été changé en *tunc*. »

Commire proposait *tenue*, Haverfield *cunctum;* Baehrens adopte une leçon assez ingénieuse :

His lamentatum lamna severa dabit.

Buecheler, dans une communication non imprimée qu'il a faite à M. Ellis, conjecture : *His lumen tantum.*

II, 284. Introduire ici, entre 284 et 285, les vers 305-308.

II, 294. Hilberg et Baehrens ont changé *potuit* en *patuit*. Ils n'ont fait, sans le savoir, que revenir au manuscrit qui porte très lisiblement *patuit*. Martène avait mal lu ce mot.

II, 301. Changer *dextram* (ms.) en *dextra*, et *linguam* en *lingua*, puis faire rapporter ces deux mots à *nocens :*

Dextra caede nocens, lingua in convicia prompta.

Dextra caede présente ainsi un double ablatif comme

plus haut[1], *usu ingenio, rebus ratione* (I, 193).

II, 305-308. M. L. Havet est d'avis de transporter ces deux distiques après le vers 284 pour que les idées se suivent mieux. Ils doivent faire partie de la description des supplices, laquelle commence au vers 273. On peut se demander en effet sur quoi porte *illic* du vers 307, s'il s'agit des peines qui précèdent le jugement.

II, 311. Préférer *loquaris* à *loqueris*, car Orientius a l'habitude de construire ainsi la phrase conditionnelle : subjonctif présent après *si*, et indicatif, présent ou futur, dans la proposition principale.

II, 319. Au lieu de *verbo*, M. Ellis indique en note *turba*, mais en laissant *verbo* dans son texte. J'accepterais hardiment *turba*.

II, 320. Le manuscrit a *sed*, qui ne convient guère. M. Ellis met *si*. Je préférerais *qui* :

Qui nec vexati restituere malum.

Malgré ces corrections, *turba* et *qui*, j'avoue que le sens du distique n'est pas d'une netteté parfaite. Aussi peut-on soupçonner une lacune.

II, 331, 322 :

Vel jam felices, quae prima est gloria, victis
Lucis et infidi corporis illecebris.

Dans le manuscrit se trouve *vittis*, ou peut-être *victis*, car l'écriture n'est pas nette : on y peut lire l'un ou l'autre mot; en tous cas préférer *victis*, et expliquer

1. Groupement semblable dans Cicéron : *Vi metu, imperio fascibus.* (*De Signis*, VII, 14.)

lux par « la vie », ou plutôt le monde, le siècle. *Lux* a souvent ce sens de « vie ». Silius Italicus dit (XVII, 472) :

Regia cum lucem posuerunt membra.

Rutilius Namatianus emploie le mot *lucifugus* au sens d'ennemi du monde (*Itiner.*, I, 446). Comme dans le distique suivant (333-334), il s'agit sans doute des martyrs « qui n'ont point hésité à sacrifier pour le nom du Christ leur existence vouée à Dieu », je supposerais, avec M. L. Havet, la chute de deux vers entre 332 et 333. Dans le distique 331-332, je suis convaincu qu'il est question, non des martyrs, mais des confesseurs, qui sont heureux dès cette vie, *jam felices*, parce qu'ils se sont vaincus eux-mêmes (*infidi corporis*), et ont triomphé du monde, *lucis*.

II, 335. Lire *sanctos*, pour que *sacerdotes* ait une épithète et pour éviter l'élision devant le cinquième pied du vers. Le manuscrit a *sanctus*, et M. Ellis lit *sanctorum*.

II, 339-340. Ce distique :

Mollia securis ducentes otia rebus
Pro merito vivunt nunc bene, post melius

me paraît s'appliquer spécialement aux moines dont il vient d'être parlé au vers 336, et non aux autres bienheureux. Les mots *vivunt nunc bene* ne sauraient convenir aux autres élus : le poète veut dire que la solitude et le mépris du monde rendent les moines heureux dès ici-bas. Continuant l'éloge des ascètes, il

traduit un verset du Nouveau Testament qui ne saurait viser les autres élus :

Atque omnes Agnus quoquo se verterit ibunt.

Saint Jean avait dit dans l'Apocalypse : *Hi sunt qui cum mulieribus non sunt coinquinati : virgines enim sunt. Hi sequuntur Agnum quocumque ierit* (XIV, 4).

Je ne mets donc pas de point après le mot *monachos* au vers 336.

II, 355. La leçon du manuscrit est :

Atque om'ib raptim celeratis gressibus ibit.

Il y a là une petite inexactitude dans l'appareil critique de M. Ellis. Je propose *omnibus hic raptim*.

II, 373. Baehrens a corrigé heureusement *videndus* en *verendus*.

II, 403-406. Le dogme de la Trinité est sans doute énoncé bien sommairement, mais l'auteur a probablement pensé qu'il suffirait de le rappeler. L'incohérence grammaticale se rattache peut-être à une certaine recherche de l'asymétrie, déjà signalée ailleurs dans le poème[1].

II, 407 :

At tu cum legis nostrum quicumque libellum.

M. Ellis soupçonne un vocatif entre *tu* et *legis*. J'adopte la correction de Baehrens : *At tu quando legis*.

1. Aux vers I, 50, *unam et hanc;* I, 115, *Noctes atque dies succedunt, mensibus anni;* I, 187, *cursu, grege, voce, volatu.*

II, 412. Admettre la conjecture de Baehrens : *teque*, au lieu de *neque*. L'allitération rend cette leçon plus vraisemblable :

Teque istud tuto dissimulare putes.

Il existe deux traductions ou plutôt deux ébauches de traduction du Poème d'Orientius, l'une en espagnol, l'autre en français. La première parut en 1795, à Madrid :

« *Poema sagrado pastoral del español insigne san Orencio obispo, que compuso en verso heroico latino, y dirigio a los fieles de su diócesis illiberitana con el titulo Commonitorium y traducido en verso castellano para la instruccion comun, lo publica* Don Manuel Joseph Fernandes Vinjoy[1]. »

Le traducteur donne d'abord une notice sur Orientius. Il le fait naître, sans qu'on sache sur quoi il appuie cette affirmation, à Palfurnia, près de Tarragone, et se demande si, par *Illiberi*, dont il dit qu'il fut évêque, il faut entendre Tarragone, Grenade, Collioure ou Lérida; il ne résout pas la question.

La traduction est incomplète et très peu littérale. Elle est écrite en vers *sueltos*, sorte de vers libres, voisins de la prose. Elle commence ainsi :

Qualquiera, ó tú, que anhelas altos premios
De una vida feliz, que no perece,
Busca el camino, de la muerte extraño,
Que al Cielo lleva, y asperezas vence.

1. J'ai trouvé cette traduction au British Museum.

Oprimidos del tiempo y las pasiones,
Caminamos inciertos de la suerte,
Y solo a la esperanza templa el gozo
De que otros hagan lo que en nos no vieren.

Cet Espagnol devait avoir sous les yeux l'édition de Salamanque, car dans *asperezas vence* il traduit le texte de B.

En 1839, Collombet publia à Lyon une version française du *Commonitorium*. Elle parut à la suite des œuvres de saint Jérôme. Collombet ne s'est pas préoccupé d'établir le texte qu'il allait faire passer en français. Il a commis bien des contresens et d'innombrables défaillances de style.

Dans l'*Histoire religiense de la Bigorre*, parue en 1861, Bascle de Lagrèze signale une traduction en vers français faite par Vincent de Bataille. Il en cite quelques passages. Je n'ai pu connaître autrement cette traduction qui n'a jamais été publiée.

Cet examen des destinées subies par le texte d'Orientius nons a fourni des détails qui ne sont pas négligeables pour l'histoire de la philologie. C'est pendant la ferveur érudite du seizième siècle que le manuscrit est découvert et publié. Il attire alors l'attention des savants les plus illustres. Mais bientôt la philologie tombe en décadence et, jusqu'au moment où paraît l'édition du *Corpus* de Vienne, le texte n'est étudié convenablement que par Commire.

De nos jours l'ouvrage a bénéficié du regain de faveur dont jouissent les poètes chrétiens, et des efforts sérieux ont été faits pour rendre le texte d'Orientius plus digne de lui.

CHAPITRE II.

La date du poème et les signes du temps.

On place d'ordinaire le poète Orientius parmi les auteurs du cinquième siècle de notre ère. Cependant quelques savants ont élevé des doutes sur ce point et cru que ses vers devaient être d'une époque bien plus récente. Ces savants sont Gaspar Barth et W. Grimm, le premier dans les *Adversaria critica*[1] et dans le *Commentaire sur Claudien*[2], le second dans son étude sur l'histoire de la rime[3]. Leurs doutes sont, je crois, insuffisamment justifiés et il est possible d'apporter de sérieuses raisons en faveur de l'opinion traditionnelle.

Barth déclare qu'il y a lieu de croire l'œuvre apocryphe, mais ne fournit guère de motifs. Il dit que la particule *ne*, employée une fois au lieu de *non*, est contraire à l'usage des auteurs du cinquième siècle ; en effet, dans le manuscrit d'Anchin on lit le vers suivant :

> Te sine ne linguam solvere, Christe, placet
> (I, v. 20),

mais dans le manuscrit de Tours il y a *nec*.

1. Livre XIX, ch. VII, col. 904.
2. Col. 801.
3. *Mémoires de l'Académie de Berlin*, année 1851, pp. 627-686.

Les motifs invoqués par W. Grimm sont que la rime revient fréquemment dans le poème et que les petites pièces qui sont jointes à l'œuvre principale font preuve d'un art bien inférieur. Mais, dès le quatrième siècle, la rime est fréquente dans la poésie religieuse et même dans la poésie profane. En ce qui concerne les fragments orientiens, j'examinerai la difficulté plus loin.

André Rivinus, dans son édition, s'est contenté de soulever la question : « Il y a bien, dit-il, certaines manières de parler qui ne paraissent pas convenir à un auteur du cinquième siècle, mais il faut renoncer provisoirement à ces soupçons à cause des vers du *Commonitorium* qui ont été cités avant la première édition du poème[1]. »

Les *Carmina Centulensia*, vers écrits à l'abbaye de Saint-Riquier, nous permettent d'affirmer d'abord qu'Orientius a écrit son poème avant le neuvième siècle. Un des moines de cette abbaye, Micon, a cité trois vers de notre poète dans son *Opus prosodiacum*. Or Micon vivait de 825 à 853[2].

Mais quand on lit le *Commonitorium* avec le dessein de déterminer plus exactement la date de sa composition, on est frappé par certains détails et par certains traits.

1. « Censuram rigidiorem et praesumptionem sinisteriorem suspendimus, praesertim cum et versus aliquos ex hoc Commonitorio, pridem et longe antequam publicaretur, laudatos offendimus. »

2. « Miconem ab anno 825 ad annum 853 floruisse testantur carmina. » (*Monum. Germ. hist. Poet. lat. medii aevi*, 3e vol., Introd., p. 272.) J'ai cité ces vers au chapitre I de la première partie de cette étude, pp. 32 et 33.

Nous voyons par ces détails que l'auteur écrivait en un temps où l'empire romain subsistait encore et dans un pays soumis à la domination romaine. Il faudra donc reculer la date de l'ouvrage dans un passé plus lointain.

Un des plus significatifs parmi ces passages est celui où Orientius décrit les démarches faites par l'homme tourmenté du désir des honneurs et démontre la vanité des ambitions d'ici-bas (II, 96-124). Il nous représente l'intrigant se levant de grand matin et allant attendre devant la porte fermée d'un homme riche et puissant, afin de le saluer. Il tombe de sommeil et s'endort sur les bancs placés dehors, près de la porte; cependant un autre passe avant lui. Mentionner cet usage comme actuel, c'est nous reporter à une époque encore toute romaine, c'est-à-dire pas plus tard que le quatrième ou le cinquième siècle [1].

Le poète ajoute : « Supposez que vous réussissiez à obtenir les honneurs, supposez que les fastes enregistrent vos titres de gloire et que vous donniez votre nom à l'année, à quoi sert la puissance quand elle n'est plus? » Il veut parler ici du consulat et de l'usage de désigner l'année par le nom des consuls. Il est peu probable qu'il eût fait cette allusion, s'il avait écrit en plein moyen âge. La date la plus basse serait donc la célèbre année du consulat de Basile, c'est-à-dire 541 [2].

1. « C'est toujours une nécessité [au quatrième siècle] pour un grand seigneur issu d'une noble race et qui remplit des emplois publics, d'avoir autour de soi un cortège d'amis et de clients. Tous les matins, selon le vieil usage, ils viennent le saluer. » (G. Boissier, *La Fin du Paganisme*, t. II, p. 176.)

2. Voir le *Dict. des antiquités* de Daremberg et Saglio,

Ailleurs, Orientius entretient son lecteur des raffinements du luxe chez ses concitoyens. Ainsi on aimait à se servir dans les festins de coupes taillées dans une seule pierre précieuse :

Certe non aliter sitientia proluit ora
Quem palmae obtulerint, quem cava gemma liquor
(I, 549, 550),

vers à rapprocher d'un passage où Sidoine Apollinaire (*Lettres*, II, 10) parle également de ces coupes somptueuses : *Cum spumarent Falerno gemmae capaces.*

Plus loin Orientius signale les faisceaux et la trabée, et ailleurs les manteaux de pourpre :

Illic conspicui fascibus et trabeis.
(II, 264.)

Sunt etiam Eois pallia velleribus.
(I, 126.)

On pourrait voir aussi dans le distique suivant une allusion aux cérémonies religieuses des païens :

Et colimus non ture dato, non sanguine fuso,
Non vino madidi, non epulis gravidi :
(I, v. 65, 66.)

La gloire de l'éloquence n'était plus très recherchée au moyen âge, mais elle l'était beaucoup au cinquième

p. 1465 : « En 534 les *consules occidentales* prennent fin avec Lucius Theodorus Paulinus. En 541 le consulat fut revêtu en Orient pour la dernière fois par un particulier, Fl. Basilius Junior. »

siècle, dans les provinces romaines, en Gaule particulièrement. L'auteur du *Commonitorium* parle de ce goût qui était encore une vraie passion : « Tu es peut-être épris de la gloire qu'une frivole éloquence procure, de cette gloire que recommande le futile bavardage d'un Cicéron. Si, pour l'acquérir, tu évites jeux, festins, conversations, plaisirs, quel zèle ne devras-tu donc pas mettre à observer mes conseils, puisque ces conseils doivent t'associer à Dieu ? » (II, 7-12.)

Le poème n'est pas en désaccord avec la situation religieuse et morale du cinquième siècle. Il n'est pas impossible que dans les vers suivants l'auteur veuille rendre hommage à la puissance impériale, protectrice de la religion :

> Corporeum frenat pacis amor populum
> Ut sub terreno sociatus principe discat
> Regi caelorum solvere vota simul.
>
> (I, 608.)

On a le droit de soupçonner là une allusion à Théodose ou à ses fils. Sous le gouvernement de cet empereur et de ses premiers successeurs, il y eut accord entre les deux pouvoirs, spirituel et temporel; l'Eglise commençait alors à être élevée au rang de puissance publique[1].

Il peut même se faire que dans ces trois vers le poète ait voulu attaquer indirectement les Donatistes : ces hérétiques n'admettaient pas que l'unité de l'Eglise pût être maintenue au besoin par le pouvoir gouvernemental.

1. Voir Puech., *ouv. cit.*, pp. 297 et 298.

Pour appuyer l'affirmation qu'Orientius est un auteur du cinquième siècle, relevons aussi les allusions possibles, sinon probables, à l'Arianisme et au Pélagianisme. L'Arianisme est la grande hérésie du quatrième siècle et le Pélagianisme celle du cinquième. Elles ont alors excité dans l'Eglise et dans la société des troubles profonds et soulevé de vives controverses.

Orientius ne veut pas que l'on conteste la vraie filiation et la nature divine de Jésus-Christ :

His illud superest, sine quo nihil omnia prosunt
Ut Christum credas de Patre cumque Patre
Spiritus et sanctus nullo discrimine junctus
Unum consumment nomina trina Deum.

(II, 403-406.)

De plus, s'il est bien l'auteur des deux petits poèmes, *De Epithetis Salvatoris nostri* et *Explanatio nominum Domini*, on devra remarquer qu'il n'y fait presque rien autre chose que répéter et traduire en vers la série des noms symboliques du Christ énumérés et expliqués déjà par saint Phébade, évêque d'Agen au quatrième siècle et un des plus ardents champions de la lutte contre l'Arianisme.

Il affirme contre les Pélagiens la nécessité du concours divin pour tous nos actes :

Conatus animæ tu nisi, Christe, regas
Ora homines omnes et muta et bruta tenebunt
Quodque etiam possunt, hoc quoque non poterunt.

(I, 40-42.)

Le mot *coluber*, au début du second livre, vise peut-être Pélage, — c'est du moins l'opinion de M. Ellis :

Caerula securus colla premes colubri[1].
(II, 2.)

Ajoutons que les vices blâmés le plus vigoureusement par Orientius sont bien ceux du cinquième siècle : la cupidité, la luxure, l'ivrognerie. Sans doute ces vices sont de tous les temps, mais les auteurs gaulois du cinquième siècle les reprochent plus spécialement à leur contemporains. La cupidité est l'objet des invectives de l'auteur du *De Providentia*, la luxure et l'ivrognerie sont surtout attaquées dans les œuvres de Salvien et dans l'*Epigramma Paulini*[2].

Il n'y a pas lieu de s'étonner qu'on ait tiré parti des vers d'Orientius pour éclairer l'histoire du cinquième siècle. Ainsi Dahn[3] fait un commentaire historique des vers 173 et 174 du second livre :

Multis ficta fides, multis perjuria, multis
Causa fuit mortis civica proditio.

1. Prosper d'Aquitaine désigne ainsi Pélage (*De Ingratis*, I, 2) :

Dogma quod antiqui satiatum felle draconis
Pestifero vomuit coluber sermone Britannus.

Pélage était moine de Bangor, dans le pays de Galles.

2. L'auteur de l'*Epigramma Paulini* remarque que les malheurs de l'invasion n'ont pu corriger les hommes de leurs vices :

Qui prius in noctem prandebat, nunc quoque potans
Continuat soles, nullo discrimine lychnis
Moechus erat Pedius, moechatur, durat iisdem
Leprae dum furvis.
(V. 33, 34, 35.)

3. *Die Könige der Germanen*, VI, pp. 74 et 75.

On a cité souvent le morceau où Orientius a peint les ravages que les Barbares exercèrent en Gaule. Sa description ressemble à celles qu'on trouve chez deux prosateurs du cinquième siècle, saint Jérôme[1] et Salvien[2]. « Vois, dit Orientius, combien soudainement la mort a pesé sur le monde entier, combien la violence de la guerre a frappé de peuples ! » Et plus loin : « Dans les bourgs, les domaines, les campagnes, les carrefours, les villages, çà et là tout le long des routes, on ne voit plus que mort, douleur, destruction, désastre, incendie et deuil, enfin la Gaule entière n'a été qu'un bûcher fumant[3]. »

Qu'on n'accuse pas ici le poète d'hyperbole. Sa description est exacte, car nous savons par ailleurs que les malheurs causés par les invasions du commencement du cinquième siècle et le désarroi jeté par elles dans la société dépassent l'imagination. « Quand l'Océan aurait inondé tous les champs de la Gaule, il n'y aurait pas exercé plus de ravages », dit l'auteur du *Carmen de Providentia :*

Si totus Gallos sese effudisset in agros
Oceanus vastis plus superesset aquis.

(*De Prov.*, v. 27-28.)

Et saint Jérôme (Ep. 14) : « Vincitur sermo rei magnitudine et minus est omne quod dicimus. »

1. *Lettre à Agéruchie.*
2. Salvien, VII, 169.
3. II, 165 sq., 181 sq.

On peut ainsi présenter Orientius comme un des témoins de l'écroulement du monde romain :

Spectamus toto quidquid in orbe perit.
(II, v. 238.)

Nous entendons chez lui l'écho des plaintes provoquées par les calamités qui bouleversaient alors l'empire. On sent bien que les événements dont il parle sont récents et qu'ils ont laissé des traces parmi les hommes de la génération présente.

Ces misères doivent être celles que causèrent les Alains, les Suèves, les Burgondes, les Vandales et les Wisigoths, quand ils traversèrent la Gaule dans les premières années du cinquième siècle. Quelques poètes gaulois ont aussi parlé des atrocités commises de tous côtés par les envahisseurs. Ces poètes se rencontrent avec Orientius pour déplorer les massacres et le pillage qui marquèrent l'arrivée des Barbares. Ce sont Prosper d'Aquitaine, Paulin de Pella[1], l'auteur de l'*Epigramma Paulini*[2] et l'auteur déjà cité du *De Providentia*[3].

Nous devons par conséquent placer la composition du poème à une date postérieure à celle de 406, année de l'invasion des Vandales, ou bien de 412, année de l'établissement des Wisigoths dans le midi de la Gaule.

1. T. XVI du *Corpus* de Vienne, pp. 29 sq.
2. Voir t. XVI du *Corpus* de Vienne, pp. 599 sq.
3. *Patrologie latine* de Migne, t. LI, p. 616 :

.....heu caede decenni
Vandalicis gladiis sternimur et Geticis.
(*De Provid.*, v. 33 et 34.)

Comme il semble avoir été témoin de ces malheurs, ou du moins en avoir entendu le récit des témoins eux-mêmes, on ne peut guère reculer cette date au delà de la fin du cinquième siècle.

Dans cette description que fait Orientius des affreuses conséquences de l'invasion, plusieurs termes trahissent l'époque. Les noms dont il se sert pour désigner les différentes espèces de localités où ont pénétré les Barbares sont les vocables précis employés à la fin de l'Empire romain[1] :

> Per vicos villas, per rura et compita et omnes
> Per pagos, totis inde vel inde viis.
>
> (II, 181, 182.)

Les *vici* sont « ces villages ouverts qui se multiplient en Gaule au temps de César et des Antonins[2] ». Les *villae* sont les habitations rurales des riches. Le *pagus* est la division régulière de la *civitas*.

Les mots *castella* et *tutae moenibus urbes* montrent que le poème fut écrit après l'époque où les villes commencèrent à être fortifiées. Peut-être même est-ce une allusion à cette transformation des villes, laquelle était encore récente au début du cinquième siècle, puisqu'elle datait du milieu du quatrième[3].

L'étude de la composition, du style et de la versifi-

1. Voir Mispoulet, *Les Institutions politiques des Romains* (2e vol, pp. 28 et 29).

2. C. Jullian, *Ausone et son temps*. Article de la *Revue historique* (janvier-février 1892, pp. 12 et 13).

3. « Il semble bien que l'œuvre de défense générale des Gaules fut complètement achevée en 356. » (C. Jullian, *Inscriptions romaines de Bordeaux*, t. II, p. 295.)

cation nous amènera à la même conclusion. Nous retrouverons en effet, dans le poème d'Orientius, les traits communs aux écrivains du cinquième siècle : le goût pour la rhétorique, l'amour des longues énumérations, des jeux de mots, des allitérations, le culte des auteurs classiques et la brièveté de l'inspiration.

Ainsi le poème porte en lui-même sa date, du moins sa date approximative. Pour nous aider à la déterminer plus sûrement encore, nous avons deux témoignages : l'un est de Fortunat, l'autre de Sigebert de Gembloux.

Au commencement de la *Vie de saint Martin*, Fortunat énumère plusieurs poètes chrétiens et, suivant son habitude, les range dans l'ordre chronologique : d'abord Juvencus, puis Sédulius, puis Orientius qui, dit-il, « nous a charmés de sa voix harmonieuse »; après Orientius viennent Prudence, Paulin de Périgueux, saint Avit[1]. Cette liste nous force à admettre qu'Orientius est un poète postérieur en date à Sédulius et à Juvencus, et antérieur à Paulin de Périgueux, à Arator, à saint Avit.

Or Juvencus vivait sous Constantin, nous le savons par saint Jérôme[2]. Pour ce qui est de Sédulius, les

1. Primus enim docili distinguens ordine carmen
Majestatis opus metri canit arte Juvencus.
Hinc quoque conspicui radiavit lingua Seduli.
Paucaque perstrinxit florente Orientius ore,
Martyribusque piis sacra haec donaria mittens,
Prudens prudenter Prudentius, etc...
(Fortunat, *Vita sancti Martini*, I, 140 sq.)

2. *Catal.*, c. 84. Voir l'édition d'Orientius de M. Ellis, première page de la préface, page 193 du XVIe vol. du *Corpus* de Vienne.

témoignages font défaut. Mais, d'un autre côté, Prudence, né en 348, publia ses œuvres quelque temps avant sa mort qui arriva vers 420; Paulin de Périgueux, Arator et saint Avit écrivirent à la fin du cinquième siècle et au commencement du sixième.

Sigebert de Gembloux, qui vécut de 1030 à 1112, fait mention de notre poète au chapitre XXXIV du *De Viris illustribus sive scriptoribus ecclesiasticis*. Il dit qu'Orientius a écrit un *Commonitorium* en vers héroïques pour charmer le lecteur par la douceur et la concision de son langage : « Orentius[1] commonitorium scripsit metro heroïco ut mulceat legentem suavi breviloquio. »

Sigebert de Gembloux place Orientius parmi les auteurs ecclésiastiques anciens, entre Marcus et Jornandes.

Mais ici se présente une assez grave difficulté : s'il s'agissait vraiment de notre auteur, Sigebert n'aurait pas employé l'expression *metro heroïco*, il aurait dit *metro elegiaco*. On peut répondre qu'au moyen âge le mot *metrum heroïcum* est quelquefois appliqué aux distiques.

Le même Sigebert dit au chapitre XXXIII de cet ouvrage : « Marcus, poeta familiaris Benedicti Cassinensis, vitam ejus a Gregorio descriptam defloravit heroïco breviloquio et pauca superaddidit. » Or, ce poème de Marcus est écrit en vers élégiaques. Bède (*Hist. eccles.*, liv. V, ch. VIII) donne aussi le nom de

1. *Orentius* pour *Orientius* me paraît n'être autre chose qu'une mauvaise orthographe.

vers héroïques aux hexamètres et aux pentamètres réunis.

Un dernier argument doit être tiré des rapprochements possibles avec les auteurs contemporains.

Le *Carmen ad Deum post conversionem et baptismum*[1] date très probablement de la première moitié du cinquième siècle. Comme l'auteur de ce poème paraît avoir plusieurs fois imité le *Commonitorium*, l'ouvrage d'Orientius doit être antérieur d'au moins quelques années[2].

Voici le détail de ces imitations :

COMMONITORIUM.

Ora homines omnes et muta et bruta tenebunt.
(I, 41.)

CARMEN AD DEUM.

Ipsa etiam te bruta tremunt, tibi muta loquuntur.
(45.)

COMMONITORIUM.

Auferat ambitor, prodigus, impatiens.
(II, 140.)

CARMEN.

Ambitor, varius, invidus, impatiens.
(84.)

1. Ce poème a été trouvé par le cardinal Angelo Maï dans un manuscrit du Vatican, qui ne contient d'ailleurs que des œuvres de Paulin de Nole. Il a été publié dans le tome V du *Classicorum auctorum e Vatic. cod. edit. curante Ang. Maï.* Rome, 1833.

2. C'est l'opinion de Manitius : « Dünkt mir die Annahme als die wahrscheinlichste, dass das Gedicht bald nach dem Erscheinen des Commonitorium geschrieben worden ist. » (*Gesch. der Christl. lat. Poesie*, p. 302.)

COMMONITORIUM.

Ast anima afflatu est vivificata Dei.

(1-46.)

CARMEN.

Qui potes addictam vivificare animam.

(92.)

COMMONITORIUM.

Finge age, mansuri signent tua nomina fastus.

(II, 123.)

CARMEN.

Non ut signandi servent mea nomina fastus
Turbaque nobilium limina nostra terat.

(125 et 126.)

COMMONITORIUM.

Multiplicis mater criminis invidia.

(I, 158.)

CARMEN.

Ac varii mater criminis invidia.

(150.)

COMMONITORIUM.

Caerula securus colla premes colubri.

(II, 2.)

CARMEN.

Jam sentiat ipse
Quae mihi molitur tela furens coluber.

(117-118.)

Un autre poème du même temps permet un rapprochement qui mérite l'attention, mais qui est moins décisif que les précédents. C'est le *Carmen de Provi-*

dentia[1], ouvrage qu'on attribue avec assez de vraisemblance à Prosper d'Aquitaine, et qui fut écrit probablement au début du cinquième siècle. Les passages à confronter sont justement ceux où les deux auteurs déplorent les malheurs de l'invasion. Orientius dit :

> Non densi nemoris, celsi non aspera montis
> Flumina non rapidis fortia gurgitibus,
> Non castella locis, non tutae moenibus urbes
> Ludere barbaricas praevaluere manus
> (II, 167-171),

et l'auteur du *De Providentia* :

> *Non castella petris, non oppida montibus altis*
> *Imposita, aut urbes amnibus aequoreis,*
> *Barbarici superare dolos atque arma furoris*
> *Evaluere, omnes ultima pertulimus.*
> (Vers 36-40.)

La difficulté est de savoir lequel des deux poètes a imité l'autre. J'incline à croire que c'est l'auteur du *De Providentia*.

Quoi qu'il en soit de ce point particulier, l'œuvre d'Orientius porte suffisamment la marque du temps que nous avons essayé de lui fixer, et son auteur peut être mis au nombre de ces poètes chrétiens du cinquième siècle qui presque tous fleurirent en Gaule[2].

1. LIe vol. de la *Patrologie latine* de Migne, p. 618.

2. « Die christliche Dichtung ist im V. Jahrhundert in Gallien so kräftig emporgeblüht, dass sich während jenes Zeitraumes ein andres Land mit ihm in dieser Beziehung gar nicht messen kann. (Manitius, *Geschichte der christl. lat. Poesie* p. 163.)

CHAPITRE III.

Recherches sur la personne du poète.

Après avoir déterminé l'époque probable où l'ouvrage fut écrit, essayons de savoir quel est le personnage dont le nom, *Orientius*, se trouve placé en tête et à la fin du poème [1].

Demandons d'abord des renseignements à l'œuvre elle-même, car l'auteur ne s'est pas complètement effacé.

Le ton des vers orientiens est pressant, chaleureux quelquefois, toujours plein d'onction et de piété. Il paraît bien convenir à un prêtre ou à un évêque. On doit y remarquer aussi l'humilité et la modestie, qualités qui n'excluent pas ici un certain air d'autorité.

Orientius espère que Dieu viendra en aide à sa faiblesse, malgré ses iniquités. Quand il a cherché à nous prémunir contre la sensualité, il ajoute : « Toutes ces attaques de la chair, je les ai moi-même ressenties » :

Omnia perpessus quae fugienda loquor.
(I, 406.)

1. Les deux manuscrits ont pour titre : *Sancti Orientii Versus*, et le dernier distique du second livre est :

Ut peccatores vincens Orientius omnes
Sanctorum veniam promerear precibus.

Perpessus est un terme assez énergique ; mais les saints, pour éviter de se flatter eux-mêmes, en viennent facilement jusqu'à se calomnier[1]. Il n'est cependant pas impossible que le poète s'accuse là d'avoir vraiment mené autrefois une vie déréglée. Peut-être — et cela me semble plus probable — veut-il simplement dire que la concupiscence subsiste en lui comme en tous les hommes. Nous verrons plus loin, dans les *Orationes*, petits poèmes que le manuscrit donne très nettement comme l'œuvre d'Orientius, qu'il se félicite d'être « sorti du bourbier de la sensualité[2] ».

Il est très soucieux du sort de son âme ; et, à la fin du poème, il recommande au lecteur de ne pas l'oublier quand il priera Dieu :

> Et quotiens Dominum perlecto carmine Christum
> Orabis, simus semper in ore tuo.
>
> (II, 409-410.)

L'éloge des ascètes et des moines est présenté avec un accent de conviction qui montre bien les goûts de l'auteur : « Dans la troupe des élus on verra ceux qui

1. « Sic Apostolus, sic ceteri sancti soliti se graves peccatores fateri et περιαυτολογεῖν. » (Note de Delrio, p. 42 de l'édition *princeps*.)

Il s'accuse encore d'avoir été un pécheur aux vers I, 401 ; II, 417, et il dit :

> Omnes criminibus namque ego vinco meis.
>
> (I, 611.)

2. Si l'on admet la leçon très vraisemblable qui change le mot *ethnicorum* en *psychicorum* :

> Et nos a facce psychicorum emersimus.
>
> (*Orationes*, 56.)

ont fait vœu d'être chastes et les moines qui vivent à l'écart des agitations humaines »,

Mollia securis ducentes otia rebus
Pro merito vivunt nunc bene, post melius.
(II, 339-340.)

De l'œuvre on peut tirer une autre indication, c'est que l'écrivain était de la Gaule, ou du moins y vivait : à la fin de la description des ravages exercés par les Barbares, il s'écrie que « la Gaule entière n'a été qu'un bûcher fumant ». On peut même préciser davantage et conjecturer qu'il a dû habiter le midi de la Gaule, car il parle d'oliviers[1] :

Autumnus musto madidus, praepinguis oliva est.
(I, 119.)

La langue du poème ferait pencher la balance plutôt du côté de l'Espagne : un hispanisme remarquable, *tenere* pour *habere*, apparaît plusieurs fois, I, 18; I, 41; I, 120. On le trouve aussi deux fois dans le *De Trinitate*, un des petits poèmes attribués à Orientius, vers 36 et 66. Il est vrai qu'une autre de ces

1. « Zur näheren Bestimmung seiner Heimat könnte beitragen was er (I, 119) über die Oliven, dann sogleich über das winterliche Einheizen sagt (I, 120). » (Sittl, dans le *Jahresbericht über die Fortschritte der kl. Altertumswissenschaft*, t. LIX, année 1889, p. 26.) L'argument tiré de l'usage de se chauffer en hiver est bien hasardeux, car des Italiens, comme Horace, disent qu'ils sont heureux de faire du feu :

Dissolve frigus ligna super foco
Large reponens.
(Od. I, IX, 5 et 6.)

petites pièces nous offre un romanisme gaulois : *obstare* signifiant ôter. (*Explanatio nominum Domini*, v. 108.)

Voilà tout ce que l'œuvre nous suggère sur la personne de son auteur et sur le pays où il a pu vivre.

En étudiant les deux *Orationes*, on s'est demandé[1] s'il n'avait pas commencé par professer le paganisme. Pour le prétendre on s'est appuyé sur ce vers :

Et nos a faece ethnicorum emersimus.
(*Orat. 56.*)

Mais il est bien probable qu'au lieu de *ethnicorum*, païens, il faut lire *psychicorum*, hommes sensuels.

Il nous est loisible maintenant d'examiner s'il ne serait pas possible d'identifier Orientius avec quelque personnage connu par ailleurs.

Les chrétiens des premiers siècles prenaient volontiers ce nom d'*Orientius*, en souvenir de deux passages de la Bible où le prophète Zacharie appelle le Messie « *Vir oriens* » : *Ecce vir oriens nomen ejus* (Zacharie, VI, 12), et : *Adducam servum meum orientem* (Zacharie, III, 8).

Aussi la tradition mentionne-t-elle plusieurs *Orientius*. Le premier était un soldat servant en Arménie, qui fut avec ses six frères victime de sa foi sous l'empereur Maximien. Le Martyrologe romain qui a inséré son nom au 24 juin[2] l'appelle *Orentius* et non

1. Basnage, *Ad Canisii Thes.*, t. I, p. 164, et Fabricius, *Biblioth. lat. mediae et infimae aetatis*, t. V, pp. 508 et 509.
2. *Martyrologe romain*, p. 116.

Orientius. Le second a été loué par Fortunat qui a écrit son épitaphe[1]. Le troisième est un évêque qui vécut en Gaule au quatrième et au cinquième siècle.

Rien n'autorise à identifier notre poète avec les deux premiers, car l'un ne nous est connu que par une épitaphe d'où il est impossible de tirer aucun indice[2] et l'autre a vécu trop loin de la Gaule. Mais de sérieuses raisons existent en faveur du troisième.

Le personnage fut longtemps célèbre dans l'Aquitaine. Sa légende le fait évêque d'Auch et il est honoré comme un des patrons de la Gascogne sous le nom de saint Orens[3].

La meilleure preuve de sa célébrité, c'est l'ancienneté et l'extension de son culte. Bien des faits établissent que ce culte était et est encore très répandu dans le sud-ouest de la France[4] et dans le nord de l'Espagne. Nombreuses sont les localités, les églises, les chapelles qui le reconnaissent pour patron[5]. On avait fondé d'importantes abbayes qui lui étaient dédiées : Saint-

1. Fortunat, l. IV, 24, dans les *Monumenta Germaniae historica*, t. IV, p. 94.

2. Si le héros de cette épitaphe avait écrit quelque ouvrage, il y serait au moins fait allusion. Fortunat a donc connu deux Orientius, celui dont il a composé l'épitaphe et celui qu'il a placé dans la liste des auteurs ecclésiastiques citée au chapitre précédent.

3. On l'appelle quelquefois aussi *Auriens* et *Aurans*.

4. « On trouve des traces très anciennes du culte de saint Orens non seulement dans la Gascogne ou province ecclésiastique d'Auch, mais aussi bien au delà, dans l'Agenais, le Quercy et le Languedoc. » (L'abbé Breuils, *Saint Austinde*, p. 11.)

5. Voir Dom Brugèles, *Chron. eccles. du diocèse d'Auch*; voir aussi Tillemont, *Hist. des empereurs*, t. VI, p. 221.

Orens de Lavedan, Saint-Orens de la Reule[1]. On avait construit aussi des hôpitaux sous son vocable[2]. Son nom est donné aux enfants quand on les baptise; les testaments font affluer vers ses sanctuaires les legs de ses dévots[3], et ses reliques sont un objet constant de vénération. « Les offrandes des pèlerins accourus de toutes parts au tombeau de saint Orens furent tellement abondantes qu'elles suffirent en peu de temps à la fondation d'une communauté de clercs réguliers que l'on vit s'établir autour de la sainte relique[4]. » Une partie de ces reliques fut transportée pompeusement d'Auch à Huesca le 16 septembre 1609[5], car les Espagnols honorent aussi saint Orens, comme le montre la reproduction de sa légende dans les anciens bréviaires de Saragosse, de Huesca et de Monte-Aragon[6]. Saint Orens est comme le saint Martin du Sud-Ouest.

1. L'époque de la fondation de cette abbaye est justement celle où le manuscrit du Poème fut copié. (Voir Bladé, *Les Comtes carolingiens de Bigorre*, pp. 20 et 21.)

2. Voir Dom Devic et Dom Vaissete, *Hist. gén. de Languedoc*, t. III, p. 484, et t. V, col. 1205.

3. Voir Légé, *Les Castelnau-Tursan*, t. I, pp. 29 et 31; t. II, p. 359.

4. *Revue de Gascogne*, t. VIII, p. 155. Article de Canéto.

5. Voir *Revue de Gascogne*, t. XVI, p. 249. Article de Léonce Couture.

6. Voir J. F. Andrès, *Vida de San Orencio*, p. 25. Voir aussi le t. V du *Teatro historico de las Iglesias del Reyno de Aragon* par le P. Huesca, p. 253 : « Es tenido y venerado San Orencio por especial patrono y abogado para conseguir el agua en tiempo de esterilidad, y comunmente es llamado Padre de las lluvias, titulo que expreso el Maestro Alpartil en la inscripcion de su imagen : *S. Orientius Pater Pluviarum*, para significar

La notoriété et la popularité de sa mémoire peuvent lui être venues à la fois de ses écrits et de sa sainteté, de sa bonne doctrine et de sa vie exemplaire. Du moins elles prouvent que sa personnalité a été assez puissante pour laisser une trace profonde et durable, et que c'est un homme à qui la chrétienté croyait devoir beaucoup.

Sa vie nous est connue par trois récits : deux d'entre eux ont été publiés par les Bollandistes dans les *Acta Sanctorum* (tome du 1er mai, pp. 60-64), l'autre se trouve dans un volume intitulé *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum antiquiorum saeculo XVI qui asservantur in bibliotheca nationali Parisiensi* (t. I, p. 149).

La première de ces Vies remonte probablement au septième siècle[1]. « Elle paraît faite, dit Tillemont, par une personne de la ville d'Auch en un temps où il se faisait beaucoup de miracles au tombeau du saint. L'air en est assez ancien pour être du sixième ou du septième siècle[2]. » Le manuscrit qui l'a conservée date du douzième siècle. Ce récit est celui qui offre le plus de garantie.

Le narrateur semble n'avoir d'autre but que de se faire l'écho de ce qui se disait couramment en son temps au sujet du vieil évêque d'Auch. Il s'exprime

el gran poder que le ha dado Dios sobre las nubes como a otro Elias. »

1. Ce récit a été imprimé par Collombet avant sa traduction du *Commonitorium*.

2. Tillemont, *Histoire des empereurs*, t. VI, note 8. Tillemont ajoute : « On peut avoir égard au peu de faits que cette légende rapporte, au moins pour le fond. »

sur un ton qui paraît très sincère. Au commencement il dit que c'est l'admiration qui l'a poussé à écrire la vie du saint. A la fin il s'excuse naïvement de n'avoir pu mieux faire : « Det ipse sanctus Orientius mihi veniam, qui ab aetherea sede virtutem, quam a Deo accipit, hominibus ostendit, quia si non potui expedire quae volui, vel aliorum ad hoc animos invitavi, ut ex abundanti cordis sanctum pontificem ipsi adornent, quod ego summo ore vix potui delibare. »

Le document appartient à une époque assez rapprochée de celle où vivait le personnage. Aussi peut-on affirmer qu'il satisfait à peu près aux exigences de l'histoire [1].

On ne saurait tout à fait en dire autant des deux autres récits, car ils contiennent des détails qui pourraient s'appliquer à une multitude d'autres saints. Néanmoins je ne crois pas qu'on doive absolument négliger leur témoignage.

Essayons donc de tirer de ces biographies un certain nombre de traits. Ces traits nous permettront de présenter une hypothèse d'après laquelle le poète et le saint ne formeraient qu'un seul et même personnage. L'identification est déjà rendue vraisemblable, on vient de le constater, par la célébrité dont l'évêque du cinquième siècle a joui auprès de la postérité.

1. C'est l'avis de plusieurs auteurs de travaux historiques. Ainsi Dahn, dans son ouvrage intitulé *Die Könige der Germanen*, Révillout dans l'*Arianisme des peuples germaniques*, p. 92, et Imbart de la Tour dans l'*Etude sur les paroisses rurales dans l'ancienne France* (*Revue historique*, mars-avril 1896, p. 252), n'ont pas craint de s'en servir.

Il est vrai qu'aucun passage des trois Vies données par les Bollandistes ne présente nettement celui-ci comme l'auteur du Poème. Mais est-ce bien là une raison suffisante pour renoncer à toute investigation de ce côté ? Dans les documents liturgiques ou ascétiques il n'est que très peu question des ouvrages composés par le personnage dont la vie est racontée, ou bien même aucune mention n'en est faite; c'est l'ascète et l'apôtre, non l'écrivain, que l'hagiographe étudie et propose à l'imitation des fidèles.

Voici les passages des trois légendes sur lesquels on peut s'appuyer :

D'après les trois Vies, il naquit en Espagne et fut évêque en Gaule. Ainsi se trouve tranchée la difficulté des hispanismes que nous avons notés dans le latin d'Orientius.

« *Connaissant parfaitement les dogmes de l'Église, il réforma, par son éloquence, le peuple qui lui était confié et détruisit les erreurs des païens*[1]. »

« *Son éducation fut soignée; il étudia les lettres, se livra à l'étude et à la prière, et sa science le fit briller d'un vif éclat*[2]. »

L'auteur de la première Vie l'appelle encore « un héraut apostolique », *apostolicus praeco*.

1. « Ecclesiasticis namque dogmatibus apprime eruditus, commissum sibi populum sacro sermone correxit, paganorumque perversitatem destruxit. » (1re Vie, *Acta Sanctorum*, 1er mai, p. 62.)

2. « Ipse vero, parentum diligentia educatus, studiis liberalibus traditur, ac orationi et lectioni vacans, non mediocriter eruditus effulsit. » (2e Vie.)

Dans la troisième Vie, — dont le style est plus déclamatoire, — nous lisons que le bienheureux Orientius faisait couler sur le peuple les ruisseaux de sa sagesse et qu'il prenait le soin d'arroser les prairies desséchées des cœurs[1].

On voit ensuite qu'après s'être dégagé des tristes et glissantes routes de la vie mondaine, il se voua et se livra tout entier, d'un cœur pur, à la majesté divine :

« *Mundanae lubricitatis squalore deposito se totum divinae majestati devovit et tradidit.* » (1re Vie.)

D'après cette phrase, la jeunesse de saint Orientius aurait été orageuse. On peut la rapprocher du vers :

Omnia perpessus quae fugienda loquor.
(I, 406.)

Une des biographies, la troisième, affirme qu'il combattit les Ariens, et la seconde légende lui prête le goût de la vie retirée et solitaire, deux particularités qui s'appliquent bien à l'auteur du Poème.

Les vers d'Orientius pourraient avoir pour titre « *Monita*[2] », ce mot *monita* revenant six fois sous la plume du poète. Par une rencontre tout au moins curieuse, la troisième Vie contient une phrase où l'on voit le peuple venir demander au saint les « *monita salutis* ».

1. « Beatus Orientius emanabat in plebe rivulos sapientiae, quos jam ex ecclesiastico fluenti dogmate praesumpsisset avidius imbibere, cupiens arentia cordium prata diligenter irrigare. »

2. Nous avons vu plus haut que Delrio s'était demandé s'il ne fallait pas donner ce titre au Poème.

Nous avons noté aussi que le poète se montrait soucieux de l'avenir de son âme : à la fin du second livre, il supplie le lecteur de ne pas l'oublier dans ses prières. D'autre part, la seconde des biographies dit qu'en mourant Orientius, tenant à vivre dans la mémoire des hommes, demanda à Dieu d'exaucer quiconque se recommanderait à lui en invoquant son nom[1]. Ainsi la légitime préoccupation de la postérité se trouve et dans l'ouvrage du poète et dans la Vie du saint.

Enfin, les dates concordent suffisamment. Le temps de la vie et de l'épiscopat de saint Orientius flotte entre la fin du quatrième et le commencement du cinquième siècle. On sait qu'Ursinien, indiqué comme son prédécesseur dans les anciens catalogues, mourut en 363, et que son successeur Armentarius signa la lettre synodale des évêques de Gaule au pape saint Léon en 451. L'intervalle qui s'étend de 363 à 451 est bien long, mais les listes d'évêques ne donnent pas d'autre nom à cet endroit[2]. Orientius ne peut avoir occupé le siège d'Auch pendant les quatre-vingt-sept années qui vont de la mort d'Ursinien à l'époque où

1. « A Domino impetravit in manu ejus suum reponi spiritum et locum sui sepulchri ab adversariis perpetuo esse tutum. Statimque duobus fratribus sibi adstantibus divina vox audita est dicens : « Quod postulasti adimplebo et si quis nomen « tuum digne invocaverit, a cujuscumque infirmitatis vel « augustiae, sive periculi aut tribulationis molestia liberabitur « et bonis temporalibus non fraudabitur. » (Bollandistes, *Acta Sanctorum*, 1er mai, p. 63.)

2. Voir L. Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. I, p. 24 : « Il est bien difficile de déterminer exactement l'époque du premier évêque connu d'Auch, saint Orientius, mais il y a lieu de croire qu'il n'est pas antérieur au commencement du cinquième siècle. »

Armentarius signa la lettre au pape. mais, si nous en croyons la légende, il l'occupa longtemps : *Cum præstante Domino rebus humanis longum in sæculo produceret* (1re Vie). — *Beatus Orientius plurimos postea vivens annos* (2e Vie).

Ce qui achève de rendre nos raisons plus acceptables, c'est l'impossibilité d'attribuer les vers d'Orientius au personnage qu'un certain nombre de savants présentent comme l'auteur du Poème, c'est-à-dire à Oriésius, correspondant de Sidoine Apollinaire[1], confondu avec l'évêque d'Illiberi Orontius, un des signataires des actes du concile de Tarragone en 516 et de celui de Girone en 517.

Ceux qui ont adopté ce dernier avis se sont appuyés sur des conjectures inacceptables. D'abord ils ont supposé que le nom d'Oriesius était une corruption du mot Orientius, et ensuite qu'Orontius était une variante du même nom. Ainsi Orientius, Oriésius et Orontius ne formeraient qu'un seul et même individu. Rien ne peut justifier une pareille confusion de noms.

Autre difficulté : Orontius, évêque d'Illiberi, n'assista au concile de Tarragone qu'au début du sixième siècle, tandis que le poète Orientius doit, d'après les conclusions du chapitre précédent, être rangé parmi les auteurs qui écrivirent vers le commencement du cinquième siècle.

1. L'épître 12 du livre IX de Sidoine Apollinaire est adressée à Oriésius ou Orésius. Elle doit avoir été écrite vers 484. Elle commence ainsi : *Venit ad nostras a te profecta pagina manus*, etc. Le mot *pagina* ne saurait désigner les 1036 vers du Poème d'Orientius.

Ajoutez qu'on ne trouve aucune autre trace de cet Oriésius auquel Sidoine Apollinaire écrivait. Il n'est pas possible qu'il ait été évêque d'Illiberi, dans la Gaule Narbonnaise, parce qu'Illiberi (ancien nom d'Elne) ne fut érigé en évêché que vers la fin du sixième siècle[1]. On a même à ce propos confondu Illiberi avec Caucoliberum, aujourd'hui Collioure, où il n'y a jamais eu d'évêque[2].

Et puis ni Oriésius, ni Orontius n'ont jamais éte appelés saints, tandis que les deux manuscrits portent comme titre du poème « *Sancti Orientii Versus* ».

A défaut de preuves certaines, de nombreux indices me font donc adopter comme très plausible l'opinion qui fait de saint Orientius, évêque d'Auch, l'auteur de notre poème.

Le premier qui ait défendu cette cause, que j'ai prise en main, est le P. Mongaillard, qui vécut de 1560 à 1625. Sa discussion, qui est assez bien menée, se trouve dans la *Vasconiae Descriptio*, f°s 223 à 253, ouvrage manuscrit écrit en latin vers 1610.

Après Mongaillard vient le Père Bajole qui, dans

1. « En 571, il est pour la première fois question d'un évêque d'Elne, diocèse démembré de celui de Narbonne. » (L. Duchesne, *Fastes épisc. de l'ancienne Gaule.*)

2. Cette erreur a été commise par Delrio dans la préface de l'édition *princeps*. Schurzfleisch dit qu'Orientius fut évêque d'Illiberi dans la Bétique (aujourd'hui Grenade), mais la liste des évêques de Grenade ne fournit pas ce nom. Une des causes possibles de cette confusion, c'est que les mots *Elimberris*, ancien nom d'Auch, *Iliberris* (Grenade) et *Illiberri* (Elne) se ressemblent beaucoup et ont même origine et même sens : *Iribari*, ville neuve en basque. (Voir Luchaire, *De lingua Aquitanica*, p. 142.)

son *Histoire sacrée d'Aquitaine*, s'exprime ainsi : « Il y a une petite controverse touchant quelque poésie que Martin Delrio a publiée avec ses notes. Ce sont des vers élégiaques au nombre de trois cent neuf distiques, desquels l'auteur donne de très bons avis pour la vertu. Delrio donc estime que l'auteur est Orésius, évêque d'Illiberi, duquel Sidonius fait mention comme d'un homme qui avait la phrase bonne. Mais j'estime que si Delrio eût su que notre saint Orens avait bien étudié, il lui eût adjugé cette poésie, et de vrai il y a plus d'apparence pour lui que pour l'autre. La raison est que si bien Sidonius loue le style de l'autre, non toutefois la poésie, mais une page de prose seulement. Or, nous argumentons bien plus à propos par le témoignage de Fortunat, lequel, sur le commencement du poème qu'il a écrit touchant la vie de saint Martin, nomme quelques écrivains espagnols et met Orientius poète entre Juvencus et Prudence. Cet ordre est remarquable, car notre saint Orens a vécu après Juvencus et devant Prudence. »

Dom Martène, qui découvrit le manuscrit de Tours, se range à l'avis de Mongaillard et de Bajole, auxquels à son tour fait écho Dom Brugèles dans ses *Chroniques ecclésiastiques du diocèse d'Auch*. Funck, dans l'ouvrage intitulé, *De inerti ac decrepita latinae linguae senectute*, pense de même : « Veteres libri habent : sancti Orientii Versus vel Commonitorium. Atqui non versibus sancti nomen meruit, sed ecclesiastico munere, innocentia vitae, singulari pietate aut martyrio. Neque memini usquam legisse hujus nominis quemdam vel Tarraconensem, vel Illiberitanum

episcopum sanctorum numero adscriptum esse. »

De nos jours plusieurs savants ont souscrit à cette opinion. Ce sont : Ebert (*Hist. de la litt. lat. du moyen âge en Occident*), Teuffel (*Hist. de la litt. romaine*), Manitius (*Hist. de la poésie lat. chrét.*), Smith et Wace (*Dictionnaire de biographie chrétienne*)[1].

Le premier éditeur d'Orientius, Delrio, admet l'opinion que je viens de réfuter. Elle fut suivie par tous les auteurs espagnols qui se sont occupés d'Orientius. On dirait que pour eux c'est affaire d'amour-propre national : ils tiennent à ce qu'Orientius ait été évêque en Espagne[2]. Nommons encore parmi les défenseurs de cette thèse le cardinal Baronius, Possevin, Jean Le Clerc, Cave, Basnage, Schurzfleisch, Leyser, Dupin. D'ailleurs ils ne sont pas parfaitement d'accord entre eux et commettent de singulières méprises sur les sièges épiscopaux de Gaule et d'Espagne.

C'est pourquoi nous nous arrêterons à la conclusion suivante : l'Orientius du *Commonitorium* est le même que l'évêque d'Auch dont nous possédons trois légendes. Conservons-lui, comme dit le P. Mongaillard, ce

1. « It appears, from internal evidence, to be of the 5th century and the work of one who not only bore the same name as the bishop of Auch, but had had similar experiences, political and religious. »

2. Les hagiographes espagnols mêlent facilement les traditions et les légendes. D'après plusieurs d'entre eux saint Orientius serait, contrairement à toute chronologie, le frère de saint Vincent et de saint Laurent. Sur cette prétention des Espagnols, voir Léonce Couture, *Revue de Gascogne*, t. XVI, 1875, p. 252.

qui est sa gloire méritée, pour qu'il ne puisse se plaindre, à la façon de Virgile[1], d'avoir écrit des vers dont un autre a eu l'honneur : *Maneat illi suum decus, ne cum justa querela audiamus eum dicentem :*

Hos ego versiculos feci, tulit alter honores.

1. Si l'on s'en rapporte, pour l'authencité du vers, au témoignage de Donat.

CHAPITRE IV.

Examen des pièces iambiques d'Orientius et des morceaux dactyliques qui lui sont attribués.

Au *Commonitorium* sont joints certains écrits édifiants : sept vers sur la Nativité de Jésus-Christ, cinquante-deux mots qui énumèrent en cinq distiques les noms symboliques donnés au Christ dans les textes sacrés, un poème sur la Trinité, une Explication des noms du Christ, et enfin deux Prières. Les questions que soulève l'étude de ces petites pièces valent la peine qu'on s'y arrête. Mais ce n'est pas seulement pour elles-mêmes qu'il convient de les étudier ici, c'est parce qu'elles offrent des moyens d'éclairer le grand poème.

Dans le manuscrit de Tours elles font suite au second livre; aussitôt après les mots *Explicit sci Orientii liber secundus,* on lit : *Incipit de Nativitate Domini.* Le *De Trinitate* est précédé du titre suivant : *Item ejusdem De Trinitate.* Avant les Prières écrites en vers iambiques se trouve cette phrase : *Incipiunt orationes Orientii numero XXIV.*

On le voit, le manuscrit donne expressément Orien-

tius comme l'auteur des *Orationes* ou *Prières*[1], tandis que les autres pièces placées immédiatement après le grand poème sont anonymes. Comme les *Prières* se trouvent, pour ainsi dire, signées, et qu'elles sont plus dignes d'Orientius que les morceaux dactyliques qui les précédent, j'examinerai d'abord ces *Prières*.

Le titre annonce *vingt-quatre Prières* et nous n'en avons que deux : la première termine le feuillet dixième et la vingt-quatrième est écrite sur un autre. Il est donc présumable qu'une ou plusieurs pages ont été perdues.

Ces deux morceaux sont des chants avec refrain : les anges, dit l'une, louent Dieu et nous faisons écho à leurs cantiques pour le glorifier. Les astres aussi le louent, ainsi que l'air, le vent, la pluie, les fleuves, la terre, l'océan, l'enfer même. — La pièce n'est pas sans mérite littéraire, grâce surtout au couplet de la fin : « La flamme de l'infernal séjour, le sombre Tartare, et en même temps les anges farouches qui y commandent, tous répètent *Amen* sur un ton menaçant. Et nous, faisant écho à ces accords, nous crions *Amen*, nous disons *Alleluia*. (*Orationes*, 31-35.)

Les sénaires iambiques de ces deux Prières sont partout d'une excellente facture. Il y a dans la troisième strophe de la première une imitation de Plaute :

Nec jugulae, neque Vesperugo neque Vergiliae occidunt.
(*Amphitryo*, I, 1, 119.)

Vergiliae, Jugula, Vesperugo Lucifer.
(Orientius, *Orat.*, I, 12.)

1. Ce nom d'*oratio* est donné, dans la Vulgate, aux psaumes 16, 85, 89, 101, 141.

Dans l'autre *Oratio* le poète adjure le mauvais esprit et lui interdit de rien enlever et de rien ajouter aux cantiques qu'il a composés. Le mot *increpo* dont il se sert pour cette adjuration est sans doute le terme propre pour exprimer l'action d'exorciser, car Isidore de Séville appelle les exorcistes « *increpantes* ». (Voir *Patrologie latine* de Migne, t. LXXXII, p. 293[1].)

Le texte des deux *Orationes* est loin de nous être parvenu intact.

M. Ellis suppose que le premier vers est un saphique introduit là par une erreur du copiste. M. L. Havet propose de lire :

Te, Domine, celsum igniti Cherubim dictitant.

La faute *tibique* peut très bien être issue de *te igniti ;* de même au vers I, 448 du grand poème *seque tame* a des chances de venir de *signa etiam.*

Le vers 7 présente un non-sens :

Ceu civitatis septem principes viri.

De plus le dissyllabe final va contre la pratique de l'auteur : il évite d'employer à la fin du vers un mot de deux syllabes. M, Havet lit donc :

Ceu civitatis vestrae septem principes.

1. « Exorcistae ex Graeco in Latinum adjurantes, sive increpantes vocantur. Invocant enim super energumenos, vel super eos qui habent spiritum immundum, nomen Domini Jesu, adjurantes per eum ut egrediatur ab eis. »

Au vers 13, Manitius change *guttae* en *stellae*, mais *guttae* est une métaphore toute naturelle pour désigner les étoiles. Les poètes associent volontiers ces deux idées d'étoile et de goutte ou de larme[1]. Ovide dit

> Variis stellatus corpora guttis.
>
> (*Métam.*, IV, 461.)

V. 17. Se ranger à l'avis de Baehrens qui substitue *fulmina* à *flumina*.

V. 21 et 22. Le manuscrit porte :

> Solum stativum cum fertura mobili
> Quae paret homini quaeque capta de una.

Fertura ne se trouve pas dans le dictionnaire De Vit-Forcellini, mais le mot est dans du Cange avec le sens d'*offertura*, sacrifice, offrande. Bien que les substantifs se tirent régulièrement du supin et non du présent, l'expression est sans doute formée sur le verbe *fero* et signifie « ce que la terre produit ou fait naître ».

Expliquer les mots « *capta de una* » est impossible. M. Ellis hasarde *tractu deviat*. Le chanoine Sanday de Christ Church à Oxford préfère *quae capitur devia*[2]. J'aime mieux la conjecture de M. Havet, *quae captat devia*. Le sens sera alors : la terre ferme avec

1. Alfred de Musset n'écrit-il pas à propos d'une étoile :
> Triste larme d'argent du manteau de la nuit.
>
> (Premières Poésies, *Le Saule*.)

2. Voir *Classical Review*, t. II, p. 20.

l'engeance remuante, *fertura mobili*, des êtres qui obéissent à l'homme, *quae paret homini*, ou qui recherchent les lieux sauvages, *quae captat devia*.

V. 26. On peut garder *aream*, contre Commire qui lit *aridam*.

V. 28. Manitius a bien fait de changer *sonantes* en *sonatis*, comme plus bas (v. 33) *decantantes* en *decantatis*.

V. 31. Avec Commire, lire *furva* et non *fulva Tartara*.

L'autre Prière, celle qui porte le numéro XXIV dans le manuscrit, présente un texte plus corrompu encore.

V. 37. Le manuscrit porte

Id facio quantum p. xx cantica.

p. veut plutôt dire *post* que *per*[1], et c'est certainement à tort qu'on a lu *per*.

M. Havet change avec raison *quantum* en *quartum*. On aura ainsi :

Id facio quartum post viginti cantica.

V. 38. Le commencement du vers est certainement corrompu : il sera bon de changer *sed* en *hic*. M. Havet suppose très vraisemblablement *interpolet*, au lieu de *interpellet*, mais avec *a* allongé; l'auteur a pu faire là une faute de quantité. Mettre un point après *quippiam*, avant le refrain.

V. 43. Le manuscrit porte *normulam* et non *for-*

1. Dans le grand poème, au vers 56 du livre II, *post* est également noté dans le manuscrit par un *p* suivi d'un point.

mulam ; formulam est une correction inutile de Martène.

V. 47. Commire avait proposé :

Venia Christi praesto ei est.

M. Havet lit :

Venia, Christe, praesto sit.

V. 52. M. Ellis a été bien inspiré en changeant *physici* en *psychici*. C'est un mot de la langue philosophique et chrétienne, qui veut dire sensuel, charnel, ami du plaisir[1]. Le mot est d'ordinaire opposé à *pneumatici*[2].

Qui voce vera nominantur psychici.

V. 56. Le manuscrit donne un vers faux :

Et nos a faece ethnicorum emersimus.

« Il saute aux yeux, dit M. Havet, qu'*ethnicorum* est une glose substituée au mot (commençant par une consonne) qui vient d'être employé. » Lire par conséquent *psychicorum*. Ce terme fait antithèse avec l'expression *spiritales angelos* employée plus bas, car

1. L'édition du XVIe volume du *Corpus* de Vienne était publiée quand cette heureuse conjecture est venue à l'esprit de M. Ellis.

2. Probablement en souvenir de ce verset de saint Paul, dans la *première Epître aux Corinthiens*, II, 14 : Ψυχικὸς δὲ ἄνθρωπος οὐ δέχεται τὰ τοῦ πνεύματος τοῦ θεοῦ. La même expression se trouve dans Tertullien, *De Monogamia*, I, 1 : « Haeretici nuptias auferunt, Psychici ingerunt. » (Dans la *Patrologie latine* de Migne, t. II, p. 930.)

« *spiritalis* » doit être la traduction de « *pneumaticus* ». L'auteur a voulu viser des hérétiques, non des païens, dans les deux strophes : dans celle qui commence par

Ad illos homines interdictum pertinet

et dans *Et nos a faece*, etc.

Au vers 60, il est probable que le mot *spiritu* est corrompu. M. L. Havet lit (60 et 61) :

Designo sectam praecavendam moribus
Pseudoprophetas instrumenta dæmonum.

Moribus explique la faute *mortis* du vers 61 ; et *pseudo* changé en *speudo* rend vraisemblable la faute *spiritu* et l'intercalation du mot *Dei* (*do*). *Pseudo* devenant *speudo* n'est pas plus extraordinaire que *spaltria* pour *psaltria* dans certains manuscrits de Térence.

Je ne crois pas qu'il soit possible de porter remède au vers 62.

Les dernières lignes sont remplies d'abord par deux septénaires trochaïques rythmiques avec hiatus, c'est-à-dire par deux vers de quinze syllabes où l'accent remplace la quantité. Puis vient un septénaire métrique avec élision. Ce dernier vers fait double emploi avec les deux précédents.

Il faut croire que ces lignes ont été ajoutées là par le copiste et qu'elles ne sont pas d'Orientius, car le septénaire rythmique ne commence à être en honneur qu'à une époque bien postérieure à celle de notre poète. La fameuse prose acrostiche, *Apparebit repen-*

tina, qui est écrite dans ce rythme, paraît avoir été composée vers le huitième siècle[1]. Le copiste a voulu sans doute satisfaire sa piété personnelle en plaçant là ces vers disparates.

C'est le copiste du grand poème qui a reproduit les pièces anonymes placées avant les *Orationes* dans le manuscrit. Je crois que leur ordre a été légèrement interverti : le poème sur la Trinité devait précéder logiquement le *De Epithetis,* car à la fin du *De Trinitate* il est parlé des noms du Christ d'une manière qui semble annoncer une énumération de ces noms.

Ces opuscules peuvent-ils être attribués à Orientius? Dom Martène, qui les publia le premier, a cru à leur authenticité. W. Grimm et Lucien Mueller l'admettent également. Elle est repoussée par Ebert, Teuffel, Haverfield, Manitius[2].

Je reconnais que dans bien des passages le texte est fort altéré, et que souvent le style est fruste et sans élégance. Cependant les motifs invoqués jusqu'à présent pour nier l'attribution possible à Orientius ne me paraissent pas décisifs.

On pourrait d'abord remarquer que les poètes chrétiens aimaient ces dénombrements de noms divins. On

1. Voir *Annales de philosophie chrétienne,* C, 3e série, année 1847, t. XVI, p. 349.

2. Manitius croit à l'authenticité des deux *Orationes,* mais il rejette celle des autres pièces. (Voir *Geschichte der christlich-lateinischen Poesie,* pp. 200 et 201.)

en trouve dans saint Damase; et plus tard Ennodius écrira une liste semblable à celle qui nous occupe :

Fons, via, dextra, lapis, vitulus, leo, lucifer, agnus,
Janua, spes, virtus, verbum, sapientia, vates,
Hostia, virgultum, pastor, mons, rete, columba,
Flamma, gigas, aquila, sponsus, patientia, vermis,
Filius excelsus, Dominus, Deus, omnia Christus[1].

Ausone lui-même a composé, dit-on, une invocation dont le ton est le même que celui de ces poèmes pieux :

Ipse Dei verbum, verbum Deus, anticipator
Mundi, quem facturus erat; generatus in illo
Tempore, quo tempus nondum fuit, editus ante
Quam jubar et rutilus caelum illustraret Eous[2], etc.

Parmi les œuvres de Prudence se rencontrent plusieurs œuvres ascétiques et liturgiques écrites dans un style aussi sèchement énumératif[3].

Les petites pièces dactyliques ne sont pas seulement conformes au goût des premiers siècles chrétiens, elles ont aussi un air de parenté avec le grand poème : style, langue, versification, idées présentent bien des

1. Ennodius, *Carmina*, l. I, pièce 9, vers 25 sq., dans le t. VI du *Corpus* de Vienne, p. 534.

2. Ausone, p. 7 de l'édition Peiper. On a attribué quelquefois cette pièce à saint Paulin de Nole, l'élève et l'ami d'Ausone.

3. « Prudentius, like his fellow-countryman Juvencus, exhibits a fondness for introducing high-sounding titles for divine personages, often accumulating epithet upon epithet. » (Emory Bair Lease, *A study of Prudentius*, p. 74.)

analogies et des ressemblances. Même penchant des deux parts pour les entassements de noms, d'adjectifs, de verbes :

Ora, color, sanguis, venae, cutis, ossa, capilli.
(*Commonit.*, I, 261.)

Ultio perfugium, requies, lux, vita, fides, spes.
(*De Trinit.*, 52.)

Même préférence donnée à certaines expressions[1], même goût pour l'antithèse et les rapprochements de mots identiques construits à des cas différents :

Tempore non clausus, clausurus tempora jussu.
(*De Trinit.*, 34.)

Même amour pour les subtilités :

Littera proloquitur poenam, fert poena salutem.
(*De Trinit.*, 78.)

Peccati pretium, peccandi nescius ipse.
(*De Trinit.*, 60.)

Le Commonitorium conseille de prendre la croix pour glaive et pour bouclier :

Crux tibi sit gladius, crux tibi sit clipeus.
(I, 400.)

1. Le mot *pius*, par exemple, revient souvent dans le grand poème et dans les petits.

Que l'on rapproche encore :

Qui post assumptae carnis mysteria dicit.
(*Commonitorium*, I, 577.)

et

Sumere qui carnem voluit. (*De Nativitate Domini*, 7.)

Trois fois, il y a rime entre les deux hémistiches, vers 6, 52 et 173.

Et la *Laudatio* qui termine l'*Explication des noms du Christ* porte le vers suivant :

Crux clipeata domus, crux sit lorica salutis.
(177.)

Au vers 404 du livre II du grand poème on lit :

Ut Christum credas de Patre cumque Patre,

et dans le *De Nativitate* (v. 4) :

Cum Patre qui semper caeli in consortia regnat;

rencontre qui n'est pas sans valeur, étant donné qu'il y a bien peu de dogme dans le poème.

Enfin, comme dans le *Commonitorium*, on peut noter quelques imitations de Virgile et d'autres poètes païens. Ainsi « sede sedens » (*Enéide*, VII, 193, et *De Trinit.*, 58); « venerabile lignum » (*Enéide*, XII, 767, et *De Trinit.*, 49); « Victricia signa » (Lucain, *Pharsale*, I, 347, et *De Trinit.*, 50.)

On peut objecter l'existence de deux romanismes trahissant un état déjà très avancé de la langue latine : le verbe *tenere* au sens de *habere*, absolument comme en espagnol, et *obstare* avec la signification de ôter, comme en français. Mais le verbe *tenere* se présente plusieurs fois employé de la même façon dans le grand poème. Quant à *obstare*, très nettement attesté par le manuscrit, n'est-il pas permis de supposer que dès le cinquième siècle il avait déjà ce sens en Gaule ?

Plusieurs savants ont cherché à résoudre les difficultés qu'offre le texte des petits poèmes dactyliques attribués à Orientius. Ce sont : Commire, dans le *Jour-*

nal de Trévoux, 1701, sept.-octobre; Lucien Mueller, dans le *Rheinisches Museum*, 1867, p. 504; Robinson Ellis, dans son édition d'Orientius (*Corpus de Vienne*, t. XVI); Paul Thomas, dans le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, t. XXIX, p. 553; Manitius, dans le *Rheinisches Museum*, 1894, p. 172; Hilberg, dans les *Verhandlungen der Versammlung deutscher Philologen in Zurich*, 1887, p. 231; Sittl, dans le *Jahresbericht d'Iwan Müller*, 1889, p. 25.

Au quatrième vers du *De Nativitate Domini*, Manitius pense qu'« *in* » devant *consortia* doit être retranché. Je crois qu'il faut laisser « *in* » qui a le sens de pour : le Christ règne pour partager le ciel avec son Père, *caeli in consortia*.

Aux vers 6 et 7, la construction générale de la phrase cloche mais elle n'est pas inexplicable : « le Christ ramène[1] la nature humaine au ciel, après avoir ainsi subi la mort, lui qui a voulu prendre notre chair, et dont la chair ne vieillit pas. »

Dans le *De Epithetis Salvatoris nostri*, le vers 4 renferme une faute de quantité : le second *a* de margārita est considéré comme long. Chez les poètes dactyliques, ce mot ne pouvait offrir de précédent correct. De même pour *plenitudo* (*De Trinit.*, 18) et *magnitudo* (*De Trinit.*, 153). On peut par suite supposer que la faute vient de l'auteur lui-même.

Au vers 6, lire *lapis anglaris* au lieu de *lapis angularis*, et *columba* au lieu de *columna* : c'est du mot

1. Le participe présent *revehens* me paraît avoir le sens de *revehit*, comme il arrive souvent chez les auteurs de l'extrême décadence.

columba et non du mot *columna* qu'il sera rendu compte dans l'*Explication des noms du Christ*, et l'ordre suivi est le même dans les deux pièces; *columba* se trouve entre *dextra* et *puer* (vers 37).

V. 7. Au lieu de *Mitis Adam*, lire *Vitis Adam*. En effet, c'est le mot *vitis* qui sera expliqué dans l'autre pièce (*Explanatio nominum Domini*, v. 39). Lucien Mueller a le premier proposé cette correction, rendue plus vraisemblable encore par le fait que, dans le manuscrit, la lettre *M* a été écrite à l'encre rouge avec surcharge[1].

V. 8. Le manuscrit porte :

Hostia Lex Ratio Virga Piscis Aquila.

Lucien Mueller a fait la transposition suivante :

Piscis, Lex, Ratio, Hostia, Virga, Aquila,

en admettant l'hiatus de l'*o* devant l'*h* à la césure, liberté qui n'est pas très rare à cette époque. Mais l'ordre du manuscrit revient dans l'*Explanatio nominum Domini*, vers 144-146. Il semble que dans le mot *piscis* l'auteur traite *sc* devant *i* comme une simple consonne. De même, dans le grand poème, il y a des chances, nous l'avons vu, pour qu'il ait écrit *scypho* à la fin d'un pentamètre : *praemaduisse scypho* (II, 228), sans se préoccuper du sigmatisme.

V. 9. M. Havet remarque que, d'après l'*Explanatio*

1. M. Charles Gore, chanoine de Westminster, a suggéré aussi cette conjecture à M. Ellis, sans savoir qu'elle avait été déjà faite avant lui.

nominum Domini (v. 141), le second « *regis* » doit être remplacé par *summus*.

Dans le premier vers du *De Trinitate*, on peut garder la faute de quantité *seclorum*, en considérant que le latin des bas temps confondait phonétiquement *ĕ* et *aĕ* (*e* ouvert), qui se distinguait d'*ē* et *ĭ* (*e* fermé)[1]. C'est un hexamètre dans le genre du fameux vers de Commodien :

Luget in aeternum quae se jactabat aĕterna[2].

A la fin du vers suivant, l'édition de la *Patrologie latine* de Migne donne à tort *manendus*. Le manuscrit porte « *manens est* » ainsi figuré : *manenſ* (le signe *ſ* est pour le copiste la manière habituelle de noter *est* à la fin du vers). Cette périphrase formée par le participe présent et le verbe *sum* est assez fréquente chez les auteurs chrétiens. On en trouve, d'après Hartel, soixante-quinze exemples dans Lucifer de Cagliari[3].

V. 3. Manitius lit *cujus* au lieu de *cui*, correction préférable à toutes les autres.

V. 4. M. Havet propose : *verbum Patris omnipotentis*. « La faute *Deus* vient, dit-il, de la confusion de P avec D dans une abréviation. »

V. 5. Le même lit : *cum quo Pater antea solus*, au lieu de *cum quo Pater et Deus solus*.

1. On peut comparer *ĕnigma* au vers 75 de la même pièce.

2. Commodien, *Carmen Apologeticum*, v. 923, p. 175 de l'édition Dombart, XVe vol. du *Corpus* de Vienne.

3. On en a relevé cent trente-huit dans la Vulgate (Nouveau Testament). Voir Milroy, *The Participle in the Vulgate. New Testament*. Baltimore, 1892.

V. 12. Il sépare *quae* de *sumus :*

... gignentia cuncta
Quae sumus, optamus, tremimus, etc.

Après le vers 15 il sera bon, pour le sens, d'introduire le vers 20 :

Tantundem et pariter, sic Filius et Pater unum,
Spiritus et volitans perfectio tota superne ;

ce qui fait un nouvel acte de foi au mystère de la Trinité.

V. 16. Changer *nomen* en *numen : Nomine divisum numen.* Le copiste a commis plusieurs fois cette confusion de *numen* avec *nomen*, et ce fait semble montrer que le manuscrit est bien de l'époque carolingienne; dans les actes de ce temps on rencontre fréquemment : *in Dei numine* au lieu de *in Dei nomine.*

V. 17. Lire, avec Commire, *mysteria* au lieu de *mysterii.*

V. 18. On peut laisser au poète la faute de quantité qui est dans le mot *plenitudo* : *i* compté comme long. Cette faute est due au manque de précédents pouvant guider l'auteur[1]. Mais il faut, avec Commire, intervertir les mots *dedita* et *sibi.*

V. 21. M. Havet lit *Christus,* au lieu de *Christi est,* à la fin du vers.

V. 23. Il lit *audit* à la place de *audet.*

1. Cf. plus haut *Margārita* (*De Epith.*, 4).

V. 31. Lire, avec Martène, *tutela piorum* et non *priorum*.

V. 37. Pour conserver *gaudium* il faudrait hardiment consonnifier l'*i* de ce mot et en faire un dissyllabe, ce qui serait bien extraordinaire. M. Havet lit *pax mundi et gladium* (mot qui existe)[1]. A la place du mot *diremtor* Martène a imprimé un barbarisme, le mot *director!*

V. 38. Ce vers :

Naturae duplicis vir bajulus et mediator,

qu'on lit en toutes lettres dans le manuscrit, a été omis sans raisons par Martène et par tous les autres éditeurs, jusqu'à M. Ellis exclusivement.

V. 42. Commire lit *virit* au lieu de *vivat*, à cause de l'indicatif *pendet* du vers précédent. M. Havet propose *manat* qui explique mieux la faute du copiste : les jambages sont les mêmes avec un *a* en plus.

V. 43. Ne pas lire, comme le manuscrit et l'édition de Migne, *Flecteris judicante Deo*, mais *Plecteris indignante Deo* : l'F et le P étaient par leur forme facilement échangeables.

V. 44. Changer *odit* en *perdit*. Ce mot ayant été probablement écrit « *ꝑdit* », la faute était facile ; de même, au vers I, 24 du grand poème, *pius* est devenu (*s*)*olus*. (Observation de M. Havet.)

V. 57. Le manuscrit donne *redivivus in aethera celsus ;* lire *aethere*. (Havet.)

1. *Gladium* est une forme accessoire de *gladius*. (Voir Lucilius, dans Nonius, 208, 13; Varron, *De Lingua Latina*, 9, 49; et Quintilien, *Instit. orat.*, I, 5, 16.)

V. 59. *Illo* est mis probablement pour *illuc* et n'a pas besoin par suite d'être changé; c'est une forme issue de l'analogie de *eo* à la question *quo*.

V. 67 :

Monstrat adorandum tota ratione character.

Nulle part en latin on ne peut trouver d'exemple du mot *character* au neutre. M. Ellis change donc *adorandum* en *adorandus*.

V. 69. Correction de Commire :

Dat mundi Dominum cognoscier angulus omnis,

au lieu du vers impossible qui se termine ainsi dans le manuscrit : *cognosci et archangelos omnes*.

Cette forme archaïque de l'infinitif se rencontre plusieurs fois dans le *De Providentia*, poème du cinquième siècle : *populari*er, *consumier*. Virgile, qui est le modèle préféré des poètes de cette époque, se sert six fois de tels infinitifs en *ier*. M. Havet se demande s'il ne conviendrait pas de lire *circinis* ou *circitis omnis*.

V. 72. Substituer *pervincit* à *pingit*.

V. 74. Avec M. Ellis changer *gratias* en *Graïas* (car il s'agit de plusieurs lettres de l'alphabet grec) et *miratur* en *mirator*.

V. 76. Au début du vers, il y a *vel* dans le manuscrit. Commire propose de mettre la lettre grecque X, et il ajoute : « On comprendra alors la pensée de l'auteur qui dit que la lettre grecque P représente la tête de J. C. à la croix, et le X ses bras qui y sont attachés. » Mieux vaut lire *Chrisma|Grĕcum*, en sup-

[illegible] au vers 1 de la [illegible] monogramme [illegible] attentif du manuscrit [illegible] émendation : il y a le signe + [illegible] χ mal transcrit.

V. 84. Avec Commire, changer *extendere* en *extendit*.

V. 87. M. Ellis lit [illegible] *de vulnere facto*, au lieu de [illegible]. M. Havet propose : *P*[illegible]

V. 91. A la place de la forme étymologique *protoplaste* le manuscrit a *protoplauste*, qui doit être conservé. C'est une forme populaire fréquente chez les auteurs chrétiens[1].

A la fin du vers, lire, selon la correction de Commire, *cruce, Christe, medens*, au lieu de *cruce Christus medens*. On obtient ainsi une rime et une symétrie logique entre la coupe hephthémimère et la fin du vers.

V. 92. Changer *illic* en *illinc* (Havet) et *detulit* en *obtulit* (Commire).

Au vers 96 (*Explanatio nominum Domini*), préférer *pandit* à *pandat*, à cause du verbe précédent, *residet*, qui est à l'indicatif.

V. 98. Mettre deux points après *leo* :

Et leo : rex hic est regum, rex ille ferarum.

V. 99. Le manuscrit porte : *Dicitur virtus;* il faut

1. Voir Koffmane, *Entstehung und Entwickelung des Kirchenlateins*, p. 113 : « *Protoplaustus* statt *protoplastus* war im Volksmunde vorhanden. »

ajouter *et* après *Dicitur*. Lucien Mueller préfère *quod* à *quoque*.

V. 100. Supprimer *est* après *dictus* :

Unde autem dictus sapientia : regula vitae est.

Lucien Mueller réduit les vers 102 et 103 à un seul; il lit :

Cur rex? cum patre quod solium commune retentet.

Il faut garder ces deux vers tels que les donne le manuscrit, car dans la pièce correspondante, le *De Epithetis*, on lit d'abord *rex*, puis, plus bas, *progenies regis;* à *progenies regis* répond *regis filius*.

V. 106. Hilberg propose avec raison de ponctuer ainsi :

Cur dux? militiae caelestis ab agmine sancto.

V. 108 :

Unde bonus pastor, maculam quod ovilibus obstet.

M. Ellis garde *obstet* et suppose *macelum*, du mot grec μάκελλος signifiant « enclos fermé »[1], mais je crois qu'*obstet* est ici un verbe actif et a le sens de « ôter ».

V. 112. On peut conserver la leçon du manuscrit en écrivant *eclesia* avec un seul *c*. Souvent les chrétiens scandent ainsi ce mot : *ĕclēsia*[2]. Cette forme a

1. Nom que les Ioniens donnaient à la porte des jardins.
2. Paulin de Nole dit (*Carmina*, 15, 117) :

Cum pia sacrilego quateretur Eclesia bello.

(Dans la *Patrologie* de Migne, t. LXI, p. 471.) Il dit encore (*Poema ultimum*, 153) :

Sancta salutari suscepit Eclesia sinu.
(Migne, t. LXI, p. 705.)

donné naissance au mot français *église*, lequel suppose le *c* dédoublé.

V. 113. Impossible de laisser le mot *sanctum*. La correction de Sittl, *quare sator*, est contraire à la métrique, car l'*e* de *quare* est long. Mais dans le *De Epithetis Salvatoris nostri* il y a à cette place le mot *semen*. Pourquoi dès lors ne pas lire *cur semen*, au lieu de *cur sanctum* qui ne s'accorde pas avec la suite de la phrase?

Cur semen? quod regna serat felicia verbo.

V. 115. Paul Thomas lit *actus* pour *itus*. M. Ellis propose *intus* en donnant à l'appui un verset de la Vulgate (*saint Pierre*, Ep. II, 1, 19). Mais la faute de prosodie *ītus* pour *ĭtus* n'est pas étonnante. Elle ne l'est pas plus que *fidēi* (32 et 140), *pārificatur* (19), *interpōlet* (*Orat.*, 38).

V. 117. *Margarita* a encore le second *a* long comme dans le *De Epithetis*, v. 4.

V. 118 :

Unde dies? quod luce magis resplendeat.

Ajouter *ipsa*, plutôt qu'*ipse*, à la fin du vers.

V. 119. Au lieu de *sanctus*, *innoxius*, je lis *blandus nec noxius* :

Tunc quia sit blandus nec noxius, agnus habetur.

Sanctus ne saurait être l'explication du mot *agnus*, et *blandus* est un mot que l'auteur du grand poème emploie souvent.

Nous venons de constater que dans l'*Explanatio*

nominum Domini les mots expliqués se suivent à peu près avec le même ordre que dans le *De Epithetis* (v. 5). A la suite du vers 122, après l'explication des expressions *ovis* et *vitulus*, on attendrait donc celle du mot *thesaurus*. Il est certain que le manuscrit présente là une lacune. La remarque a déjà été faite par Lucien Mueller.

V. 122. Le manuscrit a *contenta;* je lis *contemta.*

V. 125. Le même Lucien Mueller substitue *hoc quia fit* à *occurrit :*

Est manus, hoc quia fit virtutum operatio dives.

V. 126. Manitius et Schenkl ont raison de lire *quod* au lieu de *quo.*

V. 129. La correction de M. Ellis est très bonne : *confessos et* au lieu de *confessor est.*

V. 129 Lire *martyras* au lieu de *martyres.*

V. 131. Lire : *Dextera qui patrium.* La leçon de Lucien Mueller, *Dextra quia*, rendrait le vers faux, car *quia* a l'*a* bref au vers 142.

V. 132. Je change *nescit* en *nescius* et *dolum* en *doli :*

Saepe columba, doli quia nescius ac sine felle est.

V. 134. Le vers est ainsi écrit dans le manuscrit :

Vitis adeptivo quod se herede propaget.

On doit évidemment changer *adeptivo* en *adoptivo* et probablement *se* en *sese.*

A la rigueur, on pourrait admettre l'hiatus de *se*

devant l'*h* de *herede*, puisqu'on en trouve des exemples au cinquième siècle.

V. 136. Ponctuer ainsi, selon M. Havet :

Est digitus : stylus iste Dei est. Lex : scripta per ipsum,

car il faut que le mot *lex* du *De Epithetis* (v. 8) soit expliqué quelque part.

Lucien Mueller réduit encore à un seul les vers 141 et 142. Il lit :

Hostia sanctificans quia sese altaribus offert.

Sittl garde le premier vers :

Hostia viva Deo, summus cur ipse sacerdos,

en supprimant l'interrogation et en prêtant au mot *cur* le sens de *quia*. « En effet, dit-il, *cur* signifie « parce que » chez bien des auteurs chrétiens, chez Lucifer de Cagliari, saint Ambroise, saint Jérôme, Paul Orose, Sulpice Sévère. » Mieux vaut cependant garder la leçon du manuscrit, et admettre que l'interrogation contenue dans *cur* retombe à la fois sur *hostia viva* et sur *summus sacerdos*.

V. 144. Avec Lucien Mueller, je change *ut* en *sub* :

Virga quod errantes sub verbere corrigat actus.

V. 149. Au lieu de *futura*, Commire lit *ventura*.

V. 157. Commire et Ellis changent avec raison *nomen* en *numen*, comme plus haut, au vers 16.

V. 158. Avec Schurzfleisch, je lis *pugnans* au lieu de *pugno*.

V. 160. Comme Martène et Ellis, lire *angelus omnis* au lieu de *angeli omnes.*

V. 161. Excellente correction de Commire : *ignitum* au lieu de *ignotum,*

Tu super ignitum Cherubim, super astra coruscas.

V. 171. Lire *facessat* au lieu de *facesset* (Commire).

V. 172. Avec M. Ellis, je change *famulis tuis* en *famulus tuus :*

Et socier sanctis famulus tuus et timeam te.

D'après Dom Pitra[1], les vers du *De Nativitate* auraient été écrits pour être récités ou chantés le jour de Noël, quand on baptisait les néophytes.

Les œuvres qui viennent ensuite tiennent à l'usage, si cher aux fidèles des premiers siècles, de chercher à rendre sensibles les idées mystiques par des images matérielles. Cette collection de formules n'est pas la seule que nous ait conservée l'antiquité chrétienne. Il reste une vingtaine de nomenclatures du même genre[2]. Comme de telles nomenclatures étaient très goûtées, les

1. *Spicilegium Solesmense*, t. II, p. 21.

2. Dom Pitra croit que la discipline du secret y est pour quelque chose : « Monitum te velim spiritualis intelligentiae formulas artissimo nexu coaluisse cum arcani quae dicitur disciplina. Quae cum non tam gentilium metu instituta fuerit, quam ut ab Ecclesiae doctrina haereticorum depravationes arcerentur, inde arcanorum religio, paulo remissior ab initio fuit, tum saeculo demum tertio artius observata est, nec statim post Constantinum, saltem in Oriente, a juris sui rigore cessit. » (Dom Pitra, *Spicilegium Solesmense*, t. III, p. XII.)

peintres et les sculpteurs s'en sont inspirés. Nous en retrouvons les figures, gravées comme des hiéroglyphes, sur les anciens sarcophages. On a même cru, non sans quelque vraisemblance, voir un souvenir du *De Epithetis* d'Orientius dans les sculptures qui ornent le tombeau d'un autre évêque, saint Léothade, dans la crypte de la cathédrale d'Auch : « Les distiques d'Orientius sont d'une facture sévère et toute monumentale : cinquante-deux mots qui tous rappellent des noms symboliques par lesquels le texte sacré désignait l'Homme-Dieu. C'est principalement à ces formules mesurées, ou bien à leurs commentaires, qu'après trois siècles au moins, le sculpteur gascon empruntait encore les motifs symboliques dont il devait orner le tombeau de saint Léothade[1]. »

On peut se demander si l'auteur n'a pas voulu attaquer, au moins indirectement, l'hérésie arienne; les symboles qu'il indique sont ceux qui rappellent plus spécialement les deux natures, divine et humaine, de Jésus-Christ. Mais on peut aussi bien admettre qu'il a simplement collectionné des termes de piété en obéissant à la suggestion de l'esprit de litanie.

Il existe probablement une relation entre ce morceau, qui est vraisemblablement l'œuvre d'Orientius, et le passage suivant de saint Phébade, qui fut évêque d'Agen au milieu du quatrième siècle[2] : « Ratio

1. Canéto, *Sainte-Marie d'Auch, Atlas monographique de cette cathédrale*, 1857, p. 140.

2. « Phébade était déjà évêque en 357, lorsqu'il publia un écrit contre les Ariens. » (Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. I, p. 613.)

quaedam est quae apud Graecos λόγος nuncupatur, quae inter Patrem et Filium personas vel vocabula distinguit; quia et ipse Filius ratio dicitur. Quae tamen ratio multis nominibus appellatur : modo verbum, modo virtus, modo sapientia, modo dextera, modo brachium, modo margarita, modo thesaurus, modo retia, modo aratrum, modo fons, modo petra, modo lapis angularis, etc.[1]. » Ce sont en très grande partie les mêmes mots qu'énumérera notre poète.

Plus loin saint Phébade explique ces noms divins, comme fera Orientius dans l'*Explanatio nominum Domini*.

L'intention de protester contre l'Arianisme paraît mieux marquée dans l'œuvre dogmatique, le *De Trinitate*. L'auteur y proclame la consubstantialité du Fils :

> Non idem, sed prorsus idem, similisque simulque
> Tantundem et pariter, sic Filius et Pater unum,
> Nomine divisum numen, substantia mixta est
> Consummans sacri mysteria sancta profundi.

Il fait aussi d'une façon sentie l'éloge de la puissance divine de Jésus-Christ.

Il donne ensuite, toujours dans la même pièce, une explication tout à fait curieuse du monogramme du Christ ou *labarum*. Pour lui les quatre branches du X figurent les quatre directions du ciel. Elles reproduisent la posture de celui qui prie les bras en croix. Le P rappelle le chef du crucifié, et le I la suspension de son corps sur la croix.

1. Dans la *Patrologie latine* de Migne, t. XX, p. 42.

Orientius est à rapprocher ici de Sédulius, qui écrit dans le *Carmen Paschale* (v. 190 sq.)[1] :

Neve quis ignoret speciem crucis esse colendam,
Quae Dominum portavit ovans, ratione potenti :
Quattuor inde plagas quadrati colligat orbis, etc.

Certains passages de ces petites œuvres didactiques présentent quelque originalité et quelque animation. Tel est le morceau qui commence ainsi, dans le *De Trinitate :*

Hic est ille suis reprobus prius et maledictum
Sputamenta hominum, perituri opprobria vulgi.
(V. 45 sq.)

Plusieurs vers sont très énergiques et d'une construction hardie :

Velle tenens et posse potens et mite severus.
(*De Trinit.*, 36.)

Il faut bien reconnaître que les idées ne se suivent pas toujours très logiquement, mais ce n'est pas un défaut dans des œuvres mystiques, où l'élan du cœur peut remplacer la rigueur du raisonnement.

Que les vers soient souvent secs et gauches, il ne faut pas s'en étonner non plus : les auteurs chrétiens des premiers siècles se plaisent souvent à rendre ainsi leur pensée, d'une façon austère et nue. On l'a remarqué très justement à propos d'autres morceaux du même genre : « Celui qui écrit ainsi n'a pas la pré-

1. Dans le *Corpus* de Vienne, t. X, p. 128, v. 188 sq.

tention de donner toute sa force d'expression à la pensée qu'il exprime; il y laisse comme un vide dont s'empare le sentiment de ceux à qui il s'adresse. Il s'agit d'éveiller seulement celui-ci et de le laisser animer à sa guise le thème qu'on lui a proposé[1]. »

La syntaxe est plus maltraitée dans les fragments que dans le grand poème, mais on peut se demander si c'est bien la faute du poète ou celle du copiste. Le vocabulaire n'est pas très classique et il s'y rencontre bien des mots qui ne sont pas consignés dans les lexiques latins : *Diremtor* (III, 37), *parificare* (III, 19).

Beaucoup de termes appartiennent en propre à la langue chrétienne et au latin des bas temps : *Ablutor* (III, 55), *animator* (III, 53), *apex* (III, 81) dans le sens de caractère alphabétique[2], *credulus* (III, 42) dans celui de croyant, d'homme qui a la foi, *propulsator* (III, 54), *protoplaustus* (III, 91), *remeabilis* (III, 59).

Je crois que l'emploi de la préposition *in* est un hébraïsme dans le vers

In virtute potens, *in* majestate perennis.
(*De Trinitate*, 65.)

Enfin, nous avons vu plus haut qu'il y avait un hispanisme curieux : *tenere* pour *habere*, et deux autres romanismes non moins remarquables : *obstare*

1. A. Puech, *Prudence. Etude sur la poésie latine chrétienne au quatrième siècle*, pp. 83 et 84.

2. Cf. Rönsch, *Itala und Vulgata*, p. 328 : « *Apices* = litterae, Schrift, Brief, schreiben. »

signifiant ôter[1], et *eclesia* (v. 112) avec *e* initial bref, d'où le mot français *église*[2].

Dans l'*Explanatio nominum Domini*, après *quod* et *quia*, Orientius emploie tantôt l'indicatif, tantôt le subjonctif. C'est que les deux modes peuvent se justifier. Avec l'indicatif l'auteur propose une explication pure et simple; avec le subjonctif il met l'explication sur le compte des rédacteurs des textes sacrés qui ont donné ces noms au Christ.

Si les libertés prosodiques frappent plus dans les petits poèmes que dans le grand, c'est le procédé de l'énumération qui les amène et qui en quelque sorte les justifie[3]. Ainsi *pārificatur* (19), *margārita* (117), *ītus* (115), *fidēi* (32 et 140), *pĭscīs* (*De Epithetis*, 8), *plenītudo* (*De Trinit.*, 18), *magnītudo* (153).

L'étude des petites pièces dactyliques attribuées à Orientius nous a fait voir que leur authenticité est possible, sinon probable, que le texte n'est pas corrompu désespérément, et qu'elles présentent un certain intérêt théologique et historique. Les sciences ecclésiastiques les plus importantes y sont représentées : dogme, ascétisme, symbolisme, liturgie. On y trouve, comme dans le *Commonitorium*, une sorte de transition entre le goût de l'antiquité et celui du moyen

1. Ce romanisme confirme l'opinion de du Cange sur l'étymologie du verbe français *ôter*. Diez le faisait venir de *haustare*. (Voir *Dict.* d'Hatzfeld et Darmesteter, p. 1647.)

2. Cf. Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, 697, ann. 557, *eclisiae*.

3. « In oratione vel leni ac mediocri, a multarum rerum enumeratione quaedam versui oritur libertas. » (Lucien Mueller, *De re metrica poetarum latinorum*, p. 142.)

âge. A la façon des anciens, l'auteur croit que la divinité aime la multiplicité des titres et des appellations[1]. Suivant le goût du moyen âge, les dogmes essentiels de la Trinité et de l'Incarnation sont exposés et expliqués, non sans une certaine précision subtile qui a déjà quelque chose de thomiste. C'est encore un souvenir de l'art païen[2], et c'est déjà l'esprit du moyen âge, lequel aimait à concevoir le monde comme une collection de symboles.

1. Cf. ce que dit Lucien Mueller des poètes latins : « Diis heroïbusque et hominibus gratam esse rati πολυωνυμίαν. » (*De re metrica poetarum latinorum*, p. 141.) Le même Lucien Mueller s'exprime ainsi ailleurs à propos du *De Epithetis* d'Orientius : « Auffallend sind in dieser Beziehung die beiden Gedichte auf Bacchus, 573 und 574 bei Meyer, jedenfalls aus späterem Zeitalter, sowie auch Manche der Orphischen Hymnen schon allein durch das Uebermass ihrer Epitheta sich als Kinder des vierten oder fünften Jahrhunderts nach Christ documentieren. » (*Rheinisches Museum*, 1867, p. 506.)

2. Voir Puech, *Prudence*, p. 97 : « Le génie des temps qui vont disparaître se glisse insensiblement et se mêle, immortel malgré tout, dans celui des temps qui naissent. »

CHAPITRE V.

La légende de saint Orientius.

L'Orientius du *Commonitorium* risque fort d'être le même homme que le saint glorifié dans les trois récits des Bollandistes, et honoré d'un culte très répandu dans le sud-ouest de la France et dans le nord de l'Espagne[1].

On peut se représenter ce personnage comme un vieillard. Il est avant tout préoccupé de rendre meilleurs les fidèles confiés à ses soins, de les faire profiter de son expérience et de sa sagesse. Après avoir beaucoup médité sur les choses humaines, après avoir étudié la Bible, les auteurs chrétiens et les poètes païens, il a voulu condenser, en vers nets et faciles à retenir, le résultat de ses réflexions et de ses lectures. La pensée des autres ne l'a pas empêché de songer à

1. Aux autorités déjà invoquées pour appuyer cette opinion ajoutons celle de Mgr Duchesne dans le nouveau volume des *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. II, p. 96 : « Il paraît identique à l'Orientius dont on a quelques poésies, en particulier un *Commonitorium*, où certains souvenirs des invasions barbares cadrent tout à fait avec le temps et le pays de saint Orens. »

lui-même et de jeter un regard de tristesse pénitente sur sa vie écoulée.

Tel se présente à nous l'auteur du Poème. Mais sa figure deviendra peut-être plus attachante, s'il nous est permis de lui appliquer les détails d'une légende, naïve sans doute et d'autorité très suspecte, mais curieuse, et pouvant fournir quelques données dignes d'être ajoutées à celles que nous avons déjà recueillies.

Il est alors le fils du duc d'Urgel, proconsul de la Catalogne[1]. Il rejette les honneurs que lui vaudrait sa naissance et fuit les plaisirs du monde. Voulant se soustraire aux importunités des hommes, il suit une main surnaturelle qui le guide et il passe les monts pour gagner le versant septentrional des Pyrénées[2]. Près de la rive orientale du Gave de Pau, dans le Lavedan, un site agréable arrête ses pas. Là, au milieu de la vallée Caprasie, il se construit un oratoire. Chaque jour, il se plonge à mi-corps dans l'eau d'un lac et, dans cette position, récite le Psautier tout entier[3].

Mais la renommée de sa surprenante austérité remplit d'admiration les cités voisines. Un jour, il voit

1. D'après la seconde biographie des Bollandistes. — Cependant les habitants d'Huesca revendiquent Orientius comme un des leurs. Il est probable que leurs prétentions n'ont d'autre fondement que la ressemblance toute fortuite et le rapprochement des mots *Ausci* (Auch) et *Osca* (Huesca).

2. « Sed ne illum favor popularis extolleret, dimissa patria, loca secreta petiit : ad quae spiritus Dei eum duxit, sub specie visibilis brachii et manus ipsum benedicentis, et ad Bigorram in Vasconia, ad vallem quae dicitur Levitania dirigentis. » (2e Vie.)

3. « Omni die semel dicebat Psalterium, manens in aqua frigida usque ad umbilicum. » (2e Vie.)

arriver auprès de lui une troupe d'hommes. Ce sont des envoyés de la ville d'Auch qui viennent lui demander s'il veut devenir leur évêque. L'humble ermite refuse, car il soupçonne une tentation de l'esprit malin. Cependant, devant leur obstination, il redoute de se mettre en opposition avec la volonté céleste; sa conscience s'inquiète; il demande à réfléchir et prie pour obtenir un signe que Dieu ne lui refuse pas : son bâton se couvre de feuilles et de fleurs. Il cède alors à l'autorité du miracle[1].

On ne lui doit pas peu de gré pour le soin qu'il prend d'instruire son peuple et pour les services de toute sorte qu'il lui rend. Il lutte contre les païens et détruit aux portes d'Auch un temple célèbre d'Apollon sur le sommet d'une colline. Il chasse les démons qui empêchaient les habitants de cultiver les terres avoisinantes.

Il s'agit du mont *Narvéja* ou *Narvéva,* appelé plus tard *Saint-Cricq*[2]. On y voit encore les murs d'une église détruite pendant la Révolution.

Il guérit la fille du roi de France, nommée Cornélia, puis se retire de nouveau dans la solitude. On vient le supplier de revenir et il retourne à Auch[3].

1. « Cum virgam quam manu gestabat fixisset in terram, subito virga illa fronduit et floruit, et genuinos ramos expandit et in arborem magnam excrevit. » (2e Vie.)

2. Voici ce que dit la première Vie, *Acta Sanctorum,* 1er mai, p. 62 : « Ergo cum in ejus pectore fides devota ferveret et talia gessisset ut virtus ejus ostenderetur in plebe, Narvejam petiit montem, attollentem verticem immensa proceritate conspicuum, qui ex fano a Paganis quondam daemonibus consecrato hoc nomen accepit. »

3. « Quamdam etiam cujusdam Galliae Principis filiam, Cor-

Les Ariens même le révèrent. Son crédit auprès du roi[1] — probablement le roi des Wisigoths — est tel qu'il sauve la vie à un noble espagnol injustement condamné.

Ici se place un récit que le rapprochement chronologique rend très vraisemblable. Depuis 425, Théodoric, roi des Wisigoths de Toulouse, était en guerre avec les Romains. Il avait assiégé Arles et pris Carcassonne. Il voulait s'emparer de Narbonne, mais il fut repoussé jusque sous les murs de Toulouse par Aétius et Littorius. Il songea alors à demander la paix et, quoique arien, à faire intervenir en sa faveur le clergé catholique. Salvien, qui raconte le fait (*De Gubernatione Dei*, VIII, 9, 10), n'indique pas le nom du prélat envoyé auprès des deux généraux romains. La première biographie d'Orientius dit nettement que ce fut l'évêque d'Auch[2]. La troisième raconte aussi cette démarche faite par le saint auprès d'Aétius et de Litto-

neliam nomine, vexatam a daemone liberavit. Cumque ad ejus ex Gallia regressum omnis populus conflueret, iterum desertum locum ut Deo liberius vacaret, repetiit; et ad locum solitum remeans, vigiliis, jejuniis et orationibus instans, iterum ab Auscitanis requiritur ut ad sedem suam redeat. » (2e Vie.)

1. La première Vie, *Acta Sanctorum*, 1er mai, p. 62, dit *rex* tout court.

2. « Accedit ut ab imperatore Aetius patricius et Littorius ad debellandum Gothorum regem cum exercitu mitterentur. Quorum adventu rex ipse territus, cum armis resistere non posset, maxime quod apud Dominum omnis ejus antea confidentia propter fiduciam Arianorum viluerat, ita coactus, a sancto Dei servo Orientio poposcit praesidium, et legationem ejus proponere destinavit, ut ejus consilio terribilem impetum tantae virtutis mitigaret. »

rius; mais, par une erreur évidente, elle donne au roi le nom d'*Olybrius*[1].

Orientius se présente devant Aétius. Celui-ci descend de cheval et demande au prélat de prier pour lui. Littorius le dédaigne et repousse ses propositions de paix[2]. Il continue la lutte et veut envahir Toulouse, mais bientôt il est entouré d'un nuage. Vaincu et fait prisonnier, il meurt peu de temps après[3], tandis qu'Aétius est sauvé[4].

La vérité historique de cet acte important de la vie de saint Orientius a été discutée et rejetée par M. Lécrivain, dans les *Annales du Midi* (3e année, 1891, pp. 257 et 258). Il pense que le légendaire prête ici à Orientius le rôle que Salvien fait jouer à des évêques anonymes. Mais les deux récits sont tellement différents que l'auteur de la légende n'a pas dû connaître le passage de Salvien[5]. Il n'y a donc pas de raisons

1. Olybrius, gendre de Valentinien III, fut trois mois empereur en 473. Le légendaire s'est donc trompé sur ce nom.

2. « Littorius vero ei occurrere dedignatur et legationem sancti hominis hujusmodi despiciens, nihil de pace respondit. » (1re Vie.)

3. « Tunc orante sancto Orientio episcopo, Littorius, transmissa caelitus plaga, in tantum nebulae obscuritate vallatur, ut profuturi sibi consilii utilitate deceptus, portis civitatis improbe periturus accederet. » (1re Vie.)

4. « Aetium patricium qui orationem pro salute poposcerat, illaesum cum omni exercitu sanctus pontifex liberavit. » (1re Vie.)

5. « Cum enim Gothi metuerent, praesumeremus nos in Chunis spem ponere, illi in Deo; cum pax ab illis postularetur, a nobis negaretur; illi episcopos mitterent, nos repelleremus; illi etiam in alienis sacerdotibus Deum honorarent, nos etiam in nostris contemneremus, etc. » (Salvien, *De Gub. Dei*, VII, 9, dans le t. VIII du *Corpus* de Vienne, p. 167.)

suffisantes pour que l'histoire enlève à Orientius un honneur que la tradition lui attribue et qui ne lui avait jamais été contesté.

Il avait aussi, dit-on, sauvé la ville d'Auch au moment de l'invasion des Vandales, mais les récits du recueil des Bollandistes se taisent sur ce point. C'est là une légende locale, au sujet de laquelle Dom Brugèles s'exprime ainsi : « On célèbre tous les ans la délivrance de la ville, le 6 de mai, par une procession générale qu'on fait avec les reliques de saint Orens, auquel on attribue ce grand bienfait. La procession, qui part de l'église de Saint-Orens, marche, contre le cours ordinaire, de la gauche à la droite en mémoire de ce que, le jour de cette délivrance qui fut celui de la fête de saint Jean-Porte-Latine, un des patrons titulaires de cette église, les ennemis qui tenaient la ville assiégée la battaient fortement du côté du septentrion, qui est à la droite de cette église en sortant, ce qui obligea le clergé de commencer la procession de l'autre côté[1]. »

Voici une autre légende relative à Orientius[2] : « Au temps de saint Orens, il arriva qu'une reine d'Espagne, ayant nom Corneille, se croyait possédée du démon. Le roi, son mari, connaissant la réputation de sainteté de notre évêque, lui dépêcha des ambassadeurs pour le prier de délivrer sa femme du mauvais esprit. Les envoyés arrivèrent à Auch ; ils trouvèrent le prélat au mont *Nerveva* (Saint-Cricq), occupé à labourer un

1. Dom Brugèles, *Chroniques ecclésiastiques du diocèse d'Auch*, p. 57. — Voir aussi *Revue de Gascogne*, t. VIII, année 1867, p. 151.

2. Lafforgue, *Histoire de la ville d'Auch*, t. II, pp. 172 et 173.

champ. Ils lui firent connaître le but de leur mission, l'état de leur reine et les causes qui l'avait provoqué. Après avoir écouté le récit des ambassadeurs, Orens leur répondit qu'il doutait du fait, et que, s'il était vrai, il allait en avoir la preuve. « Je vais, dit-il, lancer en « l'air l'aiguillon qui me sert à guider les bœufs, et si, « après être tombé à terre, il prend racine, fleurit et « fructifie à la fois, le fait que vous me rapportez sera « véridique. » Au même instant l'évêque jette avec force l'aiguillon, lequel alla tomber loin de Saint-Cricq, à l'endroit où se trouve la fontaine de Loum. Cette opération faite, le prélat et les ambassadeurs se mirent à la recherche de l'aiguillon. Après force marches et contremarches dans les plaines du Gers, ils finirent par le découvrir; ils le trouvèrent planté, fleuri et portant fruit. En présence de cette métamorphose si subite, Orens crut à la vérité du récit des ambassadeurs, et il partit avec eux pour l'Espagne afin d'aller délivrer la reine Corneille du démon. »

Sur l'emplacement de l'ancien ermitage d'Orientius dans le Lavedan, un monastère fut fondé plus tard. On en voit encore les ruines près du hameau d'Ortiac, au-dessus de la commune de Villelongue, à une demi-lieue de Pierrefitte[1]. Près de là se trouve l'empreinte d'un pied de mule sur un rocher. C'est, au dire des habitants, une marque de pas faite par la bête de somme qui portait Orientius, quand il partit pour Auch.

1. De la vieille église de l'abbaye il ne subsiste que les trois absides et, au-dessus du carré du transept, une coupole rustique qui est peut-être unique, car elle a quatre côtés et n'est pas octogone comme les coupoles ordinaires.

DEUXIÈME PARTIE

La technique dans le Commonitorium.

CHAPITRE PREMIER.

La langue.

Le premier éditeur d'Orientius, Delrio, avoue que sa latinité laisse parfois à désirer, mais qu'il en faut faire responsable le temps où il a vécu : « Eloquentia latinitatis limi trahit nonnihil, sed de aevo[1]. » Ce limon se réduit à peu de chose. Bien des phrases pourraient passer pour avoir été écrites par un auteur de la bonne époque, et ce sont des mots classiques qui forment le fond de son vocabulaire. Si on le compare aux autres poètes chrétiens, et même aux poètes païens du quatrième et du cinquième siècles, on constate que sa langue est, d'ordinaire, plus pure que celle de la plupart d'entre eux.

Il sera bon d'étudier les qualités du latin d'Orientius, les particularités de langage que son temps lui a en quelque sorte imposées et certaines manières de s'exprimer qui, sans appartenir spécialement à la langue de la décadence, valent néanmoins la peine d'être signalées.

Le poète paraît avoir fait effort pour rendre un certain nombre d'idées chrétiennes en des termes

1. Edition d'Anvers, *Préface*, p. 7.

appartenant à la langue classique. Pour dire l'*Ancien* et le *Nouveau Testament*, il se sert des expressions *mandata pristina, mandata nova* (I, 414) :

Audi clamantem celsa cum voce propheten,
Seu *mandata* legas, *pristina* sive *nova* :
Quae laus in vultu est? faenum omnem credite carnem[1].

Le mot *incarnatio*, qui d'ailleurs ne pouvait entrer dans le vers, est traduit par *assumpta caro* dans une phrase où l'idée de l'incarnation est bien à sa place :

Qui post *assumptae carnis* mysteria dicit :
Vestior in nudis, sublevor in miseris[2].
(I, 577.)

De même Juvencus, reculant devant le mot *scandalum*, — peut-être aussi par raison métrique, — le rend par *erroris laquei*[3].

Comme Ovide et Tibulle, Orientius semble bien prêter au mot *nomen* le sens de personne[4] :

Unum consumment *nomina* trina Deum.
(II, 406.)

1. Orientius veut dire là que partout, dans l'ancienne et dans la nouvelle loi, l'éclat de la chair est considéré comme aussi éphémère que l'herbe fleurie.

2. Les mots *post assumptae carnis mysteria* signifient que Jésus-Christ n'aurait pas pu parler ainsi s'il ne s'était pas incarné, s'il n'était devenu en quelque sorte un échantillon de l'humanité.

3. Juvencus, III, 402, dans le t. XXIV du *Corpus* de Vienne, p. 95.

4. Tibulle, III, 4, 61 :
Nec fidum femina *nomen*.
Ovide. *Héroid.* VIII, 30 :
Instant officio *nomina* bina.

Peut-être aussi dans ce vers :

Haec veneranda tibi si *nomina* temptet adulter
Ferrum, etc.

(I, 235.)

Il emploie l'adjectif *laetus* avec sa signification primitive d'abondant, de fécond :

Sic miseros semper vindex populabitur ignis
Ut semper servet pabula *laeta* sibi.

(I, 312.)

Quand il écrit :

Audis spondentem Dominum *nova* praemia justis

(II, 141),

novus a son sens très classique de « extraordinaire, inouï, inattendu[1] ».

Dum est construit avec le présent de l'indicatif, alors que le verbe de la proposition principale est à un temps passé[2] :

... dum partem *subtrahit* auri,
In mortem totus *transiit* Ananias.

(I, 519 et 520.)

Seu et *sive* sont suivis de l'indicatif :

Seu volucrum res *est*, sive *est* res illa ferarum.

(I, 185.)

1. Comme dans Térence :

Flagitia ingentia, *nova*, capitalia.

(*Adelphes*, IV, 7, 3.)

2. Voir Madvig., *Grammaire latine*, § 336, Rem. 2.

Plusieurs fois on rencontre ces particules avec le subjonctif. C'est qu'alors le verbe est à la seconde personne et que le sujet, qui se trouve indéterminé, correspond à peu près au mot français *on*[1] :

Seu cito *restituas*, seu patienter *agas*.
(I, 250.)

Sive domo *sedeas*, seu peregrina *petas*.
(II, 200.)

Si qua a la valeur de *quaecumque* :

... submotum *si qua* per orbem
Nascuntur. (I, 497.)

... Dicere *si qua* latent.
(I, 514.)

Si qua viri discunt, credat sibi femina dici.
(I, 445.)

Rien de plus commun chez les écrivains du siècle d'Auguste que la formule *sic* avec un subjonctif présent pour introduire une prière pressante. Orientius s'en sert : *Sic*, c'est-à-dire « à la condition que tu feras ce que je t'ai demandé »,

Sic te nulla dies curis compungat amaris,
Sic Christo totum quidquid agis placeat, etc.
(II, 413.)

Il aime à rapprocher les pronoms et les petits mots,

1. « Lorsqu'il s'agit de rendre l'idée du mot français *on*, le latin emploie la seconde personne du singulier du subjonctif, même dans les constructions qui, sans cette raison, réclameraient l'indicatif. » (Riemann, *Syntaxe latine*, § 162.)

nouvelle preuve qu'il a un sentiment délicat de la bonne langue :

Ac per te de te sit tibi sermo placens.
(I, 28.)

Proximus *ut tibi sit sic velut ipse tibi es.*
(I, 172.)

... perdere *non vis*
Per vim quae tua sunt.
(I, 193.)

Ut te non satiet *quod tibi jam satis est.*
(I, 536.)

Ollis, *quis nihil est*, *hoc tibi quod* superest.
(II, 84.)

Comme Virgile, il aime mieux employer les verbes simples que les verbes composés[1].

Remarquons enfin quelques vieilles formes de langage : *olli* pour *illi* (II, 84), *quis* pour *quibus* (II, 84 et 265), *prosapia* (II, 356) « terme du jargon aristocratique »[2], *perpes*[3] (I, 256). Orientius a certainement sacrifié au goût que la plupart des auteurs de son temps montraient pour les archaïsmes[4].

1. Il se sert cependant des verbes *praemadere* (II, 228), *internecare* (II, 55).

2. Voir Louis Havet, *Revue de philologie*, t. XXV, 4e livr. 1901, p. 299.

3. « Das Adjektiv *perpes* = *perpetuus* gehört dem Sprachsatze des Plautus und Pacuvius. (Wölfflin, *Archiv für lat. Lexic. und Gramm.*, VII, p. 475.)

4. « Archaïsms were introduced by the Christian poets as a matter of course. Vergil had made use of them and he was their standard. » (Emory Bair Lease, *A study of Prudentius*, p. 5.)

A côté de ces caractères propres à la bonne latinité et à la langue archaïque, il y a des mots rares ou particuliers aux écrivains chrétiens et des tournures nouvelles. En dépit de ses efforts pour se rattacher à la tradition classique, l'auteur ne saurait renier son temps.

Les mots *praemadeo* et *falsator* ne se trouvent que dans Orientius, l'un au vers 228 du second livre, l'autre au vers 299 du même livre.

Le pluriel neutre *aera*, les airs, est aussi une nouveauté :

> *Aera*[1] librantur, fluctuat Oceanus.
>
> (I, 114.)

Orientius ne sait pas et ne veut pas toujours éviter les termes théologiques tirés du grec et, à travers le grec, de l'hébreu. On rencontre chez lui les mots *angelus* (I, 460), *angelicus* (II, 376), *apostolus* (I, 389), *baptisma* (II, 327), *evangelium* (I, 94), *gehenna* (II, 281), *levita* (I, 381), *monachus* (II, 337), *psalmi* (I, 359). Les meilleurs poètes classiques l'avaient précédé dans cette voie : *psalmi* et *angelus* dans le *Commonitorium* ne doivent pas plus nous étonner que *barbiton* et *heros* dans les odes d'Horace.

Il prête une acception toute chrétienne à des mots anciens : *anima*, l'âme humaine (I, 260); *benedictus* (I, 389); *caro* (I, 415); *credere* (I, 88); *credulus*[2] (I, 88);

1. Le passage du *Culex* (v. 164), qu'on a quelquefois rapproché de ce vers, est douteux; les meilleurs manuscrits du *Culex* donnent *aere* et non *aera*.

2. Voir Koffmane, *Kirchenlatein*, p. 53.

crimen, au sens de péché (I, 379); *discere*[1] (II, 396); *dominus* (I, 239); *meritum* (I, 446); *peccator* (II, 149); *terrenus* (I, 137); *tradere*[2] (II, 393).

La plupart de ces mots expriment des nuances qui proviennent des sentiments nouveaux introduits dans le monde par le christianisme.

Voici des termes qui sont tout à fait postérieurs à l'époque classique, soit par eux-mêmes, soit par le sens qui leur est prêté :

Allophylus (I, 376); *ambitor* (II, 140); *dependere*, dépenser pour (II, 129); *discoquere* (I, 508); *exaltare* (II, 25); *incorporeus* (I, 86); *indages*[3] (II, 257); *innatus*, signifiant « qui n'est pas né » (I, 302); *internecare* (II, 55); *jugiter* (I, 308); *jussio* (II, 366); *linea*, lignée (II, 357); *merx* pour *merces* (II, 128); *nascendi ratio*, la naissance (I, 49); *naevus*, tache, faute (I, 341); *parilis*[4] (I, 196); *pervasor* (II, 302); *rotatus*, révolution du temps (I, 55); *satis* remplaçant *multo* devant un comparatif (II, 396); *viare* (I, 207).

Dissimulare signifiant « négliger, omettre », appartient sans doute au langage populaire[5].

1. Voir Koffmane, p. 76; il remarque que *discentes* signifie disciples dans Tertullien et dans saint Cyprien.

2. Voir Koffmane, p. 84 : *tradere* a pris le sens d'enseigner dans le latin ecclésiastique.

3. Mot qu'on rencontre seulement dans Claudien Mamert, Stace et Prudence.

4. Sur ce mot, voir Paul Mohr, *Zu Apollinaris Sidonius*. Programme de Bremerhaven, 1886, p. 6.

5. Voir Gœlzer, *Grammaticae in Sulpicium Severum observationes*, p. 24.

Fructus est employé au sens botanique :

...vitis
Vestitur foliis, *fructibus* induitur.
(I, 282.)

Sentis est synonyme d'*olfacere* :

Aure audis, *sentis* naribus, ore probas.
(I, 106.)

C'est déjà une des significations du français « sentir ». En latin classique, la portée de ce verbe est plus générale : il signifie « percevoir », physiquement ou moralement[1].

Pius veut dire « bon, bienveillant » :

Solvere mutorum qui *pius* ora soles.
(I, 24.)

Ailleurs il signifie « pieux » :

Corde *pius* credas
(I, 88);

et une autre fois, « affectueux, zélé » :

Fratrum *pia* cura.
(I, 357.)

De même *pietas* = bonté (I, 107).

Orientius aime à employer le verbe *tenere* comme synonyme du verbe *habere* :

Et *teneat* rectas carminis ordo vias.
(I, 18.)

1. En italien, le sens de ce verbe a été spécialisé d'une autre manière, et *sentire* veut dire « entendre ».

Ora homines omnes et muta et bruta *tenebunt*.
(I, 41.)

Quod multi cupiunt nemo diu *tenuit*.
(I, 120.)

Nous avons trouvé déjà deux fois ce même verbe *tenere* pour *habere* dans un des petits poèmes attribués à Orientius :

Velle *tenens* et posse potens et mite severus.
(*De Trinitate*, 36.)

Cur tamen hanc speciem *teneat* crucis edita forma
(*Ibid.*, 66.)

Il y faut voir sans doute l'origine latine du verbe *tener* en espagnol : dans cette langue, *tener* est synonyme de *haber*, comme verbe simple et comme auxiliaire[1].

Orientius manie les pronoms avec toute l'impropriété d'un auteur des bas temps. Dans ces deux vers, *hoc*, pronom de la première personne, n'est pas très correct :

Hoc, quo quisque potes, miserum solare rogantem.
(I, 589.)

Ollis, quis nihil est, *hoc* tibi quod superest.
(II, 84)

Incorrects sont également les pronoms *istud* et *ista* dans deux autres passages :

Ut quia nunc *istud*, quod protinus effugit, aevum
Infidis capti degimus illecebris.
(I, 9.)

1. En espagnol il est indifférent d'écrire : *He escrito á mi hermano* ou *tengo escrito á mi hermano*.

Ast tamen est rectum quidquid jubet *ista* vel illa.
(I, 249.)

Tanti et *quanti* ont la valeur de *tot*[1] et de *quot* :

Quid repetam *quanti* toto moriantur in orbe.
(II, 187.)

Quantos bella, fames perimant morbique furentes.
(II, 191.)

On trouve plusieurs fois *quicumque* employé non comme relatif, mais comme pronom indéfini[2] :

Accendis pinguem *quaecumque* in lumina pinum.
(I, 135.)

Tum si quando venit *quocumque* ex agmine praedo.
(I, 183.)

De même dans ce distique :

Comtemtum vexet *quaecumque* injuria, nulli,
Si male pertuleris, par quoque redde malum
(II, 27),

vexet est un subjonctif dans le sens de l'impératif et n'est pas régi par *quicumque* : « Qu'une injustice quelconque vous soit faite, ne rendez pas le mal pour le mal. »

Il construit l'adjectif *conscius* avec l'adverbe *bene*, comme Ausone et Symmaque[3] :

Quem faciat certis *bene* mens sibi *conscia* causis.
(II, 261.)

1. Voir Koffmane, p. 138.
2. Voir Riemann et Gœlzer, *Syntaxe comparée du grec et du latin*, p. 784.
3. Voir Paul Mohr, *Zu Apollinaris Sidonius*. Programme de Bremerhaven, 1886, note de la p. 3.

Il use fréquemment de cet adverbe *bene* et s'en sert déjà, à la manière des langues romanes, pour exprimer un degré de comparaison : *bene fidere* (I, 524); *in bene securo pectore* (I, 548).

Il accole des épithètes à des adjectifs ou à des participes qui s'emploient substantivement : *foedi falsi* (I, 521); *albo sordente* (I, 423); *monitis felicibus* (I, 593); *variis saevis* (II, 95)[1].

Orientius use du futur pour marquer la répétition :

Flumina remigio *percurres*, aequora velo,
Ibis longinquas absque labore vias.
(I, 157, 158.)

Il donne aussi au futur de l'indicatif la valeur de l'impératif en *to* :

Ut laqueos, ignis, gladios et acuta venena
Cernere laudatam sic *fugies* faciem.
(I, 343, 344.)

Koffmane[2] considère l'emploi de l'infinitif parfait au lieu du présent comme une particularité du latin ecclésiastique, et il l'explique par l'influence de l'aoriste grec. Cependant on en trouve des exemples nombreux dans la prose archaïque[3]. En tous cas, Orientius aime à s'en servir :

Alterius cuperet qui *rapuisse* animam.
(I, 244.)

1. Ce *saevis* est tellement étrange qu'on peut se demander si le texte n'est pas corrompu.
2. Kirchenlatein, p. 121.
3. Voir Bonnet, *Le Latin de Grégoire de Tours* pp. 637-638.

Compulerit fessum *deposuisse* caput.
(II, 104.)

Sumere sero quidem sed *posuisse* cito.
(II, 118.)

Plusieurs fois c'est le besoin du vers qui amène le poète à se servir ainsi de l'infinitif parfait : impossible de placer *emerere*, *sustinere* dans un distique, tandis que *emeruisse*, *sustinuisse* y entrent très bien :

Solum vult caelebs *emeruisse* Deum.
(I, 394.)

Contento poteris *sustinuisse* animo.
(II, 98.)

Enfin dans ces deux vers, où le sens est bien celui du passé, rien d'étonnant que le poète ait employé l'infinitif parfait :

Hesternis large membra *onerasse* cibis.
(II, 226.)

Ante diem nimio *praemaduisse* scypho.
(II, 228.)

L'infinitif tient une fois lieu d'une proposition finale :

Cereus ut caecae positus sub tempore noctis
Compensare diem luminis officio.
(II, 204.)

Le verbe *facio* est suivi d'un infinitif, comme en grec et en français :

Haec miseros homines mortis sub tempore *fecit*
Non bene postremis *fidere* judiciis.
(I, 522.)

Quem *faciat* certis bene mens sibi conscia causis
Sub tanta intrepidum mole *tenere* caput.
(II, 261.)

Dans cette phrase :

Mox rutilum *scandens* eadem cum carne tribunal
Quam caelo intulerat, etc.
(II, 369),

je crois que le participe présent équivaut à une proposition à l'indicatif et a de plus le sens du passé, *mox* signifiant « dès que ». Cet usage du participe présent est fréquent dans le latin de l'extrême décadence[1].

Le participe en *dus* joue le rôle d'un adjectif en *bilis* :

Cernentum ut non sint ora *videnda* oculis.
(II, 346.)

Le participe en *dus*, *da*, *dum*, sert encore à marquer l'avenir; c'est, à cette date, un futur passif :

Hic brevis est fine exiguo *claudenda* voluptas.
(I, 411.)

Claudendus parvi marmore sarcophagi.
(I, 538.)

Les empiétements de *quod* sur la proposition infinitive avaient commencé vers le quatrième siècle[2]. Orientius en fournit des exemples :

Nam, rogo, ne *credas* dirae ad compendia poenae
Quod raptim sontes debita flamma voret.
(I, 305.)

1. Voir Bonnet, *Le Latin de Grégoire de Tours*, pp. 651-653.
2. Ce *quod* donnera naissance à la conjonction *que* du fran-

Ut non nescirent, sed nollent *credere quod* tunc
Esset per Dominum glorificandus homo.
(I, 481.)

Presque toutes les phrases suppositives d'Orientius sont calquées sur le même type. Il met le subjonctif présent à la protase, et l'indicatif, généralement futur, à l'apodose[1].

Conatus animae tu *nisi*, Christe, *regas*,
Ora homines omnes et muta et bruta *tenebunt*.
(I, 40.)

Pabula *si desint*, irritus igni *erit*.
(I, 442.)

Si tibi non *serves*, sic *erit* ut tua sint.
(I, 565.)

Dans les deux vers suivants :

Quid vitam traxisse juvat, *si* vivere *cessas*,
Quaeve bonis merces, *si teneare* malis
(II, 219 sq.),

si est d'abord accompagné de l'indicatif *cessas*, puis du subjonctif *teneare*. C'est que le premier *si* n'a rien d'hypothétique[2], tandis que le second est une pure supposition.

çais, mais après s'être confondu avec le relatif *quem*. (Voir Jeanjaquet, *Recherches sur l'origine de la conjonction* QUE, pp. 51 et 52.)

1. Sur ce type de phrase conditionnelle, voir Riemann et Gœlzer, *Syntaxe*, p. 566, nº 529, III.

2. Voir Lilie, *Conjunctivischer Bedingungssatz bei indicativischem Hauptsatz*. Programme de Berlin, 1884, p. 7.

On rencontre fréquemment dans les auteurs chrétiens une conjonction renforcée d'une autre conjonction[1]. Orientius adopte cet usage :

Ut quia nos istud quod protinus effugit aevum
Infidis capti degimus illecebris.
(I, 9 et 10.)

Ut quia équivaut à *quoniam*.

Les nuances des particules paraissent plusieurs fois affaiblies ou effacées. *Vel* est réduit à la valeur de *et*, ce qui peut être considéré comme un indice en faveur de l'origine gauloise de l'ouvrage[2] :

Cujus in arbitrio *vel* bona *vel* mala sunt.
(I, 84.)

Omnia complexum *vel* semper in omnibus unum.
(I, 87.)

Dum commence à empiéter sur *cum* qui dans les derniers monuments de la langue latine disparaîtra presque entièrement. Il a déjà chez Orientius le sens de puisque, parce que :

Et quae per sanctos laudaverat ante prophetas
Discipulis proprio traderet ore suis,
Dum nihil injustum, nil durum, nil violentum,
Nil leve, nil cupidum, nil grave, nil varium
Vel facere in rebus, vel verbis dicere posset.
(I, 597.)

1. Voir Koffmane, *Kirchenlatein*, pp. 132 et 133 : « Eine Conjunction wird oft noch durch eine zweite verstärkt, analog dem *ut ne, quod si, quod cum* der guten alten Zeit. So *ut dum* (Cyprian, Ep. 27), *ut quoniam* (Cyprian, Ep. 24).

2. Voir Wölfflin, *Archiv für lat. Lexicogr.*, t. IV, p. 270. Voir aussi l'édition de Cassien par Petschenig dans le *Corpus* de Vienne, t. XVII, p. 524.

Dans le latin classique *ecce* ne sert qu'à marquer un fait soudain et imprévu. Chez Orientius, comme chez beaucoup d'autres auteurs de la décadence, cette particule a perdu de sa force et est placée au commencement d'une phrase simplement pour introduire un exemple :

Ecce etenim sancto proclamat in ore prophetae
Nolo tuos hircos.
(I, 73.)

Ecce pecus pecudem fecunda ad pabula ducit.
(I, 177.)

Ecce manum poscis lapsus, solacia moestus.
(I, 215.)

Ecce Patrem Christus pro se lacerantibus orat.
(II, 29.)

Deux fois la particule *an* est employée au début d'une interrogation non disjonctive et prend un sens absolu, quelque chose comme en français « hé bien, au fait, tenez » :

An, si ventosae moveat te gloria linguae.
(II, 7.)

An, tibi si fragiles mundi quaerantur honores
Munere quo speres emeruisse hominem?
(II, 93.)

La position et le sens de *quoque* (même) sont curieux dans ce vers :

Pacem placatus, pacem *quoque* laesus amato.
(I, 613)

Dans cet autre il remplace *ipse :*

Quid facis ignores, tu *quoque* cum facias.
(II, 66.)

Je note encore *sive* non répété et synonyme de *vel* d'abord, puis d'*aut :*

Terrenum gradimur *sive* doloris iter.
(I, 6.)

Filius *aut* frater *sive* maritus agis.
(I, 234.)

Perdere contentas *sive* perire tribus.
(I, 384.)

Notre auteur n'observe pas la règle classique d'après laquelle la conjonction *et* ne peut être mise devant le dernier terme d'une énumération sans avoir été exprimée précédemment, aux autres termes. Il dit :

Radix, causa, caput, fons *et* origo mali.
(II, 490.)

La locution *tantum ut* (II, 5) a le sens de *dummodo*, comme dans Paulin de Périgueux (*De Vita Martini,* II, 9 [1]).

Orientius construit le mot *instar*, comme une préposition, avec l'accusatif :

Instar flammantis fulgebunt lumina solis.
(III, 323.)

Cette construction se retrouve chez un autre auteur

1. *Corpus* de Vienne, t. XVI, p. 35.

[illegible] : *Instar* [illegible]

[illegible] de la préposition [illegible] pour marquer [illegible] :

[illegible]

[illegible]

Il donne à la préposition [illegible] un sens équivalent à celui de la préposition française [illegible][2] :

[illegible]

(I, 275.)

Il y a une sorte d'hébraïsme, qui n'est pas rare chez les [illegible], l'emploi de [illegible] avec le sens de l'instrumental :

... [illegible]
[illegible] [3].

(I, 358.)

On peut relever d'autres expressions assez curieuses : *[illegible]* à [illegible].

Et [illegible] esse velim.

(II, 330.)

1. [illegible] de Georges, t. II, p. 271.
2. [illegible] Paulin de Périgueux (Corpus de Vienne, t. XVI) :

[illegible] (II, 354.)
[illegible] (VI, 197.)

3. Cf. saint Augustin, *Sermons*, 231, c. 2 : « Circumcisio [illegible] »

le substantif *dies* masculin et féminin dans la même phrase :

Quotque *dies laetos* haec daret *una dies*.
(II, 80).

Dans ce distique :

Nemo inter flores blandorum ambitus odorum,
Naribus assiduam non metet ungue rosam
(I, 325, 326),

il me semble que le participe-adjectif *ambitus*, « entouré », suit l'analogie des verbes signifiant « remplir » et est construit comme eux avec le génitif[1]. Il est vrai qu'on peut, à la rigueur, faire dépendre les mots *blandorum odorum* de *flores*, mais alors la locution *ambitus inter*, « entouré de », serait encore plus extraordinaire.

Orientius use d'une certaine liberté dans la syntaxe des cas et supprime volontiers les prépositions. Il dit :

Imbribus arcendis confirmas pendula tecta
(I, 121),

pour *ad imbres arcendos*, ce qui est plutôt un raffinement de lettré qu'une maladresse d'homme de la décadence.

1. Cette construction des verbes d'abondance et de disette avec le génitif paraît propre au langage populaire. Pacuvius dit : « Postquam est oneratus frugum et floris Liberi » (291); et Cornelius Nepos : « Erat via copiosa omniumque rerum abundans. » (*Vie d'Eumène*, VIII, 5.)

Voici une tournure singulière : *Omnis honor pretii est* II, 113) pour *venalis est*.

L'adjectif neutre est employé adverbialement :

Ceu non casuras immensum construis arces.
(I, 543.)

L'impersonnel *licet* est construit avec un pronom au pluriel neutre qui lui sert de sujet :

Quanta licent morbis, febribus, ulceribus.
(I, 422.)

La conjonction *ut* après le verbe *monstrare* a le sens de « à quel point » :

... cum praecedentia monstrent
Ut tibi venturi sit manifesta fides
(I, 277, 278),

comme dans Horace (*Od.*, I, XIV, 3) :

..... Vides ut
Nudum remigio latus.

Enfin la construction : *Hoc tamen inde venit quia* (II, 251) appartient probablement au langage familier.

Ainsi le latin d'Orientius n'est pas sans saveur. Dans certaines altérations de sens, dans certains emplois de mots apparaissent des traces évidentes du latin ecclésiastique et de la langue de la basse époque. Mais ces manières de s'exprimer, que rejetterait le style des écrivains classiques, n'ont pas beaucoup altéré le langage correct qu'Orientius parle d'ordinaire. On sent encore un lien de parenté assez étroit entre lui et les

poètes du siècle d'Auguste. C'est que la langue de la poésie s'est corrompue moins vite que celle de la prose. La contagion du langage parlé s'est fait moins sentir chez les auteurs qui écrivaient en vers, parce que, pendant la décadence, le style poétique vécut surtout de souvenirs et de conventions.

CHAPITRE II.

La Versification.

Orientius a choisi, pour rendre ses idées, un instrument poétique très heureusement approprié à son but, le vers élégiaque. Ce mètre est celui qui se prête le mieux aux sentences morales. Les Romains l'avaient emprunté aux Grecs, et sa destination première paraît avoir été de produire des effets semblables à ceux de l'éloquence. « Le poète élégiaque est un orateur philosophe qui devise sur la vie humaine, sur ses plaisirs et ses maux, toujours tourné vers la pratique et pressé de conclure[1]. » — « L'élégie est alors comme une autre forme de poésie didactique appliquée spécialement à la morale[2]. »

Dans les temps primitifs, les législateurs composent leurs exhortations en distiques et les sages expriment en vers élégiaques leurs réflexions sur le bien et sur le mal, sur le but de la vie et sur la destinée humaine[3].

1. A. et M. Croiset, *Hist. de la litt. grecque*, t. II, pp. 90-91.
2. *Ibid.*, p. 92. Cf. Lafaye, *Catulle et ses modèles*, p. 223 : « La poésie élégiaque, à l'origine, était avant tout morale. »
3. « Théognis et Phocylide jugent l'élégie digne de servir d'interprète à la morale. » (Lafaye, *ibid.*, p. 197.)

Orientius fait revenir l'élégie à ce qu'elle était à l'origine, une forme métrique dont on se sert pour donner des leçons pratiques et pour gouverner les âmes. Je dis forme métrique et non genre, car le mot élégie chez les Anciens ne désigne pas un genre poétique déterminé.

Il était nourri des poètes de l'âge d'or, mais il vivait à une époque où le sentiment des anciennes règles prosodiques tendait à disparaître : il s'en est un peu ressenti.

Contrairement à l'usage classique et conformément à la pratique des poètes de son temps, il fait bref, ou plutôt commun, — c'est-à-dire tantôt long, tantôt bref, — l'*o* final des premières personnes, *nolŏ* (I, 74), *sentiŏ* (II, 85), *noscŏ* (I, 173), *vincŏ* (I, 612); celui des nominatifs, *nemŏ* (I, 323), *origŏ* (I, 490), *sermŏ* (II, 44); celui des adverbes et des conjonctions, *serŏ* (II, 118), *ergŏ*[1] (I, 79), *quandŏ* (I, 183); celui des impératifs en *to*, *estŏ* (II, 408).

Il y avait, depuis le commencement de la décadence, une tendance très forte de la langue à abréger ces syllabes. Le point de départ en doit être cherché dans les mots iambiques comme *rogo*, *ego*, *modo*. Dès l'époque classique, la première brève de ces mots entraînait l'abrégement de la seconde syllabe.

1. Prudence aussi fait bref l'*o* de *ergo* et celui des gérondifs en *do* :

> Inclitus *ergŏ* parens patriae moderator et orbis
> Nil egit *prohibendŏ* vagas, etc.
>
> (*Contre Symmaque*, I, 10.)

Chez les poètes de l'âge d'or, l'*o* de *cito* et le second *i* de *nisi* sont toujours brefs. Orientius les allonge :

Tu decepta *citō*, tu cito decipiens.
(I, 340.)

Et vox nulla *nisī* quam dederit gemitus.
(II, 308.)

Il y a des faits plus extraordinaires : *involŭcris* (I, 124) et *involŭcrum* (I, 260), *suspĭcione* (I, 438). Le besoin du vers suffit peut-être à expliquer ces dérogations aux règles de la prosodie. On en rencontre de semblables ou d'analogues chez les poètes contemporains.

Fĭant (II, 52) avec un *i* bref est dû sans doute à l'analogie de *fĭeri*, et *nescĭs* (II, 36) à celle de *legĭs*. Quant à *herĕmus* avec le second *e* bref (II, 170) et à *allophўlis*[1] (I, 376) avec un *y* bref, il n'est pas étonnant que sur des mots grecs l'auteur se soit trompé. Barth (*Adversaria*, XXVII, 6) signale l'abrégement de la finale du mot *quadrupes* au vers 32 du Ier livre, et il ajoute qu'on trouve le même fait dans Ausone (*Idyll.*, XII) :

Quadrupĕs oscinibus quis jungitur auspiciis? Mus.

Le mot *fac* est allongé au temps fort dans ce vers :

In simili causa *fāc* ut ameris amans.
(I, 218.)

1. Cf. Prudence, *Hamartigenia*, 502 :
Allophylus tua castra velit delere tyrannus.

Au temps fort également, l'*i* de *cogis* est compté comme une longue :

Ad juga panda boves *cogīs*, ad mulctra capellas.
(I, 149.)

Lucien Mueller[1] a remarqué la quantité de la première syllabe du mot *prosapia* chez Orientius (II, 356). Il dit que ce mot, pour lequel les poètes chrétiens semblent avoir un faible, a la première syllabe longue dans Orientius et dans Prudence[2]. L'abrégement du premier *a* dans le même mot n'est pas moins notable, et là Orientius s'éloigne de Prudence.

Il ne faut pas s'étonner que la syllabe finale du génitif *hominis* devienne longue devant un *h* :

Mutua constringat cura *hominīs hominem*.
(I, 192.)

C'est une particularité dont les poètes du quatrième et du cinquième siècle offrent de fréquents exemples[3]. On s'imaginait que Virgile avait considéré quelquefois l'*h* comme une consonne :

Terga *fatigamūs hasta*.
(*Enéide*, IX, 610.)

1. Lucien Mueller, *De re metrica poetarum latinorum*, p. 452.

2. Prudence, *Apotheosis*, 937 :

Quid peccatorum *prōsapia* corpore in illo.

3. Voir Lucien Mueller, *De re metrica poetarum latinorum*, pp. 382 et 391.

Schenkl donne des exemples tirés d'Ausone dans l'index de son édition de ce poète (p. 292) :

Caelebs namque *genĕr haec* nunc pia munera solvo.
(XV, 10, 17.)

Fluerēt haec (IX, 1, 23), *Contra hanc* (II, 94, 1).

Bède a fait la théorie de cette singularité prosodique : « Natura brevis syllaba ad votum poetarum transferri potest in longam, cum correpta vocalis in consonantem desinit et excipitur ab *h* littera[1]. »

Les poètes du cinquième siècle allongent aussi quelquefois la syllabe brève de la fin d'un mot, quand elle est précédée de deux brèves et placée devant un autre mot commençant par deux consonnes, même si l'une de ces consonnes est une liquide. Ce phénomène se rencontre assez fréquemment dans les poésies de Sidoine Apollinaire. Orientius en offre des exemples :

Aestas jam *gravidā* fructibus arva coquit.
(I, 118.)

Nata *bonā* pravis usibus esse mala.
(I, 502.)

Serius *excipĕrē* credimus esse lucrum.
(II, 254.)

Orientius s'est permis la synérèse lucrétienne de *ea, eadem, iisdem :*

Nonne *eadem* poena reus es.
(I, 237.)

1. Bède, *De Arte metrica*, dans la *Patrologie latine* de Migne, t. XC, p. 154.

Mox rutilum scandens *eadem* cum carne tribunal.
(I, 369.)

La prosodie des noms propres est incertaine et peu régulière. Il en est d'ailleurs ainsi chez les autres poètes chrétiens; Prudence même déclare qu'on peut violer les lois de la prosodie, quand on a affaire à des noms bibliques ou à des noms de saints :

Carminis leges amor aureorum
Nominum parvi facit, et loquendi
Cura de sanctis vitiosa non est,
Nec rudis unquam.
(*Peristephanon*, IV, 165.)

C'est surtout quand il s'agit de noms hébreux qu'Orientius manie à sa guise les brèves et les longues : *Bălāām*[1], *Gābāāt*, *Cāīn*, *Ānănĭas*, *Jăcŏbus*[2].

Son hexamètre présente une facture plus régulière que celui de Prudence : on ne trouve que six fois dans le premier livre (vers 203, 237, 337, 565, 581, 611) et une fois dans le second (vers 201) le cinquième pied formé d'un monosyllabe et d'un dissyllabe pyrrhique, tandis que chez Prudence cela est très fréquent.

Une fois dans le premier livre (v. 597) et une fois dans le second (v. 151), le cinquième pied est composé d'un monosyllabe long et des deux premières brèves

1. Paulin de Périgueux fait du mot *Bălăām* un anapeste. (VI, 137, dans le t. XVI du *Corpus* de Vienne, p. 144.)

2. Cf. Juvencus :

Post fratres *Jăcŏbum* Johanemque marinis
Insidias gregibus.
(I, 430, t. XXIV du *Corpus* de Vienne, p. 24.)

d'un mot de quatre syllabes. Une seule fois (l. II, v. 143), les deux derniers comprennent un seul mot de cinq syllabes : *insinuata*. Les Romains n'aimaient guère ces longs mots à la fin de l'hexamètre, les Grecs au contraire les recherchaient.

L'hexamètre se termine treize fois par un monosyllabe, neuf fois dans le premier livre, quatre fois dans le second[1]. Sur ces treize exemples il y en a douze où l'emploi du monosyllabe est très légitime parce qu'il est précédé d'un autre monosyllabe. Ainsi :

Munera quae donat moriens haec munera non sunt.
(I, 567.)

Seul, le vers I, 61 se termine par un monosyllabe précédé d'un dissyllabe :

Quaerimus, ut qui sit, qualis vel quantus, agat quid.

Comme Virgile, Orientius aime à finir l'hexamètre sur un substantif ou sur un verbe. Des 250 premiers hexamètres, 151 s'achèvent ainsi par un nom et 88 par un verbe, 26 par un adjectif et le reste par des participes ou des adverbes.

Un assez grand nombre — un trop grand nombre — d'hexamètres ont cinq spondées : il y en a 53.

Quelquefois les spondées sont ainsi multipliés parce que le poète a voulu produire un effet. Il essaie par exemple de montrer la disparition lente et insensible du temps au moyen du vers suivant :

Omnis paulatim leto nos applicat hora.
(II, 195.)

1. I, 109, 197, 219, 221, 295, 481, 489, 567; II, 39, 115, 117, 139.

Dans celui-ci il tâche de donner l'idée de l'éternité :

Et fructum toto qui duret tempore, quem non
Auferat, etc.

(II, 139.)

Neuf vers seulement ont cinq dactyles. Dans deux de ces vers, les dactyles semblent bien accumulés à dessein :

Supplicibus lacrimis, gemitu, prece, pectore tunso
Quaere, etc.

(I, 401.)

Ergo ubi terribilem dederit cava bucina cantum.

(II, 347.)

Dans le premier, il s'agit de marquer l'empressement qu'on doit mettre à repousser la tentation; dans le second l'auteur reproduit le son vif et entraînant de la trompette du Jugement dernier.

Les meilleurs poètes aiment à commencer leurs vers par un dactyle. Virgile présente au premier pied six dactyles sur dix vers; Ovide en a cinq sur six et Prudence 56 pour 100. Dans les 309 hexamètres du premier livre, Orientius fournit 175 vers dont le premier pied est un dactyle et 134 dont le premier pied est un spondée. Au second livre, il y a 102 dactyles contre 104 spondées.

Dans l'ensemble les hexamètres d'Orientius sont bien plus riches en spondées qu'en dactyles, ce qui tient en grande partie à l'emploi du mètre élégiaque. Dans les distiques il y a toujours plus de spondées à l'hexamètre que dans les vers héroïques non accompagnés d'un

pentamètre, et cela même chez Ovide. Cette particularité, comme me le fait remarquer M. L. Havet, s'explique par la loi de l'offre et de la demande : le poète garde ses brèves pour le pentamètre.

Les césures sont très régulières; 505 hexamètres ont la penthémimère. Ces mêmes vers offrent plusieurs autres pauses appréciables. Celle qui vient après le trochée du second pied est assez fréquente : 24 fois dans le premier livre et 14 fois dans le second.

Campus messe || viret, vestitur palmite collis.
(I, 131.)

Quant à la coupe après le trochée quatrième, coupe soigneusement évitée par les Grecs, Orientius en a huit exemples, deux dans le premier livre et six dans le second :

Et cum te tenuis per dura || sedilia somnus.
(II, 103.)

Toutes les fois qu'on trouve des monosyllabes devant la césure penthémimère, ce sont des mots qui s'appuyent sur le mot précédent et qui font corps avec lui :

Indice non *opus est* || doctor nec quaeritur ullus.
(I, 205.)

Treize hexamètres ont la césure hephtémimère accompagnée de la trihémimère. Chacun de ces treize vers présente de plus une césure au trochée troisième[1]. On a ainsi une coupe triple :

Quid vitam | traxisse | juvat, | si vivere cessas ?
(II, 219.)

1. Cette triple coupe se présente 1230 fois dans Virgile. Elle

L'hexamètre n'est réellement affecté de la coupe, ou plutôt de la ponctuation bucolique, que quand le cinquième et le sixième pieds se rattachent par le sens au vers suivant. Cette coupe apparaît trois fois chez Orientius[1] :

Odisti furem; furtum fuge; || perdere non vis
Per vim quae tua sunt.
(I, 221.)

Conformément à la règle, le quatrième pied est chaque fois formé par un dactyle.

La césure après le temps fort du cinquième pied, assez fréquente chez Prudence, ne se rencontre qu'une fois chez Orientius, et dans un endroit où il est lié par un texte :

Ne facias aliis quidquid fieri || tibi non vis.
(I, 197.)

Le pentamètre d'Orientius est construit plus librement que celui des élégiaques du siècle d'Auguste. Ceux-ci, Ovide surtout, se sont astreints à finir toujours ou presque toujours leur distique sur un mot iambique. Orientius a moins de rigueur et de monotonie[2]. Il revient à la tradition des Grecs qui admettaient une facture moins sévère.

Dans le premier livre, 180 pentamètres se terminent

est extrêmement fréquente chez Claudien (21 %). (Voir Havet, *Cours élémentaire de métrique*, nouv. édit., p. 47.)

1. I, 221; I, 337; II, 303.

2. Voir Lafaye, *Catulle et ses modèles*, p. 247 : « La variété dans le pentamètre doit résulter des fins polysyllabiques. »

par un mot iambique. 50 par un mot formant choriambe. trois par un monosyllabe, trois par un mot de cinq syllabes[1], 79 par un mot anapestique. Il faut noter que 29 fois le mot anapestique est précédé d'un monosyllabe, ce qui fait un groupe analogue aux mots permis.

Au second livre nous trouvons 125 pentamètres terminés par un mot iambique, 32 par un mot choriambique, 52 par un mot anapestique, et de ces 52 mots 35 sont précédés d'un monosyllabe.

Dans les deux livres réunis il n'y a que 22 pentamètres terminés par une voyelle brève non suivie d'une consonne[2].

La césure trihémimère est extrêmement fréquente dans le pentamètre d'Orientius[3].

La première trochaïque revient 36 fois dans le premier livre et 17 fois dans le second. La seconde trochaïque est plus rare : j'en ai trouvé douze exemples dans le premier livre et neuf dans le second.

« Les poètes latins évitent soigneusement la présence simultanée de la première et de la deuxième trochaïque[4]. » Ovide dit cependant dans les *Tristes*, V, 1, 26 :

Unde | dolenda | canam, multa dolenda tuli.

Sans doute il veut mettre deux idées en balance, en

1. C'est le mot *avaritia*.
2. Dans les 2481 vers élégiaques des *Fastes* d'Ovide, on trouve vingt-trois exemples de ce fait. (Havet, *Métrique*, p. 72.)
3. Dans les *Tristes* d'Ovide il y en a 63 %.
4. Plessis, *Métrique grecque et latine*, p. 107.

donnant au premier hémistiche du vers la même forme métrique qu'au second. Pour la même raison Orientius emploie la première et la deuxième trochaïque dans le vers suivant :

Vita | docenda | mihi est, vita petenda tibi.
(I, 16.)

Une intention d'art a amené chez les deux poètes cette dérogation à la règle ordinairement suivie[1].

Les vers d'Orientius présentent moins d'élisions que ceux de Virgile, mais beaucoup plus que ceux d'Ovide. Virgile fait une élision sur deux vers, Ovide une sur six. Dans les 618 vers que contient le premier livre de notre poète, il y a 119 élisions[2]; 59 fois ce sont des élisions de voyelles brèves; 27 fois des élisions de voyelles longues, ou communes comme *ergo*, *mihi;* 30 fois des élisions de finales en *m*. Une fois seulement dans ce livre, Orientius élide un monosyllabe, I, 175.

L'élision est le plus souvent placée entre le premier et le second pied, comme chez Prudence.

Des élisions au cinquième pied de l'hexamètre se trouvent deux fois dans le premier livre (v. 273 et 395) et quatre fois dans le second (5, 25, 181, 193).

1. La raison d'être de cette règle est le désir de varier : on tient à donner aux deux hémistiches une forme métrique qui ne soit pas la même.

2. Devant la 3e personne du singulier de l'indicatif présent du verbe *sum*, il semble qu'on a affaire à une aphérèse plutôt qu'à une élision véritable. Aussi je ne fais pas entrer cette élision dans le compte. (Voir Plessis, *Métrique grecque et latine*, p. 109.)

J'ai relevé dans les deux livres 25 élisions au second hémistiche du pentamètre. Comme chez Ovide, ce sont toujours des élisions de voyelles brèves; 14 fois cette élision affecte le dernier dactyle et 11 fois l'avant-dernier.

La rencontre qui produit l'élision se fait en tout cinq fois entre deux voyelles brèves semblables[1]. L'auteur élide 32 fois une brève sur une autre brève.

Comme les autres poètes latins, il aime à placer symétriquement à la césure et à la fin du vers, soit hexamètre, soit pentamètre, le mot qui qualifie ou détermine le substantif et le substantif lui-même.

Quelquefois aussi il place l'adjectif devant une césure secondaire, le substantif étant toujours à la fin :

Ducitur in facinus *vetito* laqueatus *amore*.
(I, 369.[2])

On rencontre également la combinaison qui consiste à mettre l'épithète à la fin du premier hémistiche et son substantif au commencement du second[3] :

Illic *perpetuo sulphure* flamma vorax.
(I, 412.[4])

1. « Les Romains n'aimant pas la rencontre de deux voyelles semblables, leur élision l'une sur l'autre est peu fréquente. » (Plessis, p. 15.)

Les trois élisions du pentamètre suivant lui donnent une versification en quelque sorte escarpée qui convient très bien au sens :

... vero lumine cerne
De terra ad caelum deque homine ad Dominum (I, 410).

2. Et I, 125; I, 213; I, 374; I, 382; I, 389; I, 403, etc.
3. Voir Plessis, p. 277.
4. Et I, 15; I, 33; I, 102; I, 298; I, 386.

Mais les dérogations à ces règles ne sont pas rares. L'épithète est sept fois mise à la fin du vers (I, 201, 435, 493, 569; II, 191, 259, 413) :

Sic te nulla dies curis compungat *amaris*.
(II, 413.)

Il arrive qu'elle est placée au commencement :

Nullum sentirent animae dispendia finem.
(I, 47.)

Vero possimus noscere judicio.
(I, 62.)

Le poète montre en somme assez de liberté dans la manière de disposer les mots. Il use de cette liberté pour mettre l'épithète en relief et montrer qu'elle est pour lui autre chose qu'un banal ornement.

Il sépare volontiers deux mots qui se construisent ensemble[1]. Il disjoint ainsi l'épithète et le substantif : I, 4, 6, 7, 9, 10, 14, 17, 18, 23, 27, 32, 34, 43, 79, 89, 91, 92, etc. Moins fréquent est l'éloignement du substantif et du génitif qui en dépend : I, 24, 46, 78, 108, 191, etc.

Quand Orientius écrit des sentences, de pures maximes, il clôt le sens à la fin de chaque distique. Mais dès que la phrase n'est plus un apophtegme, elle déborde facilement sur les vers suivants. On a alors des périodes de quatre vers : I, 1-4, 39-43; II, 397-401; de six : I, 83-89, 167-173; de huit : I, 129-137; de dix : I, 16-26, 99-109. Cependant les membres de ces

1. Voir L. Havet, *Métrique*, pp. 61 et 62.

périodes métriques sont assez nettement coupés à la fin de chaque distique. Une seule fois le sens du distique est clos au milieu de l'hexamètre suivant :

> Qui neglexerunt miseri vel morte sub ipsa
> Claudendis Dominum quaerere luminibus
> Poenam expectabunt clausi.
>
> (II, 271-273.)

Orientius a beaucoup de goût pour l'allitération et par là son œuvre est bien conforme au génie du latin. Les Romains l'aimaient tellement que dans leur langue on rencontre souvent un jeu analogue de consonnes dans l'intérieur même des mots : *sacrosanctus, velivolus, multimodis, murmur, carcer, papilio.*

L'allitération est une parure du style chère aux écrivains archaïques[1] et aux auteurs de la décadence. Les classiques ne la dédaignent pas, témoin ce beau vers de Virgile :

> Neu patriae validas in viscera vertite vires.
>
> (*Enéide*, VI, 834.)

Les Gallo-Romains ont montré une prédilection marquée pour ce moyen de plaire[2].

On aurait tort de considérer ce procédé comme puéril et indigne d'un vrai poète. En réalité, l'allitération renforce la phrase par la répétition du son des lettres

1. Voir L. Havet, *Cours élémentaire de métrique*, nouv. édit., p. 218.

2. Voir Franz Ranninger, *Ueber die Alliteration bei den Gallolateinern des 4, 5 Jahrhunderts*. Programme de Landau, 1895.

et des syllabes; elle donne plus d'intensité à l'expression de la pensée. De plus, le sentiment musical y est pour quelque chose.

C'est bien à propos de la métrique qu'il convient de parler de l'allitération, parce qu'elle est plus familière aux poètes qu'aux prosateurs. Sans doute on trouve des allitérations dans la prose[1], mais chez certains poètes elles sont innombrables.

Dans le poème d'Orientius, on en peut relever beaucoup. Tel vers doit à l'allitération une harmonie très heureuse et très appropriée au sens. Et le poète ne se contente pas de l'allitération proprement dite, c'est-à-dire de la répétition des syllabes placées au commencement des mots; il y joint le jeu analogue des syllabes intérieures. Ce jeu n'est pas absolument identique à l'allitération, car les consonnes du milieu des mots ont moins de force : en latin c'étaient les initiales qui étaient intenses[2]. Orientius écrit :

Inque vicem doci*l*is *l*ambere *l*ingua so*l*et.
(I, 380.)

...bucina
Adven*t*um *t*andem *t*es*t*ifica*t*a Dei.
(II, 348.)

La lettre *d* est ici répétée six fois et la lettre *p* deux fois :

*D*at mo*d*o se*d* *d*u*d*um *d*ona *p*arata *P*ater.
(II, 384.)

1. Il y en a beaucoup chez Sénèque, chez Tacite, chez saint Augustin.
2. Voir Plessis, *Métrique grecque et latine*, p. 38.

Là il y a cinq *c* :

Jam si *c*orporeas *c*alcaris pe*c*tore *c*asto
Illecebras...

(I, 455.)

Et ailleurs :

Dente *l*ui raptum, *l*umina *l*uminibus[1].

(I, 242.)

Le*v*ia *n*ec desu*n*t *n*i*v*ei *v*elami*n*a li*n*i.

(I, 125.)

Seque *t*uis s*t*erne*t* *t*erra no*t*anda ro*t*is.

(I, 160.)

Divide cum miseris *p*allia, *p*ocla cibos.

(I, 214.)

Nam nostris certus *m*onitis *m*ansura *mem*ento.

(I, 251.)

*C*um male lascivum *c*omperto *c*rimine *c*orpus.

(I, 361.)

Ac ne *p*au*p*eriem *p*au*p*er *p*raetendere *p*ossis.

(I, 583.)

Dum *m*iti *m*agnoque ani*m*o licet ulti*m*a passi.

(II, 31.)

Quam si *t*e *t*ibime*t* sub*t*raha*t* ebrie*t*as.

(II, 62.)

Haec *q*uo*q*ue *q*uae gravis est vi*t*a *s*a*t*is *s*a*t*iat.

(II, 236.)

Perfusi vero *l*umine, *l*uce Dei[2].

(II, 344.)

1. Je reconnais que dans *lumina luminibus* le poète joue sur le mot plutôt que sur le son.

2. M. Franz Ranninger a noté (p. 53 du Programme cité pré-

*S*ubmittens *sa*x*is* stipitibusque caput.

(II, 314.)

A coté de l'allitération on trouve une autre variété d'harmonie mécanique qui était moins répandue chez les poètes des époques précédentes, mais dont l'usage s'étendit dès lors de plus en plus : c'est le retour voulu des mêmes sons à la fin des mots, autrement dit la rime.

Remarquons d'abord que les prosateurs ont, eux aussi, recherché la rime ou homéotéleute et que souvent elle a été considérée comme une figure de rhétorique. Ainsi, dans l'*Orator* (XII), Cicéron dit : « Datur etiam venia concinnitati sententiarum ut pariter extrema terminentur. » Aulu-Gelle (XVII, 8) la regarde aussi comme un artifice oratoire et se plaint de l'abus qu'on en fait.

La rime la plus fréquente chez Orientius est la rime léonine. Elle consiste à employer la même consonance à la césure et à la fin du vers, soit dans l'hexamètre, soit dans le pentamètre.

A la bonne époque, la rime léonine ne paraît pas recherchée pour elle-même, car elle est due à la symétrie de l'épithète et du substantif, mais souvent aussi les auteurs l'emploient pour insister sur tel ou tel mot. Au temps de la décadence, elle est très recherchée et les poètes chrétiens en usent fréquemment[1].

cédemment) que plus tard cette allitération fut empruntée au latin par le vieux français : on trouve « lumière luor ». (*Covenant Vivien*, publié par Jonckbloet, *Guillaume d'Orange*. La Haye, 1854, vers 1632.)

1. Dans l'ancien latin les poètes admettaient la rime avec

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] (I. [illegible])

[illegible] (I. [illegible])

[illegible] (I. [illegible])

[illegible] (I. [illegible])

[illegible] (I. [illegible])

[illegible] (I. 1[illegible].)

[illegible] (I. 2[illegible].)

[illegible] (I. 334.)

[illegible] corpore parus. (I, 437.)

[illegible]. Voir des exemples dans J. Hümer, *Untersuchungen über die ältesten Lateinisch-Christlichen Rythmen*, Vienne, 1879.

Hac primae cogente gemens operarius horae.
(I, 473.)

Immensis properas terris conjungere terras.
(I, 537.)

Poenarum nulli causa volunt fieri.
(II, 32.)

Praemia qui sperat, desidiam fugiat.
(II, 90.)

Il y a aussi seize distiques dont l'hexamètre et le pentamètre riment ensemble de la même façon. Je n'en cite que deux exemples :

Perpetui curam cauta pietate pudoris
Filius aut frater sive maritus agis.
(I, 233 et 234.)

Respicis ad formam, sed saevas respice poenas,
Respice quid laudes, respice quid timeas.
(II, 407 et 408.)

W. Grimm, après avoir constaté la fréquence de la rime dans le *Commonitorium*, se demande si le poème n'est pas, par suite, d'une époque bien postérieure au cinquième siècle[1]. Mais Grimm oublie qu'Orientius est loin d'être le seul auteur du cinquième siècle qui se soit montré épris de l'homéotéleute.

Orientius a pratiqué assez habilement les règles de

1. « Dieser Drang zum Reime im Gegensatz zu den übrigen Gedichten des Orientius, wie die auffallend höhere Gewandtheit in den Gedanken und im Ausdruck, legen es nahe, das Commonitorium als ein untergeschobenes, in viel späterer Zeit verfasztes Gedicht zu betrachten ». (*Mémoires de l'Académie de Berlin*, 1851, p. 650.)

la versification classique. Cependant il a admis des fautes qu'on peut expliquer de deux manières : la première, c'est que le sentiment de la quantité s'était affaibli à l'époque où il écrivait; la seconde, c'est qu'il est auteur chrétien. Les chrétiens, en effet, semblent vouloir montrer, en négligeant quelquefois l'observation des règles, qu'ils n'en sont pas les esclaves et qu'ils leur prêtèrent l'idée. « Homines christiani, dit Lucien Mueller, etsi haud sane sunt aspernati eruditionem, tamen et minoris eam fecere quam veteres et uni obtemperavere ferme placito, alienissimo a classicis, posse aliquando, prae rerum magnitudine, loquendi artem et legem carminis contemni[1]. » Nous voyons Claudius Marius Victor demander qu'on lui permette de faire bon marché des lois de la versification, pour que la vraie doctrine ne subisse aucun dommage :

> Quodsi lege metri quicquam peccaverit ordo,
> Peccarit sermo improprius sensusque vacillans,
> Inculto passim liceat decurrere versu,
> Ne fidei hinc ullum subeat mensura periclum.
>
> (*Alethia*, Precatio, 119-122[2].)

Plus tard, Bède le Vénérable excusera ainsi un poète de ses incorrections prosodiques : « Ut veritatem dominici sermonis apertius commendaret, postposuit ordinem disciplinae saecularis[3].

Les négligences — si elles sont vraiment volon-

1. Lucien Mueller, *De re metrica poetarum latinorum*, p. 17.
2. Dans le *Corpus* de Vienne, t. XVI, p. 363.
3. Bède, t. XC de la *Patrol. lat.* de Migne, 2375.

taires — n'excluent pas chez lui la recherche de l'harmonie dans le détail de la construction du vers. La facture de son hexamètre et de son pentamètre est très ingénieuse et se nuance d'après le caractère des idées, du sentiment, du style. Cette variété donne à sa versification un aspect assez personnel. Il sait agencer les longues et les brèves de façon à obtenir des effets littéraires qui rompent la monotonie du mètre élégiaque, et il emploie fréquemment l'allitération et la rime, qui se sont fait à cette époque une place importante dans la poésie.

CHAPITRE III.

La composition et le style.

Ce qui frappe d'abord dans la manière d'écrire d'Orientius, c'est qu'il met soigneusement en œuvre les procédés de la composition et du style oratoires. Les habitudes de la déclamation, qui dans la littérature latine pénétraient tous les genres, ont laissé chez lui plus que des traces. Règles, recettes et artifices sont connus et appliqués par lui; mais d'ordinaire sa rhétorique est de bon aloi et on n'y rencontre guère le mauvais goût qui gâte les œuvres de tant d'auteurs du même temps.

Pour faire l'analyse oratoire de l'ouvrage d'Orientius, il est indispensable de se servir des termes techniques désignant les procédés et moyens que la rhétorique ancienne avait catalogués. Ces termes, d'ailleurs, ne méritent pas le mépris où on les a quelquefois tenus.

L'ordonnance oratoire est apparente chez presque tous les poètes latins[1]. Comme ses devanciers, Orien-

1. Plus encore peut-être chez ceux qui ont écrit en Gaule : « Das rhetorische Pathos und den hohlen Wortschwall finden wir allerdings in 4. und 5. Jahrhundert fast überall, aber doch nirgends so sehr wie in Gallien. » (Manitius, *Gesch. der chr. lat., Poesie*, p. 101.)

tius a le souci de l'ordre et de la composition. D'abord les différentes parties de l'œuvre forment un tout. Ce qui met de la cohésion, ce qui crée l'unité, c'est l'affection sincère que l'auteur porte à son lecteur et le désir ardent qu'il a de le voir devenir vertueux.

Chacun des deux livres est composé comme un discours, avec exorde, proposition, narration, confirmation, réfutation, péroraison.

Le début du premier livre ressemble assez au commencement d'un sermon, ce qui est naturel dans une exhortation en vers. L'auteur exprime une idée générale sur la vanité et les misères de ce monde, puis il demande au lecteur de lui prêter attention :

> Ergo age da pronas aures sensumque vacantem,
> Vita docenda mihi est, vita petenda tibi.
>
> (I, 15 et 16.)

Suit une prière pour réclamer l'assistance de Dieu. Cette prière est là pour remplacer l'obligatoire invocation à la Muse.

Après l'exorde sont posés les principes : théorie de la vie surnaturelle, but de l'existence humaine, manière d'adorer Dieu, nécessité de l'aimer. Puis vient une exposition des bienfaits continuels de Dieu dans l'ordre naturel. C'est une sorte de narration oratoire.

On voit partout, à la disposition de l'ensemble, qu'on a affaire à un esprit rompu aux exercices de l'école.

Au second livre, la célèbre description des malheurs de la Gaule est amenée par la suite de l'argumentation et à titre d'exemple : les efforts que Dieu demande de nous n'exigent pas une bien longue patience, car

l'existence humaine dure peu; ce qui se passe autour de nous le fait voir suffisamment.

L'auteur tient à bien montrer l'enchaînement des idées; aussi très apparentes sont les transitions : « Si, avec un cœur chaste tu as foulé aux pieds les plaisirs sensuels, rejette maintenant le reste du fardeau qui pèse sur ton cœur, car il y a l'envie[1], etc. »

La façon dont il présente les objections à réfuter est conforme aux recettes de la rhétorique. « Je le sens, « ô lecteur, depuis longtemps tu te dis secrètement : « votre morale est juste mais trop difficile. Ce sont « des prescriptions bien rudes qu'on nous impose : on « veut que de la terre nous gravissions le ciel; ce n'est « pas là certes un mince labeur : oui, le travail est « considérable, mais magnifique est la récompense « qui le doit payer[2]. » Le lecteur est ainsi constitué en interlocuteur, procédé qu'on retrouve encore dans cet autre petit dialogue : « Dis-moi quelle fureur de posséder te tourmente et te rend misérable[3] ? »

Vers la fin on s'aperçoit que le mouvement va croissant, « augetur et crescit oratio ». Puis, après la lecture des derniers vers du premier livre, on reste sur une impression calme et reposante : Orientius a évoqué l'agréable image de la concorde entre les hommes et de la paix. Au moment où va se clore le second,

1. I, 455-457.

2. Sentio jamdudum tacitum te dicere, lector,
Vera quidem sed sunt ardua quae statuis, etc.
(II, 85 sq.)

3. Dic, rogo, quid miserum tantus furor urget habendi ?
(I, 535.)

l'accent devient très ému. C'est que le poète fait intervenir sa propre personne et souhaite au lecteur le parfait bonheur, la réalisation de tous ses désirs, à la condition qu'il n'oublie pas l'auteur du livre et qu'il prie pour lui. Ce souci de rendre ou plus agréable ou plus pathétique la dernière partie d'une œuvre, c'est encore de la rhétorique.

Parmi les moyens employés d'ordinaire pour orner le style et pour forcer l'attention, voici ceux qui chez Orientius sont les plus saillants : l'apostrophe, la prétérition, l'antithèse, la répétition, l'alliance de mots, le rapprochement de termes à consonnances semblables et à sens ou analogue ou opposé, le chiasme, l'enclavement, la comparaison, l'énumération par accumulation, l'hypotypose. On le voit, ce sont des figures de diction plus souvent que des figures de pensée.

Comme les meilleurs poètes classiques, Orientius use beaucoup de l'apostrophe[1], mais ce n'est pas toujours pour lui une pure figure de rhétorique. Cette forme de langage se produit fréquemment parce que le poète juge à propos d'intervenir en personne dans les récits qu'il fait et dans les raisonnements qu'il propose. Les apostrophes sont une preuve qu'il s'intéresse vivement à ce qu'il dit et qu'il y prend part en quelque sorte :

Et raptum, excidium quam prope, Roma, tuum !
(I, 348.)

Forma tuum rapuit, dux Holopherne, caput.
(I, 374.)

1. Les apostrophes sont nombreuses dans Properce et dans Virgile. Elles abondent aussi dans Homère.

Te Dinae species nimio sub amore ruentem
Exstinxit, Sichem, cum patre, cum patria.
(I, 355, 356.)

Usum naturae vitium fecistis, avari !
(I, 501.)

La prétérition se rencontre plusieurs fois :

Atque ipsam ut taceam quae conterit omnia mortem,
(I, 421.)

Non ego nunc repetam per tot jam saecula quantos
Feminei vultus perdiderint populos.
Praetereo fraudes Spartanae, Troica bella.
(I, 345-347.)

Le distique se prêtant bien à l'antithèse, cette figure revient souvent, mais quelquefois d'une façon un peu forcée. Tantôt c'est (*a*) l'opposition de deux idées parallèles, tantôt (*b*) la juxtaposition de deux faces de la même idée :

(*a*) Quantum forma *placens noceat.*
(I, 388.)

Pro Domino *parvus, magnus* apud Dominum.
(II, 26.)

At te nunc *saturo pauper* jejunus oberrat
Tu *vinum* revomis, vix habet alter *aquam.*
(II, 81, 82.)

Ut *bene* submotus nec *male* caesus eas.
(II, 108.)

(*b*) ... legem
Uno quae *cunctis* prospicit officio.
(I, 174.)

Quid non mandatum *late* complectitur *artum*,
Plenius hac tradi quid *brevitate potest ?*
(I, 201, 202.)

Unius innumerum crimen avaritiae.
(I, 483.)

Dum *partem* subtrahit auri
In mortem *totus* transiit Ananias.
(I, 519, 520)

Uno fumavit Gallia *tota* rogo.
(II, 184.)

Les mouvements dus au procédé très simple, mais très énergique, de la répétition sont fréquents :

Orbis enim *meus* est et quod in *orbe meum*.
(I, 76.)

Viribus et *totis* et *totis* nitere votis.
(I, 317.)

Haec belli rabies, *haec* est discordia pacis.
(I, 464.)

Venisti in mundum *nudus nudusque* redibis.
(I, 560.)

Le redoublement du même mot sous deux formes grammaticales différentes, ce que les rhéteurs appelaient la polyptote, sert souvent chez Orientius à donner de la force et du relief à l'expression :

Sufficit ut Dominum servus *amatus ames*.
(I, 170.)

Ecce *pecus pecudem* fecunda ad pabula ducit.
(I, 179.)

In simili causa fac ut *ameris amans.*
(I, 218.)

Et *vita* haec *vitae* vivat in officio.
(I, 222.)

Nam *finis* noster *finem* non accipit, et mors
Qua primo *morimur*, perpetuo *moritur.*
(I, 295, 296.)

Tu *decepta* cito, tu cito *decipiens.*
(I, 340.)

Et *purus puro* niteris esse animo.
(I, 342.)

Unus *corrumpit*, *corruptam* ulciscitur alter.
(I, 365.)

Plus sibi quam cui vult saeva *nocere nocens.*
(I, 466.)

Il plaît beaucoup au poète de faire ainsi reposer la force du vers ou de la phrase sur deux mots qui se répètent ou qui font contraste. On reconnaît là un artifice cher à saint Augustin et à la plupart des auteurs ecclésiastiques latins. Le goût pour ces jeux de style existait déjà, mais à un degré moindre, chez les auteurs de l'âge classique, chez Plaute par exemple et chez Cicéron.

Orientius fournit aussi des métaphores hardies et très expressives : « Ore tacente loqui » (I, 450), métaphore dite des yeux ; « cordis moenia (I, 399) ; janua mortis (I, 339) ; funera mundi (II, 185) ; attendere vultus[1] (I, 447) ; victus honore labor (II, 138) ; membra tegenda oculis (I, 558). »

1. C'est une expression heureusement créée sur le modèle de la locution si fréquente « attendere animum ».

Plus d'une fois, Orientius rapproche des termes dont la consonance est semblable et le sens différent. C'est la παρήχησις *vocabulorum* ou *adnominatio :*

Non vino *madidi*, non epulis *gravidi*.
(I, 66.)

Esset et hoc *licitum* quod fuerat *libitum*.
(I, 352.)

Cum male lascivum comperto crimine corpus
Sacco *contegeret, contereret* cinere.
(I, 361, 362.)

De terra ad caelum deque *homine* ad *Dominum*.
(I, 410.)

Ergo puellares vultus formasque decentes
Aut *verso* aut *merso* despicies capite.
(I, 435, 436.)

Le chiasme ou construction en croix est « un des facteurs principaux de l'organisme de la phrase latine[1] ». Orientius n'en a pas été avare :

Quod manibus *tangis, graderis* pede, lumine cernis,
Aure *audis, sentis* naribus, ore probas.
(I, 105, 106.)

Instruxit *membris, sensibus* excoluit.
(I, 110.)

Sol *splendet, lucent* sidera, luna rubet.
(I, 116.)

Campus messe *viret, vestitur* palmite collis.
(I, 131.)

1. Nägelsbach, cité par Antoine dans la traduction de l'ouvrage de Weise, *Les Caractères de la langue latine*, p. 147.

De saxis *gemmas, aurum* producis harenis.
(I, 151.)

Seu volucrum res est, sive est res illa ferarum.
(I, 185.)

Veste tegi *nudus*, *sitiens* ad pocla vocari.
(I, 211.)

Poena *reos, justos* gloria suscipiat.
(I, 276.)

Vestitur *foliis*, *fructibus* induitur.
(I, 282.)

Laeta novo rident *germine*, *flore* rubent.
(I, 286.)

... praeconia laudum
Quae juvenem *ornarant*, *destituere* senem.
(I, 372.)

Nam veluti flores ictus *metit*, *atterit* aestus,
Confundunt *imbres*, *fortior aura* rapit.
(I, 417, 418.)

Et cum flammiferis *frigentia*, *mollia* duris,
Siccis cum pugnent *humida*, *lenta* citis.
(I, 603, 604.)

Ut quod saxa *prius*, *modo* pectora nostra tenerent.
(II, 95.)

Luminibusque *illinc*, *hinc* venit aure dolor.
(II, 242.)

Robore *famosi*, *laudati* munere formae.
(II, 267.)

Atque inter flammae *tractus sonitusque* tubarum.
(II, 375.)

Illic stridorem *dentes et lumina* fletum
Ignibus immodicis discrucianda dabunt.
(II, 387.)

Exemples qui font voir assez combien il y a de calcul dans la disposition des mots.

Toutefois le poète n'est pas esclave de tels calculs, et son goût pour la construction en croix ne l'empêche pas d'employer souvent la symétrie directe :

Quae caelum reseret, *mortem fuget*, *aspera vitet*.
(I, 3.)

Ore *aliud dicens*, corde *aliud cupiens*.
(I, 36.)

Non *vino madidi*, non *epulis gravidi*.
(I, 66.)

Quod *lingua loqueris*, quod *ratione sapis*.
(I, 104.)

Icta procul *jaculis*, vel *laqueata plagis*.
(I, 146.)

Flumina remigio percurres, *aequora velo*.
(I, 157.)

Seu *cito restituas*, seu *patienter agas*.
(I, 250.)

Portio de tumulis, *portio de fluviis*.
(I, 266.)

Exstingui vitae, vivere suppliciis.
(I, 304.)

Primo animus *capitur*, *post* etiam *moritur*.
(I, 356.)

On rencontre encore la symétrie directe aux vers I, 380, 468, 478, 504, 517, 578, 580, 615, 618; II, 30, 60, 64, 72, 111, 112, 116, 118, 120, 133, 170, 200, 265, 321, 322.

Autre disposition de mots qui plaît à Orientius et à ses contemporains, l'enclavement : on éloigne un pronom du nom auquel il se rapporte, en plaçant dans l'intervalle un membre de phrase plus ou moins considérable, ce qui donne du relief au pronom, en prose comme en vers :

Ejus qui donet largus tibi talia quando
Orandi subeat tunc pia cura *Dei* ?
(II, 77-78.)

Quae caelum reseret, mortem fuget, aspera vitet,
Felici currat tramite, disce *viam*.
(I, 3-4.)

Atque *ipsam* ut taceam quae conterit omnia *mortem*.
(I, 421.)

Nil habet *haec* longum, longo licet acta rotatu,
Quo nunc perfruimur tempore *vita* brevis.
(II, 161, 162.)

Par un effet de style plus rare, l'auteur rapproche un mot abstrait et un mot concret : « *animis manibusque paratis* (I, 533), *auro* ac *precibus* » (II, 109-110). C'est le « currusque et rabiem parat » d'Horace (*Od.*, I, 15).

Il use et abuse de l'énumération, artifice un peu trop facile et qui peut devenir fastidieux. Il aime

surtout l'énumération par asyndète[1] et accumule de longues séries de noms, d'adjectifs, de verbes :

Aurum, vestis, odor, pecudes, libamina, gemmae.
(I, 67.)

Captivam comitem cursu, grege, voce, volatu,
Etsi non possunt, eripuisse volunt.
(I, 187.)

Ora, color, sanguis, venae, cutis, ossa, capilli.
(I, 261.)

Contemptum, pluvias, frigus, jejunia, rixas.
(II, 97.)

Radix, causa, caput, fons et origo mali.
(II, 489.)

Toute une longue tirade est formée de petites propositions; c'est celle qui commence ainsi :

Ecce tibi caelum pendet, tibi terra recedit,
Aera librantur, fluctuat Oceanus,

et qui va du vers 113 au vers 129 du Ier livre; mais ces petites propositions ont le mérite d'être graduées et de mener à une conclusion.

De tels entassements plaisaient beaucoup aux auteurs de cette époque. Prudence[2] et Ausone aiment à gonfler leurs phrases de cette manière. A ce goût sacrifient

1. Ce goût pour l'asyndète est un reste de la vieille latinité. Il fut respecté à l'époque classique et se maintint surtout dans les formules proverbiales et solennelles.

2. Cura, fames, metus, anxietas, perjuria, pallor,
Corruptela, dolus, commenta, insomnia, sordes,
Eumenides variae.
(Prudence, *Psychomachie*, v. 466.)

aussi les poètes et les prosateurs plus anciens[1], Lucrèce d'abord et surtout. Il écrit :

Ossa. cruor. venae. calor. humor. viscera, nervi.
(*De Nat. rerum*, II, 669.)

Nubila. sol. imbres, nix, venti. fulmina, grando.
(*Ibid.*, V, 1192.)

Volneribus. clamore. fuga. terrore, tumultu.
(*Ibid.*, V, 1356.)

Sans doute, Orientius et ses contemporains ont emprunté cette particularité de style aux auteurs archaïques.

La manie de faire à tout propos des inventaires minutieux et détaillés continuera à sévir au moyen âge.

Dans les comparaisons, qui sont peu nombreuses, mais exprimées en bons termes, se montre mieux encore le désir d'agrémenter le style. Ces comparaisons ne sont pas amenées uniquement par le besoin de rendre l'expression brillante. D'ordinaire, elles donnent plus d'ampleur, d'animation et de force à la pensée : « De même que les fleurs sont ou abattues par un coup de faulx, ou flétries par la chaleur, ou déformées par la pluie, ou emportées par la violence

1. Cf. Lucien Mueller, *De re metrica poetarum latinorum*, p. 272 : « Adjiciemus quasi pro mantissa displicere, non quidem metricas ob causas, sed ut pedestri magis sermoni apta, cumulata nomina seu verba. Qualia cum haud raro admisissent antiquissimi auctores metri explendi causa, ab insequentibus praeter satiricos et Senecam idem plane fuit alienum, nisi ultimi temporis auctores pravitate ingenii sive aemulatione vetustissimorum idem repetissent. »

du vent, ainsi un visage qui plaît est sujet à être détruit par le temps et défiguré par le gonflement des chairs ou par une teinte livide[1]. »

« De même que le poisson est victime de l'hameçon lancé par l'artifice du pêcheur, l'âme d'abord se laisse prendre, puis meurt[2]. »

Voici une autre comparaison présentée d'une manière originale et frappante : « Notre vie ressemble à un flambeau qui, sans qu'on s'en aperçoive, se consume lentement »,

Cereus ut caecae positus sub tempore noctis
Compensare diem luminis officio,
Dum non sentimus, lento consumitur igni,
Semper et ad finem flamma vorans properat :
Sic hominum res est, etc.
(II, 203 sq.)

Ailleurs, non sans une certaine recherche, l'écrivain assimile l'homme qui boit d'une façon immodérée à une terre où la pluie tombe en abondance avant que le soleil n'ait desséché les mauvaises herbes arrachées par le laboureur; il n'y pousse que des épines et des plantes nuisibles[3].

Quelques descriptions aussi viennent varier et enrichir la forme. Ce sont des morceaux d'apparat qui semblent plus spécialement soignés que le reste. La plus belle est celle où le poète montre le Christ venant sur la terre à la fin des temps pour juger les hommes[4].

1. I, 417 sq.
2. I, 335 sq.
3. II, 53-60.
4. II, 347-352.

Une autre, la peinture de l'homme ivre, pleine de traits réalistes[1], est une véritable hypotypose[2].

Ainsi Orientius n'a pas dédaigné les ressources que la science oratoire lui offrait. Mais au-dessus de l'art, enseigné probablement à l'auteur par les écoles gauloises ou espagnoles, il y a le talent vrai.

Orientius choisit bien ses expressions et emploie le terme juste; ses défaillances sur ce point ne sont pas très fréquentes. Il est animé d'une émotion sincère et communicative; il rencontre des traits heureux et écrit des morceaux éloquents.

Un grand nombre de vers sont fermes, ingénieux et harmonieux. Ils se gravent vite dans la mémoire à cause de leur tournure généralement proverbiale. Les arêtes y sont nettes et solides comme dans ceux des meilleurs poètes classiques. On y trouve quelquefois du pittoresque et il arrive souvent que la finesse ou la profondeur n'en sont pas absentes.

Rien n'est plus agréable qu'un distique latin bien tourné et plein de sens. Orientius nous en offre assez pour que son livre soit attrayant :

Ducitur in facinus vetito laqueatus amore,
Femineo subdens turpia colla jugo.
(I, 369 sq.)

Qui tibi, cum limus terrena in faece jaceres,
Dempsit perpetui temporis esse lutum.
(I, 101-102.)

1. Sur le réalisme des écrivains gallo-romains du cinquième siècle, voir Valentin, *Prosper d'Aquitaine*, p. 538.
2. II, 61-84.

Incurvos, querulos, consumpto corpore, nunquam
Haec quoque quae gravis est vita satis satiat.
(II, 235-236.)

Ante oculos longeque simul fraudamur amicis,
Luminibusque illinc, hinc venit aure dolor.
(II, 241-242.)

Immensis properas terris conjungere terras,
Claudendus parvi marmore sarcophagi.
(I, 537-538.)

Supplicibus lacrimis, gemitu, prece, pectore tunso
Quaere salutiferum nocte dieque Deum [1].
(I, 401-402.)

Nec miseros alio tanquam sub sole manentes
Mortis nos propriae mors aliena monet.
(I, 239-240.)

Les deux vers suivants sont très vigoureux, avec quelque chose de dur et de heurté :

Dumque geris quodcumque geris vel non geris, ultro
Mors movet alternum nil remorata pedem.
(II, 201-202.)

L'auteur est énergique et pressant dans le long passage où il donne des conseils pour prémunir l'homme

1. Cette belle expression biblique, *qu'il faut chercher Dieu*, est encore employée ailleurs par Orientius :

Qui neglexerunt miseri vel morte sub ipsa
Claudendis *Dominum quaerere* luminibus.
(II, 271-272.)

Dans l'Ancien Testament c'est le mot consacré pour indiquer l'acte de foi par lequel on se met en communication directe avec le Seigneur. Cf. Racine, *Athalie*, III, 1 :

Chantez, louez le Dieu que vous venez chercher.

contre les tentations de l'esprit impur[1]. Il plaide aussi avec chaleur la cause de l'aumône[2].

En bien des endroits, des images viennent colorer l'expression, et cela avec naturel et sans air apprêté :

... faenum omnem credite carnem,
Quippe ut flos faeni gloria carnis erit[3].
(I, 415-416.)

Lumina quae madidus deformia subluit humor,
Stellarum rutilae ceu micuere faces.
(I, 431-432.)

An non pellendo glacialis frigore brumae
Hirta tibi melius pallia praebet ovis,
Quam quae, lentato per lubrica fila metallo,
Alternos frangit vestis onusta gradus.
(I, 552 sq.)

On voit par ces citations que le poète a le souci du détail exact et sait donner, quand il le veut, quelque chose de concret à son style.

La formule suivante est vive et forte :

Judiciumque tuis eripe luminibus.
(I, 322.)

« Enlève à tes yeux le pouvoir d'apprécier la beauté. »

A la façon de Virgile[4] qui prête si souvent les senti-

1. I, 319-454.
2. I, 563-591.
3. C'est le mot d'Isaïe (XL, 6) : « Omnis caro faenum et omnis gloria ejus quasi flos faeni. » (Voir, sur cette phrase, Remy de Gourmont, *Le Latin mystique*, p. 65.)
4. I, 483-562.

ments humains aux animaux et aux plantes, il anime la vigne et la présente comme une personne attristée :

Quae stabat maerens decusso palmite vitis
Vestitur foliis, fructibus induitur.
(I, 281-282.)

Les mouvements vifs, les mots incisifs, les images en saillie lui viennent en assez grand nombre quand il s'emporte contre la passion du gain et l'amour de l'or.

Cette pensée que la vie est peu de chose parce qu'elle a une fin, est développée avec une certaine abondance, en 70 vers[1]. Là Orientius sait rendre fort bien l'ennui qui naît en nous, quand nous songeons à la misère de notre existence d'ici-bas, et le besoin que nous éprouvons alors d'une vie supérieure et meilleure.

Toute la fin de l'œuvre exhale une tristesse vraie qui montre que l'époque où a vécu l'auteur fut un temps de grandes secousses et de violentes calamités.

N'y a-t-il pas aussi un sentiment mélancolique auquel les vers s'adaptent bien, quand le poète constate que les honneurs viennent tard et qu'on les quitte vite ?

En hónor arrisit quem semper in ordine mos est
Sumere sero quidem, sed posuisse cito[2].
(II, 117-118.)

1. II, 161-230.

2. La Fontaine se rencontre avec lui quand il dit dans *Le Vieillard et les trois jeunes Hommes :*

... Tout établissement
Vient tard et dure peu.
(XI, 8, 14, 15.)

Si le texte du vers I, 113 est intact, Orientius exprime heureusement l'attrait qu'on éprouve pour les vastes horizons :

> Ecce tibi caelum pendet, tibi terra recedit.
>
> (I, 113.)

On songe à Alfred de Vigny écrivant dans *La maison du Berger :*

> Tous les tableaux humains qu'un esprit pur m'apporte
> S'animeront pour toi, quand devant notre porte
> Les grands pays muets longuement s'étendront ;

et à Fénelon finissant ainsi une phrase de sa Lettre à l'Académie : « des lointains qui s'enfuient dans l'horizon. »

Enfin, dans un morceau majestueux qui se détache parmi les autres, celui où Orientius décrit l'arrivée du Christ à la fin des temps, il y a autre chose qu'une habileté acquise par des exercices d'école [1]. L'inspiration de ces cinquante vers est de même nature que celle du *Dies irae*. Elle ressemble aussi à celle qui animera les sculpteurs et les peintres du moyen âge, quand ils représenteront Jésus-Christ présidant les assises solennelles du genre humain. Avec ce passage on pourrait mettre en parallèle le *Jugement dernier* d'Agrippa d'Aubigné au livre VII des *Tragiques*, et la

1. II, 347-392.

peinture faite par Orientius ne le céderait pas à celle de l'auteur français[1].

On a adressé, non toujours sans raison, quelques critiques au style d'Orientius. Que sa verve soit d'ordinaire de courte haleine, qu'il n'y ait pas chez lui beaucoup de richesse, ni d'effort d'invention, il en faut bien convenir. Mais il sera bon de rappeler que les poètes chrétiens se font un mérite de cette simplicité et de cette sobriété : Sédulius prie son lecteur de se contenter du repas modeste qu'il lui sert, des légumes qu'il a recueillis lui-même à son pauvre jardin et qu'il a préparés dans un pot de terre[2]. Pas de parole inutile, voilà leur loi[3]. Ils pensent qu'il est moins dangereux de manquer d'art à l'occasion que d'abandonner le souci de la vérité[4].

Il ne faut pas oublier non plus que la poésie didactique n'est que de la demi-poésie, que l'imagination et

1. Ainsi l'évêque catholique du cinquième siècle dit :

Illic stridorem dentes et lumina fletum,
Ignibus immodicis discrucianda, dabunt.
(II, 387 et 388.)

et le capitaine calviniste du seizième :

Allez, maudits, allez grincer vos dents rebelles
Aux gouffres ténébreux des peines éternelles.

2. At nos exiguum de paupere carpsimus horto
Rubra quod appositum testa ministrat holus.
(*Carmen Paschale*, Prologue, V, 15-16; dans le *Corpus* de Vienne, t. X.)

3. Incauto si quid nunc ore loquaris
Sermonis ratio est discutienda tibi.
(Orientius, II, 311-312.)

4. Tutius artis pede quam veritatis vestigio claudicatur.
(Saint Avit, *Praefatio ad Apollinem;* dans Migne, t. LIX, p. 324.)

la sensibilité y sont sans cesse tenues en bride par la vérité et la raison, et que le distique enserre la pensée dans des entraves étroites.

Ce qui nous choque davantage, c'est la répétition fréquente des mêmes mots, la lourdeur de certaines constructions, le ton compliqué de quelques phrases, des surcharges un peu enfantines dans l'expression [1] et quelques allusions qu'il est impossible de deviner [2].

Les adverbes *raptim*, *praecipue* et *modo* reviennent bien souvent. Le verbe *vergere* est ramené trois fois à peu de distance [3]. L'auteur a un faible indéniable pour certains noms, certains adjectifs, certaines tournures. Ce sont, par exemple, les mots *blandus* [4], *cura*, *munus*, *officium*, *placens*, *reus*, *securus*, *terrenus*. Il abuse un peu des verbes *labor*, *propero*, *respicio*, *soleo*, *subdo;* des particules *namque*, *tamen*, *dum;* des locutions *in ordine* et *sub tempore*. Sans doute, la répétition d'un même mot ou d'une même formule à peu d'intervalle « était beaucoup moins redoutée chez les anciens que chez nous [5] », mais quand ces retours se produisent souvent, il faut bien les attribuer à un certain manque de souplesse dans l'esprit de l'auteur et à la pauvreté de son vocabulaire.

1. Ainsi l'énumération qui va du vers 485 au vers 489 du premier livre.

2. Par exemple celle qui se trouve I, 509 sq. (Voir la traduction et la note de la traduction.)

3. Aux vers 63, 65, 73 du second livre.

4. L'adjectif *blandus* se trouve I, vers 117, 161, 182, 209, 324, 450; II, vers 111, 319, 337.

5. Bonnet, *Le Latin de Grégoire de Tours*, p. 745.

Quelques périodes semblent trop faites sur un moule semblable :

Ut quia nunc istud quod protinus effugit aevum
Infidis, etc. (I, 9),

Ut quoniam brutum terreno est pondere corpus
(I, 45),

Ut quod saxa prius, modo pectora nostra tenerent
(I, 95).

La phrase qui va du vers 502 au vers 514 (Ier livre) est embarrassée et pénible. Au commencement, l'histoire de l'ânesse de Balaam se trouve racontée d'une façon un peu gauche.

Voici une subtilité qui relève de la préciosité et du phébus : « La rencontre provoque les regards; aussitôt les yeux conçoivent la flamme et d'eux la faute va naître, »

Congressus praestat visum, mox lumina visu
Concipiunt flammas parturiuntque nefas.
(I, 333-334.)

Autre effet bien recherché :

Ut jam pollutus, pariunt quia crimina poenam,
Oscula virginibus, terga daret gladiis.
(I, 379-380.)

Nous avons déjà parlé de l'abus du procédé énumératif et de la juxtaposition des propositions. Ce défaut a suggéré à Haverfield un rapprochement bien inattendu entre le style d'Orientius et celui des prosateurs grecs antérieurs à Thucydide. Il le présente ironique-

ment comme un exemple de λέξις εἰρομένη, c'est à-dire de style sans propositions subordonnées[1]. Mais si Orientius nous offre fréquemment des énumérations qui ne sont que des inventaires, et si ses propositions ont parfois une construction trop paratactique, il sait aussi bâtir des phrases assez bien articulées, des périodes suffisamment agencées :

Dum cibus et somnus, dum verba et pocula mulcent,
Sive domo sedeas, seu peregrina petas,
Dumque geris quodcumque geris, vel non geris, ultro
Mors movet alternum nil remorata pedem.
(II, 199 sq.)

Ac ne pauperiem pauper praetendere possis,
Ut color injustae detur avaritiae,
Si tibi non fuerint sumptus quos quaerit egenus,
Non cibus aut calida est qua foveatur aqua,
Cum poscit sitiens, gelidus sub nomine Christi
Oblatus poterit praemia ferre calix.
(I, 583 sq.)

On ne saurait plus voir là de la λέξις εἰρομένη.

Ce sont des œuvres profanes et des œuvres chrétiennes qui se partagent la littérature latine du quatrième et du cinquième siècle. Les premières pèchent toutes par les mêmes défauts : fond insignifiant, futile, peu sérieux; style factice, recherché, bizarre. Les secondes, les œuvres chrétiennes, traitent de sujets graves et relevés et manient des idées qui offrent à

1. Its two chief features are the very long and simply constructed periods, which might almost serve as examples of λέξις εἰρομένη, and the numerous lines composed entirely of adjectives or nouns. » (*Academy*, nº du 21 avril 1888.)

l'esprit plus de prise, mais on a reproché à leurs auteurs de n'avoir pas su plier leur langage aux matières qu'ils traitaient. Fauriel dit : « Cette impuissance de la littérature ecclésiastique de s'élever à des formes simples et sévères, à des formes en harmonie avec son fond et son objet, est peut-être un phénomène assez remarquable[1]. »

Appliquée à Orientius, cette observation ne serait pas tout à fait juste. Sans doute on sent qu'il appartient à une époque où le sens du beau a beaucoup diminué et où le souffle de l'inspiration s'est fait court; on est forcé de constater que sa poésie présente une certaine raideur, que l'imagination de l'écrivain a peu de variété et de fécondité et que sa fermeté est quelquefois lourde et prosaïque; mais au moins il a mis des idées dans son œuvre, et, chez lui, l'ardeur d'une âme dévouée et convaincue[2] est là qui remplace la souplesse du talent et la richesse de l'imagination. Il a plus de sincérité que de prétention, tandis que pour la plupart des auteurs du temps, surtout des païens, il faut renverser les termes et dire qu'ils ont plus de prétention que de sincérité.

1. Fauriel, *Histoire de la Gaule méridionale sous la domination des conquérants germains*, t. I, p. 430. Cf. Lavisse et Rambaud, *Histoire générale*, t. I, p. 96 : « On ne pense pas en Gaule plus qu'ailleurs; on n'est plus préoccupé que de la forme. On torture cette pauvre forme, n'employant qu'à son corps défendant les mots simples, ordinaires, les enchevêtrant dans des tours inattendus, calculés, pour causer la surprise. »

2. « Il y a un naturel extrême qui, ne visant jamais à l'effet, — *c'est peut-être un peu trop dire!* — prouve que cette langue vient réellement du cœur. » (Ebert, *Hist. gén. de la litt. du moyen âge en Occid.* Trad. Aymeric et Condamin, p. 441.)

CHAPITRE IV.

L'imitation chez Orientius.

La manière d'écrire d'Orientius résulte en grande partie de l'imitation des modèles qu'il avait étudiés, des lectures assez étendues qu'il avait faites. Reproduire les expressions et les tours des anciens auteurs est un de ses procédés. Il utilise beaucoup de locutions prises aux poètes qui sont venus avant lui, et cela soit par transposition voulue, soit par simple réminiscence.

L'imitation, à l'époque de la décadence, est un principe littéraire et forme une partie intégrante de la rhétorique[1] : faire apprendre par cœur les poètes et les commenter est une des principales occupations des grammairiens et des rhéteurs; et Orientius, selon toute vraisemblance, a été nourri aux écoles gauloises ou espagnoles du quatrième siècle. Il vécut en un temps où les imaginations étaient obsédées par le passé[2].

1. Ce principe est ingénieusement exprimé par Pétrone : « Neque concipere aut edere partum mens potest nisi ingenti flumine litterarum inundata. (*Satiricon*, ch. XVIII, 19.)

2. Des listes de passages ont été données par M. Ellis dans son édition du *Corpus* de Vienne et par Manitius, d'abord dans la *Zeitschrift für die österreichischen Gymnasien*, t. XXXVII,

Le poète dont la trace se retrouve le plus souvent dans le Poème d'Orientius est Virgile. Viennent ensuite Ovide, Horace, Lucrèce, Martial, Catulle, Juvénal.

Orientius a repris, en les démarquant, plusieurs traits célèbres de l'*Enéide*. C'est d'abord le mot de Didon disant à Enée que ses propres malheurs lui ont appris à compatir aux maux d'autrui. Notre auteur transpose ce trait; après avoir conseillé à son lecteur de se mettre en garde contre les tentations de la chair, il s'écrie :

> Non ignarus enim miseris succurrere tempto,
> Omnia perpessus quae fugienda loquor.
> (I, 405-406.)

Il reproduit aussi le vers si connu du VIe livre de l'*Enéide* (vers 625),

> Non mihi si linguae centum sint oraque centum,

mais en l'introduisant dans une phrase contre les dangers de la beauté féminine; Virgile l'appliquait à la variété des peines du Tartare.

Dans ces vers-ci tous les mots sont empruntés à l'*Enéide* (VI, 614) :

> Poenam exspectabunt clausi; ne quaere doceri
> Quam poenam. (II, v. 273.)

Les pages sont pleines de locutions dont l'origine est virgilienne ou du moins paraît l'être :

Invidia infelix (Virgile, *Géorgiques*, III, 37; Orientius, I, 405); falso crimine (*Enéide*, VI, 430; Orientius, I, 219);

p. 408, puis dans la *Wochenschrift für klassische Philologie*, année 1888, p. 1137. Je me suis beaucoup servi de ces listes.

dicto citius (*En.*, I, 142; Or., I, 265); gravi veterno (*Géorg.*, I, 124) et « tristi veterno » (Or., I, 285); pestis acerba (*Géorg.*, III, 419; Or., II, 16); ventosa lingua (*En.*, XI, 390; Or., II, 7); mens conscia (*En.*, I, 604; Or., II, 261); circumvolvitur annum (*En.*, III, 284; Or., I, 129); dapibus vinoque sepultus (*En.*, III, 630; Or., II, 75); per dura sedilia (*En.*, V, 837; Or., II, 103); penitus toto orbe (*Egl.*, I, 67; Or., II, 237); prima mali labes (*En.*, II, 97; Or., I, 337); at parte ex alia (*En.*, X, 362; Or., II, 319); secura otia agunt (*Géorg.*, III, 376; Or., II, 339); caerula colla (*En.*, II, 381; Or., II, 2); manifesta fides (*En.*, II, 309; Or., I, 278); brumali frigore (*En.*, VI, 205; Or., I, 279); flavescit arista (*Egl.*, IV, 28; Or., I, 283); flexu sinuoso anguis (*Géorg.*, I, 244; Or., II, 305); morte peremptum (*En.*, VI, 163; Or., II, 285); gelidi fontes (*Egl.*, X, 42; Or., I, 309).

La dette d'Orientius envers Ovide est aussi considérable. Comme pour Virgile, ce sont le plus souvent des détails de style, rarement des idées qu'il emprunte.

Pars thyma, pars casiam, pars meliloton amant

dit Ovide (*Fastes*, IV, 440); et Orientius :

Adde thymum, violas, casias, melilota crocumque.
(II, 147.)

Quand Orientius écrit :

Ille miser vere nec erit miserabilis ulli,

il s'approprie ce vers de l'*Ibis* [1] :

Sisque miser semper, nec sis miserabilis ulli.
(Ovide, *Ibis*, 117.)

1. Voir article de M. Robinson Ellis dans le *Journal of Philology*, année 1885, p. 92.

Orientius se souvient encore d'Ovide lorsqu'il nous représente le profond et secret accord de toutes choses, malgré la lutte de ce qui est froid avec ce qui est chaud, de ce qui est dur avec ce qui est mou, de ce qui est sec avec ce qui est humide :

Et cum flammiferis frigentia, mollia duris,
Siccis cum pugnent humida, lenta citis, etc.
(I, 603 et 604.)

Il a certainement pensé là au début des *Métamorphoses :*

Frigida pugnabant calidis, humentia siccis, etc.

Il applique aux moines les expressions dont se sert Ovide pour donner une idée de la douce tranquillité de l'âge d'or. Ovide dit :

Mollia securae peragebant otia gentes.
(*Métam.*, I, 100.)

et Orientius :

Mollia securis ducentes otia rebus.
(II, 603.)

Le vers :

Crimine falso alios insimulare time
(I, 220)

est presque entièrement pris au même Ovide :

... utinam temeraria dicar
Criminibus falsis insimulasse virum.
(Ovide, *Her.*, VI, 22, Hypsipyle Jasoni.)

Autre souvenir d'Ovide :

Admugit proprio bucula laeta gregi.
(Orientius, I, 178.)

Ovide avait écrit :

Mollibus in pratis admugit femina tauro.
(*De Arte Am.*, I, 279.)

Notons encore :

Officio luminis (*Ibis*, 624) et « luminis officio » (Orientius, II, 204); juga panda (*Amores*, I, 13, et Orientius, I, 149); *pudicam sollicitare fidem* (*Métam.*, V, 721) et « castam sollicitare fidem » (Orientius, I, 398); *sollicitasse toros* (*Tristes*, II, 348) et « sollicitare toros » (Orientius, I, 238); maculavit sanguine (*Métam.*, VII, 315, et Orientius, I, 469).

Horace est un des auteurs aimés d'Orientius.

Illic injussae veniunt ad mulctra capellae.
(*Epodes*, XVI, 49.)

Ad juga panda boves cogis, ad mulctra capellas.
(Or., I, 149.)

... neque uno luna rubens nitet
Vultu.
(*Odes*, II, XI, 10.)

Sol splendet, lucent sidera, luna rubet.
(Or., I, 116.)

Nec quidquam tibi prodest
Aerias temptasse domos, animoque rotundum
Percurrisse polum, morituro.
(*Odes*, I, XXVIII, 4 sq.)

Ceu non casuras immensum construis arces
Ipse tamen raptim qui moriturus eris.
(Or., I, 542 et 543.)

Segnius irritant animos demissa per aurem.
(*Art poét.*, 180.)

Tu si commendes animo demissa per aurem.
(Or., II, 397.)

Gens humana ruit per vetitum nefas.
(*Odes.*, I, III, 26.)

Dum magis in vetitum ruimus cupimusque negata.
(Or., II, 49.)

Dans la prière adressée par le poète à son lecteur, à la fin du second livre :

Sic te nulla dies curis compungat amaris,
(II, 413 sq.)

le mouvement de la première phrase est le même que chez Horace quand il fait dire à Archytas :

Sic quodcumque minabitur Eurus
Fluctibus Hesperiis, etc.
(*Odes*, I, XXVIII, 25 sq.)

Dans ces deux vers :

Quem faciat certis bene mens sibi conscia causis
Sub tanta intrepidum mole tenere caput
(II, 261, 262),

Orientius s'est rappelé probablement le début de l'ode *Justum ac tenacem* (III, III).

Les quelques vers où notre poète parle du désir qu'a

chaque homme de voir ses défauts approuvés des autres paraissent provenir d'un morceau célèbre d'Horace :

Parcius hic vivit, frugi dicatur. Ineptus
Et jactantior hic paulo est ? concinnus amicis
Postulat ut videatur, etc.

(Sat. I, III, 49, 50.)

Orientius dit après l'auteur païen :

Lenito titulo parcum se dicit avarus,
Acris velatur nomine saevitia.

(II, 19, 20.)

D'autres rapprochements pourraient encore être signalés. Ce ne sont pas seulement, on le voit, des expressions qu'Orientius a prises à Horace, ce sont des motifs d'inspiration.

Lecteur de Lucrèce, il a presque reproduit le *Suave mari magno :* « Contente-toi de peu », dit-il,

Et pelagi motus et saevas flare procellas
Securus tuto litore prospicies.

(I, 499, 500.)

Le « qua possunt voce loquuntur » du vers 179 (livre I) est peut-être une allusion au passage fameux de Lucrèce sur le langage des animaux (*De Nat. rer.*, l. V, 1057-1084).

La tirade du même poète sur la mort des rois et des grands personnages :

... *Multi reges rerumque potentes*
Occiderunt, etc.

(III, 1015 sq.)

était certainement dans l'esprit d'Orientius quand il a écrit :

Illic imperio quondam regnoque potentes, etc.
(II, 263 sq.)

Orientius ne se rattache à Martial que par une imitation manifeste.

Martial :

Indice non opus est, nostris nec vindice libris.
(II, 53, 11.)

Orientius :

Indice non opus est, doctor nec quaeritur ullus.
(I, 205.)

D'après certaines conformités d'expression, on peut dire qu'il a connu aussi Catulle.

Catulle :

Furi, villula nostra non ad Austri
Flatus opposita est neque ad Favoni.
(XXVI, 1, 2.)

Orientius :

Ignoras ventos aedibus oppositis.
(I, 120.)

Catulle :

Non si illam rarae labefactes munere vestis
Aut pelluciduli deliciis lapidis.
(69, 3, 4.)

Orientius :

Quo tibi pellucens habitus, qui tegmine raro
Offerat ignotis membra tegenda oculis[1] ?
(I, 555, 556.)

Catulle :

Ipsius ex ipso dempta viri gremio.
(II, 244.)

Orientius :

Eque ipso conjux eripitur gremio.
(II, 244.)

Il y a deux locutions prises, je crois, à Juvénal.
Juvénal :

Omnibus in terris quae sunt a Gadibus usque Auroram et Gangen.
(Sat. X, 1.)

Orientius :

Omnibus in terris quas sol videt, aequora claudunt.
(I, 484.)

Juvénal :

Exclamare libet populus quod clamat Osiri.
(Sat. VIII, 29.)

1. Là Orientius s'est peut-être aussi souvenu de Sénèque, *De Beneficiis*, VII, 9 : « Video sericas vestes, si vestes vocandae sunt, in quibus nihil est quo defendi aut corpus aut denique pudor possit, quibus sumptis parum liquido nudam se non esse jurabit. »

Orientius :

Exclamare libet vino dapibusque sepultum.
(II, 75.)

Calpurnius, Properce, Lucain, Stace, Silius Italicus, Claudien ont fourni — ou du moins c'est assez probable — des expressions poétiques à Orientius.

La locution *pacis opus* est dans Calpurnius (*Egl.*, I, 67) et dans Orientius (I, 606). On lit dans Silius Italicus : *primaevae flore juventae* (XVI, 405), et dans Orientius : « primaevo flore juventae » (II, 231); dans Claudien : *semper in ore geris* (*Bell. Poll.*, 506), et dans Orientius : « simus semper in ore tuo » (II, 410). Malheureusement, cette dernière réminiscence n'est pas assez sûre pour nous permettre d'en tirer une conclusion sur la date du poème[1].

Parmi les auteurs plus récents, il a connu Paulin de Nole et Juvencus et reproduit plusieurs de leurs expressions. Il paraît avoir aussi utilisé les œuvres de Prudence et les *Disticha Catonis*.

Paulin de Nole :

Si te non pecudum fibris, non sanguine fuso.
Quaero.
(V. 50.)

Orientius :

Et colimus non ture dato, non sanguine fuso.
(I, 65.)

1. Claudien commença à écrire vers 395.

Paulin de Nole :

Ne terrena diu contagia mixtus iniquis
Duceret in fragili corporis hospitio.
(XXXV, 18.)

Orientius :

Esset in hoc fragili corpore vita brevis.
(I, 48.)

Juvencus : *frugemque internecat* (II, 752); même expression dans Orientius (II, 55). *Pulchri mercede laboris* dans Juvencus (II, 317) et dans Orientius (II, 89). *Gloria caeli* dans Juvencus (II, 550) et dans Orientius (I, 75). *Rerum dominus* chez Juvencus (IV, 300) et chez Orientius (II, 313).

De cet amoncellement de similitudes et d'analogies nous pouvons tirer quelques indications utiles sur les œuvres les plus lues aux quatrième et cinquième siècles[1]. Les emprunts faits par Orientius nous confirment, ce qui était déjà connu par ailleurs, que le plus étudié, le plus goûté de tous les poètes, celui dont on cherchait le plus à faire revivre le langage, c'est Virgile[2]. Nous sommes à l'époque de Proba et de son *Centon* virgilien[3]. On préludait déjà au culte reli-

1. Lucien Mueller se plaint de ce que cette recherche est trop négligée : « Quis imitationem antiquorum, cum ex parte utique res esset satis aperta, qua decebat cura perscrutatus est ? » (*De re metr. poet. lat.*, p. 41.)

2. Voir Boissier, dans la *Revue de Philologie*, année 1882, p. 34.

3. Vers l'an 350, Valeria Faltonia Proba avait raconté la

gieux que le moyen âge devait rendre à Virgile[1].

Comparée à celle de Proba, l'imitation d'Orientius est plus adroite, plus personnelle, plus variée, surtout plus libre et moins obscure.

Ajoutez que s'il prend des détails de style aux auteurs consacrés par la tradition, il ne le fait pas par incapacité de trouver lui-même des tours heureux et expressifs, mais pour sacrifier au goût de son temps.

Enfin, il imite ses modèles d'une façon sévère et s'interdit les allusions mythologiques, de sorte qu'aucun de ses traits n'a l'esprit païen. C'est d'autant plus méritoire que les œuvres d'un grand nombre de ses contemporains, même chrétiens, sont saturées de mythologie et d'histoire ancienne.

Si Orientius a été imitateur, il a été à son tour imité. Aussi, pour clore cette revue des imitations actives, c'est-à-dire des formules et des locutions empruntées par notre auteur à d'autres poètes, nous allons examiner ce que les écrivains postérieurs ont pris ou semblent avoir pris au *Commonitorium*.

Cette recherche ne se rapporte qu'indirectement à la technique d'Orientius, et je ne prétends pas que sa méthode doive en sortir plus claire. Ce sera, si l'on veut, sa manière d'écrire continuée chez ses successeurs en poésie ou en versification.

création du monde, le péché d'Adam et la venue de Jésus-Christ, en vers ou en hémistiches empruntés à Virgile.

1. Virgile était déjà très populaire au premier siècle de l'ère chrétienne : des illettrés ont gravé, en les estropiant, beaucoup de vers de l'Enéide sur les murs de Pompéi.

Un certain nombre de ces rapports sont superficiels et peu concluants, car bien des termes et des tournures peuvent s'expliquer par des rencontres fortuites, par des emprunts faits des deux parts à un même ouvrage antérieur, ou par l'usage commun. Les rapprochements n'en sont pas moins curieux et, si chaque exemple pris à part ne contient généralement pas une preuve d'emprunt manifeste, si quelques-uns même sont assez insignifiants, l'ensemble montre une sorte de parenté entre Orientius et les poètes qui l'ont suivi[1].

Entre plusieurs vers du *Carmen Paschale* de Sédulius et quelques distiques du *Commonitorium*, des rapprochements sont à faire; mais quel est celui des deux qui a servi de modèle à l'autre? Je signale les affinités de langage sans pouvoir trancher la question, car la date où Sédulius écrivit son poème ne peut être fixée exactement.

Sédulius :

At nos exiguum de paupere carpsimus horto
Rubra quod appositum testa ministrat holus.
(*Carm. Pasch.*, I, 15.)

1. Les mêmes réserves ont été faites par un savant qui s'est livré à beaucoup de recherches dans ce domaine de l'imitation à l'époque de l'extrême décadence, M. Manitius : « Indessen so sehr ich auch bemüht war, ganz Unzuverlässiges auszuscheiden, so wollte ich mich doch nicht bei der Auswahl durch eine übertriebene Aengstlichkeit leiten lassen, da so leicht Mehreres, das, wenn auch nicht für sich, doch im Zusammenhange mit anderem beweisend wirkt, weggefällen wäre. (*Zeitschrift, f. d. österreichischen Gymnasien.* Vienne, 1886, p. 82.)

Orientius :

Et studium impendens fecundo providus horto
Utile quo libuit tempore sumis holus.
(I, 133.)

Les locutions *aeternae praemia vitae* et *nigri de felle veneni* sont aussi dans les deux auteurs : *C. P.*, I, 341 ; *Comm.*, I, 1 ; — *C. P.*, III, 190 ; *Comm.*, I, 457.

Pour le *Poema conjugis ad uxorem*, attribué à Prosper d'Aquitaine[1], la même question se pose que pour le *Carmen Paschale* de Sédulius : qui est le modèle de l'autre, Orientius ou Prosper ? Ce qui est à peu près certain, c'est qu'il y a eu imitation :

Orientius :

Ecquid erit celsum, quid tibi difficile est ?
(II, 136.)

Prosper :

Quid, rogo, mandatis durum censetur in istis,
Aut quid erit quod non possit obire fides ?
(*Poema conjugis*, 59-60.)

Orientius :

Et quae per varias mors ruit una vias.
(II, 192.)

Prosper :

Mille modis miseros mors rapit una homines.
(*Poema conjugis*, 26.)

1. 51e volume de la *Patrologie latine* de Migne, p. 611.

Orientius :

Sufficit ut Dominum servus amatus ames.
Haec quoque mandati succedit forma secundi
Proximus ut tibi sit sic velut ipse tibi es.
(I, 170 sq.)

Prosper :

Tota mente Deus, tota vi cordis amari
Praecipitur ; vigeat cura secunda homini,
Quod sibi quis nolit fieri non inferat ulli.
(*Poema conjugis*, 48, 49, 50.)

Draconce, poète africain de la fin du cinquième siècle, termine un vers comme Orientius (*Commonit.*, I, 45) : *terreno pondere corpus* (*De Deo*, II, 467).

Quelques membres de phrase de Paulin de Périgueux, qui versifiait vers l'an 470, sont peut-être pris au *Commonitorium*.

Orientius :

Namque subire solet nigri de felle veneni
Multiplicis mater criminis invidia.
(I, 457.)

Paulin de Périgueux :

Quosdam livor edax nigrantis felle veneni
Inficit. (*De Vita Martini*, II, 44.)

Orientius :

Prima tamen celeri fertur per prona rotatu.
(I, 55.)

Paulin de Périgueux :

... impetus omnis
Frangitur et celeri propere revocata rotatu
Diversam in partem pernici turbine pinus
Fertur in auctores sceleris.

(*De Vita Martini*, II, 311 sq.)

Glacialis frigore brumae (Or., I, 553, et Paulin de Périgueux, I, 63).

Le mot *funera mundi*, créé peut-être par Orientius (II, 185) se retrouve dans Sidoine Apollinaire (*Panégyrique de Majorien*, 537).

Plusieurs fois, Fortunat se sert d'expressions poétiques où semble briller quelque souvenir d'Orientius [1] : *Forma decens* (Orientius, I, 376, et Fortunat, IV, 7, 11); *vita brevis* (Orientius, I, 48, et Fortunat, IV, 14, 1); *arce poli* (Orientius, I, 459, et Fortunat, IV, 26, 114).

1. Fortunat, qui a composé un poème sur la rivière du Gers, *de Aegirtio*, devait connaître les vers d'Orientius, s'il est vrai que celui-ci ait été évêque d'Auch. Sa description du Gers atteste qu'il avait vu l'ancien diocèse d'Orientius. On a même cru, non sans vraisemblance, que ses vers sur la basilique de Saint-Martin visaient une église auscitaine :

Emicat aula decens venerando in culmine ducta,
Nomine Martini sanctificata Deo;
Cui vitae merito fiducia tanta coruscat
Ut populis tribuat quod pia vota rogant,
Extulit hanc Faustus devoto corde sacerdos,
Reddidit et Domino prospera dona suo.

(*Monum. Germaniae hist. Auct. antiq.*, t. IV, p. 2.)

Nous savons par Grégoire de Tours (*Hist. Franc.*, VIII, 22) qu'un prélat du nom de Faustus occupait le siège d'Auch à la fin du sixième siècle.

Orientius :

Adde thymum, violas, casias, melilota crocumque,
Candida puniceis lilia junge rosis.
(II, 147.)

Fortunat :

Cinnama, caltha, crocus, violae, rosa, lilia cedant,
Ut similis nullus nare bibatur odor.
(VII, 12, 41.)

Orientius :

Distillant crispis dulcia mella favis.
(I, 150.)

Fortunat :

Exsuperas labiis dulcia mella favis.
(VII, 12, 118.)

Orientius :

Jam dubii gressu, lumine, voce, manu.
(II, 232.)

Fortunat :

Bis duodena senum concursat gloria vatum,
Attonitu, sensu, plaudere voce, manu.
(VIII, 6, 134.)

Orientius :

Angelicosque choros militiamque sacram.
(II, 376.)

Fortunat :

Jungitur angelicis casta puella choris.
(VIII, 4, 4.)

Orientius :

Campus messe viret, vestitur palmite collis.
(I, 131.)

Fortunat :

Palmite vestitos hic respicis undique colles.
(X, 9, 31.)

On s'est demandé si Maximien, qui est un auteur du milieu du sixième siècle, avait vraiment connu et utilisé les vers d'Orientius. M. Ellis, dans son édition, renvoie plusieurs fois aux *Elégies* de ce poète, mais ce sont des correspondances d'idées qu'il signale et non des emprunts d'expressions. Le passage où Orientius peint les ravages que fait la vieillesse dans les visages les plus beaux a peut-être inspiré quelques traits à Maximien, quand il dit par exemple :

Sed miseris superest post omnia luctus;
Quot bona tunc habui, tot modo damna fleo.
(*Eleg.*, II, 39-40.)

L'imitation toutefois n'est pas littérale.

Bède le Vénérable, dans son *Historia ecclesiastica*[1], donne l'épitaphe qui fut écrite pour Théodore, le septième archevêque de Cantorbéry, mort en 690. L'auteur de cette épitaphe devait avoir lu Orientius, car il a presque reproduit — avec un sens différent — les mots contenus dans un vers du Poème :

Alma novae scandens felix consortia vitae,
Civibus angelicis junctus in arce poli.

1. *Patrologie latine* de Migne, t. XCV, p. 239.

Orientius avait dit en parlant de l'envie :

Angelus hac celsi decidit arce poli.
(I, 460.)

Milon de Saint-Amand, qui vivait au neuvième siècle et qui fut précepteur des fils de Charles le Chauve, écrivit un poème sur la *Sobriété*[1]. Plusieurs fois dans cet ouvrage il s'est souvenu d'Orientius. Il lui a manifestement emprunté des expressions et des phrases entières. Voici les plus remarquables de ces emprunts[2].

Orientius :

Hac faciente reus dum partem subtrahit auri,
In mortem totus transiit Ananias.
(I, 519.)

Milon :

Venditor Ananias dum partem fraude retemptat
Conjuge cum propria periit heu morte citata.
(I, 817.)

Orientius :

Forma placens regi leto te tradidit, Aman.
(I, 373.)

Milon :

Ista est forma placens quae ad Tartara mittit amantes.
(II, 208.)

Orientius :

Tu decepta cito, tu cito decipiens.
(I, 340.)

1. Ce poème a été publié par Traube dans les *Monumenta Germaniae historica; Poetae lat. aevi carolini*, III, pp. 615 sq.
2. D'après Manitius : *Beiträge zur Geschichte des Ovidius und andrer röm. Schrftist. im Mittelalter*. Leipzig, 1900.

Milon :

Hac deceptus Adam.
(II, 212.)

Orientius :

Et quid sordidius, quid erit deformius unquam
Quam si te tibimet subtrahat ebrietas.
(II, 62.)

Milon :

Turpe est ebrietas si te tibi subtrahat ipsum.
(II, 315.)

Orientius :

Mensque neget sensum, lingua tenere sonum.
(II, 64.)

Milon :

Mentem subvertit et aufert.
(II, 317.)

Les derniers vers de l'*Opus prosodiacum* de Micon, moine de Saint-Riquier, sont une imitation évidente de la conclusion du Poème d'Orientius[1]. Micon adresse cette prière à son lecteur :

Sed tamen hoc, lector, vigili tu mente retracta,
Ut teneas recta ac reprobes nocua.
At si profuerint, placeat iterare legendo,
Sin vero minime, sit tibi cura levis.
Unum te rogito : memor esse mei quoque semper
Digneris sanctis inque tuis precibus.

1. Les autres vers d'Orientius qu'on trouve dans l'*Opus prosodiacum* de Micon ont été donnés au chapitre de la criti-

Ebert[1] croit que Dante rappelle Orientius quand il joue sur les mots *libito, licito* (vers 56 du chant V de l'*Enfer*). Orientius, passant en revue les victimes de la luxure, parle des temps où les hommes n'étaient point soumis à la loi de Dieu ni dociles aux avertissements des saints, temps de folie dans lesquels on se permettait tout :

Esset et hoc licitum quod fuerat libitum.

(I, 352.)

Or, Dante, dans un passage consacré également aux funestes conséquences de l'impureté, a écrit les trois vers suivants sur le règne de Sémiramis :

A vizio di lussuria fu si rotta,
Che libito fe' licito in sua legge,
Per torre il biasmo in che era condotta.

(*Enfer*, V, 55, 56, 57.)

Mais il ne saurait y avoir là une preuve suffisamment convaincante que Dante ait connu et imité Orientius, car le rapprochement des deux verbes *libet* et *licet* hantait depuis longtemps les esprits; il est même probable que c'est ce rapprochement qui avait amené la corruption de la forme primitive *lubet*[2] en *libet*.

L'imitation fut très pratiquée — tous ces exemples contribuent à le prouver — dans les derniers temps de

que du texte, pp. 61 et 62. Ce sont des citations et non des imitations.

1. Ebert, *Hist. gén. de la litt. du moyen âge en Occident*, trad. par Aymeric et Condamin, p. 439.

2. Voir Bréal et Bailly, *Dict. étymol. latin*, p. 161.

la littérature romaine et dans tout le haut moyen âge. Aussi Guizot a pu écrire à propos des auteurs chrétiens des cinquième, sixième et septième siècles : « La tradition latine n'est pas morte, elle a passé dans la société chrétienne : et là commence cette imitation qui, au milieu même du bouleversement universel, lie le monde moderne au monde ancien et jouera plus tard dans toute la littérature européenne un rôle si considérable[1]. »

1. Guizot, *Hist. de la civilisation en France*, t. II, 18e leçon, p. 83, 7e édition.

TROISIÈME PARTIE.

Les Idées.

CHAPITRE PREMIER.

Doctrine et sentiments d'Orientius.

Nous avons déjà admiré la beauté de sens que présentent bien des vers d'Orientius; c'est que la forme et le fond sont très difficilement séparables. D'ailleurs, dans les chapitres précédents, il ne convenait pas de s'en tenir à la partie purement matérielle du style.

L'idée a dans son œuvre au moins autant d'importance que la forme[1], et son principe semble bien être déjà celui qu'énoncera ainsi Bossuet : « Ne nous arrêtons pas aux discours qui plaisent, mais aux enseignements qui instruisent[2]. »

Il a entrepris d'exposer méthodiquement quelques

1. Pour M. Ellis, Orientius obéissait à sa vocation d'artiste plutôt qu'à celle d'apôtre : le poète, pense-t-il, ne se sert de la pensée chrétienne que comme d'une occasion de faire de beaux vers et de mettre en lumière son talent. Voici ce qu'il m'écrit à ce sujet : « To me he proves rather as a man trained in the rhetorical and poetical graces of style and metre, who, as a Christian, could find no fitter way of acquainting the world with his gift, than writing a poem inculcating and illustrating the chief rules of Christian life. »

2. Bossuet, *Panégyrique de saint Paul*, fin du premier point.

règles essentielles pour la direction de la vie et d'éclairer l'homme sur sa destinée.

Suivant une habitude chère aux auteurs chrétiens de langue latine et d'éducation romaine, il a jugé à propos de faire une place prépondérante à la morale et de ne donner du dogme que ce qui peut fournir à celle-ci une base, une assise, une sanction. En effet, dans toute doctrine, les esprits à culture romaine recherchent, pour le mettre au premier plan, ce qui est pratique et humain. Ils se complaisent beaucoup moins dans ce qui est théorique et sujet à discussion philosophique. L'aspect moral des notions les frappe plus que leur aspect métaphysique[1].

Ce qui a captivé Orientius dans le christianisme, c'est la force qu'il fournit pour l'action[2]. Il songeait sans doute que ses lecteurs saisiraient les préceptes relatifs à la conduite plus aisément que la métaphysi-

1. Cf. Thamin, *Saint Ambroise et la morale chrétienne au quatrième siècle*, p. 97 : « La primauté de la raison pratique, ce dogme contemporain, nous vient à la fois de notre double origine romaine et chrétienne. »

2. Cf. Guizot, *Hist. de la civil. en Fr.*, 7e édit., t. I, p. 153 : « Ce fut la prétention spéciale et caractéristique du christianisme d'être une réforme morale et une réforme universelle, de gouverner partout, au nom de ses doctrines, la volonté et la vie. »— Cf. aussi Lehanneur, *Discours prononcé à la rentrée de l'Université de Caen, le 22 nov. 1897 :* « Véritables héritiers des Romains, préoccupés avant tout de la pratique, de la discipline, les auteurs chrétiens de la littérature latine ont laissé aux Grecs les spéculations subtiles et profondes et ont peu ajouté à la métaphysique chrétienne. Et ce caractère n'est pas pour les rendre moins recommandables en un siècle comme le nôtre, qui est moins curieux d'une théologie savante qu'il n'a besoin d'une bonne et saine philosophie morale. »

que des croyances chrétiennes, et qu'il leur serait peut-être plus aisé d'aller de la morale au dogme que du dogme à la morale. Il savait aussi qu'une foi plus ou moins latente existait déjà chez la plupart des hommes de son temps, et que la difficulté était de faire passer cette foi dans les actes de la vie de chaque jour; qu'il s'agissait non pas de créer en eux la foi, mais de la faire agir.

Remarquons cependant qu'Orientius nous montre l'athée et l'idolâtre punis d'un châtiment spécial et pire que celui des autres :

Hos inter rerum Dominum quicumque negarit,
Submittens saxis stipitibusque caput;
Ille miser vere nec erit miserabilis ulli :
Excipiet solus quidquid ubique nocet.
Innumeri vermes morituro in corpore vivent,
Nec finis fumo, quem dabit ignis, erit.

(II, 313 sq.)

Nous avons là une preuve qu'il ne laisse pas toujours la morale prendre le pas sur le dogme. Pour lui, on n'est pas condamné seulement pour avoir manqué à des devoirs humains.

Le principe de son éthique est la dépendance des êtres finis à l'égard de l'être parfait, puisque avant tout, dit-il, il faut aimer Dieu.

Cette maxime rentre dans l'observation qui vient d'être faite sur l'importance considérable donnée à la pratique, à l'action : sans le cœur tout est inutile, et avec le cœur tout se rachète; « si je n'ai pas la cha-

rité, dit saint Paul, je ne suis qu'un airain sonnant et une cymbale retentissante[1]. »

On pourrait se demander ici si un moraliste est en droit de commander l'amour, et s'il dépend de nous d'aimer Dieu. Notre amour pour Dieu a été expliqué par l'amour que Dieu se porte à lui-même : comme il doit en réalité non monter de nous à Dieu, mais descendre de Dieu à nous, il est possible et par suite obligatoire[2]. Mais il suffirait, je crois, de dire : en cherchant à aimer Dieu, vous prenez envers lui les sentiments d'un fils à l'égard de son père; le commandement ne consiste plus qu'à développer ce sentiment naturel et à agir conformément à ses indications, car Orientius ne conçoit pas la divinité comme une force impersonnelle, sorte de théorème dont le monde déroulerait les corollaires : son Dieu est personnel, créateur, père.

Il constate ensuite que la conscience nous révèle l'existence d'une loi obligatoire et, en ce qui nous concerne, nous renseigne suffisamment sur les prescriptions du devoir :

> De nobis scimus quae bona, quae mala sunt.
> (I, 206.)

Tous les préceptes doivent se réduire à celui-ci « Faites ce que vous voulez que les autres vous fassent ne faites pas aux autres ce que vous ne voulez pas avo

1. Saint Paul, *I, Cor.*, XIII, 1.
2. Cours de M. Boutroux, dans la *Revue des cours et conférences*, numéro du 2 juin 1898, p. 547.

à souffrir d'eux. » Puis il entre dans le détail des obligations que contient cette formule.

Compatissez aux maux d'autrui, puisque vous voulez que l'on plaigne les vôtres. Partagez votre superflu avec votre prochain. N'accusez faussement personne. Respectez la parole donnée. Ne soyez pas orgueilleux. Ne détruisez pas perfidement la réputation des autres.

Surtout ne soyez pas attaché au monde, mais éloignez-vous-en le plus possible. Fuyez les voluptés charnelles et défiez-vous de la femme, car elle est l'occasion de mille péchés[1]. Son regard est pire que le feu, que le fer, que le poison. Si la tentation vient vous assaillir de ce côté, demandez secours à Dieu, et que la croix soit votre épée et votre bouclier. La beauté corporelle ne mérite d'ailleurs que mépris, parce qu'elle est périssable.

Si vous êtes parvenu à vous garantir l'âme de ce côté, fuyez les autres vices, d'abord et principalement l'envie.

Vous devez vous garder aussi de l'avidité entreprenante et du désir immodéré des richesses. La cupidité a changé en maux tous les biens que la nature nous avait départis; elle divise les familles et induit les hommes à mentir.

L'amour du lucre a pour conséquence soit pour l'individu, soit pour ses héritiers, le goût du luxe et des

1. Cf. Thamin, *ouvr. cit.*, p. 305 : « Les femmes sont la cause de tous les scandales, le centre de cette vie du monde qui est pour l'âme chrétienne un perpétuel danger. C'est une règle générale que les ennemis du monde soient les ennemis des femmes. »

dépenses folles. L'homme cependant ne vient-il pas au monde nu et dépourvu de tout, ne s'en retourne-t-il pas de même? Versez donc sur les autres le plus de bienfaits qu'il vous sera possible, car, en sa qualité de Dieu revêtu d'une nature humaine, — *post assumptae carnis mysteria*[1], — le Christ a pu dire : « C'est moi que l'on soulage en soulageant les malheureux. »

Ici Orientius parle des récompenses réservées dans l'autre vie à celui qui se sera dépouillé de ses biens terrestres pour les donner aux pauvres. Puis il montre que Dieu a voulu que les hommes fussent unis ensemble par la paix et l'affection mutuelle, car l'union et l'harmonie sont la loi de la création.

Dans le second livre, il poursuit sa lutte contre les vices et les défauts. Il faut, dit-il, mépriser l'opinion, rejeter loin de soi la vaine gloire, le souci de la renommée, l'esprit d'intrigue. Ne rendez pas le mal pour le mal : priez même pour vos ennemis. On doit éviter le mensonge, se garder aussi de la gourmandise et de l'amour déréglé de la boisson.

Il se montre très véhément dans ses attaques contre l'ivrognerie. Il a mis non moins d'énergie à flétrir plus haut la cupidité et la luxure. Luxure, ivrognerie et cupidité sont justement les trois vices que les auteurs du quatrième et du cinquième siècle reprochent plus particulièrement aux Gallo-Romains[2]. Salvien nous

1. I, 577.

2. « The student of fifth century Gaul will notice that the deadly sins at which Orientius girds most eagerly — drunkenness, sensuality and avarice — are just those which are mentioned as typical in the *Epigramma Paulini.* » (Article d'Ha-

peint les nobles de sa patrie digérant tranquillement sur les lits de leurs salles de festin le vin et les mets dont ils se sont gorgés, à l'heure où leur patrie est menacée par les Barbares.

« De tels préceptes, ajoute le poète, sont difficiles à suivre, mais l'espoir du bonheur céleste doit nous encourager. » Suivent des considérations sur le ciel et sur l'enfer, sur la brièveté de la vie et sur le jugement dernier.

On retrouverait un grand nombre de ces préceptes dans les moralistes anciens; mais chez les païens ils ne sont d'ordinaire recommandés et pratiqués que dans la mesure où l'égoïsme y trouve son compte. Pour les anciens, l'homme n'a d'ordinaire de devoirs absolus ni envers les autres, ni envers lui-même. Observer la morale, ce n'est à leurs yeux qu'un moyen de parvenir à la sérénité actuelle, au bonheur présent.

Et cela, même chez les Stoïciens, car, sans nier la grandeur morale du Stoïcisme, on peut trouver que, le plus souvent, pour les disciples de Zénon, l'amour-propre cherche dans la pratique de la vertu de quoi repaître l'orgueil.

Sans doute, il serait bon de distinguer deux catégories de Stoïciens : les premiers, Zénon, Cléanthe et Chrysippe, sont des rationalistes aristocratiques et dilet-

verfield dans l'*Academy*, numéro du 21 mars 1888.) Le Poème d'Orientius et l'*Epigramma Paulini* sont ainsi d'accord sur plusieurs points. — L'*Epigramma Paulini* serait, d'après une hypothèse de Petschenig et de Schenkl, l'œuvre d'un évêque de Béziers qui vivait vers l'an 400. (Voir le t. XVI du *Corpus* de Vienne, p. 502.)

tantes ; les seconds, Epictète et Marc-Aurèle, sont des hommes bons, compatissants, miséricordieux et même humbles. Mais ces derniers n'ont-ils pas été pénétrés inconsciemment par la tendresse et par l'humilité chrétiennes ? Les chrétiens n'avaient-ils pas déjà commencé à transformer l'atmosphère morale où vivaient ces philosophes[1] ?

Je sais bien qu'Orientius parle du ciel et de l'enfer (I, 315 et II, 141[2]), et que l'idée de la récompense et du châtiment fait que sa morale n'est pas entièrement désintéressée ; mais ce n'est pas une satisfaction immédiate qu'il propose et c'est hors des conditions de notre existence terrestre qu'il la place.

Les païens[3] ne se sont pas élevés, du moins pratiquement, jusqu'à ce précepte : « Traite les autres ainsi que tu voudrais être traité par eux. » Je reconnais qu'Orientius semble l'oublier une fois, quand il dit de l'athée et de l'idolâtre :

> Ille miser vere nec erit miserabilis ulli.
>
> (II, 315.)

Mais le damné est sorti de sa fin ; il n'est plus dans l'ordre de la vie humaine. Les élus, eux aussi, qui le considéreront sans le plaindre, se trouveront dans une

1. « L'Evangile pénétra dans la civilisation romaine par une influence latente qu'on n'a pas assez remarquée. » (Ozanam, *Dante et la philosophie catholique au treizième siècle*, p. XVIII.)

2. Et *passim*.

3. Sauf peut-être les Stoïciens de la seconde génération, Epictète et Marc-Aurèle.

pleine union de sentiments avec Dieu et ne pourront faire autrement que d'approuver sa justice. Agrippa d'Aubigné exprime la même idée dans son *Jugement dernier*[1] :

Les saints vous aimaient-ils? Un abîme est entre eux;
Leur chair ne s'émeut plus, vous êtes odieux.

Considérer l'aumône comme un devoir absolu est une idée proprement chrétienne; de même l'obligation de pardonner les injures.

Un point qu'on ne rencontre guère non plus chez les anciens, c'est le mépris de l'opinion du monde :

Gloria quaeratur nulla tibi ex homine.
(II, 24.)

« Pour un païen, la représentation extérieure de la vertu était un élément de cette vertu. Pour un chrétien, il n'y a de vertu vraie que dans l'ombre et protégée par une sorte de pudeur. Celle qui s'étale lui est suspecte. Ce sont là scrupules récents[2]. »

Ce qui n'est pas moins nouveau, c'est la glorification du célibat et l'éloge de la vie monacale et érémitique, car, on l'a souvent redit, « le christianisme a fait de la virginité une vertu, une vertu à lui, une vertu qui imprime la marque de la foi chrétienne sur tous ceux qui la pratiquent[3]. »

1. Dans *Les Tragiques*, édit. nouv. Paris, 1896, t. II, l. VII, p. 196.
2. Thamin, *ouvr. cit.*, p. 259.
3. Thamin, *ouvr. cit.*, p. 344. — Sans doute la virginité est quelquefois glorifiée par les anciens, mais d'une façon excep-

Si Orientius exalte le célibat comme le genre de vie le plus parfait, il ne va pas, comme on l'a prétendu[1], jusqu'à condamner le mariage. Les vers suivants le prouvent, où il fait voir l'Apôtre imposant des lois sévères même aux légitimes unions :

Dans etiam licitis jura severa toris,
(I, 390.)

et distinguant ceux qui sont libres de chercher à plaire à Dieu et ceux qu'une épouse enchaîne :

Conjugis implicitum detentat cura maritum,
Solum vult caelebs emeruisse Deum.
(I, 393, 394.)

Il n'attaque comme criminel que le *turpis amor* (I, 354). Sur ce point, il suit l'avis de tous les Pères de l'Eglise, qui regardent le célibat, pratiqué sans défaillances et en vue de Dieu, comme un état plus saint et plus heureux que l'union conjugale. Sa manière de voir est exactement celle de saint Jérôme, dont il s'est peut-être inspiré. Celui-ci dit, dans l'*Epître à Agéruchie* : « Absolutum bonum est et sine comparatione

tionnelle et relativement rare. « Le paganisme avait des déesses vierges : Diane et Minerve. Le temple de la Vierge était le plus beau temple de la Grèce, c'était le Parthénon. La chasteté était une des vertus prêchées par les Pythagoriciens. Strabon et Plutarque citent certains ordres déjà monastiques où elle était une règle, même pour les hommes. Nous pourrions accumuler des faits semblables. Ils n'en sont pas moins dans la vie et dans la religion antique des exceptions. » (Thamin, pp. 354 et 355.)

1. Haverfield, dans la *Classical Review*, t. II, p. 263.

pejoris, esse quod Apostolus est, id est, solutum, non ligatum, non servum, sed liberum, cogitantem ea quae Dei sunt, non ea quae uxoris[1]. »

Il fait grand cas de la vie monastique, sans doute par goût personnel, mais aussi parce qu'il sait que les moines sont destinés à traduire en actes l'idée chrétienne de la façon la plus voisine de la perfection.

L'époque d'Orientius est celle des premiers développements du monachisme en Occident. Une certaine angoisse poussait alors les âmes à la retraite, à la vie solitaire et détachée, car on s'apercevait que les morales antiques n'avaient pu donner aux hommes le bonheur qu'elles leur avaient promis. Saint Athanase avait enthousiasmé les hommes de l'Occident en leur racontant la vie merveilleuse des ermites de la Thébaïde. Vinrent ensuite saint Martin, Cassien, saint Honorat, qui firent germer et grandir en Italie et dans les Gaules les institutions monacales. En Afrique, à peu près dans le même temps, en 423, saint Augustin rédigeait pour les religieuses[2] une règle qui devint vite célèbre.

Orientius ne nomme pas saint Martin, mais il me semble qu'il fait allusion au trait le plus fameux de sa vie, quand il conseille de partager avec les pauvres manteau, nourriture et boisson :

Divide cum miseris pallia, pocla, cibos.

(1, 214.)

1. *Patrologie latine* de Migne, t. XXII, p. 1048, nº 5.
2. *Epistolarum classis III*, p. 958. *Epist. CCXI*, dans le t. XXXIII de la *Patrologie latine* de Migne.

Un poète païen contemporain d'Orientius, Rutilius Namatianus[1], tient au sujet des moines un langage bien opposé. Tandis qu'Orientius, après avoir loué leur tranquillité et exalté leurs mérites, leur promet les joies de l'autre vie, Rutilius Namatianus les taxe de folie. Dans son *Itinéraire*, il vient de visiter l'île Capraja, située à dix lieues de la Corse; l'ayant trouvée toute peuplée de religieux,

Squalet lucifugis insula plena viris,

il cherche à s'expliquer leur esprit de renoncement et leur goût pour la solitude. Il ne peut vanter, comme Orientius, une félicité qu'il ne saurait comprendre; pour lui, les moines sont atteints d'hypocondrie :

Tristia seu nigro viscera felle tument.

Peut-on, dit-il, se rendre malheureux pour éviter d'être malheureux?

Quisquam sponte miser, ne miser esse queat?

On voit combien sont en lutte, au début du cinquième siècle, les idées des païens et celles des chrétiens sur le but de la vie et sur le bonheur.

Ainsi la morale d'Orientius tend à l'ascétisme, mais il n'a garde de faire de la perfection absolue la règle commune. Il recommande vivement la fuite des plaisirs

1. Rutilius Namatianus, *Itinerarium*, I, 440, dans le *Poetae latini minores* de Baehrens, 5, 4.

charnels et il nous conseille de bannir de notre âme l'ambition et le désir passionné du gain.

Pourtant, ces trois grandes passions : recherche du plaisir, ambition ou orgueil de la vie, amour des richesses, sont nécessaires à la vie des sociétés. Aussi pourrait-on accuser Orientius, comme on l'a fait souvent pour les autres écrivains ecclésiastiques des premiers siècles, de vouloir supprimer les principaux ressorts de l'activité humaine. Mais lui adresser un tel reproche serait ne pas bien comprendre la portée vraie de l'éthique propre aux docteurs chrétiens.

Il faut d'abord tenir compte de l'époque pour expliquer les exagérations du langage, puis considérer que l'accomplissement d'une loi ne va jamais sans une gêne et sans un froissement de nos penchants, que la morale par suite se ramène presque toujours à des actes de renoncement. Or, qui dit renoncement dit ascétisme, mais ascétisme dont les exigences sont relatives et dépendent du degré de perfection dont chaque homme est susceptible.

Les morales antiques d'origine hellénique ont généralement pour principe : *Sequere naturam*, « conformez-vous à la nature », mais cette maxime n'a de portée que si l'on prend *naturam* dans le sens de nature supérieure, idéale, opposée à nature basse et brutale. Cette lutte des facultés supérieures contre les penchants grossiers a bien, elle aussi, un caractère ascétique.

Orientius a fait presque la même distinction, pas tout à fait cependant, puisque c'est la vie naturelle et la vie surnaturelle qu'il met en présence l'une de l'autre

(I, 43-58). Il ne confond pas l'ordre de la nature, même supérieure, avec celui de la grâce, car au principe simplement spiritualiste des anciens manque un élément, qui est le secours spécial venant de Dieu. Mais l'ascétisme est à la base de la morale chez eux comme chez lui : des deux côtés il s'agit, dans une foule de cas, de dompter ses convoitises et de briser ses passions.

Pour réagir sans cesse contre les penchants naturels qui nous inclinent vers la jouissance déréglée, il est bon de recommander comme exemple et comme but — plus ou moins lointain suivant les individus — l'accomplissement héroïque des actes de renoncement[1]. Supprimez les vertus d'exception, les vertus même ordinaires ne se maintiendront qu'à peine. Suivant une belle image biblique qu'il sera permis de prendre ici dans un sens un peu détourné, « l'avant-mur étant une fois entamé, la muraille est bientôt minée et disparaît aussi[2] ».

Il s'ensuit que l'ascétisme, pratiqué soit sous la forme monacale ou érémitique soit autrement, joue un rôle indispensable dans la vie morale des individus et des sociétés, et que toute éthique a besoin d'en être imprégnée à forte dose. « Le rejeter de tout point, dit M. Boutroux à propos de Pascal, ce serait prétendre

1. Les ascètes servent à élever le niveau de la moralité par l'admiration que provoquent ces exceptions généreuses. (Pellissier, *Les grandes leçons de l'antiquité chrétienne*, p. 621.)

2. *Lamentations* de Jérémie, II, 8 : « Cogitavit Dominus dissipare murum filiae Sion : tetendit funiculum suum et non avertit manum suam a perditione, luxitque antemurale et murus pariter dissipatus est. »

que toutes les parties de notre nature ont un droit égal à l'existence et au développement. C'est ce qu'aucune morale n'a jamais admis. Socrate faisait de la tempérance la condition première de la science et de la vertu. Or, plus la fin que l'homme se propose est élevée, plus grande est la résistance de sa paresse naturelle, plus il est obligé de se combattre et de se vaincre[1]. »

Au demeurant, les faits montrent que les chrétiens des premiers siècles « ne se dérobent ni aux devoirs de la famille, ni à l'exercice des métiers, ni à la culture des lettres et des arts, ni à aucun des honnêtes emplois de l'activité humaine[2] ».

Orientius fait reposer ses préceptes et ses conseils sur des principes agissant très fortement sur le cœur et la volonté, mais supérieurs à l'entendement. De là utilité de rechercher dans le Poème ce qui est plus spécialement dogmatique.

On vient de voir que du dogme de l'Incarnation il a fait découler le précepte de l'aumône[3]. Mais il ne parle qu'incidemment de ce mystère[4]. Comme la morale est son vrai et seul sujet, il ne faut pas trop s'étonner qu'il indique seulement, et sans y appuyer, les principaux articles de foi.

1. Boutroux, *Pascal,* dans *Les Grands écrivains français,* p. 204.

2. Allard, *Etudes d'histoire et d'archéologie,* p. 247.

3. I, 577.

4. Il en parle encore aux vers 369 et 370 du second livre :

> Mox rutilum scandens eadem cum carne tribunal,
> Quam caelo intulerat glorificans hominem.

Dans les derniers vers du second livre il dit que si on ne croit pas à la Trinité, tout devient inutile :

His illud superest, sine quo nihil omnia prosunt,
Ut Christum credas de Patre cumque Patre,
Spiritus et sanctus nullo discrimine junctus
Unum consumment nomina trina Deum.
(II, 403 sq.)

Sans doute il fait cette déclaration seulement à la fin du poème, mais elle n'en est pas moins énergique. Et puis convient-il de parler longuement d'une question quand on en traite spécialement une autre? On peut même supposer qu'il a songé là à l'Arianisme[1].

Il indique le secours de Dieu, obtenu par la prière, comme le moyen de résister aux appétits sensuels :

Supplicibus lacrimis, gemitu, prece, pectore tunso
Quaere[2] salutiferum nocte dieque Deum.
(I, 401, 402.)

Son avis est bien que nous ne devons pas prétendre accomplir les préceptes par nos propres forces. Se sentant faible devant le devoir, il appuie la vertu sur une

1. L'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ croit bien, lui aussi, à la Trinité, cependant il n'en parle qu'une fois, et probablement en songeant à Roscelin qui avait attaqué ce dogme. (*De Imit. Christi*, III, XL, 6.)

2. Cette expression, *chercher Dieu*, qui se trouve peut-être cent fois dans la Bible, est une de celles qui montrent le mieux quelle nouvelle forme de sentiment religieux s'est introduite dans le monde romain : Dieu vivant, présent et sensible à l'âme. (Voir Puech, *ouv. cit.*, pp. 26 et 27.)

aide divine. Comme sentiment, c'est l'humilité; comme théorie métaphysique, c'est le dogme de la grâce[1].

En imposant ainsi à l'homme l'aveu de sa faiblesse, Orientius se prononce contre la tendance pélagienne. Le Pélagianisme, hérésie contemporaine d'Orientius, veut que l'homme ne doive sa vertu qu'à ses efforts personnels.

Peut-être a-t-il songé encore aux Pélagiens, quand il a dit dans le préambule du Poème : « C'est vous, mon Dieu, qui faites fonctionner à votre gré et notre cœur et notre bouche » :

Te penes officium nostri est et cordis et oris.
(I, 25.)

« O Christ, si vous ne nous fournissez l'expression et la pensée, si vous ne dirigez les efforts de notre âme, les hommes resteront muets et stupides, et même ce qu'ils peuvent ils ne le pourront pas » :

Quodque etiam possunt, hoc quoque non poterunt.
(I, 42.)

Pélage prétendait que dans les actes simples, comme se lever, parler, tourner la main, l'homme n'avait pas besoin du secours de Dieu.

On peut sans doute penser que, dans ces vers du

1. Nous nous retrouvons ici encore en présence des Stoïciens. Ceux de la seconde génération, Epictète et Marc-Aurèle, ont, eux aussi, un sentiment poignant de la faiblesse individuelle, mais ils ne pratiquent pas la prière, parce que leur Dieu n'est pas personnel et qu'ils ne croient pas à une intervention surnaturelle de sa part.

[illegible] le poète n'exprime une idée païenne, qu'il [illegible] que Dieu est [illegible] de [illegible] et [illegible] son [illegible] : mais [illegible]

Quodque etiam possunt, hoc quoque non poterunt

est très vigoureux et très profond, et il est permis de [illegible] la pensée [illegible] plus qu'une simple invoca-tion. L'esprit [illegible] du poète est assurément opposé à la doctrine des Pélagiens qui ne voulaient pas recon-naître la dépendance et la misère de l'homme.

Je crois donc que l'idée de la grâce est dans Orien-tius, et l'idée de la nécessité du concours divin pour tous nos actes. S'il, pour les exprimer, il n'emploie pas les formules théologiques, c'est par sentiment de l'art et pour laisser à sa prédication une allure fami-lière[1].

Sur la résurrection des corps il revient deux fois, d'abord pour l'exposer et l'expliquer, puis pour énumé-rer plusieurs des peines de l'enfer et quelques-unes des joies du ciel. Il représente les bienheureux inondés de lumière :

Velati niveis candida membra togis.
(II, 324).

Perfusi vero lumine, luce Dei.
(II, 344.)

1. L'idée de la grâce n'est-elle pas aussi indiquée dans ce vers du *De Trinitate*, petit poème attribué à Orientius :

Firmamentum animae, fuga daemonis, arma fidei.
(*De Trinitate*, 32.)

Plus tard, Dante[1] et Fénelon[2] décriront avec complaisance cet état brillant et lumineux des élus.

Orientius pense que, pour les damnés, il eût mieux valu ne pas exister :

Quam puto sic hominis sors melior fuerat,
Cum sensu vitae sensum deponere poenae
Et natum innatis consimilem fieri,
Quam nunc, peccatis toto dominantibus aevo,
Exstingui vitae, vivere suppliciis !
(I, 300 sq.)

Il est vrai qu'on peut entendre par *innatis* ceux qui existent déjà, mais qui n'ont pas vu la lumière, qui sont conçus, mais non venus au monde; car, et plusieurs théologiens sont de cet avis, même pour les damnés, l'existence doit être préférable au néant[3].

En terminant son ouvrage, Orientius demande au lecteur de ne pas l'oublier dans ses prières : « Quand, après la lecture de mes vers, tu prieras le Christ, que mon nom soit toujours dans ta bouche ! Ne crois pas que je te fasse cette demande seulement du bout des lèvres et ne te figure pas que tu pourras l'éluder sans risque, car voici mes souhaits : puisses-tu n'être

1. Dante appelle un bienheureux une lumière, *un lume, una luce.*

2. *Aventures de Télémaque,* l. XIV, *passim.*

3. Du Hamel et Maldonat. *In Matthaeum Commentaria,* dans Migne, *Scripturae sacrae cursus completus,* t. XXI, Paris, 1841 : « Nimis fortasse subtiliter quidam disputant quomodo melius Judae fuisset natum non esse, cum non esse nullum, damnatum esse aliquod bonum sit; aliquid enim est, qui damnatus est; omne autem quod est, qua est, bonum est. »

jamais en proie à d'amers soucis, puisses-tu plaire au Christ par toutes tes actions, puisses-tu recevoir la couronne sainte des mains du Seigneur, sous la condition que tu n'oublies jamais de penser à moi, afin que moi, Orientius, dont les iniquités dépassent celles de tous les autres, je mérite mon pardon par les prières des âmes saintes[1] ! »

M. Ellis croit qu'Orientius souhaite simplement que ses lecteurs pensent à lui pendant sa vie. Mais, s'il en était ainsi, aurait-il employé des termes si sentis et si forts? Il me semble qu'il désire qu'on prie pour lui surtout après sa mort. Son vœu, si ardemment exprimé, a ainsi plus de portée. Il fait comme sainte Monique, quand elle dit à son fils Augustin : « Ponite hoc corpus ubicumque; nihil vos ejus cura conturbet; tantum illud vos rogo, ut ad Domini altare memineritis mei ubi fueritis[2]. » Cette idée qu'il est bon de prier pour les défunts se retrouve encore dans la *Cité de Dieu*[3].

La prière pour les morts, toute la croyance au Purgatoire est là. Plus tard cette croyance se cristallisera, pour ainsi dire, et prendra corps dans l'opinion populaire, mais sans que rien ait jamais été précisé par l'Église.

1. II, 409-418.

2. *Confessions de saint Augustin. Patrologie* de Migne, t. XXXII, p. 775.

3. « Pro defunctis quibusdam, vel quorumdam piorum exauditur oratio; sed pro his quorum in Christo regeneratorum nec usque adeo vita in corpore male gesta est, ut tali misericordia judicentur digni non esse, nec usque adeo bene ut talem misericordiam reperiantur necessariam non habere. » (*Cité de Dieu*, XXI, 24, 2. *Patrologie latine* de Migne, t. XLI, p. 737.)

Ainsi Orientius a songé à un état d'épreuve antérieur aux joies du paradis. Il n'est pas de ceux qui diraient avec Virgile :

Desine fata Deum flecti sperare precando[1].
(*Enéid.*, VI, 376.)

Mais pourquoi ne se sert-il pas de ce dogme pour recommander une vertu plus minutieuse? C'est sans doute que la menace du Purgatoire ne produit pas d'ordinaire un très puissant effet sur les esprits. Bourdaloue lui-même, dans sa *Retraite spirituelle* aux religieux, en parle à peine, et d'occasion[2]. Il suffit que cet état d'épreuve soit transitoire, et non définitif, pour frapper moins efficacement les âmes.

Aux vers 381 et 386 du second livre, Orientius n'admet que deux catégories d'âmes : les élus,

In requiem et laudem justorum perge caterva,

et les damnés,

Impia Tartareis claudere turba locis;

mais nous sommes au dernier jugement : dès là l'état intermédiaire n'existe plus.

1. Dans la *Divine Comédie, Purgatoire,* ch. VI, v. 29 et 30, Dante reproche à Virgile d'avoir paru, par ce vers, repousser l'idée de la prière pour les morts.

2. Dans ses trente-deux exercices il en est question une fois, en passant, à propos du péché véniel (Second jour, 2e méditation, 1er point).

Dans la *Divine Comédie,* Dante donne une grande importance au Purgatoire. Il ne le fait que pour avoir l'occasion de décrire la purification de l'âme, image des efforts, de la lutte, du travail nécessaire en ce monde pour triompher de ses défauts et arriver à la perfection.

Pour expliquer la chute des anges rebelles, il admet une opinion qui est celle de beaucoup de théologiens. Voulant montrer le rôle funeste qu'a joué l'envie dès l'origine des choses, il constate que ce vice a perdu Lucifer et ses compagnons. Il fait là assurément allusion à l'union hypostatique, occasion de jalousie pour les anges : Dieu ayant décidé l'incarnation du Verbe avant même le péché d'Adam, il en fit part aux purs esprits qu'il avait déjà créés; alors plusieurs d'entre eux se révoltèrent, à la pensée que le fils de Dieu se ferait homme et préférerait l'humaine à l'angélique nature.

Ces observations, glanées dans le Poème, nous montrent que le dogme n'y joue pas un bien grand rôle. L'auteur n'a pas voulu probablement s'égarer au milieu des subtilités philosophiques et théologiques où se plaisaient tant les chrétiens d'Orient, et où ils couraient le danger de tomber dans l'hérésie.

Une autre raison peut encore être, ce me semble, invoquée pour expliquer sa réserve. S'il se tait sur bien des points relatifs aux croyances chrétiennes, au culte, aux sacrements, la cause en est que la règle du secret devait être observée de son temps. C'est surtout au quatrième et au cinquième siècle que l'usage de l'*arcane* ou *discipline du secret* semble avoir été en vigueur[1]. Quand un livre avait des chances de tomber entre les mains de personnes ignorantes de la religion, l'auteur omettait à dessein de révéler le fond de la doc-

1. Je dis usage, car il est probable que ce ne fut jamais une loi. (Voir article de P. Batiffol dans le *Dictionnaire de théologie catholique* de Vacant et Mangenot, pp. 1738 sq.)

trine et du culte chrétiens[1]. La morale devait être prêchée au grand jour, mais la connaissance détaillée des dogmes, des cérémonies et surtout des sacrements était réservée aux fidèles. Cet usage a laissé des traces même de nos jours[2].

Les points essentiels de la morale et du dogme sont, dans le poème d'Orientius, reliés par des raisonnements qui n'ont rien de métaphysique, mais qui ne dévient jamais. Il laisse à la philosophie et à la théologie la rigueur de leurs formules, mais il est net et logique. Et ces raisonnements, il les a entremêlés d'aperçus qui montrent assez que le penseur n'est pas sans mérite.

Les arguments sont tirés du spectacle de la nature, ou bien de la vie ordinaire. Ainsi les motifs d'aimer Dieu sont ses dons et ses faveurs. Suit une longue énumération des bienfaits de Dieu dans l'ordre naturel[3]. A l'obligation d'aimer Dieu est jointe celle d'aimer le prochain. Orientius éclaire ce commandement d'abord par la raison que, si les autres doivent prendre soin de nous, nous devons aussi avoir souci d'eux, ensuite

1. Le 19 mars 416, le pape Innocent I, consulté sur certains rites par l'évêque de Gubbio, lui répond : « Reliqua vero quae scribi fas non erat, interrogati poterimus ediscere. »

2. Par exemple, il est encore défendu de traduire le canon de la messe en langue vulgaire. En 1855 parut à Toulouse un livre de prières en italien, *Il Parrochiano d'Italia*, Tolosa di Francia. Ce livre porte l'approbation suivante : « Dummodo auferatur canon Missae vernaculo idiomate concinnatus, ejusque vice aliae adjiciantur preces, nihil in ceteris obstat. — Petrus Can. Minetti. S. R. C. assessor. Romae, die prima Maii 1855. »

3. Ce lieu commun sur la bonté de Dieu revient souvent chez les poètes chrétiens.

par l'exemple des animaux. De là un développement sur l'affection mutuelle que se portent les bêtes.

Plus loin, pour illustrer par une analogie le dogme de la résurrection des corps, il décrit le retour des feuilles et des fleurs au printemps[1]. Pour indiquer comment, dans l'enfer, les damnés pourront être toujours livrés aux flammes sans être jamais consumés, il conseille au lecteur de considérer les volcans qui brûlent sans cesse, ou les fontaines qui ne tarissent pas, ou les fleuves qui coulent toujours.

Mais si le poète emprunte un grand nombre de ses exemples à ce qui est à la portée de tous, il lui arrive aussi de recourir à ses souvenirs littéraires et de rappeler les idées les plus familières aux auteurs païens. Il le fait par voie d'allusion, soit pour les réfuter indirectement, soit pour penser de nouveau et à sa manière ce qu'eux-mêmes avaient pensé.

Voulant détourner son lecteur du désir d'acquérir sans cesse de nouvelles richesses, il lui rappelle la mort d'une façon qui fait songer immédiatement à Horace et qui est sans doute inspirée par lui : « Tu te hâtes de réunir les terres aux terres, toi qui dois tenir dans l'espace étroit d'un tombeau. Ce que tu enlèves aux autres, un autre le possédera bientôt[2]. »

Orientius, comme Horace, aime à s'étendre sur cette pensée de la mort et de la brièveté de la vie. Mais il fait voir que la jouissance des biens d'ici-bas est suivie de regrets : « Avoir été heureux dans le passé est bien

1. Prudence s'est servi du même argument, *Contre Symmaque*, II, 195-200.
2. I, 536 sq.

peu de chose quand on est malheureux dans le moment présent[1]. » Il semble qu'ici il a bien le dessein de combattre l'épicurisme de l'auteur des *Odes* et des *Satires*. Le poète païen dit : « Jouissons du présent, car ce bon temps dont nous aurons profité, le destin ne saurait nous le reprendre. » — Et le poète chrétien répond : « Le souvenir de cette jouissance passée sera plutôt une peine quand nous serons malheureux »,

Cum quidquid fuimus dolor est meminisse, fidemque
Omnibus eripiunt proxima praeteritis.
(II, 233, 234.)

En tous cas, ce souvenir ne nous servira de rien :

Quaeve bonis merces, si teneare malis?
(II, 220.)

Quand vous avez faim, que vous sert de vous être bien repu la veille?

Quid tandem prodest, si te jejunia vexent,
Hesternis large membra onerasse cibis?
Cumque tuas hodie stringat sitis arida fauces,
Ante diem nimio praemaduisse scypho.
(II, 225-228.)

Orientius est heureux de développer cette idée qui certainement le préoccupe :

Nam quod jam fuerat nihil est, si desinit esse,
Et quod non sentis non juvat an fuerit.
(II, 223-224.)

1. II, 218 sq.

Il traite là une question très débattue de tout temps entre Epicuriens et Chrétiens. Denys Caton, dont la morale, quoique purement naturelle, paraît bien empreinte d'esprit chrétien, s'écrie comme lui : « La peine me touchera davantage si je me rappelle la joie »,

Tristibus afficiar gravius, si laeta recorder[1].

Plus tard, Dante fera dire à Françoise de Rimini :

...nessun maggior dolore
Che ricordarsi del tempo felice
Nella miseria[2];
(*Enfer*, chant V, 121.)

et Musset s'en indignera :

Dante, pourquoi dis-tu qu'il n'est pire misère
Qu'un souvenir heureux dans les jours de douleur ?
Quel chagrin t'a dicté cette parole amère,
Cette offense au malheur[3] ?

Lorsqu'il conseille la modération dans les désirs, Orientius se rencontre de nouveau avec Horace et se montre d'accord avec lui, car son ascétisme n'exclut pas le sentiment de jouissance que procure la vie tranquille[4]. « Contente-toi de ce que tu as, et tu pourras,

1. *Anthol. lat.*, bibl. Teubner., pars prior, p. 163.
2. Avant Dante, Boèce avait écrit, comme Orientius : « In omni adversitate fortunae, infelicissimum genus est infortunii fuisse felicem. » (*De consolatione philosophiae*, dans la *Patrologie latine* de Migne, t. LXIII, 677.)
3. *Souvenir*, Pièce de février 1841.
4. Dans un des petits poèmes attribués à Orientius, le poète

en sûreté, regarder la mer en courroux et le déchaînement de la tempête. » (I, 495-500.)

Il ne craint pas non plus de célébrer l'activité humaine, de vanter le commerce et les voyages : « Pour aller recueillir les produits des lointains rivages, pour livrer tes marchandises en échange de celles des autres, tu parcourras les fleuves avec la rame, les mers avec la voile et tu accompliras sans fatigue de longs voyages. Que si tu redoutes la mer, tu te feras porter sur un chariot et la terre s'étendra devant toi pour être sillonnée par tes roues. » (I, 155-160.)

Y a-t-il vraiment incohérence entre ce passage et celui où Orientius semble condamner l'importation de ce que produisent les pays lointains? « Pourquoi te plaindre des dangers des flots, de la fureur des vents et des eaux attristées par des naufrages qui les rendent célèbres? Si le chêne antique et solide coupé dans les forêts ne peut servir au charpentier, jette-le dans ton foyer. Quant aux productions des terres éloignées, résigne-toi à penser qu'elles ne sont pas faites pour toi[1]. » Je ne crois pas qu'on puisse l'accuser ici de se contredire, car, dans le second morceau, il fait le procès de la cupidité, de la passion de l'or. Il ne s'en prend au commerce que comme manifestation de l'avarice et de la cupidité. Ainsi fait Perse quand il place l'homme

demande aussi à Dieu d'éloigner de lui la douleur, les soucis et la crainte :

De dolor absistat, cura et formido facessat.
(*Laudatio*, 171.)

1. I, 493-498.

entre le désir de s'enrichir et l'amour du repos, dans un passage célèbre de sa cinquième satire :

> Mane piger stertis! — Surge, inquit Avaritia, heia
> Surge[1]!

Les deux poètes ne veulent dire qu'une chose, c'est qu'il est sot de s'épuiser à courir après la fortune, et qu'il faut renoncer aux gains excessifs.

Le trait païen du bûcher funèbre :

> Ut membris lacero dispersis funere Gabaat
> Efficeret diris ignibus usta rogum,
> (I, 386.)

n'est, je pense, qu'une expression littéraire, de la pure rhétorique; car les chrétiens ne brûlaient pas les corps. Peut être même Orientius, dans un autre vers, a-t-il voulu protester contre cet usage : « Le feu impétueux nous a été donné pour repousser le froid, pour dissiper les ténèbres et pour cuire les aliments, et voilà que, dans notre folie, nous nous en servons pour incendier les maisons et pour brûler les corps humains[2]. »

Aux événements contemporains, à l'état présent du monde, il emprunte son raisonnement le plus saisissant : « Le lecteur objectera peut-être que passer toute une vie à observer la loi de Dieu, c'est long et pénible; » alors le poète décrit ce qu'il appelle les « funé-

1. Perse, Sat. V, 132.

2. I, 510. Il n'est pas bien certain qu'Orientius ait ici en vue la crémation des cadavres. Manitius (*Geschichte der christl. lat. Poesie*, p. 196) suppose qu'il veut rappeler la mort de plusieurs martyrs.

railles du monde », c'est-à-dire les lugubres calamités causées par les récentes invasions barbares. De ce tableau, il ressort que les choses humaines sont, alors plus qu'en aucun autre temps, périssables et pleines de misères, et la leçon à tirer de là c'est qu'il faut porter ses aspirations vers un infini qui demeure.

De la même manière raisonnaient Paul Orose et saint Jérôme : « Nous avons le souci des choses de la terre, dit ce dernier dans l'*Epître à Agéruchie*, parce que nous nous figurons que notre vie sera longue[1]. Mais des nations innombrables ont envahi toutes les Gaules. La région située entre les Alpes et les Pyrénées a été la proie des Barbares », etc.

Aux pensées ingénieuses et fortes citées dans le chapitre de la composition et du style, il est facile d'en ajouter d'autres. A qui ne donneraient beaucoup à réfléchir des sentences comme celles-ci? « Ce que beaucoup de gens ambitionnent, nul ne le possède bien longtemps[2] » :

Quod multi cupiunt, nemo diu tenuit.

(II, 120.)

1. « Et haec facimus quia Domini verbis non credimus et quia aetas optata cunctis non viciniam mortis quae debetur mortalibus lege naturae, sed cassa spe annorum nobis spatia pollicetur. » (Saint Jérôme, *Ep.* 123, dans la *Patrologie* de Migne, t. XXII, p. 1046.)

2. C'est la pensée de Corneille, dans *Polyeucte*, au sujet des honneurs terrestres :

Et leur plus haut éclat fait tant de mécontents
Que peu de vos Césars en ont joui longtemps.

(Acte IV, scène III, v. 1192.)

« Quel avantage présente donc la puissance, quand elle a cessé d'être? »

Quid tandem prodest, cum desinit esse, potestas?
(II, 125.)

« Semblable aux larmes qu'un outrage fait verser, l'amour naît des yeux et gagne le fond du cœur[1] » :

Atque amor, ut lacrimae quas fundi injuria cogit,
Ex oculis surgit, pectoris ima petit.
(I, 451, 452.)

« Que la vie soit longue ou courte, il est certain qu'elle doit finir. Qu'on ait vécu cent ans ou qu'on ait vécu dix jours, on en arrive toujours au même point » :

Postquam postremus finis retinebit utrumque
Certe supremo tempore sortis idem est.
(II, 217, 218.)

Orientius remarque ailleurs que les juges de la terre ne peuvent rien de plus contre un coupable que de lui enlever la vie. « Si vous avez commis un meurtre, on vous punit de mort; si vous en avez commis dix, on

1. M. Ellis me signale, à propos de ces deux vers, un rapprochement intéressant entre Orientius et le poète anglais Tennyson dans une pièce intitulée *Princess* : « Larmes, larmes vaines, je ne sais ce que vous signifiez. Les larmes, issues des profondeurs d'un désespoir divin, naissent dans le cœur et se concentrent dans les yeux. »

Tears, idle tears, I know not what they mean,
Tear, from the depth of some divine despair
Rise in the heart and gather to the eyes.
(*The Works of Alfred Tennyson.* Londres, 1884,, p. 186.)

vous punit encore de mort, sans plus. Ainsi neuf meurtres restent dépourvus de sanction, c'est le gain du criminel » :

Et quodam scelerum lucro si plurima restent,
Vindictam reliquis ultro prima neget.
(II, 289, 290.)

« Mais Dieu ne punira pas les damnés de cette manière; les peines seront proportionnées au nombre et à la gravité des délits » :

Ast illic omnes persolvet in ordine noxas
Succedens factis congrua poena suis.
(II, 291, 292.)

Ebert[1] signale comme tout à fait digne d'attention la réflexion contenue dans ce distique :

Judicii ante diem poenas dabit, ut neque parvum
Supplicii spatium det mora judicii.
(II, 303, 304.)

Les châtiments commenceront avant le dernier jour du monde, afin que le retard du jugement n'amène pas un retard dans le supplice.

Avec assez d'humeur satirique, Orientius nous parle des fraudes en matière de testaments : « On fabrique des actes supposés, on cherche de toutes parts des témoins dont la bouche profère le mensonge et qui compriment la vérité dans leur cœur. On contrefait

1. Ebert, *Hist. gén. de la litt. du moyen âge en Occid.*, t. I, traduction Aymeric et Condamin, p. 440.

les cachets, et une main malhonnête apprend, hélas ! à reproduire par un criminel mensonge l'écriture d'une autre main, afin qu'un homme puisse passer pour le père de celui qui n'est pas son fils et qu'un fils ne puisse être l'héritier de son propre père » :

Subduntur tabulae, conquiritur undique testis
Ore ferens falsum, pectore vera premens.
Scalpuntur gemmae similes, manus improba discit
Heu ! male mentitas assimulare manus,
Ut pater alterius falsus credatur et heres
Non possit proprii filius esse patris.
(I, 525 sq.)

Ailleurs, il montre qu'il est nécessaire de graisser le marteau, si l'on veut être admis auprès des puissants :

Ibis pro pondere nummi,
Charta seu foliis, sive petes tabulis.
(II, 113 sq.)

De telles observations, qui par endroits ouvrent un jour sur les réalités vivantes, et des formules heureuses comme celles qui précèdent donnent à la morale d'Orientius quelque chose d'attrayant et font qu'il n'est pas trop sèchement didactique. Nous avons vu que sa doctrine se recommandait déjà par d'autres qualités, par la sincérité de l'amour de la vertu chez le poète, par ses sentiments compatissants, par l'élévation de ses vues, par la logique ferme et simple avec laquelle les conseils particuliers sont tirés des principes généraux, et surtout par le bon sens et la mesure. On sent que

son ascétisme, tempéré d'esprit pratique, se rend compte qu'il n'y a de moralité que celle qui constamment est mêlée à la vie. On n'a pas toujours su lui reconnaître ce dernier mérite, puisqu'on lui a reproché de vouloir engager le commun des hommes dans la voie d'une perfection irréalisable. Chez lui comme chez les autres écrivains ecclésiastiques latins, « le Christianisme a su se garder de l'excès des sentiments qu'il avait fait naître [1] ».

1. Thamin, *ouvr. cité*, p. 338.

CHAPITRE II.

Sources des idées d'Orientius.

La plupart des idées d'Orientius sont empruntées à la tradition chrétienne qui commençait à se fixer. Les auteurs païens lui ont bien fourni d'utiles suggestions, mais elles sont plus littéraires que morales; sa doctrine ne dérive pas d'eux.

Il a lu les Pères latins, et même il y a bien des chances pour qu'il ait connu les Pères grecs, qui avaient été traduits en latin dès cette époque. Il s'est inspiré peut-être de saint Basile, lorsqu'il a parlé de l'envie et de l'obligation de l'aumône[1]; probablement aussi de saint Jérôme, car entre un passage de la *Vie de saint Paul ermite* et un vers du *Commonitorium* on rencontre une affinité de pensée qui, je crois, n'est pas fortuite : *Vos gemma bibitis, ille naturae concavis manibus satisfecit.* (Saint Jérôme, dans la *Patrologie* de Migne, liv. XXIII, p. 28, n° 17.)

Certe non aliter sitientia proluit ora,
Quem palmae obtulerint, quem cava gemma liquor[2].
(Orientius, I, 549, 550.)

1. Voir dans la *Patrologie grecque* de Migne, t. XXXI, pp. 37 sq.

2. Cet autre trait de saint Jérôme (Ep. XIV) : *Hoc ipsum*

Les idées de notre poète sur la résurrection des corps et celles qu'exprime saint Augustin dans le sermon *De Resurrectione mortuorum*[1] offrent des ressemblances aisées à saisir :

Hoc quod sepelivimus certe jam non est in horreo, non est in manibus nostris : veniemus ad agrum hunc et delectabit te videre speciem segetis, ubi nunc plangis nuditatem arationis. (Augustin, *ibid.*)

Triticeus densis calamus flavescit aristis,
In terra granum quod modo putre fuit.
(Orientius, I, 283, 284.)

Ex hoc quod quotidie fit, crede quod semel futurum est. (Augustin, *ibid.*)

Cur autem dubites, cum praecedentia monstrent
Ut tibi venturi sit manifesta fides?
(Orientius, I, 277, 278.)

Luna per omnes menses nascitur, crescit, perficitur, minuitur, consumitur, innovatur. Quod in luna per menses, hoc in resurrectione semel in toto tempore. (Augustin, *ibid.*)

Ipse etiam variis conclusus mensibus annus
Tempore mutato mortis habet speciem.
(Orientius, I, 287, 288.)

quod dicto, quod scribitur, quod relego, quod emendo, de vita mea tollitur, est ainsi rendu par Orientius :

Hoc quoque quo loquimur tempore praemorimur.
(II, 196.)

1. *Patrologie latine* de Migne, t. XXXIX, pp. 1603 et 1604, Sermon 361.

Unde abeunt, unde redeunt frondes arboribus? in quae secreta discedunt, de quibus secretis adveniunt? Hiems est; certe nunc arbores arentibus similes, similes verno tempore virescunt. (Augustin, *ibid.*)

Respice nudatas brumali frigore silvas
Nunc desperatis luxuriare comis.
(Orientius, I, 279, 280.)

Ergo annus redit in tempore, et homines, facti ad imaginem Dei, cum mortui fuerint, interibunt? (Augustin, *ibid.*)

Cum ver autumno, frigus depellitur aestu,
Utque hominum res est, hoc venit, illud abit.
(Orientius, I, 289, 290.)

Orientius relève surtout de Lactance. Sa parenté avec cet auteur a été signalée par Teuffel[1] et par Ebert[2]. Haverfield (*Classical Review*, t. II, p. 263) l'a niée, mais un peu légèrement; on ne peut, d'après lui, trouver entre ces deux écrivains aucune ressemblance qui trahisse l'influence de l'un sur l'autre. Il prétend que Lactance regarde le célibat comme une exception, tandis qu'Orientius s'en ferait l'avocat d'une manière générale et absolue. M. Haverfield a été trompé par le langage vigoureux qu'emploie notre auteur pour prêcher la pureté du cœur. La pureté du cœur, Lactance la recommande bien aussi, et très énergiquement : *Praeterea non tantum adulterium esse vitandum,*

1. *Geschichte der römischen Literatur*, f° 464, n° 9.
2. *Hist. générale de la littérature du moyen âge en Occident*, traduction Aymeric et Condamin, t. I, p. 411.

verum etiam cogitationem : ne quis adspiciat alienam et animo concupiscat : adulteram enim fieri mentem, si vel imaginem voluptatis sibi ipsa depinxerit[1].

On trouve plus de différence dans leur façon de comprendre la vie future. Haverfield les a notées; on n'en saurait cependant conclure qu'Orientius n'ait rien pris à Lactance. Mais on peut citer d'autres passages montrant que l'auteur du *Commonitorium* s'est réellement inspiré de la doctrine des *Institutiones divinae*.

D'abord Lactance, en bon disciple de Cicéron, ne reconnaît pour vraie vertu et vraie sagesse que la vertu et la sagesse pratiques. Orientius en fait autant.

La formule qui résume tous nos devoirs envers le prochain est la même chez les deux écrivains. Lactance dit : *Fere in hoc justitiae summa consistit, ut non facias alteri quidquid ipse ab altero pati nolis.*

(*Divin. Instit.*, VI, 23.)

Et Orientius :

Hinc venit illa placens merito sententia, nectens
Humanum parili conditione genus :
Ne facias aliis quidquid fieri tibi non vis.

(I, 195 sq.)

On lit dans les *Institutiones Divinae*, VI, ch. IV : *Alios inflat ambitionibus. Ii sunt qui ad gerendos magistratus omnem vitae suae operam curamque convertunt, ut fastos signent et annis nomen impo-*

1. *Divinae Institutiones*, liv. VI, ch. XXIII, t. XIX du *Corpus* de Vienne, p. 570.

nant. L'idée de cette fin de phrase a été mise en vers par Orientius, qui conserve même plusieurs des expressions de son modèle :

Finge age mansuri signent tua nomina fastus
Atque tuo felix annus eat titulo.
(II, 123, 124.)

Lorsqu'Orientius a écrit ce vers :

Lapsum a praecipiti perge referre pedem
(I, 404.)

ne s'est-il pas souvenu de ce qu'avait dit Lactance au livre VI, chapitre XXIV des *Institutions divines ? Non tamen deficiat aliquis si ad injustitiae viam lapsus est. Ergo quicumque aberraverit referat pedem, seque quam primum recipiat ac reformet.*

Autre passage qui paraît bien tiré du même Père :

Ut quoniam brutum terreno est pondere corpus,
Ast anima afflatu est vivificata Dei.
(I, 45, 46.)

L'auteur des *Institutions divines* avait dit : *Homo ex rebus diversis atque repugnantibus configuratus est, animo et corpore, id est, caelo atque terra, tenui atque comprehensibili, aeterno ac temporali, sensibili atque bruto.* (*Divin. Inst.*, VII, 4, 11.)

L'idée d'Orientius sur le feu de l'enfer, qui n'a pas besoin qu'on lui fournisse sans cesse des aliments :

Sic miseros semper vindex populabitur ignis,
Ut semper servet pabula laeta sibi,
(I, 311, 312.)

est indiquée déjà dans Lactance : *Ille divinus ignis per se ipsum semper vivit ac viget sine ullis alimentis.* (Livre VII, chap. II.)

Le vers où notre auteur parle des difficultés de la vie surnaturelle :

> Altera de summo parta labore venit
>
> (I, 58),

résume cette période lactancienne : *Via vero illa caelestis, difficilis et clivosa proposita est, vel spinis horrentibus aspera, vel saxis exstantibus impedita, ut cum summo labore ac pedum tritu, cumque magna cadendi sollicitudine sit cuique gradiendum.* (*Div. Inst.*, VI, 4.)

Il n'est pas très probable qu'Orientius ait connu Commodien. Cependant il se rencontre avec lui. L'évêque de Gaza avait dit :

> *Subministra magis quod amplius quaeris abuti*
> *Infimo pauperclo, et eritis ambo refecti.*
>
> (Commodien, *Instr.*, II, 36, 6[1].)

Et Orientius écrit :

> Pascere tam magnus sumptus quot posset egenos,
> Quotque dies laetos haec daret una dies.
>
> (II, 79, 80.)

Le *Carmen Apologeticum* de Commodien se termine par une description de la fin du monde, le *Commonitorium* également. Le goût de se maltraiter soi-

1. Dans le t. XV du *Corpus* de Vienne, p. 109.

même et de s'avouer un grand pécheur se trouvait aussi dans Commodien[1] :

Justus ego non sum, fratres, de cloaca levatus.
(II, 20, 1.)

Orientius dit :

Ergo mei similis peccator, me minor imo,
Omnes criminibus namque ego vinco meis.
(I, 611, 612.)

Mais le guide qu'Orientius a eu sans cesse devant les yeux, c'est la Bible. La poésie didactique chrétienne avait déjà un modèle dans l'Ancien Testament, les livres sapientiaux[2]. Peut-être s'en est-il souvenu ; ce qui est certain, c'est qu'il a beaucoup puisé dans l'Ecriture sainte. Il s'est bien conformé par là au goût du cinquième siècle, où les études bibliques étaient en très grand honneur.

M. Ellis a relevé dans son édition à peu près tous les passages où l'auteur s'est souvenu des Livres saints. Ce ne sont pas d'ordinaire des imitations littéraires, c'est de la doctrine, ou bien des exemples édifiants[3].

Cependant Orientius modifie la narration du Penta-

1. « S'accuser, se malmener, se confesser devant tous semble être déjà un besoin impérieux de la dévotion chrétienne. » (G. Boissier, *Etude sur Commodien,* dans les *Mélanges Renier*, p. 40.)

2. Voir Puech, *Prudence*, p. 26.

3. C'est pour cette raison qu'au chapitre des imitations il n'a pas été parlé des emprunts faits à la Bible.

teuque quand il raconte l'aventure du prophète Balaam (I, 33-40). Dans le livre des Nombres, Balaam ne veut pas d'abord suivre les envoyés du roi des Moabites. Il ne se décide à aller auprès de Balac que sur l'ordre de Dieu (Nombres, XXII, 20). Son intention n'est pas de maudire Israël, mais de faire ce que Dieu lui commandera (XXIII, 26). Quand l'ange du Seigneur veut le ramener en arrière, il lui dit : « J'ai péché, ne sachant pas que vous vous opposiez à moi ; mais maintenant, s'il ne vous plaît pas que j'aille là, je m'en retournerai » (XXII, 34). Il parle en ces termes au roi Balac : « Numquid loqui potero aliud, nisi quod Deus posuerit in ore meo » (XXII, 38). Orientius s'exprime différemment au sujet de Balaam, et on peut lui reprocher de s'être trompé sur ce récit : « Le prophète, dit-il, s'était préparé à lancer de terribles paroles contre le peuple saint, mais il fut par lui-même impuissant à soumettre à sa volonté les mouvements de sa langue : sa bouche disait une chose, alors que son cœur en voulait exprimer une autre » :

Ore aliud dicens, corde aliud cupiens.

Une foule de distiques ne sont que la traduction, l'adaptation ou le développement de quelque verset de la Bible. Pour montrer les dangers qu'occasionne la beauté féminine, l'auteur rappelle les personnages de l'Ancien Testament qui furent victimes de l'amour : Sichem, David, Amnon, Salomon, Samson, Aman, Holopherne.

Plus loin, il met en regard la loi du talion et celle

du pardon des injures. Comme saint Augustin, il les approuve toutes les deux :

> Ast tamen est rectum quidquid jubet ista vel illa,
> Seu cito restituas, seu patienter agas.
> (I, 249, 250.)

D'après saint Augustin (*Contra Faustum*, l. XIX, n° 25[1]), Jésus-Christ ne blâmait pas la loi du talion, mais seulement la fausse interprétation qui en permettait à chacun l'exécution, alors qu'elle devait être réservée aux magistrats. Orientius est du même avis[2]; il regarde le désir de la vengeance comme un sentiment légitime moins parfait.

L'évangile de saint Matthieu dit que les hommes rendront compte au jour du Jugement de toute parole inutile prononcée par eux[3], et Orientius met cette sentence en vers :

> Quando etiam incauto si quid nunc ore loquaris,
> Sermonis ratio est discutienda tibi.
> (II, 311, 312.)

Le même évangile gourmande ceux qui voient trop bien la paille contenue dans l'œil de leur voisin[4];

1. Dans la *Patrologie latine* de Migne, t. XLII, pp. 363 et 364.

2. Nec minus ut propriam sub judice redderet audax
Alterius cuperet qui rapuisse animam.
(I, 243, 244.)

3. Matth., XII, 36.

4. Matth., VII, 3.

Orientius transpose les termes même de la phrase prononcée par Jésus-Christ :

Festucam tenuem fraterno in lumine cernis,
Luminibusque tuis nescis inesse trabem.
(II, 35, 36.)

Saint Matthieu écrit que les justes brilleront comme le soleil dans le royaume de Dieu, leur père[1], et Orientius :

Instar flammantis fulgebunt lumina solis.
(II, 323.)

Ce distique :

Conjugis implicitum detentat cura maritum,
Solum vult caelebs emeruisse Deum
(I, 393, 394),

est la reproduction d'un passage où saint Paul s'exprime ainsi : « Celui qui n'a pas de femme a le souci des choses de Dieu et se demande comment il plaira à Dieu, tandis que celui qui vit avec une épouse est soucieux des choses du monde[2]. »

On peut, mais en renonçant à tout mentionner, mettre encore en regard : « Que le soleil ne se couche pas sur votre colère » (saint Paul, *ad Ephes.*, IV, 26), et Orientius :

Ut te sol blandae servantem vincula pacis
Deserat abscedens, inveniat rediens.
(I, 617 sq.)

1. Matth., XIII, 43.
2. Ire *Ep. Cor.*, VII, 32 et 33.

Mais il faut voir là une pure imitation littéraire. « Nous n'avons rien apporté en ce monde et nous n'en pourrons rien remporter » (*ad Timoth.*, I, VI, 7); ce qu'Orientius exprime ainsi :

Nil tecum attuleras, ferre nihil poteris.
(I, 562.)

Saint Paul parle (*ad Philipp.*, III, 19) de ces hommes qui font de leur ventre leur Dieu et qui ont le goût des choses de la terre, et Orientius :

Quorum venter erat Dominus, lascivia votum.
(II, 269.)

Le verset de l'Apocalypse (XIV, 4) : « Ils suivent l'Agneau partout où il va », est ainsi rendu :

Atque omnes, Agnus quoquo se verterit, ibunt.
(II, 343).

Et cet autre (XIV, 11) : « La fumée de leur supplice s'élèvera en l'air dans les siècles des siècles »,

Nec finis fumo quem dabit ignis erit.
(II, 318.)

La quantité considérable d'emprunts faits par l'auteur à l'Écriture nous éclaire sur le but qu'il s'était proposé : il voulait faire servir la forme poétique à mieux fixer dans les esprits les préceptes et les enseignements des textes sacrés.

Les admirateurs de Virgile et d'Ovide trouvaient que dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament le goût

n'était pas assez classique. Saint Augustin avoue qu'il a dû faire bien des efforts pour lutter contre le penchant qui le portait à préférer le style brillant des auteurs païens à la simplicité nue de l'Evangile.

L'intention d'Orientius était assurément de répondre au besoin de ces esprits qui trouvaient trop rocailleux le latin biblique et qui désiraient « retrouver leur langage préféré parmi les austères enseignements du Christianisme [1] ».

Un contemporain, Sédulius, nous renseigne sur ce but poursuivi d'ordinaire par les poètes chrétiens. Il déclare qu'il a mis l'Evangile en vers pour donner plus de charme aux enseignements divins, pour les faire plus facilement accepter et mieux retenir. « Quand, dit-il, on présente aux hommes de notre temps un ouvrage agrémenté par le miel de la poésie, leur esprit le saisit avidement et ils le fixent mieux dans leur mémoire [2]. »

Comme Sédulius, Orientius s'adresse d'abord aux amateurs de belle poésie. Comme lui, il veut que les préceptes bibliques et évangéliques s'enracinent dans les esprits, et il est persuadé que la forme plus vibrante du vers aide la leçon à pénétrer plus avant dans l'intelligence et dans le cœur.

1. Boissier, *Commodien*, dans les *Mélanges Renier*, p. 62.

2. « Multi sunt quos studiorum saecularium disciplina per poeticas magis delicias et carminum voluptates oblectat. Hi quidquid rhetoricae facundiae perlegunt, neglegentius adsequuntur, quoniam illud haud diligunt : quod autem versuum viderint blandimento mellitum, tanta cordis aviditate suscipiunt ut in alta memoria saepius haec iterando constituant et reponant ». (Sédulius, *Epistola ad Macedonium*, dans le t. X du *Corpus* de Vienne, p. 5.)

Il espérait aussi, du moins c'est assez probable, que son ouvrage serait mis entre les mains des enfants dans les familles et dans les écoles, afin que les auteurs étudiés et appris par eux ne fussent pas tous des écrivains païens[1]. En effet, les lettrés de ce temps se préoccupent de détourner la jeunesse de la lecture exclusive des auteurs profanes. Les chrétiens tiennent d'autre part à prouver que, suivant le mot de Chateaubriand, « ils ne sont point ennemis de la belle poésie[2] ».

Telle est l'intention de Juvencus et de Sédulius, telle est aussi certainement celle d'Orientius : faire de la poésie un instrument d'exhortation morale et religieuse. Il faut voir là un reste des habitudes de l'antiquité, car « la poésie était la prédication du paganisme qui n'en connaissait point d'autre[3] ».

Les auteurs qui allaient ainsi demander le détail même de leurs idées et de leurs expressions aux livres inspirés révéraient ces livres et craignaient d'en dénaturer l'esprit. Peut-être cette crainte les a-t-elle empêchés de donner un plus libre essor à leur imagination et a-t-elle un peu appauvri leur veine[4]. Orientius

1. Cf. ce que dit Ebert sur le Centon de Proba : « De telles œuvres avaient une grande portée intellectuelle dans notre période, car, répandues sous cette forme poétique dans des cercles plus étendus et employées dans les familles chrétiennes comme moyen d'instruction, elles durent contribuer puissamment à réconcilier la culture antique avec la culture chrétienne. » (*Hist. gén. de la litt. du moyen âge en Occident*, par A. Ebert, traduction Aymeric et Condamin, p. 139.)

2. Chateaubriand, *Les Martyrs*, p. 29 de l'édition Garnier.

3. Ozanam, *La Civilisation au cinquième siècle*, t. I, p. 250.

4. « La vénération pour le texte sacré (l'Évangile) fut si

pourrait trouver là une excuse à l'excessive brièveté qu'on est en droit de lui reprocher souvent. Chez lui, bien des conseils tirés de la Bible sont seulement indiqués et non développés; il s'est contenté de les effleurer, comme l'a dit de lui Fortunat, *perstrinxit.*

grande qu'on n'osa guère le développer, qu'on se borna toujours très respectueusement à le reproduire avec la plus grande exactitude. » (Puech, *Prudence,* p. 18.)

CHAPITRE III.

Traces de l'influence d'Orientius.

Il convient de se demander si les vers d'Orientius ont été sérieusement connus dans les siècles qui vinrent après l'apparition de l'œuvre et d'essayer de le suivre dans le moyen âge. Nous verrons que si la vie posthume du saint fut florissante et puissante[1], celle du poète l'a été aussi, mais à un degré moindre.

On l'a moins mis à contribution que Boèce et que Prudence, et on ne trouve pas son nom dans les anciens Catalogues[2]. Mais quelques auteurs l'ont imité et cité.

Fortunat l'avait lu, car il mentionne Orientius dans ce vers de sa *Vie de saint Martin* (I, 17) :

Paucaque perstrinxit florente Orientius ore.

De plus, il l'imite quelquefois.

Au septième siècle, un poète latin d'Espagne, Eugène de Tolède, aurait, au dire de Manitius, emprunté à

1. Voir chapitre III de la Ire partie, pp. 87 sq.
2. Manitius, *Beiträge zur Geschichte des Ovidius und andrer römischen Schriftsteller im Mittelalter*, p. 43.

Orientius ce qu'il dit des funestes effets de la passion du vin[1]. Mais il s'en faut que l'emprunt soit manifeste.

Au huitième siècle, Paul Diacre cite les vers I, 567-568 dans son *Homilia de Sanctis*[2] (153) :

> Munera quae tibi dat moriens haec munera non sunt,
> Donat enim quod jam desinit esse suum.
> (I, 567, 568.)

Le même distique se retrouve, mais sans l'indication du nom de son auteur, dans la *Continuation de Cosme de Prague*[3], sans doute d'après Paul Diacre. L'auteur, faisant l'éloge de Sobeslas, roi de Bohême au douzième siècle, s'exprime ainsi : « Velut instructus verbis sapientis cujusdam dicentis :

> Munera quae donat[4] moriens, etc.,

cum contectali sua domina Adleyta salutiferum aggreditur consilium, quatenus ante diem exitus sui summum judicem et inspectorem conscientiarum placare festinaret. »

1. *Patrologie* de Migne, t. LXXXVII, p. 360 :

> Qui cupis esse bonus et vis dignoscere verum
> Ut mortis socium, sic mordax effuge vinum, etc.

Voir Manitius, *Gesch. der christl. lat. Poesie*, p. 427 : « Das fünfte Gedicht rät von der Trunkenheit ab und berührt sich nicht selten mit Orientius II, 51 ff.; ähnlich gehalten ist No 6 gegen die Völlerei. »

2. *Patrologie latine* de Migne, t. XCV, p. 1347.

3. *Monumenta Germaniae historica* (Pertz), série in-folio, t. IX, p. 146.

4. La *Continuatio Cosmae* a *donat*, comme les deux manuscrits d'Orientius, tandis que Paul Diacre lit *tibi dat*.

Le premier vers du même distique d'Orientius est encore reproduit dans un recueil de sentences morales intitulé *Prora et Puppis*[1] et composé par un prêtre qui tenait école dans les Ardennes entre 1010 et 1025 :

> Munera quae donat moriens ea munera non sunt,
> Nulli ferme daret si posset longius uti.
> (Vers 411 et 412.)

Mais les citations de Micon le Lévite et les imitations de Milon de Saint-Amand montrent mieux encore le crédit dont jouissaient les vers d'Orientius.

Micon, qui vivait vers le milieu du neuvième siècle à l'abbaye de Saint-Riquier, est l'auteur d'un ouvrage en vers sur la prosodie. Ce traité, *Opus Prosodiacum*, fait partie des *Carmina Centulensia*[2]. Là, Orientius est cité trois fois. Ces citations, qui ont été données plus haut au chapitre de l'histoire et de la critique du texte, prouvent qu'à l'époque carolingienne, les religieux du nord de la France lisaient Orientius. L'abbaye

1. Ce poème, *Prora et Puppis*, a été imprimé dans la *Germania, Vierteljahrsschrift für deutsche Alterlumskunde*, t. XVIII, p. 337. Vienne, 1873. Article intitulé : *Sprichwörter des XI. Jahrhunderts* von K. Bartsch.

2. *Monumenta Germaniae historica. Poetae latini medii aevi*, 3e vol., *Carmina Centulensia*, pp. 279 sq. Edition L. Traube, 1896. L'abbaye de Saint-Riquier est appelée d'ordinaire *Centula* ou *Vicus Centulus :*

> Turribus a centum Centula nomen habet.

De là le nom de *Carmina Centulensia* donné aux poèmes écrits dans ce monastère.

de Saint-Riquier, qui se glorifiait de posséder deux cent soixante-cinq manuscrits, devait détenir quelque exemplaire du *Commonitorium*.

Milon de Saint-Amand, précepteur des enfants de Charles le Chauve, se souvint plusieurs fois des vers orientiens, on l'a vu au chapitre de l'imitation. Dans son poème sur la Sobriété, il s'est inspiré particulièrement des distiques où Orientius condamne l'ivrognerie.

Au onzième siècle, Sigebert de Gembloux loue chez lui la charmante brièveté du langage : « Orentius Commonitorium scripsit metro heroïco ut mulceat legentem suavi breviloquio. »

L'énumération des victimes de la luxure faite par Dante au chant V de l'*Enfer* ressemble à celle d'Orientius. Si l'auteur du *Commonitorium* n'a pas inspiré directement celui de la *Divine Comédie*, du moins dans ce morceau et dans quelques autres, tels que la description des peines de l'enfer, il peut être considéré comme l'un de ses précurseurs lointains[1]. Cette description doit être en effet rangée parmi les nombreuses évocations chrétiennes issues d'une tradition qui, suivant un mot d'Ozanam, « donne au dogme la couleur et le mouvement[2] ».

N'y aurait-il pas un souvenir assez saisissable du Poème d'Orientius, ou du moins une curieuse rencontre, dans la pièce du *Grand Testament* où Villon fait aussi

1. L'absence de manuscrits d'Orientius en Italie rend peu probable, je le reconnais, l'hypothèse d'une influence directe.

2. Ozanam, *Œuvres*, t. V, p. 364.

une revue des victimes célèbres de l'amour? Ce sont les mêmes exemples :

> Folles amours font les gens bestes :
> Salmon en idolatria,
> Samson y perdit ses lunettes,
> Bienheureux est qui rien n'y a;
> David li roy, saige prophète,
> Crainte de Dieu en oublia[1].

Enfin, d'après le témoignage de Rivinus, Orientius fut cité dans une édition de Denys Caton publiée à Leipzig en 1491[2]. Mais celui qui écrivit le commentaire des *Disticha Catonis* ne nomme pas Orientius. Il appelle *quidam* l'auteur du vers qu'il cite : « *Blandus esto, unde quidam :*

> Hoc facias aliis quod tibi vis fieri. »

Ces traces sont peu nombreuses, il faut bien l'avouer, mais elles ont leur prix, car elles permettent de supposer qu'il a été fait mention d'Orientius et de ses œuvres bien d'autres fois encore. Si quelques vers ont attiré plus spécialement l'attention de certains lecteurs instruits à une époque ténébreuse, mal connue et dont nous conservons relativement peu d'écrits, s'il a été quelquefois mis à profit par d'autres poètes, il est probable que, non seulement il ne fut pas ignoré,

1. Villon rappelle aussi l'inceste d'Amnon, comme Orientius, I, 363 sq.

2. Voir la préface de l'édition du *Commonitorium* par M. Ellis, p. 196 du XVIe vol. du *Corpus* de Vienne.

mais qu'il jouissait d'un certain renom[1]. On peut même conjecturer sans témérité qu'on se servait de ses vers pour appuyer les conseils donnés dans les prédications et les traités de morale[2]. Les distiques s'y prêtaient fort bien : ils fournissaient une sorte de répertoire de maximes dont l'application était facile. Notre auteur a dû être étudié comme l'a été Denys Caton dont les sentences, si connues au moyen âge sous le nom de *Disticha Catonis de Moribus*, ressemblent beaucoup aux siennes[3].

1. En tout cas, il était goûté et estimé de ceux qui, au dixième ou au onzième siècle, le transcrivaient ou le faisaient transcrire en si beaux caractères.

2. Voir Lafforgue, *Histoire de la ville d'Auch*, t. I, p. 332.

3. Il y a toutefois cette différence que l'inspiration de Denys Caton n'est pas si nettement ni si ouvertement chrétienne.

CONCLUSION.

Les poètes chrétiens de la littérature latine cherchaient à exprimer les idées propres à la religion nouvelle dans la langue et dans le style des anciens auteurs; ils s'étaient donné pour tâche d'accommoder à la pensée chrétienne les formules de Virgile et des autres poètes. Ne pas détruire, mais transformer et approprier, telle était en effet la règle suivie d'ordinaire par les fidèles des premiers siècles[1] en face des monuments de l'art païen.

1. Sur ce point, les chrétiens des époques suivantes imitèrent souvent ceux de l'Eglise primitive. Voir *A study of Juvencus*, by James Taft Hatfield, p. 44 : « When Michael Angelo prepared the church of S. Maria degli Angeli in Rome, he appropriated for the purpose a hall of the Thermae of Diocletian and used fragments of the remaining ruins in its adornment. » Voici d'autre part un récit qui, dans sa simplicité naïve, m'a paru bien représentatif de cette habitude : « Un jeune religieux avait l'imagination obsédée par un chant peu édifiant d'Anacréon. Un jour, ne pouvant spiritualiser les vers qui lui venaient à l'esprit, il alla trouver l'Abbé. Celui-ci lui dit que, quand il ne pourrait pas chasser de sa mémoire ces sortes de vers, il tâchât

Pour un grand nombre, cette tentative de rechanter — *recantare* — les auteurs classiques, en vue de les rendre édifiants, n'a que médiocrement réussi. Orientius est un de ceux qui sont le mieux arrivés à ce résultat, d'unir la forme païenne à un fond chrétien. Ses vers ont le cachet de l'antiquité classique, et les idées qu'il développe, les émotions qu'il ressent sont de date plus récente. Il a, malgré le conseil de l'Évangile[1], « entrepris de verser le vin nouveau dans les vieilles outres ».

Quand Delrio découvrit le manuscrit du premier livre du *Commonitorium*, il crut avoir mis la main sur un trésor précieux[2]. Il avait raison, car, sans être un écrivain de tout premier ordre, Orientius ne doit nullement passer pour un poète médiocre.

Si, par bien des côtés, il se rapproche des autres poètes chrétiens, il a parmi eux sa marque propre. On ne peut lui reprocher d'être incorrect et négligé comme Commodien. Il ne faut pas chercher chez lui la brillante imagination de l'africain Draconce, mais il a plus d'ordre et la marche de sa pensée est plus sûre. Moins froid que Juvencus, il n'est pas, comme lui, encombré de périphrases. Il n'abuse pas des ornements

au moins de les appliquer à quelque sujet de piété et de dévotion et qu'alors la distraction se changerait en bonne pensée et lui serait utile. » (*Histoires et Paraboles* du P. Bonaventure Giraudeau, p. 130, Parab. XVIII.)

1. *Matth.*, IX, 17 : « Neque mittunt vinum novum in utres veteres : alioquin rumpuntur utres et vinum effunditur. »

2. « Tanquam invento thesauro pretioso exsultavit. » (Préface de l'édition d'André Galland, reproduite par Migne, *Patrol. lat.*, t. LXI, p. 976.)

de la rhétorique comme Marius Victor, et n'est pas aussi affecté que Sédulius. S'il est, en somme, inférieur à Prudence et à Paulin de Nole, c'est qu'il lui manque la délicatesse et l'onction de l'un, l'amabilité familière et souriante de l'autre.

Il doit son originalité à la nerveuse sobriété de son style. Il y joint la gravité qui a été le propre du génie latin à toutes les époques, car, qu'il soit espagnol ou gaulois, il est un des plus romains[1] parmi les écrivains chrétiens. En imitant beaucoup le style de ses devanciers, il est resté encore fidèle à l'esprit de la littérature latine dont les meilleurs poètes ne se firent jamais scrupule d'emprunter mots et idées à leurs prédécesseurs.

La plupart des écrivains ecclésiastiques latins se livrent avec un véritable goût d'écoliers aux jeux de style recommandés par la rhétorique des troisième et quatrième siècles. Ces enjolivements, qui trahissent l'affaiblissement de l'art, n'ont d'autre excuse que de servir de distraction à l'esprit qui s'est tendu dans de sérieuses méditations. Orientius a suivi le courant, mais sans s'y laisser trop aller.

Çà et là un peu sec et un peu pénible, il manque généralement de richesse dans son style, et le sentiment de l'art vrai lui fait quelquefois un peu défaut; on le voit surtout par l'abus des énumérations et la manie des longs défilés de mots. Mais il n'est pas

1. « Der Römer besass eine gewisse Vorliebe für die Kürze und Knappheit der Rede, wie sie sich in Sinnsprüchen und Lebensregeln kundgibt. » (Manitius, *Geschichte der christlich-lateinischen Poesie*, pp. 8 et 9.)

dépourvu d'un certain éclat et, par endroits, il devient saisissant. La fin surtout de son ouvrage atteint jusqu'à la beauté, grâce à la mâle tristesse dont le poète imprègne ses vers pour nous faire partager son désenchantement de la terre, pour nous faire sentir et déplorer les grandes misères de son temps, les horribles dévastations dont le monde civilisé fut alors la proie[1], « cette vie dissolue, appauvrie, attristée de l'Empire romain à la porte duquel les Barbares frappaient à coups redoublés[2] ».

Comme la plupart des chrétiens gaulois[3], il fait peu de théologie ; nous avons constaté cependant que, dans la question de la grâce, sa tendance était plutôt augustinienne que pélagienne, et qu'il affirmait assez nettement sa foi à la Trinité.

Il n'a pas le mysticisme d'un Sédulius. Mais sa doctrine, solide et quelquefois profonde, renferme des réflexions qui ont beaucoup d'action sur l'esprit. Tout

1. Il faut voir là un signe du temps : « Das vielfache Elend und die Zerrüttung, welche sich in den späteren Jahrzehnten zeigte, bot empfänglichen Naturen reichlichen Stoff zur poetischen Klage über die Vergänglichkeit des Irdischen und zur Mahnung an die Mitmenschen, die Welt zu verlassen. » (Manitius, *Geschichte der christl.-lat. Poesie*, p. 161.)

2. Montalembert, *Les Moines d'Occident*, t. I, p. 212.

3. Ce n'est pas en Gaule, mais en Italie et en Afrique, que fleurissent la philosophie chrétienne et la théologie. La Gaule est alors le pays des vers pieux et le refuge de la littérature d'école. La remarque est de Mommsen (*Römische Geschichte*, t. V, p. 104) : « Gallien ist in der ersten christlichen Zeit die eigentliche Stätte der frommen Verse, und doch auch der letzte Zufluchtsort der Schulliteratur geworden, während die grosse geistige Bewegung innerhalb des Christentums ihre Hauptvertreter nicht hier gefunden hat. »

l'ouvrage respire la sincérité, la générosité, le désir d'être utile. Ce qu'il exprime, ce sont « les vérités nécessaires à la conservation et à la grandeur de l'homme moral[1] », matière éminemment poétique, s'il est vrai que « la poésie n'est qu'une éloquence plus sublime[2] ».

On peut dire, sauf certaines réserves, que, dans un siècle où la langue avait beaucoup perdu de la perfection classique, Orientius a fait revivre la grammaire, le style et la versification de la bonne époque. Il a certainement contribué, pour sa part, à donner plus de durée au latin.

Il est un des écrivains qui marquent le passage entre la littérature romaine de la décadence et la littérature médiévale. Le genre qu'il a cultivé tiendra une place assez importante au moyen âge[3] dans l'estime des lettrés; l'art ne sera regardé alors que comme un moyen d'enseigner ou de prêcher, et la production des poèmes parénétiques[4], des ouvrages d'édification, sera

1. D. Nisard, *Les Poètes latins de la décadence*, t. II, p. 372.

2. Fleury, *Traité des Études*, 32.

3. Nous avons vu qu'Orientius se prêtait à de fréquents rapprochements avec Dante.

4. Ces poèmes furent destinés, comme l'avait été probablement l'œuvre d'Orientius, à être appris par cœur. L'auteur du recueil de sentences versifiées intitulé *Prora et Puppis*, dont il a été déjà question ici, le dit assez nettement : « Nam non his qui sunt assidua lectione ad virile robur exculti, sed formidolosis adhuc sub disciplina pueris operam dedi, ut dum absentibus praeceptoribus illa manus impuberum quasdam inter se nullas in re nenias aggariret, uti in his exercendis et crebro cantandis versiculis ingeniolum quodammodo acueret, tum istis potius uteretur. » (Dans la *Germania*, t. XVIII, 1874, p. 311.)

très abondante. L'esprit didactique dominera partout et le mètre élégiaque sera très employé. En effet, à partir de la fin du cinquième siècle, le distique prendra la place de l'hexamètre κατὰ στίχον non seulement dans les poésies morales, mais dans presque tous les autres genres; le vers épique ne servira plus qu'à versifier les vies des saints.

Si l'on trouve dans le Poème d'Orientius, d'une part les traces encore très nettes de l'esprit des anciens, de l'autre l'annonce des préoccupations littéraires et morales propres au moyen âge, c'est que l'époque où écrivait notre poéte est « le point de séparation de l'antiquité et des temps modernes[1] ». C'est même déjà par certains côtés le moyen âge[2].

Il y a parmi les ouvrages du seizième siècle un petit livre qui ressemble assez au poème d'Orientius, les *Quatrains moraux* de Pibrac, œuvre un peu oubliée aujourd'hui, mais qui était très goûtée encore au dix-septième siècle. La matière est la même : exhortations de morale, et d'une morale à la fois élevée et pratique. Les deux poèmes sont, pour leur appliquer le mot de Molière au sujet de Pibrac et de Mathieu :

Pleins de beaux dictons à réciter par cœur.

1. Amédée Thierry, *Histoire de la Gaule sous l'administration romaine*, t. III, 503. Suivant l'habitude qui avait encore cours il y a une cinquantaine d'années, Amédée Thierry fait commencer les temps modernes au début de la période que nous appelons moyen âge.

2. « Les indices d'un monde nouveau se montrent de toutes parts. Les villes jadis ouvertes sont autant de forteresses, les villas de châteaux forts. On craint la disette; la vie religieuse devient plus intense. Voilà le moyen âge qui est né. » (Jullian, *Revue historique*, fév. 1892, pp. 37 et 38.)

Constatons toutefois une grande différence à l'avantage de notre auteur : les vers de Pibrac sont souvent plats et maladroits, et il n'a laissé aucun passage vraiment célèbre; Orientius, lui, a un style assez saillant et assez vif, et il a écrit des morceaux remarquables parmi lesquels se détache le vers si justement admiré :

Uno fumavit Gallia tota rogo.

(II, 184.)

APPENDICE

Traduction du Poème d'Orientius et de ses Prières.

APPENDICE

Traduction du Poème d'Orientius et de ses Prières.

Qui que tu sois, qui recherches avec empressement les récompenses de l'éternelle vie, qui préfères des biens durables à des avantages périssables, apprends quels moyens nous ouvrent les cieux, mettent la mort en fuite, nous permettent d'éviter[1] les difficultés et de suivre le chemin de traverse[2] qui mène au bonheur.

Pour moi[3], vaincu par les vices de la chair et par le temps, je[4] m'avance sur les sentiers de terre, c'est-à-dire sur les routes de la douleur. La seule joie éprouvée par nous aujourd'hui, joie mêlée de désirs, c'est de voir que ce que nous ne faisons pas nous-mêmes, d'autres du moins le font. Car cette vie qui s'enfuit si vite, nous la passons au milieu de charmes trompeurs qui nous captivent. Elle est frivole, misérable, perfide, éphémère, instable et vaine, et de la source impure de nos fautes procèdent, hélas! tous nos maux[5].

Toi, laissant de côté tout ce qui est destiné à disparaître bientôt, attache-toi avec une foi courageuse aux biens qui ne

1. Je lis *vitet* (ms. de Tours) et non *vincat* (ms. d'Anchin).
2. Ce mot *tramite* justifie la leçon *aspera vitet* du ms. de Tours.
3. *Nam* signifie « quant à » comme plus bas, I, 295.
4. Ici le *nos* du texte latin équivaut sans doute à un *je*.
5. Passage irrémédiablement corrompu. Je traduis, d'après la conjecture telle quelle de Schurzfleisch :

Heu! mala noxarum turpis origo parit.

périront pas. Courage donc, prête-moi une oreille attentive et une intelligence libre de tout autre soin : c'est la vie que je veux t'enseigner, c'est la vie que tu dois apprendre.

Mais, afin que les préceptes de ce livre soient plus salutaires et que mon poème suive un droit chemin, je tiens, ô Dieu tout-puissant, à vous invoquer et du cœur et des lèvres. Je ne veux pas, ô Christ, ouvrir même la bouche sans vous.

C'est vous qui, chassant loin d'eux les ténèbres, redonnez la lumière aux aveugles; c'est vous qui rendez l'ouïe aux oreilles sourdes, qui faites disparaître les cruelles maladies du corps et de l'âme; c'est vous seul qui déliez la langue des muets. Votre puissance règle et mon cœur et ma bouche : faites-moi le don de la pensée et celui de la parole[1]. Qu'ainsi votre faveur anime ma langue et que, par vous, je puisse tenir sur vous un discours qui vous plaise. En effet, sur votre ordre, une ânesse, vainquant la nature, prit la voix humaine, et Balaam, qui de l'aiguillon pressait ses flancs, fut effrayé par le miraculeux langage de cet animal. Cédant aux prières vives et pressantes d'un roi apeuré, le prophète s'était préparé à lancer de terribles paroles contre le peuple saint[2]; mais il fut par lui-même impuissant à soumettre à sa volonté les mouvements de sa langue : sa bouche disait une chose, alors que son cœur en voulait exprimer une autre. Préparé à maudire, il se mit à prodiguer les bénédictions, employant ses lèvres à prononcer des paroles contraires à son dessein.

Si donc, ô Christ, nous ne recevons de vous le don de parler et celui de penser, si vous ne réglez les efforts de notre âme, la voix de tous les hommes restera muette, dépourvue de raison, et ce qu'ils peuvent même, ils ne le pourront pas[3].

1. *Sentire* et *loqui*, opposition familière au poète. Cf. plus bas *sensus* et *verba* (I, 85).

2. Le poète ne reproduit pas exactement le récit biblique, car Balaam ne voulait faire et dire que ce que Dieu lui inspirerait. (*Livre des Nombres*, XXII, 13, 20, 30; XXIII, 11, 26; XXIV, 1, 40.)

3. Delrio rapproche de ceci la phrase suivante de saint Jérôme : « Vouloir et courir sont en mon pouvoir, mais ce pouvoir même ne m'appartiendra plus si le secours de Dieu me fait défaut. *Velle et currere meum est, sed ipsum meum sine Dei semper auxilio*

D'abord, tu dois connaître les deux vies distinctes données à l'homme par la sagesse de Dieu : d'une part le corps, objet grossier, composé d'une masse de terre; de l'autre l'âme, vivifiée par le souffle divin[1]. L'âme a la faculté de se dépenser sans fin, mais notre corps fragile ne contient qu'une courte provision de vie. La naissance nous donne à tous l'une de ces deux vies. Quant à l'autre, l'homme la doit à ses soins et à ses propres mérites. Il n'est pas en notre pouvoir de naître ou de vivre longtemps, mais notre vie actuelle peut préparer notre vie à venir. Sans doute, la volonté du Seigneur nous fait entrer dans l'une et dans l'autre; ni l'une ni l'autre ne nous est départie sans l'ordre de Dieu. Mais la première est entraînée sur une pente rapide dans un mouvement précipité, l'autre nous est accordée pour une durée sûre[2]. C'est à notre insu et sans aucun mérite que nous entrons dans la première; la seconde est pour nous la récompense d'un grand labeur.

Nous naissons pour penser au maître du ciel, de la terre et de la mer, pour le chercher[3] avec tout notre zèle et toute notre vigilance. Si nous le cherchons, c'est pour nous faire une idée de son être, de ses attributs, de sa grandeur, de son action. Nous devons tâcher de le connaître[4] pour l'honorer et lui adresser des louanges dignes de lui, et nous l'honorons pour qu'il nous donne la vie éternelle. Pour l'adorer, nous n'avons besoin ni d'offrir de l'encens, ni de répandre le sang des victimes, ni de nous plonger dans le vin, ni de nous charger de nourriture.

Or, étoffes, parfums, bétail, libations, pierreries, tout ce que les hommes regardent comme des objets excellents[5] et de prix,

non erit meum.» (Saint Jérôme, *Ep. 132, ad Ctesiphontem, adversus Pelagium.* Dans Migne, t. XXII, p. 1154, n° 60.)

1. Cf. Lactance, *Divin. Instit.*, VII, 4, 11.

2. *Tutis temporibus*, d'après la leçon des deux manuscrits.

3. Orientius emploie plusieurs fois cette expression biblique.

4. *Noscimus* est un présent d'effort, et déjà aussi *noscere* dans la phrase précédente.

5. C'est un des sens du mot *rarus*, comme quand Horace dit du paon (Sat. II, 2, 26) *rara avis*, oiseau magnifique.

tout cela, devant Dieu, est comme une vile masse de terre, comme la boue, comme les immondices, et gît de même sans honneur. Tout appartient à ce Dieu dont nous nous glorifions de dépendre. Nous ne possédons rien en propre : il a tout en son pouvoir et nous a tout donné. Le voici en effet qui s'écrie par la bouche sacrée du prophète : « Je ne veux pas de tes boucs, je ne veux pas de tes taureaux [1]. » Avec moi est la beauté des champs et la gloire des cieux [2]. Le monde est mon domaine et tout ce que renferme le monde m'appartient aussi. Qu'avec un cœur saint on m'adresse les prières qui me sont dues. Que les hommages qu'on me rend tiennent lieu de victimes [3], et qu'une voix innocente me célèbre.

Tu ne pourras donc, ô mon lecteur, prétexter qu'il y ait quelque difficulté à suivre ces enseignements. Il n'y a rien là qui soit hors de ta portée, rien qu'il faille aller chercher au loin ; il n'est besoin ni de richesses, ni de dépenses, ni d'objets précieux. Il suffit que, songeant au Seigneur, maître du monde, père de tout ce qui existe, qui a la disposition des biens et des maux, tu croies en lui d'un cœur pieux et que, plein de foi, tu le pries.

L'idée qu'on doit se faire de lui dépasse toute expression : Dieu un, incorporel, saint par tous les siècles, embrassant toutes choses, et en toutes choses toujours un.

Mais pourquoi me servir seulement de paroles nues, comme si Dieu ne nous avait là-dessus rien révélé? Rappelle-toi d'abord ce qui a été prévu dans l'ancienne loi, celle qui fut autrefois écrite sur des blocs massifs [4], ordre qu'a renouvelé de nos jours la grâce donnée par le Seigneur Christ, et que la

1. Reproduction d'un passage d'Isaïe (I, 11) : « Quo mihi multitudinem victimarum vestrarum, dicit Dominus? plenus sum; holocausta arietum et adipem pinguium et sanguinem vitulorum et agnorum et hircorum nolui. »

2. C'est un verset des *Psaumes :* « Cognovi omnia volatilia caeli, et pulchritudo agri mecum est. » (Ps. XLIX, 12.)

3. Idée empruntée aux *Psaumes :* « Tibi sacrificabo hostiam laudis et nomen Domini invocabo. » (Ps. CXV, 8.)

4. Le poète songe sans doute à ce mot de saint Paul : « Non in tabulis lapideis sed in tabulis cordis carnalibus.» (II, Corinth., III, 3.)

voix vénérable de l'Évangile fait retentir aux oreilles de tous, afin que le commandement, jadis gravé sur la pierre, le soit maintenant dans nos cœurs et que la foi, deux fois affirmée, devienne plus féconde[1] : aime le Seigneur avec toute ton affection, avec toutes tes entrailles, aime ton Dieu de tout ton cœur[2].

Et ce commandement est raisonnable car, enchaîné par tant de bienfaits, quel plus juste tribut pourras-tu lui offrir?

Lorsque tu gisais, simple limon, dans la fange de la terre, Dieu t'a empêché de demeurer boue éternelle. Si tu es un assemblage de membres, si l'intelligence te meut, si ta langue parle, si ta raison sait bien juger, si tes mains sont douées du toucher, si tes jambes[3] marchent, si ton œil voit, si ton oreille entend, si ton nez sent, si ta bouche peut goûter, c'est que Dieu prévenant tes mérites t'a, de sa propre bonté, départi ces faveurs : il est le père et le maître de ton corps et de ton âme.

Et non content de t'avoir accordé ces biens, de t'avoir muni de membres et de t'avoir donné des sens, ce Dieu qui t'octroie la vie t'en procure encore tous les agréments. Aussi se présente-t-elle à toi avec toutes sortes de délices. Pour toi le ciel est suspendu en voûte, pour toi la terre s'étend au loin[4], l'air se balance et les vagues de l'Océan flottent. Pour toi, à travers la succession des nuits et des jours, les mois passent, puis les années. Le soleil brille, les astres étincellent, la lune répand sa rougeâtre lumière. A peine le printemps a-t-il répandu les germes agréables des fleurs variées[5] que l'été, chargé de moissons, embrase les campagnes. L'automne est tout ruisselant

1. Les six vers de la phrase latine forment une période un peu embarrassée; j'ai tâché de lui laisser son allure.

2. *Deutéronome*, v, 5 : « Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo et ex tota anima tua et ex tota fortitudine tua. » Texte semblable dans l'évangile de saint Matthieu (XXII, 37).

3. Les mots *pes* et *manus* veulent souvent dire « jambe » et « bras ».

4. Je maintiens *recedit* contre le *residit* de Delrio.

5. Je lis :

Ut fudit blando varios ver germine flores.

de vin et tout luisant du jus de l'olive. Allumant des feux, l'hiver ignore le froid. Pour repousser la pluie, tu élèves des toits solides et tu déjoues le vent par l'orientation de l'édifice. Façonnant avec le peigne la toison de la brebis porte-laine, tu couvres de moelleux habits tes membres transis. Tu possèdes aussi des tissus lisses[1] fabriqués avec le lin éclatant de blancheur et des manteaux faits de la laine de l'Orient. L'une de ces étoffes t'est fournie par le sol fécond que tu ensemences, l'autre est recueillie par les Sères[2] sur leurs arbres élevés.

Enfin, pendant la révolution entière de l'année, tout ce que tu désires[3], la sollicitude de Dieu te le procure. Les blés verdissent les plaines, le pampre revêt la colline, et sur vingt arbres divers tu cueilles les fruits mûrs. Grâce aux soins prévoyants que tu lui donnes, ton fertile jardin produit au temps voulu les plantes potagères[4]. Pour ton éclairage ordinaire, tu enflammes le pin résineux, tandis que sur les tables riches brille le flambeau de cire.

Et ce n'est pas seulement[5] par son sol que la terre, soumise à l'homme, est obligée de le servir dans ses divers besoins : tout ce qui s'envole jusqu'auprès des nues, tout ce que roule dans ses profondeurs la haute mer, tout est poursuivi par toi, et tu te sers, pour prendre ces animaux, soit d'un appât trompeur, soit du lin tressé en filet, soit de mille autres artifices.

Tantôt c'est le poisson que tu tires du fond des abîmes, tantôt ce sont les oiseaux que tu captures au haut des airs. Chasseur, tu abats les épaisses troupes des bêtes sauvages, et elles sont frappées par les traits que tu lances de loin, ou prises dans les mailles de tes rets.

1. *Levia*, lisses, répond à *hirta*, touffus, du vers 123.

2. Ce sont les peuples de l'Asie orientale. Orientius veut parler de la soie, à laquelle ces peuples ont donné leur nom.

3. Il faut, avec Baehrens, lire *haves*.

4. *Holus* désigne surtout des herbes : chicorée, laitue, bette, chou. Il y a ici un rapport remarquable d'expression avec un passage de Sédulius, *Carmen Paschale*, I, 15.

5. Orientius fait ici une transition qui ressemble trop à la précédente (I, 109) : « Et non content de t'avoir accordé ces biens », etc.

Blotties à terre[1], tu les attaques avec le fer; fuyantes, tes chiens les arrêtent. Tu maîtrises à l'aide du mors la bouche du fier coursier. Tu contrains le bœuf à se placer sous le joug recourbé, tu forces la chèvre à remplir tes seilles. Le miel délicieux coule pour toi des rayons du gâteau frisé. Du roc tu extrais les pierreries, du sable les paillettes d'or, de la terre le minerai que tu assouplis par le feu. Tu sais reconnaître les herbes destinées à guérir les affreuses[2] maladies, et ton art ingénieux fait disparaître les mortelles atteintes du mal. Que dis-je? pour aller recueillir les produits des lointains rivages, pour livrer tes marchandises en échange de celles des autres, tu parcourras les fleuves avec la rame, les mers avec la voile et tu accompliras sans fatigue de longs voyages. Que si tu redoutes la mer, tu te feras porter sur un chariot, et la terre s'étendra devant toi pour être sillonnée par tes roues[3]. Puis, si ton corps ballotté cherche un doux repos, l'eau du bain recevra tes membres poudreux : dépouillé de tous tes vêtements, tu entreras au fond du bassin et, dans l'eau bien tempérée, tu ranimeras tes forces alanguies.

En retour de tant de biens dus à la munificence du Seigneur, que lui offres-tu donc qui réponde à son amour pour toi[4]? Quelles richesses, quelles larges[5] offrandes, quels actes d'extrême soumission pourront jamais servir à t'acquitter? Et cependant le Seigneur à qui tout appartient ne demande pas tant : à ce maître qui t'aime, il suffit que tu sois un serviteur aimant.

Mais à ce précepte s'en ajoute un second[6] : que le prochain

1. D'après M. Ellis, *prona* veut dire « rapides ». Mais *pronus* signifie aussi « penché, incliné ». Je crois que ce mot fait antithèse avec *fugientia*. — Delrio, p. 35 de l'édition *princeps*, explique *prona* par *incauta* et *pascentia*.

2. Ou « funestes », sens primitif de *tristis*. (Voir *Dict. étymol.* de Bréal et Bailly, p. 404.)

3. D'après la leçon de Commire : *seque tuis sternet*.

4. *Amore pio* se rapporte sans doute à *dignum*. *Dignum amore pio* = *dignum pietate Dei erga te*. *Pius* a la même valeur que *pietas* du vers I, 107, *pietas* signifiant « amour, affection, tendresse ».

5. Je lis : *quantis persolvere donis*.

6. Le mot *quoque* corrige et complète le mot *sufficit*.

soit pour toi ce que tu es pour toi-même[1]. Je reconnais cette loi salutaire dont l'obligation durera toujours, cette loi qui, en imposant un devoir unique, veille aux intérêts de tous. Car, si l'on me charge du soin d'autrui, il faut que pareillement on charge autrui de prendre soin de moi.

Voyez la brebis conduire la brebis vers les gras pâturages, entendez la génisse qui pousse des beuglements de joie devant le reste du troupeau. Ses compagnes lui répondent par un murmure, lui parlant le langage dont elles disposent[2], et réciproquement elles se lèchent d'une langue toujours prête. Les êtres que la mer cache sous ses flots ne manquent pas non plus d'affection réciproque. L'oiseau est cher à l'oiseau, et le fauve aime son semblable[3]. S'il arrive que, venant de quelque troupe de bêtes sauvages, un brigand se présente et, qu'abusant de sa force, il attaque les faibles avec sa griffe ou son bec[4], qu'il s'agisse d'oiseaux ou de quadrupèdes, on se réunit de tous côtés pour tâcher de porter secours. En courant, en s'assemblant, en poussant des cris, en volant, les animaux cherchent, même si leurs efforts doivent être vains, à sauver leur compagnon captif. Si donc, par la seule inspiration de la nature, nous voyons se prêter assistance ces êtres qui n'ont l'appui ni de la sagesse, ni de la raison, quoi d'étonnant que la soumission due aux ordres sacrés du Seigneur astreigne les hommes à une sollicitude réciproque, et qu'instruit par l'expérience et par l'intelligence, par les faits et par la raison, votre frère veille à vos intérêts, qui sont les siens propres?

De là vient cette maxime justement aimable qui forme entre les hommes des liens les engageant tous également : « Ne fais pas aux autres ce que tu ne veux pas que l'on te fasse, et fais-

1. Orientius reproduit un verset de l'*évangile de saint Matthieu* (XXII, 39) : « Diliges proximum tuum sicut teipsum. »

2. Souvenir probable de Lucrèce, V, 1057-1064.

3. Allusion à quelque conte sur les dauphins, à quelque anecdote comme celle du *dauphin d'Hippone* que Pline le Jeune rapporte dans une de ses lettres (IX, 33).

4. Je traduis *ore* par « bec », *ungue* correspondant à « quadrupèdes » et *ore* à « oiseaux ».

leur ce que tu veux qu'il te soit fait[1]. » Où est la race, où est la catégorie d'hommes, le sexe, l'âge *qui ne satisferait à une telle obligation*[2]. Qui en nierait la légitimité ou la facilité? Quel est le devoir auquel cet étroit commandement n'étende pas son ampleur[3]. Que peut-on trouver de plus complet que ce court précepte? Car, si d'un côté je ne voudrais pas qu'on me fît du mal, de l'autre je désire qu'on me fasse du bien.

Nous n'avons besoin ni de guide ni de maître[4] : en ce qui nous concerne[5], nous savons ce qui est bien et ce qui est mal. Tu seras assurément heureux si, voyageant la nuit, tu rencontres un hôte qui te recueille aimablement dans la maison prochaine : toi aussi, prends soin de recevoir, dans un abri préparé exprès[6], celui qui se trouvera en route pendant la nuit. Nu, tu désires être vêtu; altéré, tu souhaites qu'on t'offre à boire; affamé, tu veux être rassasié : sois touché de même par les besoins qu'éprouvent tes frères[7] et partage avec les malheureux manteau[8], boisson, nourriture. Tombé, tu réclames secours; affligé, consolation; alarmé, assistance; irrésolu, conseil : prête ton aide à ceux qui sont tristes, incertains, alarmés, près de tomber. Votre situation étant semblable, tâche, en chérissant les autres, d'être à ton tour chéri par eux. Sans doute, tu ne veux pas être victime d'une fausse accusation : redoute d'accuser les autres faussement. Tu hais le voleur : garde-toi de voler. Tu ne veux pas perdre ton bien par la vio-

1. Maxime évangélique qui est déjà dans l'Ancien Testament : « Quod ab alio oderis fieri tibi, vide ne tu aliquando alteri facias. » (*Tobie*, XIV, 16.)

2. Par ce membre de phrase, je comble tant bien que mal la lacune qui doit se trouver entre les vers 199 et 200.

3. « Quia tota legis adimpletio hoc uno comprehensa praecepto. » (Note de Delrio.)

4. Imitation d'un vers de Martial.

5. Le sens de l'expression *de nobis* n'est pas très net.

6. Je donne ce sens à *provisis*. Ce mot pourrait signifier aussi « préparé » simplement.

7. Je lis *fratrum*, au lieu de *proprii*.

8. Il n'y a nulle invraisemblance à croire qu'Orientius a songé ici à saint Martin, coupant son manteau en deux pour en donner la moitié à un pauvre.

lence : ne commets pas d'acte violent. Tu ne veux pas que les promesses qu'on te fait soient d'une teneur incertaine et chancelante[1] : que ton âme ait la fermeté de tenir ses engagements. Quand quelqu'un a dit du mal de toi, tu voudrais pouvoir lui couper la langue : veille à ne jamais flétrir personne par des paroles de malveillance. Lorsque tu demandes de l'argent à emprunter, tu veux le recevoir tout de suite : que ta main se hâte de venir en aide à celui qui sollicite un prêt. Tu condamnes ceux qui sont gonflés de fierté : dépose tout orgueil ; que ton inférieur ne puisse trouver chez toi le défaut que tu blâmes chez les puissants. Si tu as une sœur, une mère, une épouse chérie, tu ne veux pas qu'une réputation fâcheuse vienne entacher leur existence; aussi tu prends sans cesse de leur honneur un soin pieux — que tu sois frère, fils ou époux — et quand un débauché essaye de s'attaquer à ces êtres[2] respectés, le fer, penses-tu, ne suffit pas à punir son crime : n'es-tu pas digne de châtiment, si tu t'en vas à la dérobée essayer de profaner une chaste couche ?

C'est pourquoi, dans l'ancienne loi, le Seigneur ordonna que les crimes fussent punis par des supplices équivalents : dommage pour dommage, blessure pour blessure; qu'une dent compense la perte d'une dent, un œil la perte d'un œil. Il était bon aussi que l'audacieux ayant cherché à ravir la vie d'autrui perdit la sienne sous la sentence du juge, sans que le coupable pût trouver l'arrêt injuste; de là le châtiment assigné même aux méfaits moindres[3]. Et quoique cette règle ait été heureusement modifiée par la grâce du Christ, qui enseigne la douceur plutôt que la violence, cependant il est conforme à la justice d'obéir

1. Je lis, avec M. Ellis :

Pacta tibi dubio non vis nutare paratu.

2. Je crois que *nomina* a plutôt le sens de « personnes » que celui de « titres ». Il m'a semblé surprendre ici une réminiscence d'Ovide, *Métam.*, VIII, 468 :

In diversa trahunt unum duo nomina pectus.

(Chez l'auteur des *Métamorphoses* il s'agit d'une mère et d'une sœur.)

3. Le législateur voulait en quelque sorte acclimater les esprits à l'idée de la peine de mort en cas de meurtre.

soit à l'une soit à l'autre loi, de rendre aussitôt la pareille ou de souffrir en patience. Mieux vaut toutefois compter qu'on aura le Christ pour vengeur et réserver pour le Seigneur l'exercice du droit qu'il nous a conféré.

Fais donc en sorte, par de pieuses prières et de saintes actions[1], que ta conduite mérite d'être approuvée dans l'existence présente et dans la vie future, afin que, te recommandant par une vertu rapide et passagère, tu puisses être admis après ta mort à une gloire sans fin.

Aie confiance dans notre doctrine, et souviens-toi qu'elles dureront toutes, ces choses que les insensés croient destinées à périr. Sois persuadé que nos membres mêmes revivront tels qu'ils sont et que nos âmes reprendront jusqu'à leur enveloppe corporelle. Traits, teint, sang, veines, peau, os, cheveux reviendront, tout comme maintenant nous les voyons disparaître. Elle ne sera pas seule à ressusciter, la chair que les pierres conservent dans des tombeaux scellés[2] ou celle que maintiennent la poussière et les parfums d'Arabie[3]; mais, plus vite que la parole, nos membres reprendront leur forme, et les matériaux de nos corps sortiront, soit des tombeaux, soit des rivières. Ce que le souffle du vent a enlevé, ce que la morsure des bêtes a emporté, ce que la flamme a consumé, ce qu'un écroulement recouvre, tout reparaîtra. Tous les éléments se réuniront de divers côtés, qu'ils aient été la proie des oiseaux, des poissons ou des animaux sauvages. Et ce que maintenant la vieillesse a peu à peu dissous, la trompette du Seigneur le fera tout à coup renaître. Ainsi chacun sera traité suivant le mérite de ses actions; et, dans le même corps qui nous a servi à faire ou le bien ou le mal, la chair étant revenue subir

1. Les mots *piis votis*, « de pieuses prières », résument les vers 91-170. Il s'agit dans ces quatre-vingts vers des bienfaits de Dieu et du devoir qui nous oblige à l'aimer et à l'adorer. L'expression *sanctis rebus*, « de saintes actions », résume les vers 171-252, morceau qui renferme nos devoirs envers le prochain. On voit que la composition est régulière.

2. Je lis : *credita*.

3. *Arabum*, écrit *Aravum*, indique sans doute l'embaumement.

l'impulsion de l'âme[1], le coupable entrera dans le supplice et le juste dans la gloire.

Et pourquoi douterais-tu de cette vérité, quand les phénomènes que nous pouvons voir, pendant que nous vivons, suffisent à éclairer cette foi en l'avenir?

Regarde les forêts, dépouillées par le froid de l'hiver, se couvrir à nouveau d'un feuillage sur lequel on ne comptait plus. La vigne qui restait là lugubre, dégarnie de ses pousses, se revêt de feuilles, se couronne de fruits. La tige de blé[2] jaunit et se couvre d'épis gonflés, après n'avoir été qu'un grain amolli dans la terre. Et les champs qui, tout à l'heure, languissaient dans un engourdissement désolé, sourient maintenant, brillant d'une végétation nouvelle, et s'empourprent de fleurs. L'année même, enfermée dans l'alternance des mois, prend, en changeant de saison, l'apparence de la mort : le printemps cède la place à l'automne, et la chaleur fait disparaître le froid. Ainsi, à l'image de ce qui se passe chez les hommes, ceci vient et cela s'en va[3]. Cependant ces changements ont lieu à perpétuité[4] jusqu'au terme fixé par Dieu, et ainsi se déroule l'alternative des saisons. Et tandis que la mobile roue d'une longue année court après elle-même sans cesse, les phénomènes naissent et disparaissent, s'en vont et reviennent.

Cependant[5] notre fin ne comporte pas de fin, et la mort qui nous fait une fois mourir meurt pour toujours[6]. Avec une éternelle vitalité, avec une conscience d'être qui demeurera toujours, chaque homme vivra perpétuellement.

Oui, l'homme vivra, mais ici des sanglots se joignent à mes

1. Delrio (p. 37 de l'édition *princeps*) explique ainsi *ad motus animarum :* « ad informationem et motum vitalem actus sui. »

2. Lire *triticeus* (Havet).

3. Cf. saint Augustin, sermon 361, *De Resurrectione mortuorum.* (*Patrol. lat.* de Migne, t. XXXIX, p. 1604.)

4. Je garde *aeterno.*

5. *Nam* a ici le sens de « quant à » comme au v. I, 5 :

Nam nos et carnis vitiis et tempore victi.

6. Il reprend le mot du prophète Osée (XIII, 4) : « Ero mors tua, o mors. »

paroles. Combien c'eût été[1] un sort préférable pour l'homme de perdre à la fois et la conscience de son châtiment et celle de la vie et de devenir semblable à ce qui n'est jamais né[2], plutôt que de voir le péché prendre le dessus pour l'éternité, de mourir à la vraie vie, et de vivre pour les supplices !

En effet, ne crois pas, je te prie, que pour abréger leur terrible châtiment, la flamme vengeresse dévore aussitôt les coupables. Regarde les montagnes où bouillonnent des feux éternels; malgré leur incessant embrasement, jamais elles ne diminuent. Considère aussi les sources fraîches et les rivières azurées; leur eau coule sans cesse et pourtant ne s'épuise pas; ainsi ces malheureux seront continuellement tourmentés par un feu vengeur qui gardera toujours de quoi s'entretenir abondamment[3].

Si tu considères ces enseignements comme faux, tu éprouveras plus tard qu'ils sont vrais, et ce sera justice; mais tu échapperas à ces peines comme si elles étaient imaginaires, à la condition d'en avoir craint la réalité[4].

Si donc la mort est suivie d'une vie éternelle, joie des justes et tourment des pécheurs, applique tous tes efforts et tous tes désirs à marcher continuellement dans le droit chemin. Foule

1. Lire :

Quam, puto, sors hominis sic melior fuerat !

2. Orientius donne une portée générale à ce qui est dit dans l'évangile de saint Matthieu au sujet de Judas, XXVI, 24 : « Bonum erat ei, si non natus fuisset homo ille. »

3. Lactance dit la même chose, *Divin. Instit.*, VII, 2. Cf. d'Aubigné, *Tragiques*, édit. nouv., Paris, 1896, t. II, p. 197, v. 997 sq. :

Mais le feu ensoufré, si grand, si violent,
Ne détruira-t-il pas les corps en les brûlant ?
Non, Dieu les gardera entiers à la vengeance,
Conservant à cela et l'étoffe et l'essence.
Et le feu, qui sera si puissant d'opérer,
N'aura pouvoir d'éteindre, ains de faire durer,
Et servira par là à l'éternelle peine.

4. C'est le sens de Delrio. Agrippa d'Aubigné dit de même dans les *Tragiques*, p. 196, vv. 983 et 984 :

Vos esprits trouveront, en la fosse profonde,
Vrai ce qu'ils ont pensé une fable en ce monde.

aux pieds le monde et le prince de la mort[1], et évite de te livrer aux charmes de la volupté. Méprise surtout et toujours les visages renommés[2] par leur beauté, et enlève à tes yeux le pouvoir de les apprécier.

Nul ne gardera ses vêtements intacts au milieu de l'éclat rouge des flammes; nul, au son du clairon, ne pourra fermer son oreille au bruit. Jamais homme au milieu des fleurs, entouré de leurs agréables parfums, ne s'abstiendra de cueillir la rose placée près de lui, pour la porter à ses narines[3]. Consumé par une longue soif et brûlé par un soleil ardent, nul ne se penchera sur des eaux fraîches sans en boire. Personne, en hiver, ne pourra marcher à pied sous la pluie sans être trempé par l'eau. Nul, même entouré de murailles, ne vit vraiment tranquille et en sûreté pendant la guerre[4].

La rencontre provoque les regards; aussitôt les yeux conçoivent la flamme, et d'eux la faute va naître. Comme le poisson est victime de l'hameçon lancé par l'artifice du pêcheur, ainsi l'âme d'abord se laisse prendre, puis elle meurt.

O femme, tu es la première cause du mal sur la terre : c'est toi que la ruse du serpent éloigna d'abord du Seigneur; et par toi l'homme subit le même sort! Tu nous a fait perdre notre bonheur; tu es la porte du trépas, ô femme, prompte à être trompée et à tromper à ton tour[5]!

1. Le manuscrit d'Anchin dit « le prince du monde », *mundi cum principe*, mais c'est un texte qui ne mérite guère confiance.

2. Je lis *famosos* (ms.).

3. D'après la leçon de Baehrens :

> Naribus attiguam non metet ungue rosam,

attiguam au lieu de *assiduam*.

4. Cette série d'images, destinées à montrer ce qu'il y a d'inévitable dans la nature, pourrait être prolongée indéfiniment. Elle fait songer à un procédé cher à Victor Hugo :

> Il faut que l'eau s'épuise à courir les vallées ;
> Il faut que l'éclair brille, et brille peu d'instants.

(Voir Faguet, *Études sur le XIXe siècle*, p. 212.)

5. Delrio (p. 39 de l'édition *princeps*) remarque que le verbe *decipere* n'a pas la même valeur pour Ève que pour le serpent. Celui-ci la trompe volontairement, tandis que c'est involontairement qu'elle

Toi donc qui ne veux avoir l'âme souillée d'aucune tache, toi qui désires rester pur avec un cœur pur, évite, aussi soigneusement que tu éviterais le lacet fatal, le feu, le fer et les violents poisons, évite de regarder un beau visage.

Je ne redirai pas ici les nombreux peuples qui, pendant les siècles passés, ont dû leur perte à la beauté féminine. Je ne parlerai pas ici des perfidies de la femme de Sparte[1], ni de la guerre de Troie et de ce rapt qui fut presque ta ruine[2], ô Rome, en ce temps où les hommes n'étaient soumis à aucune loi venant du Seigneur, ni dirigés vers la vraie vie par les enseignements d'aucun saint, quand, poussés par la folie, ils suivaient le chemin trompeur de la volupté, et considéraient comme bon à faire tout ce qui était propre à plaire[3].

Les livres sacrés, oui, les livres sacrés, t'apprendront combien d'hommes furent déshonorés par un honteux amour. La beauté de Dina[4] t'affolant sous l'impulsion d'un amour insensé a causé ta perte, ô Sichem, avec celle de ton père et de ta patrie! car, après qu'elle a été odieusement outragée, ses frères, dans leur zèle affectueux, promettent de la donner en mariage, puis la vengent le glaive à la main. Et David, à qui ses psaumes ont mérité tant de gloire, une beauté séduisante le fit descendre du haut du trône lorsque, ayant reconnu sa faute[5], il voulut que son corps scandaleusement volupteux fût couvert d'un sac

induit Adam en erreur : « Aliter decepta, quia vere credidit serpenti decipere volenti, aliter decipiens, quia decipere maritum non volebat. »

1. Leçon de M. Havet : *fraudes Spartanae;* il s'agit d'Hélène, épouse de Ménélas, roi de Sparte.

2. D'après la leçon de Schenkl :

Et raptum, excidium quam prope, Roma, tuum!

3. Il est bien difficile de rendre le jeu produit par le rapprochement des mots *libitum* et *licitum*. Ebert (*Hist. gén. de la litt. du moyen âge en Occident*, trad. par Aymeric et Condamin, p. 431) croit qu'Orientius « fait ici allusion à Sémiramis d'une manière qui rappelle Dante ». Mais Paul Orose avait déjà rapproché les deux mots (*Hist.*, I, 4) : « quod cuique libitum esset, licitum fieret, » et Dante lui-même avait traduit le passage d'Orose dans son *De Monarchia*.

4. Cette histoire est racontée dans le chapitre XXXIV de la *Genèse*.

5. *IIe livre des Rois*, ch. XI.

et souillé de cendres[1]. La beauté de Thamar poussa dans le même temps deux frères[2] à perpétrer deux crimes, l'inceste et le meurtre[3]. L'un commit le viol, l'autre le punit, vengeance juste[4] mais inhumaine[5]. Salomon lui-même, dont la sagesse fut célèbre dans les temps anciens et renommée par tout l'univers, se voit entraîné au crime, enlacé qu'il est par un amour coupable, et il courbe honteusement le cou sous le joug de la femme[6]. Il oublie le Seigneur et, châtiment mérité, la gloire qui avait orné ses jeunes ans abandonne sa vieillesse. Une beauté chère à ton roi causa ta mort, ô Aman[7]; une beauté te trancha la tête, ô Holopherne, chef d'armée[8]. Ce Samson si fameux par sa force merveilleuse fut livré, par une femme dont il admirait les traits, à la cruauté des Philistins[9].

Ce soldat, naguère pieux et vainqueur dans tant de combats, le voilà, hélas! artificieusement soumis par des danses de femmes, dans l'espoir qu'ainsi déshonoré, — car la faute est toujours grosse du châtiment, — il donnera des baisers aux filles et tournera le dos aux glaives ennemis[10]. Toi aussi, épouse

1. Encore un effet intraduisible : le contact de deux mots à consonance semblable, *contegeret* et *contereret*.

2. Amnon et Absalon, *Livre des Rois*, II, 13.

3. Après l'inceste commis par Amnon, Absalon le fit tuer dans un festin.

4. « Quia sororis oppressor morte dignus. » (Note de Delrio.)

5. « Quia parricidio et fraude vitiata, ideo impia ultio. » (Note de Delrio.)

6. *IIIe livre des Rois*, XI, 1 : « Rex autem Salomon adamavit mulieres alienigenas multas. » (Voir aussi l'*Ecclésiastique*, XLVII, 21 et 22.)

7. *Livre d'Esther*, VII, 8 et 11. Assuérus croyait qu'Aman avait voulu séduire Esther. Ce n'est donc pas l'amour qui perdit Aman, mais la jalousie non justifiée d'Assuérus. Delrio écrit à ce propos : *Fateor longe quaesitum*.

8. *Judith.*, X, 17 et XII, 15, 16 : « Cumque intrasset ante faciem ejus, statim captus est in suis oculis Holophernes. »

9. *Livre des Juges*, ch. XVI, 12.

10. Delrio et Ellis croient avec raison qu'Orientius veut parler des soldats de l'armée d'Israël provoqués par les femmes moabites et madianites, histoire racontée dans le *Livre des Nombres*, XXVI et XXXI. Voici ce qu'en dit Delrio (p. 41 de l'édition *princeps*) : « Puto loqui de fraude Moabitidarum et Madianitidarum quae, juxta consilium

chérie du Lévite[1], toi qui la nuit eus à subir les caprices[2] de jeunes gens insensés, tu as mis en guerre les tribus tout entières qui, désireuses de vengeance, voulaient ou perdre l'ennemi, ou périr elles-mêmes, de sorte qu'à tes membres déchirés et dispersés, Gabaat incendié servit de bûcher.

Quand bien même j'aurais cent bouches et cent voix, je ne saurais exprimer combien est funeste une beauté qui captive[3]. Entendez ce que le saint Apôtre, imposant des lois sévères même aux unions légitimes[4], crie au monde dominé par l'amour du plaisir : « Celui qui est soumis à une épouse et celui qui reste libre, parce qu'il n'a pas voulu prendre femme, ne se trouvent pas dans les mêmes conditions religieuses : l'homme marié est retenu dans les liens par la sollicitude qu'il doit à son épouse[5], tandis que le célibataire ne cherche à gagner que Dieu[6]. »

Mais il peut arriver que tes yeux succombent, car dans un sentier douteux ce qui se tient droit peut glisser et choir. Si donc l'ennemi impie cherche à souiller ton âme pure, s'il met sans cesse son orgueil à troubler ta vertu, apprends par quelles armes tu pourras défendre la pieuse enceinte de ton cœur : que la croix soit ton glaive, que la croix soit ton bouclier[7]. En versant des larmes suppliantes, en gémissant, en priant, en te frappant la poitrine, cherche[8], et la nuit et le jour, le Dieu qui

Balaam, se in via comptas et ornatas Israelitis transeuntibus exhibuerunt, eosque ad lasciviam provocatos ad idololatriam perduxere, et sic hostibus terga dedere Israelitae, donec Levitae expiavere scelus multorum caede. »

1. Je lis : « Tu quoque Levitae tantum dilecta marito. » Ce récit se trouve au *Livre des Juges*, XIX, 20 sq.

2. Je lis *toro*, avec Baehrens et Manitius.

3. Encore un jeu d'expression dans les mots *placens* et *noceat* placés à la fin du vers.

4. Ce trait prouve qu'Orientius ne condamne pas le mariage, comme l'a prétendu Haverfield. (*Classical Review*, t. II, p. 263.)

5. « Qui cum uxore est, sollicitus est quae sunt mundi, quomodo placeat uxori, et divisus est. » (Saint Paul, *I, Corinth.*, VII, 33.)

6. « Qui sine uxore est, sollicitus est quae Domini sunt, quomodo placeat Deo. » (*Ibid.*, 32.)

7. Préférer la leçon du manuscrit de Tours, *gladius* avant *clipeus*.

8. Chercher Dieu, locution très fréquente dans la Bible : *Deuté-*

doit te sauver. Et de crainte que l'espérance ne puisse par degrés en venir à caresser un facile amour[1], hâte-toi de retirer ton pied du précipice, s'il lui est arrivé d'y glisser[2]. C'est sans ignorer moi-même l'épreuve que j'entreprends de secourir les malheureux[3], car j'ai passé par tous les dangers que je conseille aux autres de fuir[4].

Tu es attentif à la beauté, mais sois attentif plutôt à la sévérité des châtiments; considère ce que tu loues et examine aussi ce que tu dois craindre. Avec les yeux intérieurs, avec la véritable lumière, étends tes regards de la terre au ciel et élève-toi de l'homme jusqu'au Seigneur[5].

Ici une volupté courte, qui restera enfermée dans d'étroites limites; là, l'éternel soufre d'une flamme dévorante. Ecoute le prophète qui, soit dans la loi ancienne[6], soit dans la loi nouvelle, s'écrie avec une voix puissante : « Quelle gloire est-ce que celle de la beauté du visage? » Croyez que toute chair est de l'herbe, car l'éclat de la chair passera comme l'herbe fleurie. De même que les fleurs sont ou abattues par un coup de faulx, ou flétries par la chaleur, ou déformées par la pluie, ou emportées par la violence du vent, ainsi un visage qui plaît

ron., IV, 29 : « Cumque quaesieris ibi Dominum Deum tuum, invenies eum. » *Psaume* XXIII, 6 : « Haec est generatio quaerentium eum, quaerentium faciem Dei Jacob. » Même expression, *Psaumes* XXXIX, 17; LXVIII, 33; CIV, 3.

1. Le texte reste incertain ici.

2. Cf. Lactance, *Divin. Instit.*, l. V, ch. XXIV.

3. Imitation non douteuse d'un vers de Virgile (*Énéide*, 1, 630) :

Non ignara mali miseris succurrere disco.

4. Aveu qui n'est pas sans importance pour la biographie de l'auteur.

5. Il y a là un jeu résultant de syllabes semblables rapprochées : *Deque homine ad Dominum;* cet effet n'est pas traduisible.

6. Cette idée et cette image — l'éclat de la chair est périssable comme celui de l'herbe — se trouvent plusieurs fois dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament : « Vox dicentis : Clama. Et dixi : Quid clamabo? omnis caro faenum et omnis gloria ejus quasi flos agri. » *Isaïe*, XL, 6, 7 et *ibid.*, XIV, 18; *Psaumes* XXXVI, 2; CI, 5, 12; CXXVIII, 6; *IV Reg.*, XIX, 26; *saint Jacques*, Ep. I, 10 et 11, enfin *saint Pierre*, *I, Ep.*, I, 24 : « Quia omnis caro ut faenum et omnis gloria ejus tanquam flos faeni; exaruit faenum et flos ejus decidit. »

est destiné à être gâté par le temps et défiguré par le gonflement des chairs ou par une teinte livide.

Et pour ne pas parler de la mort qui écrase tout, quelle puissance n'ont pas les maladies, les fièvres, les plaies? Ceux dont la tête est si blanche qu'en comparaison la craie paraît sale avaient autrefois une chevelure qui pouvait rivaliser avec la poix. Ces visages aux chairs pendantes, attristés[1] par la laideur des rides, jadis étalaient orgueilleusement leur vain éclat. Le pied tremblant qui trébuche aujourd'hui dans une chaussure trop large[2] laissait derrière lui, sous sa sandale[3] fine, des traces à peine visibles. Cette nuque, cette gorge, ces mains, cette bouche[4], objets maintenant si repoussants pour tous, furent autrefois, hélas! pour des malheureux une cause de folie. Ces yeux disgracieux, que baignent les humeurs, brillèrent jadis comme les feux étincelants des étoiles.

Songe combien peu d'années la beauté garde son éclat[5], songe qu'elle ne demeure pas, tandis que la faute reste, causant d'éternelles larmes.

Quand donc tu apercevras une jeune fille au beau visage et à l'allure agréable, ou détourne ou abaisse la tête[6].

Et afin que tu puisses rester entièrement pur et d'âme[7] et de corps, afin que personne ne devienne coupable en te soupçonnant d'aimer[8], mets tout ton zèle, tous tes soins, toute ta prévoyance à faire en sorte qu'aucune femme ne soit liée trop étroitement avec toi. Le vent perdra sa force s'il ne rencontre rien devant lui, et le feu s'éteindra s'il manque d'aliments.

1. Je garde le *maerent* des deux manuscrits.
2. Ici *pellis* veut dire « sandale » ou « pantoufle », et non « peau ». Même sens dans ce vers d'Ovide, dont sans doute Orientius s'est souvenu :

Nec vagus in laxa pes tibi pelle natet.

(*Tristes*, III, 10, 19.)

3. *Solum* signifie ici « semelle ».
4. Lire *os* au lieu de *et*.
5. Lire : *Quam paucis flos fit*, etc.
6. Impossible de rendre en français l'effet produit par les mots *verso* et *merso*.
7. Cf. Lactance, *Divin. Instit.*, VI, 23.
8. Sens douteux, car le vers est bien peu naturel.

Qu'on ne croie pas que ces préceptes, destinés à nous faire prendre la droite route, s'adressent à une seule portion de l'humanité : il faut que la femme prenne pour elle tout ce que nous enseignons aux hommes, car son sexe peut aussi mériter une récompense et encourir des châtiments. Qu'elle n'ait point la hardiesse d'observer avec attention des visages étrangers et qu'elle ne cherche pas à donner un sens au mouvement de ses yeux[1]; car souvent des yeux où se jouent des regards coupables se parlent un doux langage, alors même que la bouche est silencieuse[2]. Et, semblable aux larmes qu'un outrage fait verser, l'amour naît des yeux et gagne le fond du cœur. Ainsi, en vertu de ces mêmes préceptes que nous adressons aux jeunes gens, la femme chaste devra toujours éviter de se trouver avec des hommes.

Que si, avec un cœur chaste[3], tu as foulé aux pieds les plaisirs sensuels, rejette maintenant le reste du fardeau qui pèse sur ton cœur. Car en nous se glisse facilement, ayant pour origine le fiel d'un noir venin, la mère de tant de crimes, l'envie. C'est la funeste envie qui, destinée à mourir elle-même, a produit la mort. Par elle l'ange est tombé du haut des cieux : en voulant chasser l'homme du royaume céleste[4], il a mérité d'être précipité le premier dans les ténèbres. C'est elle qui attira sur tous la sentence vengeresse du Seigneur. Elle est la cause de toutes les

1. Le texte est altéré dans les deux manuscrits. Je traduis d'après la conjecture de M. L. Havet :

Signa etiam motis addere luminibus.

2. Cf. saint Jérôme. *Epître à Agéruchie :* « Ne oculorum nutibus et hilaritate vultus juvenum post se greges trahat; ne aliud verbo, aliud habitu polliceatur, et conveniat ei versiculus ille vulgatus :

Risit et arguto quiddam promisit ocello.»

(Ovid., III; Am., II, 83.)

3. *Corpore* ne peut être gardé avec *corporeas*. Il faut *pectore*, pour amener *cordis onus*.

4. Le poète a en vue l'union hypostatique, c'est-à-dire l'union de la nature divine et de la nature humaine dans la personne du Verbe. Ce fut la cause de la jalousie de Lucifer, les anges étant devenus inférieurs à l'homme à qui Jésus-Christ, en s'incarnant, a donné la première place.

autres morts. D'elle proviennent les fureurs de la guerre et la discorde en temps de paix; sa cruauté est plus funeste à elle-même qu'à ceux qu'elle veut perdre.

Poussant les frères de Joseph à concevoir une trop profonde rancune[1], l'envie amena d'abord son esclavage et bientôt après sa souveraine puissance. Elle souilla Caïn du sang de son frère innocent. Ne fut-elle pas aussi sur le point de faire périr David? La guerre allait être terminée grâce à son courage à lui seul, mais son beau-père[2] ne voulut pas voir son gendre comblé de gloire. Par la puissance de l'envie, le plaintif ouvrier de la première heure cherche à s'élever au-dessus de celui de la onzième[3]. L'envie livra le Christ crucifié aux derniers outrages, quand la malignité de ses ennemis compléta ce qu'avait commencé leur crédulité[4], quand le peuple inconsidéré voyait de ses yeux prodiges et miracles, sans y donner créance dans son cœur. Ainsi, excités par les fureurs d'une jalousie perverse[5], les hommes en étaient venus à fuir la vérité pour se jeter dans le crime : ils n'ignoraient pas, mais ne voulaient pas admettre, que, dans le Seigneur, l'homme dût être glorifié.

Ne mets pas moins de soin ensuite à éviter les innombrables fautes dont la seule cupidité est l'occasion. Sur toutes les terres que le soleil voit, que les mers entourent, que le jour visite, qu'enveloppe la nuit, dans toutes les régions inconnues de nous, dans tous les royaumes, chez tous les peuples, partout enfin, si quelque mal infecte tant d'esprits, la cupidité en est la racine, la cause, la tête, la source, le principe. Tout ce que le Seigneur avait créé pour d'innocents usages, elle l'a corrompu et changé en mal.

1. La Genèse dit que les frères de Joseph étaient jaloux de lui : *Invidebant ei igitur fratres sui.* (*Genèse*, XXXVII, 11.)

2. David avait épousé Michol, la seconde fille de Saül.

3. C'est la parabole des ouvriers à la vigne dans l'*évangile de saint Matthieu*, XX, 1-16.

4. Je lis *credulitas*, mais non avec le même sens que Delrio; celui-ci croit que la malignité des ennemis du Christ exécuta l'œuvre de notre foi, *credulitatis*.

5. « Sciebat enim (*Pilatus*) quod per invidiam tradidissent eum. » (Matth., XXXVII, 18.)

Pourquoi te plaindre du danger des flots[1], de la fureur des vents et des eaux attristées par des naufrages qui les rendent célèbres? Si le vieux chêne coupé dans les forêts ne peut servir au charpentier[2], jette-le dans ton foyer. Contente-toi de ce que tu as et, quant aux productions des terres éloignées, résigne-toi à penser qu'elles ne sont pas faites pour toi; alors, en sécurité, tu assisteras du haut du rivage aux agitations de la mer et au déchaînement de la tempête[3].

Des biens de la nature vous avez fait un abus coupable, ô hommes avides, et ce qui de soi-même était bon, vous l'avez converti en mal. Ce fer, né de la terre pour le service de la terre, fait pour se courber en faucilles, pour se raidir en socs de charrue, nous le destinons au carnage, aux cruelles moissons[4] qu'on reproche à la guerre, et nous en formons des épieux, des javelots, des glaives. Le feu impétueux nous a été donné pour repousser le froid, pour dissiper les ténèbres, pour cuire les aliments, et voilà que dans notre folie nous nous en servons pour incendier les maisons et pour brûler les corps humains[5]. Comme si le pillage était une faute trop légère, les dépouilles rapportées par le ravisseur n'étant pas maculées de sang, il faut que les malheureux soient forcés, par l'extrême violence des supplices, à dire, en perdant leurs biens, s'ils ont encore quelque objet caché[6].

Les frères ont été excités contre leurs frères et l'existence des pères a été rendue odieuse à leurs enfants par le désir de posséder. C'est cette cupidité cruelle qui, par mille artifices, enseigne le

1. *Fluctus* est préférable à *portus* que donnent les manuscrits.
2. *Si tignis*, au lieu de *sit ignis* (ms. de Tours).
3. Souvenir du *Suave mari magno* de Lucrèce.
4. Ni *mentes* (ms. de Tours), ni *mortes* (ms. d'Anchin) ne peuvent convenir. Je lis *messes*, avec M. Havet.
5. On peut se demander si Orientius veut parler de la crémation des cadavres ou des supplices infligés aux martyrs. Cf. d'Aubigné, *Les Tragiques*, t. II, p. 189, vers 770 sq. :

> Pourquoi, dira le Feu, avez-vous de mes feux,
> Qui n'étaient ordonnés qu'à l'usage de vie,
> Fait des bourreaux valets de votre tyrannie ?

6. Peut-être y a-t-il ici une allusion aux procédés employés par les Barbares pour extorquer les biens des vaincus.

secret de faire du faux le vrai et du vrai le faux. Elle inspirait Ananias, quand, coupable d'avoir soustrait une partie de son or, il perdit entièrement la vie[1]; et il ne fut pas seul car, complice de ce honteux mensonge, sa femme partagea le châtiment de son misérable époux[2].

Ce même vice a fait que bien des hommes, à l'heure de la mort, ont eu le malheur de ne pouvoir compter sûrement[3] sur l'accomplissement de leurs dernières volontés. On fabrique des actes supposés, on cherche de toutes parts des témoins dont la bouche profère le mensonge et qui compriment la vérité dans leur cœur. On contrefait les cachets, et une main malhonnête apprend, hélas ! à reproduire, par un criminel mensonge, l'écriture d'une autre main, afin qu'un homme puisse passer pour le père de celui qui n'est pas son fils et qu'un fils ne puisse être l'héritier de son propre père.

Grâce au désir du gain, l'adultère ne court aucun risque au milieu même des gardes et peut, au moyen des présents qu'il donne, parvenir jusqu'à une chaste couche. Les mains et le cœur sont prêts à se jeter dans tous les forfaits, quand l'or est proposé comme prix du crime.

Dis-moi, quelle fureur de posséder te tourmente et te rend misérable[4] ? Pourquoi n'es-tu pas content[5] de ce qui est suffisant pour toi ? Tu t'empresses de joindre sans mesure les terres aux terres, toi qui dois être renfermé dans le marbre d'un étroit tombeau[6] ? Tu veux t'enrichir aux dépens d'autrui,

1. « Il perdit à la fois son âme et son corps. » (Note de Delrio.) Passage imité par Milon de Saint-Amand dans son poème *sur la Sobriété*, I, 817.

2. La mort d'Ananie et de Saphire est racontée dans les *Actes des Apôtres*, v, 5 et 10.

3. « Non tute ac secure. » (Note de Delrio.)

4. D'après la correction de Rivinus :

Dic, rogo, quis miserum tantus furor urget habendi.

5. « Ut te non satiet. » (L. Havet.)

6. Même mouvement que dans Horace :

Nec quidquam tibi prodest
Aerias tentasse domos animoque rotundum
Percurrisse polum morituro.

(*Odes*, I, XXVIII, 4-6.)

mais ce que tu enlèves aux autres passera bientôt à autrui, et tu te lamenteras plus tard sur la disparition rapide de ces biens, comme ont pleuré ceux qui les possédèrent avant toi. Tu construis sans cesse des palais destinés, crois-tu, à ne jamais tomber, toi qui pourtant dois si tôt mourir. Pour dormir, tu prépares une chambre éclairée par des verres amincis et resplendissante de marbres de différentes couleurs, comme si, sous un toit de solives qui se joignent, le paisible repos ne venait pas visiter les consciences tranquilles.

Est-ce que, pour rafraîchir une bouche altérée, l'eau prise dans le creux de la main ne vaut pas autant que dans une pierre précieuse taillée en forme de coupe[1] ? L'estomac affamé recevra aussi bien les mets d'une écuelle que ceux d'un plat de cristal. Pour te garantir du froid glacial de l'hiver, tu as la toison velue de la brebis ; et ne te fournit-elle pas un manteau préférable à l'habit qu'on a tissé avec un métal étiré en fils brillants[2], et dont la lourdeur ralentit chacun de tes pas ? Pourquoi ce vêtement diaphane, arrangé de façon à laisser voir à travers son tissu peu serré des formes qu'il faudrait cacher à des yeux étrangers ?

Monceaux d'or et d'argent, éclat des pierres précieuses, tout cela est du monde et lui appartient, tout cela en vient et y reste. Nu tu es venu sur la terre, nu tu la quitteras ; tu n'avais rien apporté et tu n'emporteras rien[3].

Ou plutôt tu emporteras d'avoir méprisé ici-bas les biens du monde : envoie devant toi ces richesses, tu les retrouveras plus tard doublement accrues. Car, combien peu de temps[4] il faudra pour que les biens que tu conserves avec tant de soin ne soient plus à toi ! Mais si tu ne les gardes pas pour toi-même, tu en seras le vrai possesseur. Les dons faits par un

1. L'auteur veut parler des coupes creusées dans une seule pierre précieuse. On sait que les riches Gallo-Romains aimaient à s'en servir dans les festins. (Voir p. 71.)

2. Peut-être s'agit-il de fils d'or tissés.

3. Saint Paul, *I, Timoth.*, VI, 7 : « Nihil enim intulimus in hunc mundum : haud dubium quod nec auferre quid possumus.

4. Je lis *quam mox*, avec Baehrens.

mourant ne sont pas des dons, car il donne ce qui déjà ne lui appartient plus[1]. Celui qui, en pleine santé, l'âme tranquille et sans rien craindre, s'ôte à lui-même, de son vivant, ce qu'il donne aux autres, celui-là donne véritablement; ce dont il s'est privé ainsi lui sera restitué avec avantage : ce sont des biens incorruptibles[2] qu'il recevra en échange de biens périssables.

En effet, les richesses mises en réserve aux cieux ne seront la proie ni des voleurs, ni de l'ennemi; elles seront à l'abri de la teigne, de la pluie et de la flamme dévorante[3]. Or, c'est au ciel que tu placeras tout ce que tu donneras aux pauvres au nom du Christ et ayant en vue le Christ. Il a dit après le mystère de son incarnation[4] : « C'est moi que l'on revêt en revêtant ceux qui sont nus, c'est moi qu'on soulage en soulageant les malheureux, c'est moi qu'on visite en visitant les prisonniers. On me soigne et on me guérit dans la personne des malades[5], on m'aide dans celle des petits, on me protège dans celle des veuves[6]. Tout ce que vous faites ou négligez de faire aux malheureux, c'est à moi, soyez-en sûr, que vous le faites ou que vous négligez de le faire. »

Et pour que, pauvre, tu ne puisses pas alléguer ta pauvreté

1. C'est le distique fameux cité par Paul Diacre.

2. *Integra* est opposé à *peritura*, et prend par suite une nuance qu'il n'a pas d'ordinaire : il ne signifie pas *inattaqué*, mais *inattaquable*.

3. *Evang. de saint Matthieu*, VI, 20 : « Thesaurizate vobis thesauros in caelo ubi neque aerugo, neque tinea demolitur, et ubi fures non effodiunt nec furantur. »

4. Parce qu'il a pris la forme humaine et les sentiments humains, le Christ peut dire : « On me revêt en revêtant ceux qui sont nus », etc. *Post* a un sens logique autant que chronologique. En s'incarnant, Dieu est devenu un des nôtres et nous a montré quelle estime nous devions faire de l'homme.

5. *Matth.*, XXV, 35, 36.

6. Le dernier trait : « on me protège dans la personne des veuves » manque dans *saint Matthieu*. *Saint Jacques I, Ep.*, I, 27, dit bien : « Religio munda et immaculata apud Deum et Patrem haec est : visitare pupillos et viduas in tribulatione eorum et immaculatum se custodire ab hoc saeculo », mais l'idée n'est pas tout à fait la même. C'est sans doute pour Orientius une simple paraphrase, un développement oratoire.

afin de colorer ta coupable avarice, écoute : si tu n'as pas de quoi répondre aux besoins de l'indigent, si tu n'as ni pain pour le nourrir, ni eau bouillante pour le réchauffer, lorsque altéré il vient te demander à boire[1], l'offre d'une coupe d'eau froide, faite au nom de Christ, te vaudra une récompense. Que chacun soulage ainsi, selon son pouvoir, l'infortuné qui l'implore; à défaut de dons, offrez-lui vos vœux. Car, devant Dieu, même l'intention généreuse ne sera pas perdue, si on ne peut bien faire, quand on en a le désir[2]. Voilà pourquoi le Seigneur, par de bienfaisants préceptes, a voulu que l'amour de la paix unît tous les hommes; ces préceptes déjà recommandés par les saints prophètes, il les enseignait de sa propre bouche à ses disciples, déclarant que l'injustice, la dureté, la violence, l'irréflexion, l'avidité, la cruauté, l'inconstance seraient bannies de nos actes et de nos paroles, si l'amour de la paix régnait dans nos cœurs purs[3].

L'univers est donc maintenu par le goût de la concorde qui a été donné dans une certaine mesure[4] même aux animaux privés de raison. Alors que le froid est en désaccord avec le chaud[5] et ce qui est dur avec ce qui est mou, alors que la sécheresse lutte contre l'humidité et ce qui est lent contre ce qui est rapide, l'œuvre de la paix, grâce au gouvernement d'un empire mystérieux, retient tous les êtres par un même lien. Ainsi, pour comparer les grandes choses avec les petites[6], l'amour de la paix resserre aujourd'hui l'union toute temporelle de nos corps[7], de telle sorte qu'associés sous un prince terrestre, tous

1. *Marc*, I, 40.

2. Je lis : *si bene non poterit quae bene velle cupit.*

3. La période latine est assez pénible; j'ai tenu à en garder le mouvement.

4. Je donne ce sens à l'expression embarrassante *cum ratione.*

5. Souvenir d'Ovide, vers du début des *Métamorphoses.*

6. L'expression est empruntée à Virgile, *Bucol.*, I, 23. Par grandes choses, *magna*, Orientius entend, je crois, les lois générales de la création; par petites, *parva*, il veut parler des lois particulières de tel royaume ou de tel empire.

7. J'entends ainsi l'expression singulière *corporeum populum.*

apprennent à offrir ensemble leurs vœux au roi du ciel[1].

Donc, ô pécheur semblable à moi, ou plutôt toi qui vaux beaucoup mieux que moi, car mes péchés dépassent ceux de tous les autres, aime la paix si on te respecte, aime-la encore si on t'offense; que la paix soit dans ton cœur, qu'elle soit aussi sur tes lèvres. Repousse la haine, méprise les menaces, bannis l'orgueil[2], qu'en aucun temps ton âme ne garde le ressentiment d'un outrage, que le soleil te quitte et te retrouve fidèle aux liens de l'aimable paix, à son déclin et à son retour.

LIVRE II.

Si tu suis mes conseils, ô fidèle lecteur, tu fouleras[3] sans danger le cou verdâtre du serpent[4], et quand le Christ viendra juger les hommes, tu marcheras au-devant de lui, à travers l'air souple, sous les caresses de la brise. Prends garde seulement de n'oublier en aucun temps que tu dois faire effort pour obéir à tous les détails de ces enseignements.

Quoi[5]! si tu es touché par la gloire de cette éloquence gonflée de vent, au nom de laquelle[6] Cicéron, dans son futile bavardage, te recommande de fuir amusements, festins, causeries, plaisirs, et de te priver même de la société de tes amis[7], avec quel zèle ne devras-tu pas observer les préceptes de mon livre, pour que les mérites de ta vie puissent t'unir[8] à Dieu?

D'abord, un important devoir est celui de mépriser les charmes de la louange qui, par ses sollicitations, entraîne les

1. Il m'a semblé voir là un éloge de l'un des premiers successeurs de Théodose.
2. Je lis *tumorem*, avec M. Ellis.
3. Lire *premes*, au lieu de *premis* que donne le manuscrit.
4. Je crois que *coluber* veut simplement dire « le démon ». M. Ellis voit dans ce mot une allusion à Pélage, que Prosper d'Aquitaine appelle *coluber Britannus*.
5. *An* a le sens exclamatif.
6. *Qua* (correction de Baehrens).
7. Orientius a sans doute l'intention de rappeler ici un passage du *Pro Caelio* de Cicéron, § 46.
8. Lire *consociere*, non *consociande*.

hommes à leur perte. La vanité pénètre rapidement et en silence jusque dans le fond du cœur et y exerce son funeste empire. Comme nous voulons que tous nos actes soient approuvés et comme chacun flatte ses vices, on adoucit les termes : l'avare se dit économe[1] et la cruauté se déguise sous le nom d'énergie[2]. Nous mettons ainsi tout notre zèle et tout notre art à rendre acceptable chacune de nos paroles et de nos actions. Mais toi, si tu veux que le Christ seul t'approuve, ne demande jamais ta gloire aux hommes[3]; car, si tu es abaissé, tu seras bientôt élevé, et, te faisant petit pour le Seigneur, tu seras grand devant lui.

Quels que soient les outrages et les mépris[4] que tu as soufferts, ne rends pas le mal pour le mal[5]. Vois, le Christ prie son père pour ses bourreaux. Etienne et Jacques[6] font de même, car, doux et magnanimes, ils ne veulent, malgré les tourments qui les accablent, devenir pour personne une cause de châtiment.

N'aie pas la cruauté d'accuser qui que ce soit, et ne vas pas[7], par un jugement sévère, censurer un autre homme. Tu vois une paille légère dans l'œil de ton frère et tu ne sais pas qu'il

1. Cf. *Epigramma Paulini*, t. XVI du *Corpus* de Vienne, p. 505, v. 40, 41 :

> ... vitiisque vocabula recti
> Indimus et parci cognomen sumit avarus,

et Pibrac, *Quatrain* CXXII :

> Nous mêlons tout, le vrai parler se change;
> Souvent le vice est du nom revêtu
> De la prochaine opposite vertu ;
> Le los est blâme et le blâme est louange.

2. Souvenir d'Horace, *Satires*, I, III, 49-50.

3. Saint Paul, *I, Thessal.*, II, 6 : « Nec quaerentes ab hominibus gloriam neque a vobis, neque ab aliis. »

4. Je lis *contemtum*, et non *contentum*.

5. Saint Pierre, *Ep.* I, 3, 9 : « Non reddentes malum pro malo nec maledictum pro maledicto. »

6. Pour saint Etienne, la source est dans les *Actes des Apôtres*, VII, 59; pour saint Jacques le Mineur, la légende des *Bollandistes* dit que, pendant son martyre, il priait pour ses ennemis. (*Acta Sanctorum*, 1er mai, p. 23.)

7. Vers corrigé par Commire : *properes* au lieu de *proceres*.

y a une poutre dans le tien[1]. Il est injuste de vouloir déchirer[2] la vie d'autrui, quand on ne peut répondre de la sienne propre. Mais, quoique nous les condamnions[3], nous persistons dans nos vices, et ce que nous reprochons aux autres nous le faisons bientôt nous-mêmes.

Songe qu'il est interdit de tromper; elle demeure, la maxime qui dit : « Une bouche menteuse fait périr l'âme[4]. » Souviens-toi de dire toujours la vérité et que ton langage n'exprime jamais ce qui n'est pas[5].

Tu dois, en outre, mettre un frein à la convoitise de ton palais, de peur que les séductions de la gourmandise ne se déchaînent comme elles firent autrefois[6]. Ces êtres qui jouissaient des dons divins et possédaient des trônes de rois, une gourmandise exigeante a fait d'eux les sujets de la mort; car nous nous précipitons avec plus d'ardeur vers ce qui est défendu, nous désirons ce qui nous est refusé, et le difficile est ce que nous voulons de préférence.

Surtout garde-toi d'introduire dans tes veines le vin à larges flots, si tu ne veux pas qu'il devienne rapidement un poison. Voyez cette terre desséchée par d'excessives chaleurs, que l'industrieux laboureur entreprend de rendre féconde; si, avant que le soleil n'ait tué les herbes arrachées, les nuages s'amoncelant crèvent et ramènent un temps de pluie[7], aussitôt les épines et les herbes nuisibles à la moisson, étouffant le bon grain, donneront au champ une déplorable fertilité; il en est de même pour ceux qui s'adonnent à des excès de vin : ils perdent toute sagesse, et les vices en eux pullulent. Et quoi de plus

1. Orientius traduit *saint Matthieu*, VII, 3.
2. Lire *destringere* (Havet).
3. Lire *damnatis*.
4. Allusion à ce verset des *Proverbes*, XXVI, 28 : « Lingua fallax non amat veritatem et os lubricum operatur ruinas. »
5. *Matth.*, V, 37 : « Sit autem sermo vester : Est, est, non, non; quod autem his abundantius est, a malo est. »
6. D'après Commire qui lit :

Ne sapor antiquis saeviat illecebris.

7. Je lis :

Inrorent madidos nubila densa dies.

repoussant, de plus hideux que cette ivresse qui te soustrait à toi-même? Ta tête penche d'un côté et de l'autre, tes pas chancellent, ton âme a perdu le sentiment et ta langue la faculté d'articuler, tes yeux appesantis par le sommeil tournent et se ferment; tout en agissant, tu ignores ce que tu fais. Décrirai-je ton visage écumant[1] et ton corps perdant sa chaleur, les paroles sortant de ta bouche désordonnées et incohérentes, la coupe s'échappant de tes mains et les aliments vomis souvent sur la table même avec le vin qui les souille? En proie à d'innombrables impulsions, ton âme blessée veut soit pleurer, soit se réjouir à l'excès. Tantôt, en dansant, tu fais tournoyer ton corps qui chancelle, tantôt tu balances tes bras pour te livrer à des figurations folâtres. Oui, on peut s'écrier qu'enseveli dans le boire et le manger tu as oublié peut-être ton propre nom! Et celui qui te prodigue ses dons, Dieu, quand donc te viendra la pieuse pensée de lui adresser une prière? Que d'indigents on pourrait nourrir avec une telle profusion de biens[2]! Que d'heureux jours leur vaudrait cette seule journée! Mais, tandis que tu es repu, le pauvre affamé erre autour de toi; tu vomis le vin et c'est à peine si certains malheureux ont de l'eau! Et s'il arrive que la voix d'un indigent te demande à manger, tu refuseras à ceux qui n'ont rien de donner de ton superflu[3].

Je le sens, ô lecteur, depuis longtemps tu te dis secrètement : « Votre morale est juste, mais trop difficile. Ce sont des prescriptions bien rudes qu'on nous impose : on veut que de la terre nous montions vers le ciel, ce n'est pas là certes un mince labeur. » Oui, le travail est considérable, mais magnifique est

1. *Fumante* (ms.) doit être changé en *spumante*.
2. Cf. Commodien, *Instruct.*, II.
3. Cf. Pibrac, *Quatrains*, LV et LVI :

> Las! que te sert tant d'or dedans ta bourse,
> Au cabinet maint riche vêtement,
> Dans les greniers tant d'orge et de froment,
> Et de bon vin dans la cave une source,
>
> Si cependant le pauvre nu frissonne
> Devant ton huis, et languissant de faim,
> Pour tout enfin n'a qu'un morceau de pain,
> Ou s'en reva sans que rien on lui donne?

la récompense qui le doit payer. Celui qui attend un salaire est obligé de fuir la paresse. Nul ne remportera la palme sans avoir auparavant combattu; à un vainqueur seulement est donnée la couronne si douce à recevoir.

Quoi[1] ! si tu recherches les fragiles honneurs du monde, quel empressement[2] ne montreras-tu pas dans l'espoir de gagner la faveur d'un homme ? Toutes les épreuves variées qui nous affligent dans la carrière de cette vie si rapidement parcourue, affronts, pluie, froid, faim, querelles, tu pourras tout supporter avec une âme patiente. Tu seras capable de circuler à travers la ville pendant des jours entiers et de ne rentrer chez toi qu'au milieu de la nuit, accablé de fatigue. Puis, dès l'aube, tu te lèveras de nouveau afin d'arriver le premier devant des portes closes. Et quand, assis sur de durs bancs de pierre[3], tu seras atteint par un subtil sommeil qui te fera abaisser la tête, un autre, qui est arrivé après toi, passera peut-être avant, et tes sottes plaintes n'iront frapper que le vent[4]. Ou bien, si le son grossi de ta voix arrive jusqu'aux oreilles du licteur, plaise à Dieu que tu t'en ailles, poliment éconduit et non rudement battu ! Mais suppose, ce qui est rare, que l'huissier, vaincu par ton or et par tes prières, te dise enfin : « Vous pouvez entrer »; tu t'avances alors avec un langage flatteur, un visage modeste, une attitude soumise; et pourtant tous ces efforts ne servent à rien. Là tout honneur s'achète en pièces sonnantes; tu seras admis suivant la quantité de ton argent, que ta requête soit écrite sur papyrus, sur parchemin ou sur tablettes. Car si ta main n'est pas toujours pleine, il n'y a rien de fait. Si tu ne donnes que des paroles, tu ne remporteras que des paroles.

Mais voici que les dignités sont venues te sourire, ces dignités que d'ordinaire on obtient tardivement, à son tour, et

1. *An* a le sens exclamatif, comme plus haut, II, 17.
2. Je lis : *munere quo*.
3. Il est peu probable que *per dura sedilia* soit le régime indirect de *deposuisse* : les bancs sont trop encombrés.
4. D'après la brillante conjecture de Commire :

At tua pulsabit stulta querela notos.

qu'on abandonne si vite ! Ce que tu faisais tout à l'heure[1], un autre, puis un autre encore le feront bientôt : ce que beaucoup de gens ambitionnent, nul ne le possède bien longtemps.

Admettons encore qu'un honneur qui se prolonge gonfle d'orgueil celui qui l'exerce, est-ce que cet honneur ne doit pas avoir une fin ? Allons plus loin, et figure-toi que des fastes durables signaleront ta personne et qu'une heureuse année portera ton nom[2], quel avantage présente la puissance quand elle a cessé d'exister ? en quoi jouit-on de ce qui a été et a disparu, de ce que la suite des âges finira par ignorer entièrement ? Et quand bien même ces âges futurs sauraient qui tu fus, quel en sera pour toi le profit ?

Mais toi qui dépenses tant de peine en vue d'un honneur terrestre, toi qui par suite[3] courtises les hommes avec tant de soin, ne devras-tu pas, pour plaire au Christ notre maître à qui tout appartient et pour mériter, en outre, son divin royaume, préférer la vérité au mensonge et les grandes choses aux petites ? [*Laisse les autres préférer*[4]] des objets méprisables à des biens magnifiques, des avantages éphémères à des choses devant toujours durer.

Quelle injustice dès lors pourra venir à bout de ton cœur voué à Dieu ? Qu'y aura-t-il pour toi de si ardu et de si difficile ? Rien en effet n'est pénible quand on est poussé par l'espérance. Le travail, que l'honneur vous a fait surmonter, vous conduit au fruit que vous allez recueillir, fruit destiné à demeurer toujours et que ne pourront vous faire perdre ni l'intrigant, ni le corrupteur, ni l'homme impatient à vous supplanter[5].

1. Je lis *nunc*, et non *nam*.

2. L'auteur s'est sans doute rappelé une phrase de Lactance, *Divin. Instit.*, VI, 4.

3. Lire *hinc*, avec M. Havet.

4. La corruption du texte est irrémédiable, car les vers 133 et 134 se contredisent. Il faut admettre entre les deux la chute d'un pentamètre et d'un hexamètre, l'hexamètre ayant à peu près le sens des mots mis en italiques et entre crochets.

5. Il s'agit des rivaux visés aux vers 119 et 120 : « Ce que beaucoup de gens ambitionnent, nul ne le possède bien longtemps. »

N'entends-tu pas le Seigneur qui promet aux justes des récompenses extraordinaires ? Et ses dons vaudront mieux encore que ses promesses. Ce sont des biens tels que l'œil n'en a point vus, que l'oreille n'en a point perçus, et dont l'imagination n'a pu se faire une idée[1].

Pour toi ici-bas une écorce précieuse distille la myrrhe, et la terre est gonflée des plantes odorantes qui produisent l'encens. Elle fait croître aussi le thym, la violette, la cannelle, le mélilot et le safran; joins-y les lis blancs avec les roses empourprées. Si, pécheur, tu reçois sur terre tant d'avantages, admis parmi les saints du ciel, de quels biens ne jouiras-tu pas ? Songe à ce qui est brillant, beau, précieux, à tout ce que tu considères dans le monde comme magnifique : tout cela est destiné à devenir la récompense qui couronnera tes mérites bienheureux. Imagine des toits dorés, des portes ornées de pierres précieuses, des parvis couverts de pourpre, des campagnes exhalant sans cesse l'odeur des fleurs printanières, des rivières où coulent à pleins bords le lait et le miel. De telles merveilles confondent notre esprit et nous paraissent fabuleuses[2], croyons cependant qu'elles sont inférieures à nos joies à venir.

Ne vas pas craindre toutefois que, vaincu par la longueur du temps, tu deviennes incapable d'accomplir les ordres de Dieu. Elle n'a rien de long, quoiqu'elle soit formée d'une révolution considérable de jours, cette vie éphémère dont nous jouissons maintenant. Tout s'épuise et regarde vers sa vieillesse et sa fin[3]; bientôt le jour suprême va dérouler ses dernières heures.

1. Reproduction de deux passages des Livres saints : *Isaïe*, LXIV, 4 : « A saeculo non audierunt neque auribus perceperunt; oculus non vidit, Deus, absque te, quae praeparasti exspectantibus te. » — Saint Paul, *I, Cor.*, II, 9. « Quod oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit quae praeparavit Deus iis qui diligunt illum. »

2. Pour rendre le raisonnement plus net, je lis avec M. Havet :

Haec quia confundunt animos, commenta videntur.

3. Cf. *Poema conjugis ad uxorem*, v. 24 (Migne, t. LI, p. 611) :

Omniaque in finem praecipitata ruunt.

Vois combien soudainement la mort a pesé sur le monde entier, combien la violence de la guerre a frappé de peuples. Ni l'horreur des bois épais, ni l'âpre élévation des montagnes, ni le courant entraînant des rivières, ni le site inexpugnable des forteresses, ni l'abri que les villes trouvent dans leurs murailles, ni les lieux que la mer rend inaccessibles, ni les solitudes des déserts, ni les cavernes, ni les antres que dominent des rochers sombres[1] n'ont pu déjouer les hordes barbares. Bien des hommes ont été livrés à la mort victimes de la fausse amitié, du parjure ou de la trahison de leurs concitoyens[2]. Beaucoup de malheurs ont été le résultat et des embûches et de la violence populaire. Ce qui résistait à la force ouverte a cédé à la famine. La mère a péri misérablement avec ses enfants et son époux; le maître avec ses serviteurs a subi la servitude[3]. Ceux-ci ont été livrés en pâture aux chiens, ceux-là ont vu les flammes consumer leur toit et leur enlever la vie à eux-mêmes : leur maison est devenue leur bûcher. Dans les bourgs, les domaines, les campagnes, les carrefours, les villages, çà et là tout le long des routes, on ne voit plus que mort, douleur, destruction, désastre[4], incendie et deuil; enfin la Gaule entière n'a été qu'un bûcher fumant[5].

Mais pourquoi raconter les funérailles d'un monde qui s'écroule suivant la loi ordinaire de tout ce qui périt ? A quoi bon insister sur le nombre de ceux qui meurent dans tout l'univers, quand toi-même tu vois ton dernier jour approcher en se hâtant ?

Je ne dirai pas combien ont de puissance pour donner la mort les épées, les maisons qui s'écroulent, le feu, le poison[6] et l'eau des rivières. Je ne rechercherai pas combien de gens sont enlevés par la guerre, par la faim, par le déchaînement

1. *Tetricis*, correction de M. Ellis.
2. Dahn (*Die Könige der Germanen*, t. VI, pp. 74 et 75) voit là une allusion à la perfidie des Goths.
3. Le poète joue sur les mots *servis* et *servitium*.
4. *Clades*, mot ajouté par Schenkl, pour combler la lacune qui est dans le manuscrit.
5. C'est là le trait le plus célèbre du poème.
6. Je garde *graminibus* (ms.).

des maladies, par la mort enfin qui, sous des formes variées, est la même pour tous[1] ; combien d'hommes aussi, au milieu de la paix, en vue d'assurer cette paix, sont livrés à un juste châtiment[2].

Chaque heure nous conduit insensiblement au trépas : au moment même où nous parlons, nous commençons à mourir et, dans une course dont le mouvement silencieux nous trompe, notre vie qui s'achève nous précipite vers nos derniers jours. Pendant que tu goûtes les charmes d'un repas, du sommeil, de la conversation, de la boisson, assis à ton propre foyer ou voyageant au loin, pendant que tu accomplis ou bien que tu laisses de côté tes affaires, la mort sans se laisser retarder met toujours d'elle-même[3] un pas devant l'autre. Le flambeau de cire, destiné à l'entrée de la nuit sombre à remplacer la lumière du jour, est, sans que nous y prenions garde, consumé par un feu lent et toujours la flamme dévorante se hâte vers sa fin; il en est de même de la condition humaine : tout ce que nous faisons disparaît aussitôt, et l'on voit défaillir[4] et mourir la substance que la vie absorbe[5].

Mais supposons que ta vieillesse vivace se prolonge assez pour te permettre d'assister intact à la ruine de l'univers : elle aura beau venir tard, elle viendra fatalement, cette fin à laquelle nous ne saurions échapper pour l'éternité. Les êtres qui naissent croissent ensuite, puis vieillissent, et quand la vieillesse les accable, il ne leur reste plus que la mort. Elle fait périr l'homme qui a vécu cent ans et l'enfant pour qui le jour a lui dix fois à peine[6]. Lorsqu'ils seront l'un et l'autre arrivés à leur dernier terme, leur état[7] sera le même à cette heure suprême.

1. Cf. *Poema conjugis ad uxorem*, v. 26. (Migne, t. LI, p. 611) :
   Mille modis miseros mors rapit una homines.
2. Il semble bien qu'ici Orientius approuve la peine de mort.
3. *Ultro* doit retomber sur *gerit*, non sur *movet*.
4. *Deficit* (L. Havet), au lieu de *proficit*.
5. Comme la cire des flambeaux.
6. D'après la correction de M. L. Havet :
   Intereunt decies qui denos vixerit annos
   Atque dies luxit cui modo vix decimus.
7. Préférer *sortis* (Baehrens) à *mortis*.

A quoi te sert-il d'avoir prolongé ta vie, puisqu'il te faut cesser de vivre? Quel profit retires-tu des biens passés, si tu es maintenant en proie au malheur[1]? Si tu n'as pas le sentiment de ta jouissance au moment même où tu jouis de la vie, est-ce bien encore la vie dans son vrai rôle[2]? La chose qui était naguère n'est plus rien, si elle cesse d'être. Et les joies que tu ne sens plus, peu t'importe qu'elles aient existé. Si la faim te presse, que te sert d'avoir, hier, chargé ton estomac de nourriture? Et quand une soif dévorante étreint ta gorge[3], que te sert d'avoir, la veille, rempli ton corps de boisson[4]? Car le temps irréparable nous enlève le souvenir de ce qui est arrivé dans l'intervalle, de ce qu'ont emporté les jours si rapidement révolus.

Et cependant, quand s'est effeuillée la fleur fraîche de notre jeunesse[5], quand nous sentons chanceler nos pas, nos yeux, notre voix et nos mains, que le souvenir de ce que nous avons été nous est douloureux et que le présent nous enlève la foi dans le passé, alors, courbés, chagrins, le corps tout brisé, nous ne sommes pas encore rassasiés de cette vie dont le poids nous est si lourd[6].

C'est pourquoi, semblables à des êtres entièrement étrangers à ce monde, nous contemplons le spectacle de tout ce qui périt dans l'univers. Malheureux que nous sommes, il semble que nous vivions sous un autre soleil, puisque la mort d'autrui ne[7] nous avertit pas de notre propre mort! Nos amis nous sont ravis sous nos yeux ou loin de nous, et c'est tantôt par la vue,

1. Alfred de Musset exprimera l'idée tout à fait opposée (*Souvenir*, 11 et 12) :

> Un souvenir heureux est peut-être sur terre
> Plus vrai que le bonheur.

2. C'est le sens de Nettleship : « Unless you are be touched with the fruit of the enjoyment, while you enjoy, not even the life lives in the fonction of living. »
3. D'après la conjecture de Commire : *stringat sitis arida fauces.*
4. Lire *scypho*, au lieu de *cibo*.
5. Je lis *primaevo* (ms.) et *decusso* (Baehrens).
6. Même idée dans La Fontaine, *Fables*, I, xv.
7. Lire *Nec miseros*, etc.

tantôt par l'ouïe que la douleur nous assaille. Nos parents chéris périssent au déclin de l'âge; l'épouse est arrachée des bras mêmes de son époux. La mort enlève le frère aux embrassements de son frère, et souvent il arrive qu'elle frappe le plus jeune. Ce n'est pas sur l'ordre de l'âge qu'elle se règle, car le père est témoin souvent des cruelles funérailles de son fils. Nul cependant n'a la sagesse de croire ce qu'il voit, nul ne pense[1] qu'il est destiné, lui aussi, à éprouver ce que sa volonté repousse quand il le voit subi par d'autres. Mais la cause de cette disposition d'esprit, c'est que nos actions injustes nous font regarder la mort comme un mal sans fin. Et ces châtiments dont la loi sainte menace nos crimes, nous considérons comme un gain de les subir le plus tard possible.

Heureux celui qui voit dans la mort[2] le terme de tous ses travaux! en la[3] craignant d'avance, il s'est arrangé de manière à n'avoir rien à craindre plus tard. Heureux qui, considérant ce solennel jugement à l'enquête sévère, sur lequel comptent les cités et les nations, peut l'attendre avec un cœur ferme et un visage serein, en se reposant sur l'innocence de sa vie! Heureux celui à qui une conscience bonne et sûre permettra de garder une tête intrépide sous le poids de telles menaces!

Là[4], des chefs d'armée et des rois jadis puissants[5], des personnages honorés des faisceaux et de la trabée, qui chargeaient leurs plats d'or de mets savoureux, qui faisaient couler le Falerne dans leurs coupes de cristal, qui possédaient des lits couverts de tapis de pourpre, ces hommes renommés pour leur force, vantés pour le don de la beauté, qui avaient une folle confiance dans les biens corporels, qui, esclaves de leur ventre[6],

1. Lire *censet*, et non *cernit*.
2. *Letum*, au lieu de *licitum*.
3. *Quod* se rapporte à *letum*.
4. Je crois qu'*illic* veut dire « au Jugement dernier », dont il vient d'être parlé dans la phrase précédente.
5. Passage qui porte la marque de l'imitation de Lucrèce (III, 1015 sq.).
6. Saint Paul, *Ad Philippenses*, III, 19 : « Quorum finis interitus, quorum Deus venter est, et gloria in confusione ipsorum, qui terrena sapiunt. »

ne recherchaient que la volupté, mettant leur espoir dans le temps présent et leur gloire dans les richesses, qui ont négligé, les malheureux, même à l'approche de la mort, de chercher le Seigneur avec leurs yeux prêts à se clore, attendront emprisonnés leur châtiment[1].

Que si tu me demandes maintenant quelle sera cette peine[2], ce sera une peine en rapport avec les actes commis. Aux uns sont réservées de perpétuelles ténèbres au milieu d'une nuit profonde, aux autres la triste[3] lumière d'une flamme inexorable. Ceux-ci seront forcés, avec leurs corps meurtris, de monter sur des brasiers où brûlera un feu de soufre; ceux-là, ce sera une glace dure qui, sous le souffle de l'hiver, les tiendra emprisonnés au milieu d'un froid rigoureux[4]. Et quoique ces diverses sortes de tourments infernaux s'accordent mal ensemble, ils ne sont que les formes variées d'un même supplice. Entre ces châtiments si différents, on ne peut dire quel est le plus cruel, celui du feu ou celui du froid[5]. Des serpents enlaceront les uns de leur replis tortueux; une chaîne chauffée à blanc enserrera les autres. Là tout sera plein de larmes, d'effroi, de douleur; là on n'entendra d'autre bruit que celui des gémissements.

On ne suivra pas la coutume observée sur terre[6] à l'égard des gens livrés à la peine capitale : une seule mort ne servira pas à châtier plusieurs crimes; car ici-bas, quelque sévérité que le juge déploie, suivant la gravité des délits, il ne peut rien de plus que d'enlever la vie au coupable et, par un certain bénéfice en faveur du crime, s'il reste plusieurs forfaits, le châtiment du premier crime fait que les autres demeurent impu-

1. Cf. d'Aubigné, *Jugement dernier :*

> Les tyrans abattus, pâles et criminels,
> Changent leurs vains honneurs aux tourments éternels.

2. Imitation de Virgile, *Enéide*, VI, 614.

3. *Lumen maestum.* (Conjecture de Paul Thomas.)

4. Dante, dans la *Divine Comédie*, *Enfer*, ch. XXXII, représentera aussi certains damnés soumis au supplice, non du feu, mais du froid.

5. J'intercale ici les deux distiques qui vont du vers 305 au vers 308.

6. Je suis le texte de Commire : *Non qui mos est hic.*

nis[1]. Mais là chaque péché sera puni tour à tour[2] par le châtiment conforme à sa nature. Le même coupable sentira tous ses membres livrés à[3] autant de tortures particulières qu'il a eu de vices. Une sentence tirera vengeance de la cruauté, une autre de la cupidité. Une punition sera infligée pour les actes, une autre pour les simples intentions. Une peine est réservée aux parjures, une autre aux orgueilleux, une autre à ceux qui auront versé le sang. L'envieux, l'irascible, l'efféminé[4], le faussaire, l'adultère, l'homme adonné au vin ou à la sensualité, celui dont la main se sera souillée d'un meurtre, celui dont la langue aura été prompte à l'injure, l'envahisseur des biens d'autrui, le vaniteux, l'impie, l'homme rebelle à la doctrine, tous ces coupables seront châtiés avant le jour du Jugement, en sorte que l'attente de ce moment ne puisse apporter le moindre retard au supplice[5].

Mais pourquoi continuer à parcourir un à un les délits qui seront pour ces malheureux la cause de terribles tourments? Songez que vous aurez à rendre compte du moindre mot inconsidéré que peut maintenant proférer votre bouche[6].

Au milieu de tous ces coupables, celui qui aura renié le Seigneur, maître de l'univers, pour courber sa tête devant des dieux de pierre ou de bois, subira un sort vraiment malheureux et n'obtiendra aucune pitié dans son malheur. A lui seul il subira tous les tourments des autres. Les vers pulluleront dans son corps, qui sera toujours sur le point de mourir, et la fumée du feu qui le dévorera n'aura pas de fin[7].

Cependant, d'un autre côté se rangera l'aimable troupe[8] des

1. Pensée très originale.
2. *In ordine*, comme au vers II, 117.
3. Je lis *patuit* (ms.).
4. Ou le giton.
5. J'ai enlevé d'ici deux distiques (305-308) et je les ai placés plus haut, après le vers 284.
6. Reproduction d'un passage de l'*évangile de saint Matthieu* (XII, 36) : « Dico autem vobis quoniam omne verbum otiosum quod locuti fuerint homines, reddent rationem de eo in die judicii. »
7. *Apocalypse*, XIV, 11 : « Et fumus tormentorum eorum ascendet in saecula saeculorum. »
8. *Turba*, au lieu de *verba* que donne la manuscrit.

hommes pieux, qui [1], même provoqués, n'ont pas rendu le mal pour le mal, qui ont prêté secours aux malheureux, qui ont donné à manger au mendiant [2], qui ont chéri leurs amis et se sont montrés pleins de déférence pour leurs parents. Ils brilleront à la façon d'un soleil enflammé [3] et leurs membres radieux seront vêtus de toges blanches comme la neige [4]. Ceux surtout que les nuits et les jours ont trouvés prêts à pratiquer la loi du Christ, et ceux qui ont fait vœu de ne jamais souiller la blanche robe de leur baptême par le contact de la femme [5], ces hommes qui sont restés purs [6] non seulement de corps, mais encore de cœur, et qui sont tels que je voudrais que tu fusses, ô mon lecteur; ils jouissent déjà même du bonheur, — et c'est là le commencement de l'état glorieux, — parce qu'ils ont triomphé [7] des attraits de cette vie [8] et des plaisirs trompeurs du corps.

[*Là aussi seront les martyrs qui* [9]], cherchant la véritable vie, n'ont point hésité à sacrifier pour le nom de Christ leur existence qu'ils avaient vouée à Dieu.

Les prêtres saints [10] feront partie de cette troupe, ainsi que

1. Lire *qui*, non *sed*.
2. Cf. d'Aubigné, *Jugement dernier*, dans *Les Tragiques :*

> Vous qui m'avez vêtu au temps de la froidure,
> Vous qui avez pour moi souffert peine et injure,
> Qui à ma seiche soif et à mon aspre faim
> Donnastes de bon cœur votre eau et votre pain,
> Venez, race du Ciel, venez, élus du Père;
> Vos péchés sont éteints, le juge est votre frère.

3. *Matth.*, XIII, 43 : « Tunc justi fulgebunt sicut sol in regno Patris eorum. »
4. Cf. Fénelon, *Télémaque*, l. XIV : « Une lumière pure et douce se répand autour des corps de ces hommes justes et les environne de ses rayons comme d'un vêtement. » Et d'Aubigné, *Jugement dernier :*

> Ils sont vestus de blanc et lavés de pardon.

5. *Apocalypse*, XIV, 4.
6. Lire *casti* plutôt que *cauti*. Cf. I, 455.
7. Je lis *victis*.
8. Je prends *lux* au sens de « monde », de « vie du monde ».
9. Je suppose ici la chute d'un distique indiquant qu'il s'agit des martyrs.
10. Lire *sanctos*, pour le sens et pour le vers.

les moines, qui vivent à l'écart du tumulte des hommes, et qui, méprisant maintenant les séductions de la renommée, attendent les récompenses du jugement à venir. Ils jouissent en sécurité d'un doux repos [1] et, en récompense de leur vertu, leur vie est maintenant heureuse, en attendant qu'elle le soit davantage plus tard. Car en un épais cortège ils [2] accompagneront le Roi du Ciel, quand le Seigneur apparaîtra en juge sur la terre. Partout où ira l'Agneau, ils marcheront avec lui [3] et seront baignés de clarté par la vraie lumière, qui vient de Dieu [4]. Leur visage vivifié jettera tant d'éclat que les yeux n'en pourront soutenir la splendeur.

Lors donc que la trompette sonore aura fait entendre ses terribles accents, annonçant enfin la venue de Dieu, le sol, longuement déchiré, s'entr'ouvrira. Partout s'élanceront les flammes, les éclairs et la grêle. La terre s'ébranlera jusque dans ses plus lointaines profondeurs, et de tous côtés les routes seront pleines d'agitation. Ici de lugubres gémissements, là la pieuse joie que donnera la vie; mais de ces diverses troupes montera une rumeur unique. Marchant à pas pressés, chaque père amènera derrière soi ses enfants et toute sa postérité. Chaque lignée s'avancera en formant une traînée dense, le chef de la race se trouvant au centre [5] de ses descendants.

1. Orientius me paraît établir des degrés dans la gloire et dans les récompenses. Des saints ordinaires il dit : *Instar flammantis fulgebunt lumina solis*, mais les prêtres saints et les moines seront d'abord plus heureux dès cette vie et, dans l'autre, ils verront Dieu de plus près.

2. *Ipsi* montre qu'il s'agit des derniers nommés.

3. C'est un autre trait du verset de l'*Apocalypse* cité plus haut.

4. Cf. Fénelon, *Télémaque*, l. XIV : « C'est de cette lumière seule que ces hommes bienheureux sont nourris; elle sort d'eux et elle y rentre, elle les pénètre et s'incorpore à eux comme les aliments s'incorporent à nous. » Et d'Aubigné, *Jugement dernier*, dans *Les Tragiques*, l. VII :

> Là nous n'avons besoin de parure nouvelle,
> Car nous sommes vestus de splendeur éternelle.
> Plus ne faut de soleil : car la face de Dieu
> Est le soleil unique et l'astre de ce lieu;
> Le moins luisant de nous est un astre de grâce,
> Le moindre a pour deux yeux deux soleils à la face.

5. Orientius se représente cette foule d'hommes en triangle, comme

Je ne t'énumérerai point, lecteur, les villes fameuses, les nations éloignées, les royaumes qui sont maintenant ou qui furent, les peuples engourdis par le froid ou brûlés par le soleil, ceux des contrées de l'aurore ou ceux du couchant. Mais tous les hommes nés depuis le commencement du monde jusqu'à ce jour qui bientôt en verra la fin, il suffira d'un ordre pour les rassembler de partout en un même lieu, âmes justes et âmes coupables. Et parmi tant de milliers d'êtres, il ne s'en trouvera aucun qui échappe au dénombrement fait par le Seigneur son maître.

Puis celui-ci montera à son étincelant tribunal avec la même chair qu'il a introduite autrefois dans le ciel le jour où fut glorifiée son humaine nature[1]. Sur tout ce qui se déroulera successivement dans les siècles à venir, sur ce qui se fait à l'instant même et sur ce qui aura lieu ensuite, la loi s'accomplissant toujours, il prononcera ; il apparaîtra alors avec sa physionomie sainte, élevé sur son trône, inspirant l'épouvante[2], exposé aux yeux des hommes, mais à peine visible à cause de son éclat. Entre des traînées de flammes, au son des trompettes, en présence des chœurs des anges et de la milice céleste, au milieu des enfants, des femmes, des jeunes gens, des vieillards, qui pâliront, pleureront, se réjouiront, feront des vœux ou trembleront, sur la foule en suspens tombera la sentence suprême qui sortira des lèvres de l'auguste juge : « Entre dans le repos et dans la gloire, troupe des justes, associée pour jamais à ma royauté ; vous allez recevoir les dons que, sachant vos mérites et connaissant d'avance la vie que vous deviez mener, mon père vous fait maintenant, mais qu'il vous préparait dès longtemps. Et toi, foule impie, toujours opposée à mes commandements, sois enfermée dans le Tartare. »

Les dents des coupables grinceront et leurs yeux pleureront quand ils se verront condamnés à des feux sans mesure. Mais

un vol d'oiseaux, le *progenitor* au sommet du triangle, c'est-à-dire à la fois au centre et en avant.

1. C'est-à-dire le jour de l'Ascension, ou peut-être celui de la Transfiguration.

2. J'adopte le *terrore verendus* de Baehrens.

pour que les ordres divins demeurent stables, voici quelle sera la clause de ce jugement prononcé pour l'éternité : « La gloire du juste ne connaîtra jamais la mort, et le damné sera l'objet d'un châtiment sans fin[1]. »

O lecteur, c'est par ma conduite que j'aurais dû te recommander mes paroles et c'est une vie vertueuse qui devrait donner du poids à mes instructions. Mais puisque par malheur nous négligeons les préceptes qu'on nous enseigne, puisqu'il est beaucoup plus facile d'apprendre à connaître son devoir que de l'exécuter, si tu consignes dans ton âme tous ces enseignements que j'ai confiés à tes oreilles et qui sont énumérés dans mon ouvrage, — je te le dis avec assurance, — admis dans la demeure céleste, tu secoueras les rudes entraves de la cruelle mort ; et même d'enfant de l'enfer que tu étais, tu deviendras[2] le fils du Dieu suprême.

Après ces recommandations, un point demeure sans lequel tout le reste ne sert de rien, c'est la nécessité de croire que le Christ vient du Père et ne forme qu'un avec lui[3], que le Saint-Esprit leur est uni sans différence de nature, et que ces trois personnes forment ensemble un Dieu unique.

Pour toi, quand tu lis[4] mon livre, souviens-toi de moi, que ce livre soit ou bien ou mal fait. Et quand, après avoir achevé la lecture de ces vers, tu adresseras tes prières au seigneur Christ, que mon nom soit toujours dans ta bouche[5]. Ne crois pas que je te fasse cette demande seulement du bout des lèvres et ne te figure pas que tu[6] pourras l'éluder sans risque, car voici mes

1. Ce morceau doit valoir à Orientius l'honneur de prendre place parmi les auteurs qui ont su le mieux exprimer dans le langage humain ce qu'Ozanam (*Œuvres*, t. V, p. 363) appelait les « grands spectacles de l'éternité ».

2. *Incipies esse* n'est qu'une périphrase, familière aux auteurs de la décadence, pour *fies* ou *eris*.

3. C'est à peu près le mot de l'*évangile de saint Jean* (x, 30) : « Ego et Pater unum sumus. »

4. *At tu, quando legis* (Baehrens).

5. A rapprocher de la légende où saint Orientius demande à Dieu d'exaucer ceux qui le prieront. (*Acta Sanctorum*, 1er mai, seconde Vie, p. 63.)

6. *Teque* (Baehrens), au lieu de *neque*.

souhaits : Puisses-tu n'être jamais en proie à d'amers soucis, puisses-tu plaire au Christ par toutes tes actions, puisses-tu recevoir la couronne sainte des mains du Seigneur[1], sous la condition que tu n'oublies jamais de penser à moi, afin que moi, Orientius[2], qui suis le plus grand des pécheurs[3], je mérite mon pardon par les prières des âmes saintes[4] !

1. Dieu le Père donne par l'entremise du Christ. Cf. II, 383, 384. — Même idée dans le *De Trinitate*, 37 :

Naturae duplicis vir bajulus et mediator.

2. Ici le poète a en quelque sorte signé son œuvre.

3. Passage à mettre en regard de plusieurs autres où l'auteur confesse qu'il a été un grand pécheur : I, 406 ; I, 611 ; et *Orationes*, 56.

4. La même prière se trouve reproduite presque trait pour trait à la fin de l'*Opus prosodiacum* de Micon, moine de Saint-Riquier au neuvième siècle.

Ici commencent les PRIÈRES D'ORIENTIUS *au nombre de* XXIV.

C'est vous, Seigneur, dont la grandeur est proclamée sans cesse par les Chérubins tout brûlants de flamme[1]. La masse de la voûte céleste, avec ses quatre directions[2], vous célèbre aussi dans de perpétuels cantiques,

Et nous, faisant écho à ces accords, nous crions Amen, nous disons[3] Alleluia!

A vous les sept premiers anges adressent des supplications, comme les sept premiers citoyens de votre cité, eux qui sont placés près de votre trône, et qui sont les gardiens de vos portes les plus voisins de vous.

Et nous, faisant écho à ces accords, nous crions Amen, nous disons Alleluia!

C'est vous qu'invoquent et le soleil avec sa sœur qui se renouvelle chaque mois, et les Pléiades, et Orion, et l'étoile du soir et celle du matin[4], et toutes les gouttes brillantes de la voûte céleste.

L'air chargé d'eau comme l'air serein, et en même temps les vents, la pluie, la grêle, le tonnerre chantent à leur façon le Créateur.

1. Te, Domine, celsum igniti Cherubim dictitant.

(Conjecture de M. L. Havet.)

2. Il est difficile de deviner le sens de cette expression *moles quadriformis machinae*. Il n'est guère possible que le poète ait voulu parler des quatre éléments, puisqu'il divise le monde en cinq : *astres*, v. 11 ; *air*, v. 16; *terre*, v. 21 ; *mer*, v. 26; *enfer*, v. 31. Mais la voûte céleste, où résident les Chérubins, enveloppe les cinq divisions du monde et elle est caractérisée par les quatre points cardinaux.

3. Amen sonamus, alleluia dicimus.

Dicimus après *sonamus* paraît bien plat, et il n'y a aucune raison liturgique de mettre avec le mot *Amen* un verbe plus fort qu'avec *Alleluia;* le besoin seul du vers doit avoir guidé le poète.

4. Vers imité de Plaute, *Amphitryon*, I. 1, 119.

Et nous, faisant écho à ces accords, nous crions Amen, nous disons Alleluia !

Le sol immobile de la terre et l'engeance remuante des êtres qui obéissent à l'homme ou qui recherchent les lieux sauvages[1] ne chantent que vous, et se taisent pour les autres.

Et nous, faisant écho à ces accords, nous crions Amen, nous disons Alleluia !

O Océan, toi qui entoures et maintiens les vastes espaces de la terre, ô profondeurs de la mer Intérieure[2], c'est le nom de Dieu que vous faites retentir, vous et vos animaux marins.

Et nous, faisant écho à ces accords, nous crions Amen, nous disons Alleluia !

La flamme de l'infernal séjour, le sombre[3] Tartare, et en même temps les anges farouches qui y commandent, tous répètent Amen sur un ton menaçant.

Et nous, faisant écho à ces accords, nous crions Amen, nous disons Alleluia !

PRIÈRE XXIV[4].

Pour finir, je fais entendre un cantique de préservation. C'est le vingt-quatrième[5] de mes cantiques. Qu'un téméraire n'y[6] vienne rien altérer[7].

J'adjure[8] le serpent, le maître du mensonge, de n'ajouter et de ne retrancher aucune lettre.

1. Je lis : *quaeque captat devia.*
2. C'est la *Méditerranée* opposée à l'*Océan.*
3. Lire *furva*, avec Commire.
4. Il faut supposer que vingt-deux *Orationes* d'Orientius ont été perdues.
5. Lire : *quartum post viginti cantica.*
6. Je change *sed* en *hic.*
7. Je mets un point avant le refrain, et je lis *interpolet* malgré la faute de quantité.
8. *Increpo* indique qu'il s'agit d'une sorte d'exorcisme. Isidore de Séville, qui vivait au sixième et au septième siècle, donne aux exorcistes le nom d'*increpantes.* (Voir plus haut, ch. IV de la 1re partie, p. 101.)

Que si quelqu'un est choqué par cette leçon de spiritualité, libre à lui de la mépriser, mais non d'en modifier la rédaction.

J'adjure le serpent, le maître du mensonge, de n'ajouter et de ne retrancher aucune lettre.

Si le copiste se trompe en changeant une lettre, c'est par ignorance qu'il se trompe; puisse ton indulgence, ô Christ, ne pas lui faire défaut[1]! car ce n'est pas sa volonté, mais sa main qui faillit.

J'adjure le serpent, le maître du mensonge, de n'ajouter et de ne retrancher aucune lettre.

Cette défense s'adresse à ceux qu'on appelle avec raison des hommes charnels[2]. Si vous ne m'approuvez point, passez, vous êtes libres.

J'adjure le serpent, le maître du mensonge, de n'ajouter et de ne retrancher aucune lettre.

Moi[3] aussi, je me suis dégagé des bourbiers de la sensualité[4], et j'ai enfin percé ces ténèbres, en entendant les anges, ces mystiques[5] envoyés.

J'adjure le serpent, le maître du mensonge, de n'ajouter et de ne retrancher aucune lettre.

Je dénonce une secte dont vous devez dans votre conduite vous garer soigneusement[6] : ce sont les faux prophètes[7], instruments des démons[8].

1. Je lis *Venia, Christe, praesto sit.*
2. Je lis *psychici*, et non *physici.*
3. *Nos* est le pluriel pour le singulier, comme dans le grand Poème (I, 5).
4. Je lis *psychicorum.*
5. *Spiritalis* est opposé à *psychicus* comme dans saint Paul, Ψυχικὸς et πνευματικός. (*I, Cor.*, II, 14.)
6. Orientius continue ses attaques contre les *psychici*, les « hommes charnels ».
7. Je lis *pseudoprophetas.*
8. Impossible de traduire le vers 62, qui est corrompu désespérément. Je ne traduis pas non plus les septénaires rythmiques de la fin, qui sont sans aucun doute d'une date beaucoup plus récente.

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE[1]

A

Ablatifs (doubles), 34.
Ablutor, 125.
Abrégement de l'*i* dans certains mots, 160.
Abstraits et concrets (rapprochement des mots), 190.
Ad signifiant *avec*, 154.
Addenda lexicis, 60, 102, 125.
Adjectif neutre employé adverbialement, 156.
Adnominatio, figure de style, 187.
Ae = *e*, 112, 115.
Aegirtio (*de*), *le Gers*, petit poème de Fortunat, 219 (*note* 1).
Aera, pluriel neutre, 142.
Aétius, 131, 132.
Agéruchie (*Épître de saint Jérôme à*), 238, 257, 312 (*note* 2).
Alains, 76.
Allard, 243 (*note* 2).
Allitération, 35, 66, 78, 172 sq.
Allongement des finales devant un mot commençant par deux consonnes dont la seconde est une liquide, 162.
Allophylus, 143.
Aman, 269, 308.
Ambitus, participe passé, 155.
Ambroise (saint), 120.
Amnon, 269.
Amour de Dieu, 231, 232, 297.
An, conjonction, avec le sens exclamatif, 319 (*note* 5), 323 (*note* 1).
Anacréon, 283 (*note* 1).
Ananie et Saphire, 315.
Anchin (abbaye d'), 19, 25.
Anges (chute des), 250, 312 (*note* 4).
Anglaris pour *Angularis*, 110.
Animator, 125.
Antithèse, 108, 183, 184, 185.
Anvers (édition d'), 19.
Apex = *littera*, 125.
Aphérèse, 169 (*note* 2).
Apocalypse, 65, 331 (*note* 7), 333 (*note* 3).
Apostrophe, 183.
Apparebit repentina, prose, 105, 106.
Apulée, 48 (*note* 1).
Arator, 79.
Arcane ou discipline du secret, 121, 250, 251.
Archaïsmes, 141.

1. Les noms d'auteurs et les titres d'ouvrages qui figurent déjà dans la Bibliographie ne sont pas d'ordinaire reproduits ici.

Arianisme, 73, 123, 244.
Ariens, 92, 131.
Armentarius, évêque d'Auch, 93, 94.
Art; il est toujours plus ou moins dédaigné par les chrétiens, 178, 190.
Ascension, 334 (*note* 1).
Ascètes, 84, 242 (*note* 1).
Ascétisme, 240, 241, 242, 243, 261.
Ashburnham (lord), 23.
Asymétrie, 35, 42, 65.
Asyndète, 191.
Athanase (saint), 239.
Athées, 331.
Aubigné (Agrippa d'), 198, 237, 305 (*note* 3), 314 (*note* 5), 330 (*note* 1), 332 (*note* 4), 333 (*note* 4).
Auch, 122, 129 (*note* 1), 130, 133, 134.
Augustin (saint), 24, 154 (*note* 3), 173 (*note* 1), 186, 239, 248, 263, 264, 270, 273, 304 (*note* 3).
Aulu-Gelle, 175.
Aumône, 234, 237.
Aurions et *Aurans*, autres formes du nom d'Orens ou Orientius, 87 (*note* 3).
Ausone, 107, 160, 162, 191.
Aveu qu'Orientius fait de ses fautes, 83, 84, 92, 293.
Avit (saint), évêque de Vienne, 78, 79, 199 (*note* 4).

B

Bain, 299.
Balaam, 269, 294.
Balac, 269.
Barbares (invasions des), 6, 75, 85, 257, 314 (*note* 6).
Bascle de Lagrèze, 67.
Basile (saint), 262.
Basilius Junior, dernier consul, 70, 71.
Bataille (Vincent de), 67.
Batiffol, 250 (*note* 1).
Béatitude céleste (nature de la), 247, 333 (*notes* 1 et 4).
Bède le Vénérable, 79, 162. 178, 221.
Bene, adverbe exprimant un degré de comparaison, 146, 147.
Bénédictins, 28.
Bible (emprunts faits par Orientius à la), 268 sq. et *passim*.
Bodléienne, 29 (*note* 2).
Boèce, 254 (*note* 2), 276.
Boissier, 70 (*note* 1), 268 (*note* 1), 273 (*note* 1).
Bossuet, 229.
Bourdaloue, 249.
Boutroux, 232 (*note* 2), 243 (*note* 1).
Breuils, 87 (*note* 4).
Brugèles (dom), 133 (*note* 1).
Buecheler, 62.
Burgondes, 76.

C

Caïn, 313.
Calpurnius, 213.
Cange (du), 102.
Canéto, 122 (*note* 1).
Canon de la messe, 251 (*note* 2).
Capraja, île, 240.
Caprasie, vallée, 129.
Carmen ad Deum post conversionem et baptismum, 80.
Carmen Apologeticum, 267.
Carmen Paschale, 2, 124.
Cartault, 43 (*note* 1).
Cassien, 151 (*note* 2), 239.
Caton (Denys), 254, 280, 281.

CATULLE, 58, 211, 212.
Caucoliberum, Collioure, 95.
CAVE, 97.
Célibat, 237, 238, 239, 264, 271.
Centon virgilien de Proba, 274 (*note* 1).
Centulensia (*Carmina*), 278.
Césures, 166.
CHATEAUBRIAND, 274 (*note* 2).
Chercher Dieu, expression biblique, 195 (*note* 1), 244 (*note* 2), 309 (*note* 7).
Chiasme, 187, 188, 189.
Chrisme ou monogramme du Christ, 115, 123.
CHRYSIPPE, 235.
CICÉRON, 33, 34, 63 (*note* 1), 175, 186, 265, 319 (*note* 1).
Ciel, 236.
Cité de Dieu, 248.
Cito (quantité de), 160.
CLAUDIEN, 166 (*note* 1), 213.
CLÉANTHE, 235.
Collioure, 95.
Commerce et voyages, 255.
COMMODIEN, 2, 112, 267, 268, 284, 322 (*note* 2).
Commonitorium; pourquoi ce titre a été donné au Poème d'Orientius, 20.
Comparaisons, 192 sq.
Composition, 181, 303 (*note* 1).
Concours divin, 73, 246.
Conditionnelles (phrases) ou suppositives, 63, 150.
Conjonction renforcée d'une autre conjonction, 151.
Consuls donnant leur nom à l'année, 70, 324.
CORNÉLIUS NÉPOS, 155 (*note* 1).
CORNEILLE, 257 (*note* 2).
Cosme de Prague (*Continuation de*), 277.
Credulus, 125.
Crémation des cadavres, 256, 314 (*note* 5).
Cricq (Saint-), colline voisine d'Auch, 130.
CROISET (A.), 159.
Culte rendu à saint Orientius, 87, 88.
Cupidité et avarice, 234, 241, 255, 256, 313, 314.
CYPRIEN (saint), 143 (*note* 1).

D

DAMASE (saint), 107.
Damnés, 247, 330, 331.
DANTE, 224, 247, 249 (*note* 1), 254, 279, 287 (*note* 3), 307 (*note* 3), 330 (*note* 4).
Dauphins (contes sur les), 300 (*note* 3).
DAVID, 307.
De, préposition, 154.
Décadence (mots de la), 143.
Défauts d'Orientius, 199, 285.
Degrés dans la gloire céleste, 333 (*note* 1).
Descriptions, 193 sq.
Deutéronome, 297 (*note* 2).
Dies, subst. masc. et fémin., 155.
Dies irae, prose, 198.
DINA, 307.
Diremtor, 125.
Discere, 143.
Dittographie, 47.
Dogme, 230, 231, 232, 243 sq.
Dominus, 143.
DONAT, grammairien, 98 (*note* 1).
Donatistes, 72.
DRACONCE, 2, 218, 284.
Dum, conjonction, 139, 151.

E

Ecce, 152.
Eclesia, pour *ecclesia*, 117, 118, 126.
Élégie et vers élégiaque, 158, 159, 288.
Élisions, 169 sq.
Elne, 95.
Enclavement, 190.
Enfer, 236, 330.
Ennodius, 107.
Énumérations, 78, 108, 190, 191, 192, 202.
Envie, 233, 313, 314.
Épictète, 236, 245 (*note* 1).
Épicuriens, 254.
Épique (vers), 288.
Épithète, sa place dans le vers, 170, 171.
Et, conjonction, 153.
Étienne (saint), 54, 320.
Etna, poème de Lucilius junior, 31 (*note* 1).
Eucher (saint), 47.
Eugène de Tolède, 276, 277.
Exorcistes, 101, 338 (*note* 8).
Explanatio nominum Domini [*Explication des noms du Christ*], 99, 111, 117 sq.

F

F confondu avec *p* dans le manuscrit, 44, 54, 55, 114.
Fabricius, 20.
Facere avec l'infinitif, 148, 149.
Faguet, 306 (*note* 4).
Faisceaux, 71.
Falsator, 142.
Familier (langage), 156.
Faustus, évêque d'Auch, 219 (*note* 1).
Fénelon, 198, 247, 332 (*note* 4), 333 (*note* 4).
Fertura, 102.
Festus, 51 (*note* 1).
Fidei avec *e* long, 126.
Fleury, 287 (*note* 2).
Forcellini, 102.
Fortifications des villes, 77, 288 (*note* 2).
Fortunat, 78, 219, 275, 276.
Futur pour marquer la répétition, 147; — pour l'impératif, 147.

G

Gabaat, 163, 309.
Galiczon (de), préchantre de Saint-Martin de Tours, 22.
Gallo-Romains, 172, 234 (*note* 2).
Gaule, 85, 326.
Giraudeau (le P. Bonaventure), 283 (*note* 1).
Girone (concile de), 94.
Gladium pour *gladius*, 114 (*note* 1).
Gore (Charles), 111 (*note* 1).
Gourmandise, 321.
Gourmont (Remy de), 196 (*note* 3).
Grâce (dogme de la), 242, 244, 245, 246, 286.
Grégoire de Tours, 219 (*note* 1).
Grenade, 95 (*note* 2).
Guizot, 225, 230 (*note* 2).
Gubbio, 251 (*note* 1).
Guttae = *stellae*, 102.

H

H (finales allongées devant), 161, 162.
Hartel, 112.
Havet (L.), 8, 34 (*note* 1), 39, 41,

43, 44, 45, 46, 48, 49, 50, 51, 54, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 64, 101, 102, 103, 104, 105, 112, 113, 114, 115, 116, 166, 307 (*note* 1), 312 (*note* 1), 314 (*note* 4), 321 (*note* 2), 324 (*note* 3), 325 (*note* 2), 327 (*notes* 4 et 5).
Hébraïsme, 125, 154.
HÉLÈNE, de Sparte, 48, 307 (*note* 1).
Hérésie, 250.
Hexamètre (facture de l'), 163 sq.
HILAIRE D'ARLES (saint), 2, 56 (*note* 1).
Hispanismes, 85, 91, 109, 125, 144, 145.
HOLOPHERNE, 269, 308.
Holus, légumes, 298 (*note* 4).
HOMÈRE, 183 (*note* 1).
Homéotéleute, 175.
HONORAT (saint), 239.
HORACE, 3, 35, 43, 44, 85 (*note* 1), 156, 190, 208, 209, 210, 252, 253, 254, 315 (*note* 6).
Huesca, ville d'Espagne, 88, 129 (*note* 1).
HUGO (Victor), 306 (*note* 4).
HÜMER, 175 (*note* 1).
Humilité, 245.
Hypostatique (union), 250, 312 (*note* 4).
Hypotypose, 183, 194.

I

Idolâtres, 231, 331.
Illiberi, 66, 94, 95, 96.
Illo pour *illuc*, 115.
Images, 196.
IMBART DE LA TOUR, 90 (*note* 1).
Imitation de J.-C., 244 (*note* 1).
Incarnation (dogme de l'), 127, 138, 243, 317 (*note* 4).
In, préposition, 125, 154.
Incipio, 335 (*note* 2).
Increpo, formule d'exorcisme, 101, 338 (*note* 8).
Infinitif parfait au lieu du présent, 147, 148.
Infinitif marquant le but, 148.
Infinitif en *ier*, 115.
INNOCENT I, pape, 251 (*note* 1).
Instar avec l'accusatif, 153, 154.
Invocation à la Muse, 246.
ISAÏE, 196 (*note* 3), 296 (*note* 1), 325 (*note* 1).
ISIDORE DE SÉVILLE, 101, 338 (*note* 8).
Itus avec *i* long, 126.
Ivrognerie, 234, 321, 322.

J

JACQUES (saint) le Mineur, 54, 320.
Jansénisme, 28.
JÉRÉMIE, 242 (*note* 2).
JÉRÔME (saint), 6, 75, 78, 120, 257, 262, 294 (*note* 3), 312 (*note* 2).
Jésuites, 28.
Jeunesse d'Orientius, 84, 92.
Jeux de style, 78, 185, 187, 309 (*note* 3), 310 (*note* 5).
JORNANDÈS, 79.
JOSEPH, 313.
Jugement dernier, 198, 334.
Juges (Livre des), 309 (*note* 1).
JULLIAN, 77 (*note* 2), 288 (*note* 2).
JUSTE LIPSE, 4, 20, 45.
JUVENCUS, 54, 78, 96, 138, 163 (*note* 2), 214, 274, 284.
JUVÉNAL, 212.

L

Labarum ou monogramme du Christ, 123.
LACTANCE, 264, 265, 266, 267, 295 (*note* 1), 305 (*note* 3), 310 (*note* 2), 311 (*note* 7).
Lacunes dans le manuscrit de Tours, 26, 301 (*n.* 9), 332 (*n*, 9).
Laetus, adjectif, 139.
LAFAYE, 158 (*note* 3), 167 (*note* 2).
LAFFORGUE, 163 (*note* 2), 281 (*note* 2).
LA FONTAINE, 197 (*note* 2), 328 (*note* 6).
LE BLANT, 126 (*note* 2).
LÉGÉ, 88 (*note* 3).
Légende de la Houn de Loum, 133, 134.
LEHANNEUR, 230 (*note* 2).
Λέξις εἰρομένη, 202.
LÉOTHADE (tombeau de saint), 122.
Lérida, ville d'Espagne, 66.
LEYSER, 97.
Libertés prosodiques dans les pièces dactyliques attribuées à Orientius, 126.
LIBRI, 23.
Libitum et *licitum*, 307 (*note* 3.)
Licet au pluriel, 156.
LILIE, 150 (*note* 2).
LITTORIUS, 131, 132.
Lubet et *libet*, 224.
LUCAIN, 41, 109, 213.
LUCHAIRE, 95 (*note* 2).
LUCIEN, 52 (*note* 2).
LUCIFER DE CAGLIARI, 112, 120.
LUCILIUS, 114 (*note* 1).
LUCRÈCE, 1, 192, 210, 211, 300 (*note* 2), 314 (*note* 3), 329 (*note* 5).
Lux = *vita*, 332 (*note* 8).

M

MADAN, 29 (*note* 2).
MADVIG, 139 (*note* 2).
Magnitudo avec *i* long, 126.
MALDONAT, 247 (*note* 3).
MANILIUS, 1.
Manus = *bras*, 297 (*note* 3).
Manuscrit d'Anchin (critique du), 25, 26, 306 (*note* 1).
Manuscrit de Tours (histoire et description du), 22 sq.
MARC-AURÈLE, 236, 245 (*note* 1).
MARCUS, 79.
Margarita avec le second *a* long, 118, 126.
Mariage, 238, 239, 309 (*note* 4).
MARTIAL, 211, 301 (*note* 4).
MARTIN (saint), 88, 239, 301 (*note* 8).
Martin de Tours (abbaye de St-), 22.
Martin (St-), basilique d'Auch, 219 (*note* 1).
MARX, 40.
MATTHIEU (saint), 321 (*notes* 1 et 5), 331 (*note* 6).
MAXIMIEN, 221.
Méditerranée, 338 (*note* 2).
Mélancolie dans les vers d'Orientius, 197, 257, 286, 316, 324, 325, 326, 327, 328, 329.
MERCATOR (Marius), 20 (*note* 1).
Métaphores, 186.
Meus, au vocatif, 154.
MICHEL-ANGE, 283 (*note* 1).
MICHOL, fille de Saül, 313 (*note* 2).
MICON LE LÉVITE, 223, 278.
MILON DE SAINT-AMAND, 222, 223, 278, 315 (*note* 2).
MILROY, 112 (*note* 3).
MISPOULET, 77 (*note* 1).

MOHR, 143 (*note* 4).
Moines, 84, 237, 239, 240, 333.
MOMMSEN, 286 (*note* 3).
MONIQUE (sainte), 248.
Monita, mot qui est peut-être le vrai titre du poème, 20, 92.
MONTALEMBERT, 286 (*note* 2).
Monte-Aragon, 88.
Morale païenne, 235, 236, 237, 239, 241, 245.
MUSSET (Alfred de), 102 (*note* 1), 254, 328 (*note* 1).
Mythologie, 215.

N

NAGELSBACH, 187 (*note* 1).
Nam = quant à, 293 (*note* 3), 304 (*note* 5).
Narvéja (mont), colline voisine d'Auch, 130, 133.
Nativité de J.-C. (poème sur la), 99, 109, 110.
Nature et grâce, 242.
Néophytes, 121.
NISARD (D.), 287 (*note* 1).
Nisi (quantité de), 160.
Nombres (Livre des), 308 (*n.* 10).
Nomen = personne, 138, 302 (*note* 2).
Noms hébreux, 163.
Noms propres, leur prosodie, 163.
NONIUS, 114 (*note* 1).
Nos = je, 293 (*note* 4), 339 (*note* 3).
Novus, 139.

O

O final bref dans les nominatifs, les premières personnes, les adverbes et les conjonctions, 159.
Obstare = ôter, romanisme, 86, 109, 117, 125, 126.
Oliviers, 85.
Olli, pronom, 141.
OLYBRIUS, empereur, 132 (*note* 1).
Opinion du monde, 237, 320.
Opus prosodiacum, poème de Micon, 223, 536 (*note* 4).
Orationes d'Orientius, 100 sq.
Orens de la Reule (abbaye de St-), 88.
Orens de Lavedan (abbaye de St-), 88.
ORIENTIUS, soldat qui fut martyr en Arménie, 86.
ORIENTIUS, dont Fortunat a écrit l'épitaphe, 87.
ORIÉSIUS, correspondant de Sidoine Apollinaire, 94, 95, 96.
ORONTIUS, évêque d'Illiberi, 94, 95.
OROSE (Paul), 120, 257, 307 (*note* 3).
Orphiques (hymnes), 127 (*note* 1).
Os = bec, 300 (*note* 4).
OSÉE (le prophète), 304 (*note* 6).
Oter; étymologie de ce verbe français, 126 (*note* 1).
OVIDE, 22, 58, 138, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 205, 206, 207, 208, 272, 302 (*note* 2), 311 (*note* 2), 312 (*note* 2), 318 (*note* 5).
Oxford (manuscrit d'), 30.
OZANAM, 236 (*note* 1), 274 (*note* 3), 279, 335 (*note* 1).

P

P pour *f* dans le manuscrit, 44, 50, 114.
PACUVIUS, 155 (*note* 1).
Paganisme d'Orientius (question du), 86.

Pagus, 77.
Paix (éloge de la), 234, 318, 319.
Palfurnia, 66.
Parénétiques (les poèmes) au moyen âge, 287.
Παρήχησις *vocabulorum*, 187.
Parificare, 125.
Parilis, 143.
Paroles inutiles, 270.
Parthénon, 237 (*note* 3).
Participe présent avec le verbe *sum*, 112.
Participe en *dus*, *da*, *dum*, 149.
Participe présent équivalant à l'indicatif, 110 (*note* 1), 149.
Pascal, 40.
Passions, 241.
Patrie d'Orientius, 85, 91.
Paul (saint), 104 (*note* 2), 232 (*note* 1), 296 (*note* 4), 309 (*notes* 5 et 6), 316 (*note* 3), 329 (*note* 6).
Paul Diacre, 3, 32, 277, 317 (*note* 1).
Paulin de Nole, 6, 117 (*note* 2), 213, 214, 285.
Paulin de Pella, 76.
Paulin de Périgueux, 78, 79, 154 (*note* 2), 163 (*note* 1), 218, 219.
Paulini (*Epigramma*), 74, 76, 234 (*note* 2), 320 (*note* 1).
Paulinus (Lucius Theodorus), le dernier des « consules occidentales », 70 (*note* 2).
Peine de mort, 327 (*note* 2).
Pélage, 74, 245, 319 (*note* 4).
Pélagianisme, 73, 245.
Pélagiens, 2, 245, 246.
Pelagonius, 154.
Pellis = *sandale*, 311 (*note* 2).
Pentamètre; sa structure, 167 sq.
Pères grecs, 272.
Perpes, adjectif, 141 (*note* 3).
Perse (le poète), 255, 256 (*note* 1).
Pes = *jambe*, 297 (note 3).
Pétrone, 204 (*note* 1).
Petschenig, 234 (*note* 2).
Phébade (saint), évêque d'Agen, 73, 122, 123.
Phèdre, 41.
Philologie (histoire de la), 67.
Phocylide, 158 (*note* 3).
Pibrac, 288, 320 (*note* 1), 322 (*note* 3).
Pierre (saint), 320 (*note* 5).
Piscis avec le premier *i* bref, 111, 126.
Pius, adjectif, 108 (*note* 1), 144, 299 (*note* 4).
Place des mots dans le vers, 170 sq.
Plaute, 100, 186, 337 (*note* 4).
Plenitudo avec *i* long, 126.
Plessis, 168 (*note* 4), 169 (*note* 2), 170 (*note* 1), 173 (*note* 2).
Pline l'Ancien, 60.
Pline le Jeune, 42, 300 (*note* 3).
Plutarque, 237 (*note* 3).
Pneumaticus, 104.
Poema coniugis ad uxorem, 217, 218, 325 (*note* 3), 327 (*note* 1).
Πολυωνυμία, 127 (*note* 1).
Polyptote, 185.
Ponctuation bucolique, 167.
Possevin, 97.
Prado (Ramirez de), 21, 46.
Praemadeo, 142.
Prépositions supprimées, 155.
Présent marquant l'idée d'effort, 295 (*note* 4).
Prétérition, 184.
Prière pour les morts, 248.
Prières réclamées par Orientius à ses lecteurs, 84, 93, 335.

PROBA, 214, 215, 274 (*note* 1).
Pronoms, 145, 146.
Pronus = *blotti*, 299 (*note* 1).
PROPERCE, 183 (*note* 1), 213.
Proportion dans les châtiments des damnés, 259.
Propulsator, 125.
Prora et puppis, poème gnomique du onzième siècle, 278, 287 (*note* 4).
Prosapia, 141, 161.
PROSPER D'AQUITAINE, 2, 74 (*note* 1), 76, 82, 217, 218, 319 (*note* 4).
Protoplaustus, forme populaire, 116, 125.
Providentia (*Carmen de*), 57, 74, 75, 76, 81, 82.
PRUDENCE, 2, 6, 78, 79, 96, 107, 143 (*note* 3), 159 (*note* 1), 161, 163, 165, 167, 169, 191, 276, 285.
Psaumes, 246 (*notes* 2 et 3), 309 (*note* 8).
Psychicus, adjectif, 84 (*note* 2), 86, 104, 339 (*notes* 4 et 6).
Purgatoire, 248, 249.

Q

Qu pour *gn* dans le manuscrit, 50.
Quatrains moraux de Pibrac, 288.
QUINTILIEN, 114 (*note* 1).
Quis pour *quibus*, 141.
Quod remplaçant la proposition infinitive, 149.
Quoque, 152, 153.

R

R pour *t* dans les deux manuscrits, 53.
RACINE (J.), 195 (*note* 1).
Rarus, adjectif, 295 (*note* 5).
Réalisme, 194 (*note* 1).
Remeabilis, 125.
Répétition, figure de rhétorique, 185.
Répétition des mêmes mots, 200.
Ressemblances entre le grand poème et les petites pièces dactyliques attribuées à Orientius, 107, 108, 109.
Résurrection des corps, 246, 263.
RÉVILLOUT, 90 (*note* 1).
Rhétorique (la) dans Orientius, 78, 180 sq.
Riccardianus, ms. de Pline l'Ancien, 60 (*note* 2).
RIEMANN, 140 (*note* 1).
Rime, 69, 108 (*note* 1), 175 sq.
Riquier (abbaye de St-), 278, 279.
Romanismes, 85, 86, 109, 117, 118, 125, 126, 144, 145.
RÖNSCH, 125 (*note* 2).
ROSWEYD, 19.
RUTILIUS NAMATIANUS, 64, 240.

S

Salamanque (édition de), 21, 67.
SALOMON, 269, 308.
Salutation matinale des clients, 70 (*note* 1), 323.
SALVIEN, 131, 132, 234, 235.
SAMSON, 269, 308.
Saragosse, 88.
Satire, 259.
Sc, groupe comptant pour une simple consonne, 60, 111.
SCHONDONCH, 20, 47 (*note* 1).
Secret (discipline du), 121 (*note* 2), 250, 251.
SÉDULIUS, 2, 6, 78, 124, 199, 216, 273, 274, 285, 298 (*note* 4).

Sémiramis, 224, 307 (*note* 3).
Sénaires iambiques des « Orationes », 100.
Sénèque, 53, 173 (*note* 1), 212 (*note* 1).
Sensus opposé à *verba*, 42.
Sentire et *loqui*, 294 (*note* 1).
Sentire = *olfacere*, 144.
Septénaires trochaïques rythmiques, 105, 339 (*note* 8).
Seu et *sive*, conjonctions, 139, 140.
Sic, 140.
Sichem, 269, 307.
Sidoine Apollinaire, 71, 94, 96, 162, 219.
Silius Italicus, 64, 213.
Sillig, édit. de Pline, 60 (*note* 1).
Sincérité d'Orientius, 260.
Si qua = *quaecumque*, 140.
Sive non répété, 153.
Sobriété (la), poème de Milon de Saint-Amand, 222, 279.
Sobeslas, roi de Bohême, 277.
Socrate, 243.
Spiritalis, 105, 339 (*note* 5).
Spondées; leur proportion dans l'hexamètre, 164, 165, 166.
Stace, 143 (*note* 3), 213.
Stoïciens, 235, 236, 245 (*note* 1).
Strabon, 237 (*note* 3).
Subjonctif après *quod* et *quia*, 126.
Sueltos (vers) en espagnol, 66.
Suèves, 76.
Sulpice Sévère, 48 (*note* 1), 120.
Supplices infernaux, 330, 331.
Suppositives (phrases), 63, 150.
Symbolisme, 126, 127.
Symétrie directe, 189, 190.
Synérèse, 162, 163.

T

T pour *s* dans le manuscrit, 34.
Tacite, 35, 173 (*note* 1).
Talion (loi du), 45, 269, 270, 302.
Tantum ut, 153.
Tarragone (concile de), 94.
Tenere pour *habere*, 85, 109, 125, 144, 145.
Tennyson, 258 (*note* 1).
Térence, 139 (*note* 1).
Tertullien, 104 (*note* 2).
Testaments (fraudes en matière de), 259, 315.
Thamar, 308.
Thébaïde (solitaires de la), 239.
Théodore, archevêque de Cantorbéry, 30, 221.
Théodoric, roi des Wisigoths de Toulouse; ambassade entreprise par Orientius au nom de ce roi, 131, 132.
Théodose, empereur, 72, 319 (*note* 1).
Théognis, 158 (*note* 3).
Théologiques (termes), 142.
Thierry (Amédée), 288 (*note* 1).
Tibulle, 138 (*note* 4).
Tobie (Livre de), 301 (*note* 1).
Tours, 22, 23.
Trabée, 71.
Tradere = *enseigner*, 143 (*note* 2).
Traductions du poème d'Orientius, 66, 67.
Trajan, 39.
Transfiguration, 334 (*note* 1).
Transitions, 182, 298 (*note* 5).
Trinité (dogme de la), 65, 113, 127, 244, 286, 335, 336 (*note* 1).
Trinité (poème sur la), 99, 106, 112, 123, 124.
Tristis = *funeste*, 299 (*note* 2).

U

Unité de l'ouvrage d'Orientius, 181.
Urgel, 129.
Ursinien, évêque d'Auch, 93.
Ut = à quel point, 156.

V

Vandales, 76, 133.
Varron, 114 (*note* 1).
Vel pour *et*, 151.
Vergere intransitif, 39.
Victor (Claudius Marius), 2, 178, 285.
Vicus, 77.
Vie future, 265.
Vie surnaturelle, 242, 295.
Vigny (Alfred de), 198.
Villa, 77.
Villelongue, 134.
Villon, 279, 280.
Vincent de Lérins, 20 (*note* 1).
Virgile, 1, 98, 109, 115, 161, 164, 165, 169, 172, 183 (*note* 1), 196, 197, 205 sq., 214, 215, 272, 283, 310 (*note* 3), 318 (*note* 6), 330 (*note* 2).
Vossianus, ms. de Pline l'Ancien, 60 (*note* 1).
Vulgate, 100 (*note* 1), 118.

W

Weimar, 29.
Weise, 186 (*note* 1).
Wettin (*Vision de*), 23 (*note* 1), 24.
Wisigoths, 76.
Wittemberg, 29.

Z

Zacharie (le prophète), 86.
Zénon, 235.

VU ET LU

En Sorbonne, le 5 novembre 1901,

Par le Doyen de la Faculté des Lettres
de l'Université de Paris,

A. CROISET.

VU ET PERMIS D'IMPRIMER :

Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,

GRÉARD.

Toulouse, Imp. DOULADOURE-PRIVAT, rue St-Rome, 39. — 769

LIBRAIRIE A. FONTEMOING

4, RUE LE GOFF, PARIS

Essai sur Suétone, par MACÉ (Alcide), ancien membre de l'École française de Rome, professeur adjoint à l'Université de Rennes. In-8° cavalier. 12 50

Tibulli (Albii) libri quatuor. — Les Élégies de Tibulle, Lygdomos et Sulpicia, texte revu d'après les travaux de la philologie, avec une traduction littérale en vers et un commentaire critique et explicatif, par MARTINON (Ph.), prof. au Lycée d'Alger. In-8° écu. *Ouvrage couronné par l'Institut (prix Jules Janin).* 10 »

Les Élégiaques latins. — Les « Amours » d'Ovide. — Traduction littérale en vers français, avec un texte revu, un commentaire explicatif et archéologique, une notice et un index, par le même. In-8° sur papier de cuve. 10 »

Le Génie latin. La Race, le Milieu, le Moment, les Genres, par MICHAUT (G.), professeur de littérature latine à l'Université de Fribourg (Suisse). In-16. 5 »

Horace. Étude psychologique et littéraire, par POIRET (Jules), docteur ès lettres, professeur honoraire au Lycée Charlemagne. In-18 jésus. 3 50

Scoliastes de Virgile. Essai sur Servius et son commentaire sur Virgile, par THOMAS (Émile), professeur à la Faculté des Lettres de Lille. In-8°. 8 »

Pétrone. L'envers de la Société romaine et études diverses, par le même. 2e édition, revue et considérablement augmentée. In-16 écu. 3 50

Pline le jeune et ses héritiers, par ALLAIN (Eugène), substitut du procureur général à Besançon, correspondant de l'Académie de Législation et de Jurisprudence de Madrid, membre de la Société historique de Côme. — Ouvrage illustré d'environ 100 photogravures et de 15 cartes ou plans. 3 vol. in-8°. 24 »

Les Deux Arts poétiques d'Horace et de Boileau, avec traduction en vers et en prose, par BARBIER (J.-C.), premier président honoraire de la Cour de cassation. In-12. 3 »

Notice sur les Manuscrits des Poésies de Saint Paulin de Nole, suivie d'observations sur le texte, par CHATELAIN (E.). In-8°. 4 »

Virgile avant l'Énéide, par DUCHATAUX (V.). In-8°. 3 »

Les Prologues de Térence, par FABIA (Ph.), prof. à la Faculté des Lettres de Lyon. Gr. in-8°. 6 »

Onomasticon Taciteum, par le même. Gr. in-8° raisin. 15 »

Manuel d'Histoire de la littérature latine, à l'usage des Lycées et Collèges, par le même. In-18, relié toile anglaise, de 800 pages. 6 »

De l'authenticité des Annales et des Histoires de Tacite, par HOCHART (P.). Gr. in-8° raisin, contenant des photo. de cinq pages des mss. de Florence et 68 lettres de *Poggio Bracciolini*, avec un portrait de ce dernier. 8 »

Histoire de la Poésie mise en rapport avec la civilisation dans l'antiquité (Monde oriental, monde classique, monde chrétien), par LOISE (Ferdinand), membre des Académies royales de Belgique et d'Espagne. In-8°. 4 »

JUL 12 1914
DUE MAR'69 H
CANCELLED

Lo 8.35
Etude sur le poème d'Orientius.
Widener Library 004196656
3 2044 085 212 744